Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

A 1624

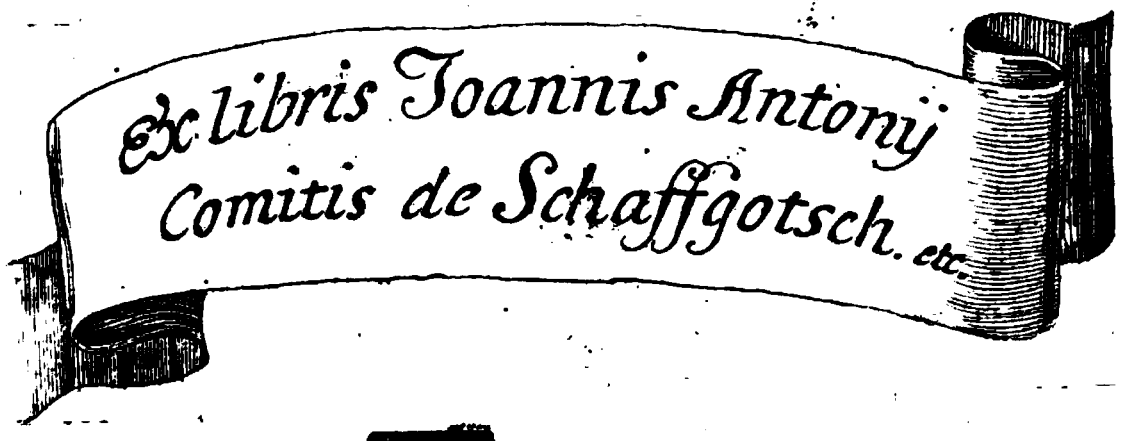

AL 212.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
ET
HISTORIQUE

DE L'ANNÉE

MDCXCIII.

TOME VINT-QUATRIE'ME.

Premiére Partie.

Seconde Edition revûë & corrigée.

Reichsgräflich Stolch'sche Majoratsbibliothek
Warmbrunn

A AMSTERDAM,
Chez les Héritiers
D'ANTOINE SCHELTE.

MDCXCIX.

Compl. Sets
Rijk.
2-8-33
27223

TABLE DES LIVRES,

Contenus dans cette Premiére Partie du Tome XXIV. & de quelques autres imprimez depuis peu.

A.

ANſelmus (*Sanctus*) Archiepiſcopus Cantuarienſis per ſe docens. Opus perutile Theologis ac Conciohatoribus, qui in eo puras ac ſublimes ſententias habent, tam moribus inſtituendis, quam Catholicis veritatibus explicandis aptiſſimus. Delphis. Apud Henricum van Rhijn. 1692. in 12. pages 340.

ARISTOTE, ſa Poëtique traduite en François, avec des Remarques Critiques ſur tout l'Ouvrage &c. in 12. 24

AVRIL (*Jéſuite*) ſon Voyage en divers Etats d'Europe & d'Aſie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine. in 12. 203

B.

BEnoiſt, Jeſus-Chriſt Dieu & Homme, ou Sermons ſur le 3. & 4. verſet du I. Chapitre de l'Epitre de S. Paul aux Hébreux. A Delft, chez

chez Henri de Kroonevelt. 1693. in 8. pages. 223.

BOIS (*N. du*) ſa Verſion Françoiſe des Traitez de Ciceron de la Vieilleſſe & de l'Amitié, & de ſes Paradoxes. in 8. 229.

BOUHOURS (*Jéſuite*) ſes Remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe. in 12. 191.

C.

CHauvin (*Petrus*) de Naturali Religione Liber, in tres Partes diviſus. Ubi falſa candidè refelluntur, vera probantur vel deteguntur, ac Orthodoxarum Eccleſiarum Fratres ad concordiam vocantur. Roterodami apud Petrum vander Slaart. 1693. in 8. pages. 430.

CICERON ſes Traitez de la Vieilleſſe & de l'Amitié; & ſes Paradoxes en François, &c. in 8. 229.

D.

DACIER, ſa Traduction de la Poëtique d'Ariſtote, avec ſes Remarques de Critique ſur tout l'Ouvrage. in 12. 241.

——LE même ſa Traduction de deux Tragedies de Sophocle, avec des Notes Critiques &c. in 12. 261.

G.

GOlii (*Theophili*) Grammatica Græca, ſive Educatio Puerilis Linguæ Græ-

Græcæ, pro Gymanasio Argentinensi primùm conscripta, jamque denuò ab Auctore aucta & recognita. Editio novissima, prioribus correctior & distinctior. Amstelædami. Apud Joannem Wolters. 1692. in 8. pagg. 353.

H.

HISTOIRE des Diables de Loudun, ou de la Possession des Réligieuses Ursulines &c. in 12. 224.

HISTOIRE des Differens entre les Missionaires Jesuites d'une part, & ceux des Ordres de S. Dominique & de S. François de l'autre, touchant les Cultes, que les Chinois rendent à leur Maître Confucius, &c. in 12. 94.

Histoire des Tromperies des Prêtres & des Moines de l'Eglise Romaine, où l'on découvre les artifices dont ils se servent pour tenir les Peuples dans l'erreur. Et l'abus qu'ils font des choses de la Réligion. Contenuës en huit Lettres; écrites par un Voyageur pour le bien du Public. A Rotterdam, chez Abraham Acher. 1693. in 8. Tom. I pages 287. Tom. II. pages 288.

HUBERI (*Ulrici*) Rerum in Orbe Gestarum post tempora Caroli IV. ad Obitum Gustavi Adolphi Commentarius &c. in 8. 151.

---EJUSDEM Rerum in Orbe Geſtarum poſt tempora Caroli IV. ad obitum Guſtavi Adolphi, uſque ad Nativitatem Gulielmi Arauſionenſis, Commentarius, &c. in 8. 174.

---EJUSDEM de Calumniâ centum & viginti errorum Jacobi Perizonii, &c. Specimen, &c. in 8. 188

I.

JUVENAL, Nouvelle Traduction de ſes Satires en vers François, avec des Remarques ſur les paſſages les plus difficiles, par M. de Silvecane. Tome I. in 12. 267.

M.

MEmoires de la Vie de Frederic Maurice de la Tour d'Auvergne Duc de Boüillon, Souverain de Sedan. Avec quelques particularitez de la Vie & des mœurs de Henri de la Tour d'Auvergne Vicomte de Turenne. A Amſterdam, chez Adrian Braekman, in 12. 1693. pages 244.

MEMOIRES pour ſervir à l'Hiſtoire de Loüis de Bourbon Prince de Condé. in 12. 2 Tomes. 222.

Menagio (*Egidio*) Meſcolanze. Seconda Edizione, corretta, ed ampliata. in Rotterdamo, appreſſo Reinerio Leers. 1692. in 8. pages 333.

N.

NOuveaux Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Carteſianiſme. Par Mr. G. de l'A. A Utrecht, chez Guillaume vande Water. 1693. in 12. pages 102.

P.

PERIZONII ſpecimen errorum ſupra centum & viginti ex uno & primo Tomo Hiſtoriæ Civilis Ulr. Huberi, &c. in 8. 183.

PEZRON, Défenſe de *l'Antiquité des Tems*, où l'on ſoûtient la Tradition des Péres & des Egliſes, contre celle du Talmud, &c. in 4. 103.

PRZIPCOVII (*Samuelis*) Cogitationes Sacræ ad initium Evangelii Matthæi & omnes Epiſtolas Apoſtolicas, nec non Tractatus varii Argumenti, &c. in Fol. 1.

R.

RECueil des bons Contes & des bons mots. De leur Uſage, de la Raillerie des Anciens, de la Raillerie & des Railleurs de nôtre temps. A Amſterdam, chez Adrian Braekman. 1692. in 12. pages 213.

S.

de SILVECANE ſa nouvelle Traduction des Satires de Juvenal en vers François, &c. in 12. 267.

SOPHOCLE, deux de ſes Tragédies, tra-

traduites en François, avec des Notes Critiques, &c. in 12. 261.
SPANHEMII (*Friderici F.*) de corruptis emendandisque studiis, Oratio, &c. 275.

T.

TEmple (*le Chevalier*) sa Réponse à un Libelle Diffamatoire intitulé *Lettre de Mr. du Cros à Mylord &c.* Pour servir d'Eclaircissement aux Mémoires de ce qui s'est passé dans la Chrêtienté depuis la guerre commencée en 1662. jusqu'à la paix concluë en 1672. Traduit de l'Anglois. A la Haye chez Jean Alberts. 1693. in 8. pages 80.
de TILLEMONT, Histoire des Empereurs & des autres Princes qui ont régné durant les six premiers Siecles de l'Eglise, des Persécutions, &c. Tom. I. in 12. 51.

W.

WItsii (*Hermanni*) Disquisitio Modesta & Placida de Efficaciâ & Utilitate Baptismi in Electis Fœderatorum Parentum Infantibus. Ultrajecti, apud Gulielmum van de Water. 1693. in 12. pagg. 133.
WITTICHII (*Christoph.*) Investigatio Epistolæ ad Hebræos, & Positiones sive Aphorismi, Universam Theologiam adumbrantes. in 4. 41.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE DE L'ANNE'E 1693.

JANVIER.

I.

Samuelis PRZIPCOVII *Equitis Poloni & Conſiliarii Electoris Brandenburgici* COGITATIONES SACRÆ *ad initium Evangelii Matthæi & omnes Epiſtolas Apoſtolicas, nec non* TRACTATUS VARII ARGUMENTI, *præcipuè de jure Chriſtiani Magiſtratus. Quorum Catalogus poſt Præfationem exhibetur.* Eleutheropoli. Anno ſalutis 1692. in fol. pagg. 900.

C'EST ici le septiéme Volume de la *Bibliothéque des Frères Polonois* ou *Sociniens*. Il comprend tous les Ouvrages de *Przipcovius* Gentilhomme de Pologne. Ceux qui ont eu soin de cette Edition, y ont ajoûté une Préface, qui contient l'éloge & la vie de cét Auteur. Il fit ses études à Leide, & dès l'âge de dix-huit ans, il composa un Traité *de la Paix & de la Concorde de l'Eglise*, que l'on trouve dans ce Volume; & peu de tems après il répondit au livre de Heinsius, qui a pour titre, *cras credo, hodie nihil*: cette réponse est aussi dans ce Recueil. Etant de retour en Pologne, il fut honoré de divers emplois civils & militaires; il s'attacha à la personne du Prince *Radzevil*, dont il fit l'Apologie, & fut assez avant dans la faveur du Roi de Pologne. Les Sociniens ayant été chassez du Pays, tout son credit n'empêcha pas qu'il ne fût envelopé dans les malheurs de ceux de son Parti. Il perdit ses emplois & ses biens. Il est vrai que d'abord ils eurent permission de les vendre, & qu'on leur donna trois ans pour s'en défaire; mais ces trois ans furent bientôt reduits à un; & la nécessité dans laquelle on les voyoit

voyoit de s'en défaire, fit qu'ils furent contraints de les donner preſque pour rien. Nôtre Auteur ne perdit pas ſeulement ſes emplois & ſes biens dans cette diſperſion. Quelques uns de ſes Ouvrages eurent le même ſort, & entr'autres l'Hiſtoire des Egliſes de ſa Secte.

S'étant retiré ſur les Terres de l'Electeur de Brandebourg, il fut fait Conſeiller de ce Prince, & employa les revenus de cette Charge à ſoulager ceux de ſon Parti, qui s'étoient retirez de Pologne avec lui, & qui étoient dans la derniere miſére. Comme il ne ſuivit pas en tout les ſentimens de *Socin* & de ceux de ſa Secte, ſurtout en ce qui regarde les droits du Magiſtrat, & la juſtice de la guerre, il y en eût quelques uns qui l'attaquerent vigoureuſement, ce qui donna lieu à de longues Apologies, qu'on trouve à la fin de ce Volume. Il mourut en Pruſſe lieu de ſon exil, le 19. de Juillet de l'année 1670. agé d'un peu moins de quatre-vints ans.

II. LA premiere & la plus conſidérable piéce de ce Recueil, eſt une eſpéce de Commentaire, ſur les ſept premiers Chapitres de S. Matthieu, & ſur toutes les Epîtres, excepté l'Epître aux Hebreux, auquel l'Auteur a

donné le nom de *Cogitationes Sacræ*. Ce n'eſt pas en effet un Commentaire complet & ſuivi, puis qu'il y a pluſieurs endroits ſur leſquels il ne dit rien; pendant qu'il s'étend beaucoup ſur quelques autres. Ce ſont proprement les penſées qui lui venoient en liſant l'Ecriture Sainte. Ses explications ſont plûtôt Theologiques que Critiques.

Il paroit n'avoir eu aucune connoiſſance de la langue Hébraïque, ſans laquelle neanmoins il eſt bien difficile d'entendre le Nouveau Teſtament. Il ſe jette ſouvent ſur la controverſe; & ne perd jamais l'occaſion d'appuyer les ſentimens de ceux de ſa ſecte, & de refuter les opinions contraires. Quoi qu'il ſemble ſe piquer de bien parler latin, ſon Stile n'eſt pas tout-à-fait net, il eſt d'ailleurs fort diffus, & il faut ſouvent le lire plus d'une fois pour le bien comprendre. Afin que le Lecteur puiſſe mieux juger de ſes Commentaires, & ſavoir à peu près ce qu'il doit y chercher, nous raporterons ici quelques unes de ſes Remarques.

1. On vient de dire que *Przipcovius* ne perd point d'occaſion de debiter & de faire valoir les opinions de ceux de ſon Parti. On en voit une preuve dans ce qu'il dit ſur la Tentation de *Je-*

ſus-

ſus-Chriſt. Les Sociniens pour ſe tirer
paſſages de S. (*a*) Jean, où il eſt
que le Fils de Dieu eſt deſcendu
Ciel, ſe ſont imaginé qu'il y étoit m
té depuis ſa naiſſance, pour recev
les ordres de ſon Pére, avant que d'
ercer les fonctions de ſon Miniſté
(*b*) Nôtre Auteur prétend qu'on p
raiſonnablement conjecturer que ce
Aſcenſion arriva, lors qu'ayant ſ
monté toutes les tentations du Dém
les Anges s'aprocherent de Jeſus-Chr
qui l'enlevérent triomphant dans le C
Mais ſi cela étoit, d'où vient que l'
vangeliſte, qui nous dit expreſſéme
que Jeſus-Chriſt fut mené par l'Eſp
au Deſert pour y être tenté par le Di
ble, ne nous dit rien de cette préte
duë Aſcenſion? Cette circonſtance n'
toit-elle pas digne de la curioſité d
Chrêtiens?

2. Sur la ſeconde demande de l'
raiſon Dominicale, *Ton Régne vienn*
(*c*) il donne de grandes eſperance
que ce Régne ſera un jour établi da
le Monde, c'eſt-à-dire, que les ſe
timens de ceux de ſa ſecte ſeront g
néralement reçus. Il fait remarque
pour établir cette eſpérance, que l'
criture a promis la ruine de l'Antech

(*a*) *Evang. S. Jean, III.* 13. 31. *&c.*
(*b*) *pag.* 4. (*c*) *pag.* 18. 19.

& la converſion des Juifs, ce qui ne peut arriver ſans que les erreurs des Egliſes Chrêtiennes, qui ſont le ſcandale du Juif, & qui ſont l'appui de l'Homme de péché, ſoient entierement diſſipées. Que ſi on objecte qu'il y a peu d'aparence, que des opinions cruës & reçuës depuis tant de ſiécles puiſſent être bannies de l'eſprit des hommes ; il répond que le Paganiſme, dont le Régne a été beaucoup plus long, a bien été détruit. Que dans le fonds ce qu'il nomme l'erreur n'a d'autre fondement, que l'autorité humaine, & que ſi une fois cèt apui lui peut être ôté, la verité triomphera d'elle-même & ſans beaucoup de peine.

3. Sur ce que dit S. *Paul* aux Romains, Chap. I. verſ. 17. que la *Juſtice de Dieu ſe revéle* dans l'Evangile *de foi en foi* ; (*a*) Przipcovius remarque, que par la premiere foi, il faut entendre celle, qui eſt produite par la ſeule raiſon en contemplant les œuvres de la nature, & qui eſt un acheminement à la foi Evangelique, qui eſt la foi proprement dite, & qui ſeule merite ce nom. Que l'Apôtre donne le nom de foi à cette premiére, parce qu'il écrivoit à des gens, qui avant la prédication de l'Evangile, n'avoient été honorez

(*a*) *Pag.* 48.

norez d'aucune revelation surnaturelle; & qui avoient passé de la foi que peut produire la seule raison, à celle qu'on aquiert par l'Evangile. Par les (a) *Oracles de Dieu* qui ont été confiez aux Juifs, dont parle le même Apôtre, (b) il entend principalement les promesses qu'ils avoient reçuës, d'une alliance beaucoup plus parfaite, que Dieu devoit traiter avec tous les hommes du Monde.

4. Il est assez étonnant de voir que nôtre Auteur préfere le sentiment de ceux qui expliquent ces paroles de S. Paul (c) ἐφ᾽ ᾧ πάντες ἥμαρτον, par celles-ci *en qui*, c'est-à-dire, *en Adam tous ont péché*, au sentiment de ceux qui traduisent *parce que tous ont péché*, & qui croient que l'Ecriture veut dire, que la mort n'est survenuë sur tous les hommes, que parce que tous les hommes sont pécheurs. Il soûtient que S. Paul veut parler de ceux à qui Dieu n'imputoit pas les péchez particuliers, quoi que pecheurs, comme il les avoit imputez à Adam; parce qu'ils n'avoient point de Loi; & qui néanmoins étoient sujets à la mort, non à cause de leurs fautes; mais à cause du péché du premier Homme.

(a) *Rom. III.* 1. (b) *pag.* 40. (c) *Rom. V.* 12.

5. Il soûtient avec un grand nombre d'autres Théologiens, dans tous les Partis, que S. Paul ne parle point de lui-même dans le Chap. VII. de la même Epitre; ou que s'il en parle, il se regarde tel qu'il étoit avant sa conversion. (a) Les raisons qu'il en allégue, c'est (1) que S. Paul dit qu'il étoit autrefois sans Loi; ce qui n'est pas vrai de lui-même, qui étoit né Juif, & avoit été élevé dans la Religion Judaïque, comme il l'assure dans ce même Chapitre, quand il parle de lui-même vers. 5. & 6. (2) L'Apôtre oppose dans l'homme dont il parle, la Loi à la chair, en excusant & justifiant la Loi, & rejettant toute la faute du péché sur la chair; il ne pouvoit pas donc parler de lui-même, qui n'étoit plus sous la Loi. (3) L'homme dont S. Paul parle est représenté comme étant *vendu sous le péché* vers. 14. ce qui ne se peut dire d'un Apôtre régénéré. (4) Enfin l'homme dont il parle reconnoit qu'il est misérable, & qu'il n'est point encore délivré du Corps de la mort, c'est-à-dire, de la servitude du péché, & de la mort qui en est le gage vers. 24. & dans le vers. 25. l'Apôtre parlant de lui-même, dit qu'il a été delivré & racheté de la mort.

(a) Il

(1) *Pag.* 46.

6. Il y aura, ſans doute, plus de gens, qui conviendront de cette explication, que de celle que donne le même Auteur des verſſ. 19. & ſuiv. du Chap. VIII. de la même Epitre, où il eſt parlé des Creatures qui attendent avec grand deſir la manifeſtation des Enfans de Dieu, parce qu'elles ont été aſſujetties à la vanité. (a) Il prétend, que par ces Créatures il faut entendre les nouvelles Créatures, c'eſt-à-dire, les veritables Chrétiens, qui ont été aſſujettis à la vanité, aux perſécutions, & à la mort, & qui ſouhaitent d'en être delivrez, & de parvenir à cèt état dont parle S. *Jean* quand il dit que (b) *ce que nous ſerons ne paroit pas encore.*

7. Les Sociniens qui trouvent dure la maniére dont les premiers Reformateurs ont parlé du concours de Dieu dans le mal, ne pardonneront pas, ſans doute, (c) à nôtre Auteur, ce qu'il avance ſur le Chapitre IX. de l'Epitre aux Romains (d) *Comme Dieu*

(a) pag. 49. (b) 1. Jean, III. 2. (c) pag. 52.
(d) *Ergo ut probitati & virtuti Mortalium, ſtimulos, occaſiones, auxilia deeſſe noluit: ita in viis ſuis eas pravitati ac improbitati hominum tetendit inſidias, ut ſuismet frandibus irretita impietas caperetur. Vult igitur*

ne veut pas, dit-il, *que la vertu des hommes & leur probité, manque d'aiguillons, d'occasions, & de secours, aussi a-t-il dressé des embûches sur le chemin des hommes dépravez & méchans, afin que leur impieté enlacée par leur propre fraude se prit d'elle-même. Dieu veut donc & desire que les hommes ne péchent point, mais il ne les contraint pas avec violence à être gens de bien. C'est pourquoi quand ils pèchent malgré la volonté de Dieu, il démontre quelquefois sa puissance, & cherche sa gloire dans leur punition, comme il fit à l'égard de Pharaon.*

8. On croit ordinairement que ces paroles de S. Paul 1. Corinth. VIII. 3. *si quelcun aime Dieu, il est connu de lui*, signifient que Dieu connoit & aprouve celui qui l'aime, & la Version *de Mons* qui paraphrase plûtôt qu'elle ne traduit, n'a pas manqué de mêtre en cèt endroit; *mais si quelcun aime Dieu il est connu & aimé de Dieu*, comme si le mot de Dieu étoit repeté. (*a*) Mais nôtre Auteur remarque, que le sens est équivoque

& optat Deus ne homines peccent: sed eos violenter non cogit ad innocentiam. Ideo, quoties invito Deo peccant, ostendit interdum in iis puniendis potentiam suam, & in eo quærit gloriam, ut fecit in Pharaone.

(*a*) *pag.* 83.

voque dans le Grec, le pronom ἑ
ſe pouvant raporter ou à Dieu, ou à
qui l'aime, il prend le premier ſens
ſoûtient que S. Paul veut dire que
qui aime Dieu, le connoit vérita
ment comme il le doit connoître,
te autre connoiſſance infructueuſ
meritant pas ce nom.

9. Il ſoûtient auſſi (a) qu'on ne
duit point bien ordinairement le v
10. du Chapitre cinquiéme de la
miére aux Corinthiens; *car nou
vons tous comparoître devant le T
nal de Chriſt, afin que chacun rem
en ſon corps, ſelon ce qu'il aura fai
bien ſoit mal.* Il veut qu'on tradu
*afin que chacun remporte ſelon ce qu'
ra fait par le moyen de ſon Corps,
bien, ſoit mal.* Il montre que le
ne peut pas être conſtruit autrem
mais il paroit par cèt endroit, ou
ne pouvoit pas conſulter les diffe
tes leçons, ou qu'il n'en prenoit
la peine. S'il les eût vuës, il n'a
pas manqué de les citer en cèt end
puis qu'elles favoriſent ſon opir
car au lieu que dans les (b) E
plaires ordinaires on lit d'une m
re qu'il ſeroit bien difficile de tra
mot à mot en François; il y en a

(a) pag. 413. (b) Τὰ ἀλλὰ δὲ κα
σοις ἀ ἐπεξεῖ.

ques-uns où l'on lit, comme a lû la Vulgate, (a) *les propres choſes du Corps, ſelon qu'il a fait*, & en d'autres, (b) *les choſes qu'il a faites par le corps*. Ainſi, ſelon l'une ou l'autre de ces deux dernieres leçons, l'Apôtre voudra dire, que chacun recevra ſelon le bien ou le mal qu'il aura fait, par le moyen du corps, ou lors qu'il étoit encore dans le corps.

10. On ne fera point, ſans doute, de procès à l'Auteur ſur cet article, mais il y aura peu de gens qui s'accommodent de ſon opinion ſur la chute des Anges, qu'il (c) croit être arrivée avant la creation du Monde, à cauſe de ce qu'il eſt dit (d) qu'avant que le Monde fût créé, Dieu nous avoit élûs en Chriſt, c'eſt-à-dire, qu'il avoit réſolu de ſauver ceux qui croiroient en ſon Fils, ce qui préſuppoſe le péché des hommes, qui ne devoient pécher qu'à la ſollicitation du Démon; comme s'il étoit plus difficile de comprendre que cette élection ſe ſoit faite, avant la chute des Anges; qu'avant celle des hommes.

11. On doit dire la même choſe de l'explication qu'il donne à ces autres pa-

(a) Τὰ ἴδια τ σώματος. (b) Διὰ τ σώματος ἔπραξεν. (c) pag. 140. (d) Epheſ. I. 4.

paroles de S. Paul Coloſſ. I. 16. *par lui*, c'eſt-à-dire, par Jeſus-Chriſt *ont été créez les Thrônes, les Dominations, les Principautez, & les Puiſſances.* On entend ordinairement ces paroles des Anges. Mais une telle interprétation incommode des gens, qui croyent que Jeſus-Chriſt n'a point été avant ſa naiſſance de Marie. (*a*) Nôtre Auteur donc, qui raporte tout ce qui eſt dit dans ce Chapitre à la nouvelle Creation, entend par ces *Thrônes*, ces *Dominations*, ces *Principautez* & ces *Puiſſances*, toutes les dignitez différentes que Jeſus-Chriſt a aquiſes dans le Ciel aux Fidéles; dont ils ſeront mis en poſſeſſion au dernier jour; & qui ſeront plus excellentes que toutes celles auſquelles les Anges ont été élevez; & c'eſt à quoi a égard l'Auteur de l'Epitre aux Hébreux quand il dit, chap. II. 5. *que ce n'eſt point aux Anges, qu'il a aſſujetti le Monde à venir.*

12. Bien que les Reformez n'établiſſent les Articles de leur Réligion que ſur l'Ecriture, ils avoüent pourtant que c'eſt un préjugé bien favorable pour un ſentiment, quand on n'en peut marquer d'autre commencement, que celui de la naiſſance de l'Egliſe Chrêtienne. Auſſi n'ont-ils pas manqué

(*a*) *pag.* 174.

d'établir la Divinité du Fils de Dieu contre les Antitrinitaires, en leur montrant que ce dogme a toûjours été crû dans l'Egliſe, & qu'il eſt auſſi ancien que la premiére prédication de l'Evangile.

Nôtre Auteur fait tous ſes efforts pour répondre à l'évidence de cét argument, & y revient bien ſouvent en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages. Il fait remarquer dans toutes les occaſions, que les Apôtres ont prédit, que l'Antechriſt naîtroit bientôt dans le monde, & qu'ils ſe ſont plaints que de leur tems, il y avoit déja un grand nombre de faux Docteurs, qui préparoient ſes voyes, par les erreurs dont ils corrompoient la ſaine doctrine. Qu'on ne ſauroit nier que dés le tems des Apôtres, *Simon le Magicien* n'ait paru, & n'ait enſeigné diverſes héréſies. Qu'il a été le chef des *Gnoſtiques*, qui par la doctrine de leurs Aeons, & par ce qu'ils ont enſeigné de leurs Générations, ont donné lieu au dogme de la génération éternelle du Fils, & à la proceſſion éternelle du S. Eſprit; comme s'il y avoit bien du raport entre la doctrine des Gnoſtiques touchant leurs Aeons, qu'ils croyoient mariez, & ce qu'enſeignent les Chrêtiens du Myſtere de la Trinité; & comme

me ſi les Anciens Péres qui ont
gné cette Doctrine, ne s'étoien
eux mêmes fortement oppoſez au
reurs des Gnoſtiques.

Przipcovius veut encore que l'o
marque ſoigneuſement, que la plû
des Anciens Docteurs de l'Egliſ
voient été Philoſophes avant que
tre Chrêtiens, & que cela étant,
ne doit pas être ſurpris qu'ils ayent
troduit les dogmes de *Pythagore* &
Platon dans la Réligion. Que cela
clair ſurtout de S. (a) *Juſtin*, q
été le premier qui ait parlé clairem
de la Divinité éternelle du Fils de Di
(b) Que les Juifs qui avoient été c
vertis retinrent à la verité la Doctr
Evangelique, & en particulier celle
regarde la Perſonne de Jeſus-Chri
mais que parce qu'ils vouloient d'a
leurs retenir la Circonciſion & les aut
cérémonies de la Loi ; ils furent m
priſez du reſte des Chrêtiens, & le
autorité ne fut plus comptée pour rie
ſurtout depuis la ruine de Jeruſalem
& la diſſipation entiére de toute la N
tion. A quoi on doit ajoûter, q
comme d'un côté, il y en eut par
les Gnoſtiques, qui pouſſant leur fo
à l'excès, enſeignérent des ſentim
honteux, & qui reſſembloient plu

(a) pag. 511. (b) pag. 233.

des contes de Vieille, qu'à des pensées de personnes sages ; il y en eut aussi parmi les Chrêtiens Juifs, qui se jettant dans une autre extrémité, enseignerent que Jesus-Christ étoit le véritable Fils de Joseph, ce qui leur fit donner le nom d'*Ebionites*, c'est-à-dire, de pauvres, à cause de la foible & legére connoissance qu'ils avoient de l'Ecriture & des choses divines. Ce nom fut donné dans la suite généralement à tous les Chrêtiens Judaïzans, qui vouloient retenir les cérémonies de la Loi, & dont la plûpart, à ce que croit nôtre Auteur, avoient les mêmes sentimens de Jesus-Christ, que les Sociniens d'aujourd'hui.

Il ne renferme pas néanmoins tellement cette Doctrine dans la secte des Chrêtiens Judaïzans, qu'il ne soûtienne qu'elle se conserva encore parmi ceux qui avoient été convertis du Paganisme à la Foi Chrêtienne. *Beryle* Evêque de Bostres en Arabie l'enseigna sur le milieu du troisiéme siécle (*a*) *Theodote* de Bysance Corroyeur de son métier, (*b*) qui fut excommunié par le

(*a*) *Il y a des fautes d'impression si énormes dans cet endroit de nôtre Auteur, qu'il seroit bien difficile de les corriger, si l'on n'avoit des lumieres d'ailleurs.* (*b*) *Voyez Bibliothéque Univers. Tom. X. pag.* 184.

le Pape *Victor* en CXCIV, *Paul* de Samosate Evêque d'Antioche, qui fut condamné par un Concile tenu dans cette Ville : *Artemon*, & quelques autres ont soûtenu en divers tems la même opinion. Enfin, pour trouver quelque succession dans la doctrine des Sociniens, nôtre Auteur ne fait pas difficulté de soûtenir, qu'il y en a eu plusieurs qui l'ont enseignée parmi les *Manichéens*, les *Eutychiens*, les *Albigeois* même & les *Vaudois*. (a) Il regarde le Pape Victor comme le premier grand Antechrist qui ait paru dans le Monde, parce que ce fut le premier qui condamna ceux qui s'en tenoient aux doctrines enseignées dans le symbole des Apôtres, c'est-à-dire, comme il le prétend, ceux qui étoient dans l'opinion des Sociniens.

13. C'est en suivant ces mêmes idées dont nous venons de parler, que (b) Przipcovius ne veut point qu'on entende des questions qui étoient agitées parmi les Juifs touchant leurs Tribus, ce précepte de (c) S. Paul, qu'on ne s'adonne point *aux Fables & aux Généalogies, qui sont sans fin.* Les fables du Thalmud, dit-il, n'étoient point encore inventées alors, & il n'y avoit point

(a) pag. 316. 355. 511. (b) pag. 237.
(c) 1. Timoth. I. 4.

point encore de confusion dans les généalogies des Juifs. Mais il faut entendre par là les contes ridicules que les Gnostiques faisoient de leurs Aeons, & tout ce qu'ils enseignoient de leurs mariages & de leurs générations. C'étoit le sentiment de *Tertullien*, qui se trompe neanmoins en cét endroit, en ce qu'il y parle de *Valentin*, qui ne parut que longtems depuis.

14. Nous ne ferons plus que deux remarques sur les Commentaires de nôtre Auteur. La premiére est, (*a*) que de ce qu'on trouve dans S. Paul un grand nombre de periodes qui ne sont point achevées, & plusieurs comparaisons, qui n'ont que le premier membre, il conclut que cét Apôtre n'écrivoit pas lui-même ses Epîtres, mais qu'il les dictoit, ce dont on a d'ailleurs des preuves inconteſtables. Il arrive assez souvent que la main d'un scribe ne pouvant pas fournir à l'abondance des pensées de celui qui dicte, il commence de dicter une seconde pensée, avant que la premiére soit achevée.

La seconde remarque concerne les *Diaconisses* de la Primitive Eglise, dont il est parlé dans les Epîtres de S. Paul. Przipcovius croit, que l'Ordre en fut établi sagement dans l'Eglise, afin qu'elles

(*a*) *pag.* 235.

qu'elles euſſent ſoin d'inſtruire les jeunes femmes & filles, dont l'inſtruction ne pouvoit être commiſe aux Miniſtres de l'Egliſe, ſans fournir des prétextes ou des occaſions mêmes à de certains vices, dont les Eccleſiaſtiques ne ſont pas plus exempts, que les autres hommes. L'Auteur croit que cet office des Diaconiſſes peut bien avoir été aboli, parce que les Miniſtres de l'Egliſe ont été bien aiſes de converſer en particulier avec des perſonnes d'un ſexe, qu'ils ne devroient voir que dans les temples. Il ne manque pas de raporter à cette occaſion l'Hiſtoire de S. *Athanaſe*, qui demeura caché pendant ſept ans, dans la maiſon d'une des plus belles Filles d'Alexandrie, ſans qu'il y eût d'autres témoins de ce commerce, qu'eux deux. *Car*, dit (*a*) *Sozoméne*, *elle lui rendit ſeule tous les ſervices que la miſére de nôtre nature rend néceſſaires durant cette vie. Elle lui lava les piez, elle lui porta à manger, elle alla lui chercher les Livres, dont il avoit beſoin, & lui garda ſi fidelement le ſecret, pendant tout le temps qu'il fut chez elle, que jamais perſonne n'en eut connoiſſance.*

III. APRES les Commentaires de Przipcovius, ſuivent divers Traitez du mê-

(*a*) *Livr. V. chap. 6.*

même Auteur, tant sur des matiéres de Theologie, que sur quelques autres sujets. Nous ne ferons, à l'égard de la plûpart que les indiquer, afin que le Lecteur sache ce qu'il doit chercher dans ce Volume.

1. Le premier est la Dissertation de la Paix de l'Eglise, dont on a déja parlé au commencement de cèt Extrait. Le but que l'Auteur s'y propose, est de faire voir, que les Articles de Foi nécessaires au salut sont en petit nombre, & qu'ils ont été clairement expliquez dans l'Ecriture. Que, comme nous n'avons qu'une connoissance très-imparfaite de la Divinité, ce qu'on enseigne de la Trinité des Personnes n'est point un de ces Articles nécessaires au salut clairement révélez, & que, par conséquent, on doit suporter ceux qui sont dans l'erreur sur ce sujet.

Il paroit par ce que dit l'Auteur dans le Chapitre V. de ce Traité, qu'il est du nombre de ces Sociniens, qui ne reconnoissent point d'autre peine éternelle à l'égard des mechans, qu'une mort absoluë, dont il n'y a point de retour, & qu'il nomme pour ce sujet la mort éternelle. Et sur ce qu'on lui objecte que, si cela étoit, les Peuples du Bresil & autres, qui n'ont jamais

ouï

ouï parler de Jeſus-Chriſt, ni d'aucune révélation ſurnaturelle, ſeroient punis auſſi ſévérement, que les impénitens & incrédules, qui ont été rebelles à la voix de l'Evangile; il répond qu'il n'y a point d'inconvenient à cela. Que l'impenitent a ſujet de benir Dieu de ce qu'il ne le punit pas d'une maniere plus ſevere; mais que le Braſilien n'a pas ſujet de ſe plaindre puis que Dieu ſe contente de le laiſſer à lui-même ſujet à la peine que le peché d'Adam a attirée ſur ſa poſterité, qui eſt la mort éternelle, telle que nous venons de l'expliquer.

2. On trouve enſuite la réponſe au Livre de Heinſius, dont on a déja parlé; l'Apologie pour le Duc de Radzevil; le Panegyrique de *Ladiſlas-Sigismond*, Roi de Pologne & de Suede; la Vie de *Fauſte Socin*, & une Diſſertation pour métre au devant de ſes Ouvrages. Ces deux derniéres Pieces ont déja été imprimées à la tête de la *Bibliotheque des Frères Polonois*, ce qui fait que nous nous contenterons d'en raporter deux remarques, qui nous paroiſſent conſidérables. La premiére regarde *Lelius Socin* Oncle de Fauſte. (a) L'Auteur nous dit qu'il avoit commerce de Lettres avec tous les ſavans hommes de ſon

(a) *pag.* 419.

ſon tems, dont le principal étoit, ſans doute, *Calvin*. Mais, enfin, celui-ci importuné des difficultez perpetuelles que lui faiſoit Lælius, & qui regardoient les myſtéres les plus importans de la Réligion, lui écrivit, qu'il ne devoit pas eſperer qu'il répondit aux queſtions monſtrueuſes qu'il lui avoit propoſées; qu'il lui étoit permis de s'évaporer en ſpeculations ſubtiles; mais qu'il ſouffrit que quant à lui, il meditât les choſes qui contribuoient à ſon édification. Qu'il étoit fort fâché qu'il employât le beau genie dont Dieu l'avoit honoré, non ſeulement à des queſtions de neant; mais même à des imaginations pernicieuſes. Qu'il l'avoit déja averti, & qu'il l'avertiſſoit encore, que s'il ne ſe corrigeoit de bonne heure de la démangeaiſon de faire toûjours de nouvelles difficultez, il s'atireroit enfin de cruels ſuplices.

La ſeconde remarque regarde Fauſte Socin. (*a*) Etant à Bâle, il fut appellé en Tranſylvanie par *George Blandrata*, pour s'oppoſer aux dogmes que debitoit un certain *François de David*, contre la Puiſſance de Jeſus-Chriſt, & l'honneur qui lui eſt dû. Ils diſputerent plus de quatre mois, ſans que Socin pût faire revenir François de ſes erreurs.

(*a*) *pag.* 421.

erreurs. Le Prince de Tranſylvanie, informé de ce qui ſe paſſoit, fit mêtre François en priſon, où il mourut; & il y eut bien des gens qui accuſérent Socin de cette mort, dont nôtre Auteur tâche pourtant de le juſtifier: mais les raiſons qu'il allégue ne ſont pas trop convaincantes. Si cette accuſation eſt véritable, les Sociniens ne doivent plus faire tant de bruit de la mort de *Servet* dont ils accuſent Calvin, puis qu'on ne peut rien reprocher à ce Reformateur à cèt égard, qui ne retombe ſur leur Patriarche.

3. La Diſſertation ſur les Oeuvres de Socin eſt ſuivie d'une (a) Réponſe à une Exhortation adreſſée à la Diéte de Pologne pour la porter à exécuter contre les Ariens, les Decrets qui avoient été faits contr'eux. Le Jeſuite *Przipcovius*, qui en étoit l'Auteur, ſoûtenoit, que les mauvais ſuccès de la guerre & les autres maux dont la Pologne étoit affligée depuis quelque tems, ne procedoient que du ſuport qu'on avoit pour les Hérétiques. Przipcovius, qui dans ſa Réponſe revêt le Perſonnage d'un Catholique modéré, fait voir que dans le tems que les Ariens étoient tolerez, les armes de Pologne ont eu de très-heureux ſuccès; & qu'on pouvoit auſſi tôt im-

(a) pag. 437.

imputer les malheurs de la République à la persécution qu'on leur avoit faite, qu'au suport dont on avoit usé envers eux. En un mot, il se sert de toutes les raisons de convenance qu'on peut alleguer dans une matiere aussi obscure, qu'est celle des fins que Dieu se propose dans les bons ou mauvais succès dont il accompagne les desseins des hommes; & des motifs qui l'obligent à agir d'une telle ou d'une telle maniere. Ceux qui se plairront à raisonner sur de pareils sujets, trouveront toûjours de la matiére de reste, quelque parti qu'ils veuillent soûtenir.

4. (a) La Piéce suivante est une Apologie pour le Parti des Sociniens adressée à l'Electeur de Brandebourg, sur les Terres duquel ils s'étoient retirez, après avoir été chassez de Pologne. L'Auteur tâche de les justifier des Blasphémes qu'on les accusoit d'enseigner contre la S. Trinité. Il déclare, que bien qu'ils ne reconnoissent qu'un Dieu suprême, ce qui leur a fait donner autrefois le nom de *Monarchiens*, & aujourd'hui celui d'*Unitaires*, ils ne laissent pas d'avoir du respect pour la Doctrine de la Sainte Trinité, le Pére, le Fils, & le S. Esprit, au nom desquels ils sont bâtizez; & qu'une des preuves

(a) *pag.* 451.

preuves de la vénération qu'ils ont pour ce S. Myſtére, c'eſt qu'ils n'oſent pas employer d'autres termes pour l'expliquer, que ceux dont la S. Ecriture s'eſt ſervie. Qu'on a inventé tant de termes nouveaux pour expliquer cette Doctrine, & qu'on l'a chargée d'un ſi grand nombre de difficultez, qu'ils croyent que le plus ſûr eſt de s'en tenir aux expreſſions de l'Ecriture & du Symbole des Apôtres.

Que pour ce qui regarde Jeſus-Chriſt, ils le *reconnoiſſent pour le Fils unique* de Dieu ainſi proprement dit. Qu'il a merité ce nom dès ſa naiſſance, ayant été conçû du S Eſprit & étant né de la S. Vierge; mais d'une maniere beaucoup plus pleine, plus parfaite & plus évidente, lors qu'après ſon aſcenſion dans le Ciel il a été honoré d'une nature non ſeulement immortelle & céleſte; mais auſſi très-Divine & très aprochante de la nature du Pere, revêtuë de la Puiſſance des autres Attributs de la Divinité, en ſorte qu'il eſt le vrai Dieu, ainſi proprement dit, & par ſa nature. Quoi qu'il en ſoit, outre qu'il eſt inconcevable qu'un Etre créé puiſſe être revêtu de tous les attributs de la Divinité, Przipcovius ne reléve la gloire de Jeſus-Chriſt après ſon aſcenſion, que pour lui ravir celle

qu'il a poſſedée de toute éternité avec le Pére & pour trouver plus de facilité à répondre aux témoignages de l'Ecriture, ſur leſquels on établit cette Divinité éternelle du Fils. Pour le S. Eſprit, l'Auteur declare qu'il conviendra de tous les titres auguſtes qu'on voudra lui donner, pourvû ſeulement qu'on ne raviſſe pas à la perſonne du Pére, le nom & le titre de Pére de nôtre S. Jeſus-Chriſt. Quant à ce qui regarde le mérite du Sauveur, il confeſſe que nôtre Redemtion eſt duë à l'effuſion de ſon ſang très-precieux; en ſorte pourtant que la grace du pardon de nos péchez eſt duë principalement à la Miſéricorde du Pere. Il ſe juſtifie à peu près de même des autres accuſations dont on charge ceux de ſon Parti.

5. Cette Apologie eſt ſuivie d'une (*a*) Défenſe qui paroit être proprement contre certains Sociniens, qui, au jugement de nôtre Auteur, avoient pouſſé les opinions de leur Secte un peu trop loin. On trouvera en cèt endroit des ſentimens bien extraordinaires, & qui ſemblent avoir été particuliers à Przipcovius. Il prétend que Jeſus-Chriſt eſt proprement & véritablement le Fils de Dieu, & non ſimplement par me-

(*a*) *pag.* 453.

metaphore, comme le prétendoient quelques Sociniens ; mais il n'établit dans le fonds cette *Filiation*, que ſur les dons & les perfections que le Seigneur a reçuës du Pére, ſoit dans ſa naiſſance, ſoit principalement après ſon aſcenſion.

Il reconnoit à la vérité deux Natures en Jeſus-Chriſt, la Nature humaine, & la Nature Divine ; mais il explique la choſe d'une façon bien ſinguliére. Il prétend que ces deux Natures n'ont pas été en Jeſus-Chriſt en même tems. Que la Nature humaine a exiſté la premiére, & qu'après l'Aſcenſion, cette Nature a été changée en la Nature Divine ; en ſorte que, comme à proprement parler, Jeſus-Chriſt n'étoit pas Dieu pendant qu'il étoit ſur la Terre, auſſi n'eſt-il plus homme préſentement qu'il eſt dans le Ciel ; car ces deux Natures, dit-il, ſont ſi oppoſées entre elles, qu'elles ne peuvent ſe trouver en même tems dans le même ſujet. La Nature Divine a aneanti, & abſorbé la Nature humaine ; en ſorte qu'aujourdhui on ne peut donner le nom d'homme à Jeſus-Chriſt qu'improprement, parce qu'il l'a été autrefois. A préſent il eſt Dieu proprement & ſimplement, non ſeulement à cauſe de ſa puiſſance, mais

à cauſe de la Nature Divine qui lui a été conférée par une ſeconde génération, qui eſt toute céleſte, dans laquelle il régne & vit maintenant glorieuſement. Que ſi on oppoſe à nôtre Auteur que Jeſus-Chriſt avant ſon exaltation a été honoré du nom de Dieu, il répond que ce n'eſt que parce qu'il le devoit être un jour; de même qu'il eſt encore appellé homme préſentement, parce qu'il l'a eté autrefois.

Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que (*a*) Przipcovius prouve la Divinité préſente qu'il attribue à Jeſus-Chriſt, de la même maniere que les Orthodoxes prouvent ſa Divinité éternelle. L'Ecriture, dit-il, lui attribuë le culte dû au ſeul vrai Dieu, & toutes les proprietez de la Divinité. Elle le repréſente comme immortel, tout-puiſſant, ayant un droit ſouverain ſur toutes choſes, étant préſent partout, connoiſſant toutes choſes, ſondant les cœurs & les reins, étant très-ſaint, & poſſedant une felicité Souveraine, & éternelle. L'Auteur prévoyant bien, que ceux-là même de ſa Secte lui reprocheroient la nouveauté de ce ſentiment, répond que ç'a été celui de l'ancienne Egliſe, & que ceux de ſa Communion reconnoiſſant la verité

(*a*) *pag.* 468.

rité des principes qu'il a poſez, doivent néceſſairement admétre les juſtes conſéquences qu'il en a tirées.

Il ſoûtient encore que le Régne de Jeſus-Chriſt doit être éternel, parce qu'il eſt inſéparable de la Divinité dont il a été fait participant, & qui ſera éternelle. Il eſt vrai que (*a*) S. Paul dit que Chriſt remétra le Royaume à Dieu le Pere; mais (*b*) Przipcovius prétend que cela ne ſe peut entendre de ce Royaume Univerſel, qui a été le prix de l'obeiſſance du *Fils* de Dieu; mais de cét *Empire* particulier qui lui a été conferé ſur l'Egliſe militante, par le moyen duquel il peut ſauver & damner qui bon lui ſemble, & à l'égard duquel il eſt dit que (*c*) *le Pere ne juge perſonne.* Après que le Seigneur aura triomphé de nos Ennemis & des ſiens, il remétra aux mains de ſon Pere l'Armée triomphante qu'il lui avoit donné, & les dépouilles de ſes Ennemis.

6. Le (*d*) Traité ſuivant eſt une réponſe à un Livre que *Comenius* a écrit contre les Egliſes Sociniennes de Pologne, à l'occaſion d'un Ouvrage intitulé *Irenicon Irenicorum*, qu'on croyoit être une eſpéce de Manifeſte, dans

(*a*) 1 *Corinth.* XV. 24. (*b*) *pag.* 469.
(*c*) *Evang. Jean.* V. 22. (*d*) *pag.* 477.

dans lequel les Antitrinitaires offroient la paix au reſte des Chrêtiens, à de certaines conditions. Przipcovius déclare qu'on s'eſt fort trompé d'avoir eu cette penſée : que l'*Irenicon Irenicorum* eſt un Ouvrage d'un Partieulier, que les Fréres de Pologne ne reconnoîtront jamais, puis que l'Auteur y établit des principes, qui ne s'accordent point du tout avec ceux des Sociniens; comme quand il veut qu'on reçoive la Tradition pour un des fondemens de la Foi, conjointement avec l'Ecriture & la Raiſon; outre qu'il défend les ſentimens des *Mennonites* en pluſieurs endroits. Przipcovius ne laiſſe pas de ſoûtenir cèt Auteur contre Comenius; mais il l'abandonne & le refute même quelquefois, lors qu'il s'éloigne ou des opinions communes des Sociniens, ou des opinions particulieres de nôtre Auteur.

Un des endroits les plus remarquables de ce Traité eſt lors que Przipcovius refute Comenius, ſur ce que celui-ci avoit avancé, que les Péres du quatriéme Siécle, avoient été beaucoup plus éclairez, que ceux des trois Siécles précédens, qui n'avoient fait que begayer en diſputant contre les Juifs & contre les Gentils. Il prétend que ſon Adverſaire avoüe par là tacitement,

ment, que les premiers Docteurs de l'Egliſe ne lui ſont pas favorables; & que ce principe que la Theologie n'a été perfectionnée, que du tems de *Tertullien*, de S. *Jerôme*, & de S. *Auguſtin*, reſſent l'eſprit charnel & mondain de l'Antechriſt, & eſt tout propre à renverſer les fondemens de la Réligion Chrêtienne. Que c'eſt faire tort à Jeſus-Chriſt, l'Auteur de cette Religion, & à ſes Apôtres qui en ont été les premiers Miniſtres, que de prétendre qu'ils l'ayent laiſſée dans un état à avoir beſoin des lumieres des Docteurs du quatriéme Siécle, pour la perfectionner. Que c'eſt accuſer d'inſuffiſance l'Ecriture Sainte, dont le Canon a été parfait avant la fin du premier Siécle, puis qu'il faudra avoir recours à l'autorité des Docteurs qui ont vêcu depuis, pour réſoudre les Controverſes & juger des articles de la Réligion. Que les premiers Réformateurs auront eu tort de ne vouloir admétre que l'Ecriture, pour purger l'Egliſe de ſes erreurs; & qu'enfin il faudra condamner S. Paul & les autres Apôtres, qui ont exhorté les Chrêtiens à retenir ferme la Doctrine qu'ils avoient reçûë, & à n'en recevoir point d'autre, quand même elle leur ſeroit annoncée par un Ange du Ciel. Przipcovius

covius prétend d'ailleurs qu'il y a une si grande liaison entre la bonne Doctrine & les bonnes mœurs ; qu'il faut nécessairement que la Doctrine du quatriéme Siécle ait été beaucoup plus corrompuë, que celle des trois précedens, puis que les mœurs en étoient beaucoup plus mauvaises.

7. Après cette Réponse à Comenius, on en trouve (*a*) une autre à un Ecrit de *George Nemiricius*, qui ayant abandonné le Parti des Unitaires, pour entrer dans l'Eglise Gréque, vouloit persuader à tous ceux de ce Parti d'en faire de même. Cèt Auteur fait aux Sociniens contre la nécessité de l'Examen, à laquelle châque particulier est obligé, à peu près les mêmes difficultez que les Catholiques Romains font aux Réformez ; & Przipcovius répond à peu près de la même maniere que ceux-ci ont accoûtumé de répondre ; si ce n'est qu'il met un beaucoup plus petit nombre d'Articles de Foi nécessaires au salut, afin, sans doute, d'en rendre l'examen plus facile à châque particulier.

Nemiricius entrant ensuite dans le détail, soûtient que des Articles qui séparent les Unitaires de l'Eglise Greque, il y en a où ces premiers ont visible-

(*a*) *pag.* 533.

ſiblement tort, & que les autres ſont tels qu'ils ne doivent pas les empêcher d'entrer dans cette Communion. L'Auteur répond à tous ces Chefs, & après avoir défendu ſes opinions, il fait voir qu'il y en a pluſieurs dans l'Egliſe Gréque qui ſont telles, qu'un Unitaire ne ſauroit en conſcience entrer dans ſa Communion. C'eſt un crime, par exemple, d'adreſſer à Dieu des prieres, dans un Temple conſacré à l'Idolatrie, tels que ſont les Temples de l'Egliſe Gréque. Il déclare encore que ceux de ſon Parti ne prononcent des Anathêmes contre perſonne, qu'ils reçoivent tous ceux qui font profeſſion de croire l'Evangile & le Symbole des Apôtres, & de vivre conformément aux préceptes de Jeſus-Chriſt; qu'ils ſuportent avec beaucoup de douceur les errans; mais qu'ils ne pouſſent pas la Tolérance juſques à porter préjudice à la vérité & à ſcandaliſer les Domeſtiques de la Foi; ce qui arriveroit infailliblement, s'ils entroient dans la Communion des Egliſes d'Orient.

(a) Nemiricius leur propoſoit de ne parler point des ſentimens qu'ils avoient ſur la Trinité, & de ſe ſervir lors qu'ils en parleroient, des termes qu'em-

(a) pag. 569.

ployoit l'Egliſe Gréque, pour expliquer ce Myſtére. Przipcovius répond que c'eſt une Hypocriſie criminelle, & qui ne ſauroit plaire ni à Dieu, ni aux Hommes, de parler autrement que l'on ne croit: que pour quelques biens temporels on ne doit pas offenſer Dieu, nourrir une conſcience tourmentée de mille reproches, & courir le danger d'un ſuplice éternel; & qu'enfin la verité eſt un talent dont Dieu demandera compte à tout homme qui l'aura enfoüi, & qui l'ayant caché dans ſon cœur, n'aura pas oſé en faire confeſſion devant les hommes. Il prétend, que bien loin qu'il ſoit permis d'entrer dans une Egliſe corrompuë, on eſt obligé néceſſairement d'en ſortir, quand on en reconnoit les erreurs.

8. Przipcovius ſoûtient encore la même Doctrine dans le (*a*) Traité ſuivant. C'eſt la réponſe à une Létre fort courte d'un Anonyme, qui prétend, que pourvû que l'on conſerve la vérité dans le cœur, on peut ſans riſquer ſon ſalut, ſe joindre à quelque Communion Chrêtienne que ce ſoit. Nôtre Auteur ne met aucune différence entre cette Opinion & l'Atheïſme, & il la combat de toutes ſes forces.

(*b*) Le premier argument pour l'indif-

(*a*) *pag.* 600. (*b*) *pag.* 602.

différence des Réligions, c'eſt qu'
ſont toutes conſervées par la Provide
ce qui ſemble être une marque q
peut également ſe ſauver dans to
L'Auteur répond, que les mauvaiſes
ligions ne ſont conſervées que par c
Providence générale, qui n'eſt point
marque de ſon aprobation, puis qu'
s'étend ſur les plus ſcélérats d'entre
hommes, ſur les Bêtes, & ſur les ch
inanimées. Que ſi de cette Provide
générale on en pouvoit tirer une co
quence pour le ſalut, on nè devroit p
tant ſe moquer de ces Fanatiques d'
gleterre, dont parle le Partiſan de l
différence des Réligions, qui prêcho
l'Evangile aux Oiſons, & à d'autres
tes, de même que S. *François* le prêc
aux Oiſeaux: & S. *Antoine* de Pad
aux poiſſons.

(*a*) Il n'eſt pas vrai, comme le
tend le Partiſan de l'indifférence,
le Culte interieur que l'on rend à D
renferme toute l'eſſence de la Foi
lutaire; puis que cette Foi eſt une
miére qui doit reluire devant les h
mes, & les édifier; ce qu'elle ne
faire, lors qu'elle ſe tient ſi caché
fond du cœur, qu'elle trompe la
des Inquiſiteurs les plus éclairez.

(*a*) *pag.* 603.

d'ailleurs impoſſible qu'un homme, dont toutes les actions extérieures démentent cette foi interieure qu'il prétend avoir, l'ait effectivement telle qu'il le prétend.

Il n'eſt pas vrai non plus, comme le veut le même Auteur, que toutes les Sectes conviennent dans l'eſſentiel, & qu'il n'y ait que des Diſputes de peu d'importance qui les ſéparent. Il y en a qui ordonnent & pratiquent de certains crimes, contraires à la pieté, comme ſont toutes les Sectes Idolatres. Il y en a qui n'ont pas de la Foi & des bonnes œuvres l'idée qu'elles en devroient avoir. Il y en a qui font conſiſter toute la pieté dans des exercices corporels, qui, ſelon S. Paul, ſont utiles à peu de choſe. Il y en a qui promettent le ſalut au pécheur, bien qu'il croupiſſe dans le péché juſques à la mort. Il y en a qui enſeignent des doctrines toutes propres à éteindre l'amour de la vertu dans le cœur de l'homme. Enfin, il y en a dont la doctrine & les préceptes peuvent être purs, mais dont la Diſcipline eſt ſi relâchée qu'elle laiſſe vivre les particuliers dans le vice, par l'impunité, & par le peu de ſoin qu'elle prend de les châtier. Les autres argumens du Défenſeur de l'indifférence des Réli-

gions

gions ne ſont pas conſiderables.

Przipcovius ne ſe contente pas neanmoins d'y répondre, il fait voir encore directement l'injuſtice & l'impieté de cette opinion, & combien elle eſt oppoſée à tous les bénéfices que nous recevons de Dieu. Elle éteint tout d'un coup toute la gratitude que nous lui devons, puis qu'elle nous ôte tous les moyens de ſoufrir quelque choſe pour l'amour de lui. Elle eſt contraire à ce que nous devons à Jeſus-Chriſt, puis qu'elle nous permet d'entrer dans la Communion de l'Antechriſt, c'eſt-à-dire, de ſon Ennemi capital. Elle détruit toute Réligion, & principalement la Réligion Chrêtienne, puis qu'elle enſeigne que tout le ſervice exterieur n'eſt qu'un lien politique de la Societé. Elle eſt contraire à l'Ecriture, qui nous enſeigne qu'il ne ſuffit pas de croire de cœur; mais qu'il faut faire confeſſion de bouche. Elle s'oppoſe même à la droite Raiſon, puis qu'elle veut concilier deux choſes incompatibles, ſavoir un culte interne, veritable & ſalutaire, avec un culte exterieur tout-à-fait faux. Elle détruit la ſincerité & la bonne foi; elle aneantit toute vertu Chrêtienne, puis qu'elle ôte du chemin de la vertu tout ce qu'il y a de pénible & de difficile.

C'eſt le parti des lâches & des timides, qui ne veulent rien ſoufrir pour la vérité : enfin elle eſt le ſcandale de toutes les ſectes, & une ſource féconde de remords de conſcience & de toutes ſortes de maux, pour ceux qui ſont aſſez malheureux, pour croire véritable une erreur ſi pernicieuſe.

9. (*a*) Les quatre derniers Traitez de ce Volume, qui ſont fort longs ſont employez à examiner, ſi ſelon les Loix de l'Evangile, il eſt permis à un Chrêtien d'exercer quelque charge de Magiſtrature ; & ſi un Magiſtrat Chrêtien peut faire la guerre, & condamner les criminels à la mort. L'Auteur accuſe Socin, qui étoit ſur ce ſujet, dans le ſentiment des Anabaptiſtes, de n'avoir jamais bien médité cette matiére ; & de n'avoir condamné toute ſorte de guerre, & ôté au Magiſtrat le pouvoir de faire mourir les Criminels, que par complaiſance, pour pluſieurs perſonnes de ſa Secte, qui étoient dans cette Opinion. Przipcovius répond donc fort au long à toutes les raiſons que Socin a alleguées pour ſon ſentiment ; & ſoûtient le droit du Magiſtrat ſoit à l'égard de la guerre, ſoit à l'égard des criminels, par tous les argumens, que la Raiſon & l'Ecriture nous peuvent fournir.

On

(*a*) *pag.* 621. *& ſuiv.*

On ſeroit trop long, ſi l'on vouloit entrer dans le détail. Il ſuffit de dire que nôtre Auteur prouve fort bien, que le Monde ne ſe peut paſſer de Magiſtrats, ſans la perte de la Societé civile, quand même il ſeroit tout Chrêtien. Que jamais tous les hommes ne pouſſeront la pieté ſi loin, qu'il ne ſoit néceſſaire d'employer les châtimens, pour reprimer les mechans. Que Jeſus-Chriſt en donnant ſa Loi, n'a rien dit d'où l'on puiſſe conclurre qu'il aît condamné les Loix politiques du Peuple Juif; ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, ſi ces Loix euſſent été incompatibles, avec la nouvelle Alliance qu'il venoit établir. Qu'il a déclaré que ſon Régne n'étoit point de ce monde; & qu'ayant établi un Régne Spirituel, il avoit laiſſé tous les Souverains & tous les Peuples dans tous leurs droits. Que des paſſages de l'Ecriture qu'on allégue contre les droits du Magiſtrat, la plûpart ne regardent que les particuliers; & doivent même être reçus avec quelque modification. Que lors, par exemple, que Jeſus-Chriſt dit, (*a*) que ſi quelcun nous donne un ſoufflet ſur la joüe droite, nous devons préſenter l'autre, il ne veut

(*a*) *Matth. V.* 39.

veut parler que des injures legéres dont nous ne saurions nous venger sans faire plus de mal, que celui que nous avons reçû ; mais qu'il n'a pas prétendu qu'il ne nous soit point permis de défendre nôtre vie, contre un homme qui tâche de nous l'ôter, même au hazard de lui ôter la sienne, si nous ne pouvons conserver la nôtre autrement. Qu'il est vrai que le Seigneur n'a pas donné des loix dans son Evangile pour régler les droits des Magistrats ; mais qu'il suffit qu'il n'ait point condamné ceux qui étoient établis, pour conclurre qu'ils étoient légitimes ; & qu'enfin les paroles de S. Paul, aux Rom. Chap. XIII. vers. 1. & suiv. pour établir les droits des Souverains, sont plus fortes que tout ce qu'on peut alleguer d'ailleurs contre ce même droit.

Przipcovius n'eût pas le bonheur de persuader tous ceux de son Parti. Il y en eut qui écrivirent contre lui, & d'une maniére même assez violente, ce qui l'obligea de composer des Apologies assez longues, que l'on trouvera à la fin de ce Volume.

II.

Chriſtoph. WITTICHII *Inveſtigatio Epiſtolæ ad Hebræos, & Poſitiones, ſive Aphoriſmi Univerſam Theologiam adumbrantes.* Amſtelædami, apud Joannem Wolters, 1691. in 4. pagg. 464.

I. CELUI (*a*) qui a fait la Préface qui eſt au devant de l'*Antiſpinoza* de *Wittichius*, & dont on a parlé (*b*) ailleurs, eſt le même qui en a ajoûté une à ce Commentaire du même Auteur. Il y explique d'abord en peu de mots quel a été le but de Wittichius dans cèt Ouvrage, qu'il fait conſiſter en ces quatre choſes. 1. d'établir la Divinité de l'Epître aux Hébreux. 2. d'en expliquer le véritable ſens, par la connoiſſance de la langue Gréque, qu'on ſoûtient que l'Auteur poſſedoit à fonds. 3 D'examiner avec ſoin quel eſt le ſujet principal de ce Livre, & le but de l'Auteur ſacré. 4. & enfin de faire voir la ſuite de ſon raiſonnement, & la liaiſon de toutes ſes paroles. Sur cela M. *Haſſel* remarque,

(*a*) *M. Haſſel.* (*b*) *Bibliotheq. Univerſ. Tom. XXIII. pag.* 323.

que, que ceux-là ſe trompent fort, qui ſoûtiennent que les Epîtres des Apôtres ont été écrites ſans ordre & ſans methode, & que ces Ecrivains ſacrez ont ſouvent mis devant ce qui devoit être après. Les Payens, dit-il, ont donné à Dieu le nom de Sageſſe, de Raiſon, d'Intelligence; Platon répondit à ceux qui lui demandoient ce que faiſoit la Divinité, (*a*) qu'elle s'occupoit à la Geometrie. Aurons-nous moins bonne opinion de cèt Etre Souverain que les Payens, & croirons-nous qu'il n'eſt ni Geometre, ni Dialecticien? Cette raiſon, pour être trop générale, prouve un peu plus qu'il ne faudroit; puis qu'en ſuivant le même raiſonnement, on pourroit ſoûtenir que le langage de l'Ecriture eſt le plus parfait que l'on puiſſe imaginer, puis que Dieu, qui ſait parfaitement toutes les Langues du Monde, en eſt l'Auteur.

Après avoir parlé de Wittichius, M. Haſſel parle de lui-même. On l'a blâmé d'avoir dit dans ſa Préface ſur l'*Antiſpinoza* de l'Auteur, que la Doctrine d'*Ariſtote* n'étoit pas fort différente de celle de *Spinoza*. Il ſoûtient ici cette même opinion, & en allégue diverſes preuves. L'idée que cèt Ancien Phi-

(*a*) Τὸν Θεὸν γεωμετρεῖν.

Philoſophe avoit de la matiere premiére, convient aſſez bien à la Divinité de Spinoza. Il la faiſoit ingénérable & incorruptible, il lui attribuoit des déſirs, & par conſéquent de la penſée, en même tems que de l'étenduë. Ce qu'il dit de la Forme, qui eſt le ſecond principe de tous les Etres corporels, convient encore très-bien à la Divinité, puis qu'il ſoûtient que c'eſt quelque choſe de divin, de bon, de déſirable. Il prétend que le Monde eſt un animal incréé, qui n'a point été produit, qui eſt éternel. „ C'eſt ce qui „ a fait dire à *Lactance* qu'Ariſtote ne „ s'eſt point mis en peine d'une Divi- „ nité & ne l'a point honorée ; *Ariſtoteles Deum nec curavit, nec coluit.* Ce qu'en dit *Pic de la Mirande* après *Athenagoras*, eſt encore plus formel. *Ariſtoteles autem & Sectatores*, dit-il, *unum inducentes, tanquam* Animal, *compoſitum ex anima & corpore conſtitutum, dicunt* Deum, *corpus quidem ipſius æthereum exiſtimantes, erratica Sydera & Sphæram non errantium motam circulariter, Animam verò in motu corporis rationem, ipſam quidem non motam, corporei verò motus cauſam conſtitutam.* Enfin, pour n'alleguer pas tous les témoignages que raporte nôtre Auteur, *Galien* aſſûre, qu'Ariſtote a enſeigné que

que Dieu étoit (*a*) *un Animal compoſé de corps & de Divinité.* (*b*) Ciceron n'en parle pas ſi poſitivement. Il ſe contente d'aſsûrer que ce Maître des *Peripateticiens* en s'éloignant des ſentimens de *Platon* a broüillé bien des choſes, donnant quelquefois toute la Divinité à l'Intelligence, *Menti*, & aſsûrant quelquefois, que le Monde eſt Dieu même.

Après tant de témoignages, il n'y a pas d'apparence de faire un procès à M. Haſſel, pour avoir dit que les Dogmes d'Ariſtote ſont fort aprochans de ceux de Spinoza. Mais ne craint-il point de s'en faire un autre avec bien des Savans, aſsûrant, comme il fait, qu'après *Calvin*, il n'y a point eu de Théologien au deſſus de *Cocceius*?

II. POUR ce qui regarde le Commentaire de Wittichius; on peut dire en général, que l'Auteur examine avec ſoin toutes les paroles de l'Original ſelon les régles de la Grammaire & de la Critique; & comme il ne s'étend point ſur les Lieux Communs de Theologie, mais qu'il s'arrête uniquement au ſens de ſon Auteur, il eſt aſſez court. Il fait regner partout les idées

(*a*) Ζῶον σύνθετον ἐκ σώματος καὶ θεότητος. (*b*) *Cicero de Natur. Deor. Lib. I. cap.* 13.

idées Cocceïennes ; auſſi cite-t-il Cocceïus preſque à toutes les pages, & y renvoye ordinairement, pour y lire plus au long, ce qu'il ne dit qu'en abregé. Voici un exemple de cette maniere d'expliquer l'Ecriture, ſi ordinaire aux Cocceïens.

1. Sur ces paroles du Chapitre I. verſ. 11. *Ils periront, mais tu es permanent, & ils vieilliront tous comme un vêtement.* (*a*) Après avoir entendu ces paroles à la létre des Cieux & de la Terre materiels ; Wittichius les explique myſtiquement du Peuple Juif, qui a vieilli peu-à-peu, & dont la République s'eſt corrompuë, & enſuite *du Régne de l'Antechriſt*, qui a reçû une grande playe par la Réformation, & qui continuë à vieillir, juſques à ce qu'il ſoit tout-à-fait aboli. Nôtre Auteur fonde, ſans doute, cette explication, ſur une maxime de Cocceïus, qu'il faut donner aux paroles de l'Ecriture toute l'étenduë qu'elles peuvent recevoir, ſans bleſſer l'Analogie de la Foi, de peur de borner les vuës du S. Eſprit, maxime ſi peu évidente, qu'il y a des Théologiens qui en établiſſent une toute contraire ; qui eſt, que de peur d'atribuer au S. Eſprit les reveries de nôtre imagination, il faut pren-

(*a*) *pag.* 45.

prendre ſes paroles préciſément & uniquement dans le but, qu'il nous paroit clairement s'être propoſé. Ces Théologiens ſoûtiennent, que ſi l'on ne ſuit cette maxime, qui eſt celle du bon ſens, il en ſera de l'Ecriture Sainte, comme des cloches, auſquelles on fait dire tout ce qu'on veut. En effet, s'il ſuffit, pour recevoir une explication, qu'elle ne ſoit pas contraire à l'Analogie de la Foi, rien n'empêche que nous ne recevions le ſens que quelques Chymiſtes donnent au premier Chapitre de la Géneſe, ou toutes les froides explications qu'on a alleguées de l'Apocalypſe.

2. Wittichius croit après (*a*) Cameron, & divers autres Commentateurs tant Anciens que Modernes, que ces paroles du Chap. II. des Hébreux, verſ. 16. *Il n'a pas pris les Anges; mais il a pris la ſemence d'Abraham*; ne ſignifient pas que la ſeconde Perſonne de la Trinité s'eſt unie perſonellement non aux Anges; mais à la ſemence d'Abraham, comme on le croit communément; puis que (*b*) le mot de l'Original n'eſt peut-être jamais employé en ce ſens. L'Apôtre veut dire, que Jeſus-Chriſt n'a pas racheté les Anges; mais

(*a*) *Voyez Biblioth. Univerſ. Tom. XXIII. pag.* 486. (*b*) Επιλαμβανεται.

mais la Famille d'Abraham, c'eſt-à-dire, les veritables Fidéles. Le mot grec ſe prend quelquefois dans les Auteurs Prophanes, pour *vendiquer* une choſe comme ſienne, ainſi que parlent les Juriſconſultes, & ce ſens peut fort bien avoir lieu ici.

3. Un des endroits les plus difficiles de cette Epître, eſt le verſet 40. du Chapitre XI, où l'Apôtre parlant des Fidéles de l'Ancien Teſtament dit, que Dieu *a pourvû quelque choſe de meilleur pour nous, afin qu'ils ne vinſſent point à la perfection ſans nous.* Il eſt aſſez difficile de comprendre comment ces Fidéles ne ſont point venus à la perfection ſans nous, ſi dès le moment de leur mort, ils ont été rendus participans de la Félicité éternelle. Ceux qui croyent que toutes les Ames dorment juſques au jour du jugement expliquent aſſez facilement ces paroles. Le mal eſt que ce prétendu dormir des Ames eſt inconcevable. Les Catholiques Romains ſe tirent encore aſſez bien de ce mauvais pas, en ſuppoſant que les Ames des Péres de l'Ancien Teſtament ont été renfermées dans de certains Limbes, juſques à la venuë du Seigneur: mais par malheur ces prétendus Limbes n'ont point de fondement. Wittichius croit que cette perfection à laquelle

quelle les Anciens Fidéles ne ſont pas parvenus, ſans les Fidéles de la nouvelle Alliance, ne regarde que la connoiſſance des Myſtéres de la Réligion, de tout ce qui eſt arrivé à Jeſus-Chriſt, & de tout ce qu'il a fait, connoiſſance qui étoit fort imparfaite, dans les Saints même glorifiez, avant la venuë du Sauveur; ce qui ne doit pas ſurprendre, puis qu'il eſt dit que les Anges même (*a*) ne connoiſſoient pas parfaitement tous ces Myſtéres, avant cette venuë.

4. Nôtre Auteur a ſouvent reccurs aux maximes & à la conduite des Juifs, pour expliquer les raiſons des préceptes, que S. Paul leur adreſſe dans cette Epitre. C'eſt ainſi que pour trouver la raiſon de ce commandement de l'Apôtre (*b*) *Que le mariage ſoit honorable entre tous, & que le lit nuptial ſoit ſans tache*; Hebr. Chap. XIII. verſ. 4. il remarque après (*c*) *Seldenus*, que les Maîtres des Juifs croyoient que ce n'étoit pas un crime, que d'avoir commerce avec une femme qui n'étoit pas Juive. Cette raiſon jointe à celle du Divorce, qui étoit ſi fréquent parmi les

(*a*) 1. *Pierr.* I. 12. (*b*) *L'Auteur croit qu'il vaut mieux traduire ces Paroles par l'Imperatif, que par l'Indicatif.* (*c*) *Selden. Lib. V. de Jure naturali & Gentium.*

les Juifs, a donné lieu à ce précepte de l'Apôtre.

5. Bien que Wittichius ne perde guéres ſon Auteur de vuë, il ne laiſſe pas de reſoudre quelquefois en peu de mots des queſtions aſſez importantes. Ainſi dès le premier verſet de l'Epître aux Hébreux, à l'occaſion des Prophétes, par le moyen deſquels l'Apôtre dit, que Dieu a parlé aux Péres; il examine comment les Prophétes pouvoient connoître que c'étoit Dieu qui leur parloit; & comment le Peuple pouvoit connoître qu'un Prophéte étoit véritablement inſpiré de Dieu. Les Prophétes connoiſſoient que c'étoit Dieu qui leur parloit; 1. lors que ce qu'ils entendoient ne contenoit rien de manifeſtement faux, ni rien de contraire, à ce qu'on ſavoit d'ailleurs très-certainement avoir été révélé. 2. Quand les choſes qui leur étoient révélées dépendoient de la pure volonté de Dieu, & qu'on ne pouvoit les connoître, ni par la droite Raiſon, ni par les Révélations précédentes. 3. Quand ils avoient une grande lumiere des choſes qui leur étoient révélées, qu'ils ſe ſentoient des mouvemens extraordinaires d'une très-grande joye, & d'un amour de Dieu ſi vif, qu'ils en étoient comme ravis hors d'eux-mêmes, ou de

quelque autre Paſſion particuliere, mais qui eût quelque choſe de ſurnaturel. 4. Quand ce qui leur étoit annoncé contenoit des prédictions des maux qui devoient arriver à l'Egliſe, parce que c'étoit principalement dans ces occaſions, que Dieu envoyoit des Prophétes à ſon Peuple. 5. Enfin, quand ces Révélations contenoient des promeſſes faites à l'Egliſe affligée; telles que ſont celles qu'on trouve dans *Zacharie* & dans *Daniel*.

Pour ce qui regarde le Peuple, il pouvoit connoître qu'un Prophéte étoit envoyé de la part de Dieu, ou parce qu'il entendoit lui même Dieu parlant à ce Prophéte, comme cela arriva aux Iſraëlites à l'égard de Moyſe; ou parce que les Prophétes, qui ſe diſoient envoyez de la part de Dieu, étoient d'ailleurs reconnus, pour des gens de bien, devots, craignans Dieu, & dignes de foi, qu'on ne pouvoit juſtement accuſer du deſſein de vouloir tromper les hommes. Il ſemble qu'il faudroit ajoûter un autre caractere, qui eſt celui d'homme de bon ſens & de jugement. Sans cela il eſt très-facile à des gens de bien & de probité, de s'imaginer d'avoir des inſpirations particuliéres, & de vouloir enſuite le perſuader aux autres, ſans avoir le moindre

dre deſſein de les tromper. On pouvoit encore reconnoître un Prophéte en ce que les choſes qu'il enſeignoit avoient un très-juſte raport aux Révélations précédentes, de la verité deſquelles on étoit très-perſuadé, ou enfin quand de véritables Prophétes reconnus pour tels leur rendoient témoignage. C'eſt ce que dit Wittichius ſur cette matiére, qui eſt d'ailleurs trop importante & trop difficile, pour pouvoir être bien expliquée en ſi peu de mots. Du reſte nous n'avons rien remarqué de fort ſingulier dans ce Commentaire, & qu'on ne trouve dans la plûpart des autres Commentateurs Réformez. L'Auteur prétend que S. Paul eſt le véritable Auteur de cette Epitre, & le prouve par les argumens ordinaires, ce qui fait qu'on ne s'y arrêtera point. On ne dira rien non plus des Aphoriſmes de Theologie, qu'on a ajoutez à la fin de ce Volume, puis qu'ils ne contiennent que de ſimples poſitions ſans être appuyez d'aucun raiſonnement.

III.

HISTOIRE *des* EMPEREURS & *des autres* PRINCES *qui ont regné durant les ſix premiers Siécles de l'E-*

gliſe, des Perſécutions qu'ils ont faites aux Chrêtiens, de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des Perſonnes les plus illuſtres de leur tems. Juſtifiée par les citations des Auteurs originaux. Avec des Notes pour éclaircir les principales difficultez de l'Hiſtoire. Tome Premier. Qui comprend depuis AUGUSTE *juſqu'à* VITELLIUS, *& à la ruïne des Juifs. Par le Sieur* D. T. A Paris, 1690. in 4. pag. 828. & à Bruxelles, chez Henri Frix. 1692. in 12. pagg. 1282.

I. IL n'en eſt pas de M. de *Tillemont* Auteur de ce Livre, comme de quelques Hiſtoriens Modernes, qui ayant écrit l'Hiſtoire des Siécles précédens, dont ils ne pouvoient avoir d'autre connoiſſance, que celle que leur fourniſſoient les Auteurs qui ont écrit avant eux, ne ſe ſont pas néanmoins donné la peine de marquer les ſources où ils avoient puiſé ; mais ſe ſont imaginez qu'on devoit les en croire ſur leur parole, comme s'ils avoient été eux-mêmes les témoins de tout ce qu'ils ont raporté. M. de Tillemont ne fait pas un pas ſans alleguer ſes Garands. Il ſe ſert même de leurs propres paroles

roles autant qu'il peut, & s'il dit quelquefois quelque choſe de ſon chef, il a toûjours ſoin de le renfermer entre deux crochets, afin qu'on puiſſe le diſtinguer de ce qu'ont dit les Auteurs qu'il cite. Cette exactitude ſcrupuleuſe eſt néceſſaire dans un tems, où tant d'Ecrivains s'émancipent de nous donner au lieu de la verité de l'Hiſtoire, ce que leur dicte ou leur paſſion, ou leur ſimple imagination.

M. de Tillemont a employé pluſieurs années à étudier l'Hiſtoire de l'Egliſe dans les ſources, afin de diſtinguer la vérité, de ce qu'en ont publié les préventions des nouveaux Auteurs. L'experience lui ayant apris, que l'Hiſtoire Sainte avoit une telle liaiſon avec la Prophane, qu'il faloit néceſſairement s'inſtruire avec ſoin de la derniere, pour poſſeder l'autre, & en pouvoir réſoudre les difficultez; il s'eſt attaché à l'étude de l'Hiſtoire prophane dans cette vuë. Il a ramaſſé tout ce que les Auteurs ont écrit ſur ce ſujet, pour ſervir de fondement à l'Hiſtoire de l'Egliſe, qu'il pourra donner un jour; & c'eſt proprement ce recueil qui compoſe le volume dont on a donné le tître, & quelques autres, qui paroîtront dans la ſuite.

Il s'eſt attaché principalement à recher-

cher la vérité des faits, & à les placer dans le tems auquel ils ſont arrivez. Il a puiſé, comme on l'a dit, dans les Auteurs Originaux, en abrégeant ce qui n'eſt raporté que par un ſeul, & en prenant de chacun ce qu'il a de particulier, lors qu'il eſt rapporté par pluſieurs. Par ce moyen, on a l'avantage de trouver dans un ſeul livre, tout ce qu'ont dit un grand nombre d'Auteurs différens, & celui de pouvoir conſulter les ſources, par l'exactitude des citations, qu'on ne manque jamais de trouver à la marge. On n'auroit plus à ſouhaiter après cela, ſi ce n'eſt que les Auteurs que cite M. de Tillemont euſſent été auſſi judicieux que lui, pour ne rien avancer, que ce qu'ils avoient vû, ou du moins dont ils pouvoient alleguer de bons Garands. Mais comme on eſt ſouvent obligé de puiſer dans des Auteurs ou peu inſtruits, ou peu judicieux, ou paſſionnez, faute d'autres; tout ce dont nous pouvons nous aſſûrer à l'égard du travail de M. de Tillemont, c'eſt qu'il contient ce que les Auteurs anciens ont dit de remarquable à l'égard des tems dont il parle, qui eſt tout ce qu'on pouvoit exiger de lui. Pour la vérité de l'Hiſtoire, il faudra toûjours ſe ſervir de ſon jugement, pour tâcher de la découvrir à travers

la

la prévention, ou l'ignorance des pre
miers Hiſtoriens. Lors qu'il a pû éclai
cir les difficultez de l'Hiſtoire en pe
de mots, il l'a fait ou dans le corps d
la narration, ou par de petites Not
au bas de la page ; mais quand il
falu un plus long diſcours, il a reſerv
les Notes pour la fin, & ce n'eſt pa
ce qu'il y a de moins curieux dans c
Ouvrage.

Ce Volume commence par *Augu*
& finit par *Vitellius*. L'Auteur a cr
devoir dire quelque choſe du premi
de ces Empereurs, parce que c'eſt d
ſon tems que nâquit le Sauveur d
Monde, & que ce fut lui qui fond
l'Empire Romain, *Jules Ceſar*, n'
yant pas aſſez vêcu pour achever u
Ouvrage, qu'il avoit heureuſemet
commencé.

M. de Tillemont s'étend beaucou
plus ſur la vie des autres Empereurs
que ſur celle d'Auguſte, parce qu'i
ont plus de raport à l'Hiſtoire de l'E
gliſe. Il a mis à la fin de châque Ti
tre, quand il n'a pas eu occaſion d'e
parler ſuffiſamment dans la ſuite d
l'Hiſtoire des Princes, ce qui regard
les hommes célébres, qui ont vêcu d
leur tems. L'Hiſtoire des guerres &
de la ruïne des Juifs entrant néceſſa
rement dans celle de l'Egliſe, & étan

liée à celle de Neron & de Veſpaſien, il n'a pû ſe diſpenſer de la métre. C'eſt un Abrégé de ce qu'en a écrit *Joſeph.* M. de Tillemont, au reſte, ne s'attache pas tellement aux Auteurs Anciens, qu'il ne cite auſſi les Modernes, quand ils peuvent éclaircir les autres ; & il les reprend ſans aigreur, lors qu'il croit qu'ils ſe ſont trompez. On a ajoûté à tout cela des Tables fort amples & très-exactes.

Voila ce qu'on peut dire de l'Ouvrage en général. Le Lecteur ne s'atend pas, ſans doute, qu'on ſuive l'Auteur pié-à-pié dans cèt Extrait. La matiere qu'il traite eſt trop connuë pour cela. Il ſuffira d'indiquer les principaux ſujets, & de raporter quelques remarques de celles qu'on croira les plus propres à exciter la curioſité du Lecteur, & à faire connoître cèt Ouvrage.

II. DANS l'Hiſtoire d'Auguſte, l'Auteur s'attache principalement à décrire la Police, que ce Prince établit dans le Gouvernement de l'Empire, & qui fut ſuivie par ſes Succeſſeurs. 1. Il ordonna que (*a*) l'Egypte fût gouvernée d'une maniére toute particuliére. L'importance de ce Pays, & la légéreté des Habitans, toûjours portez à la ſédition, fit qu'il ne la voulut point fier à un Senateur,

(*a*) *Pag.* 14.

teur, ni ſoufrir même qu'aucun de cette qualité y allât, ſans en avoir une permiſſion expreſſe. Il y mit un ſimple Chevalier, auquel il donna pouvoir de rendre la juſtice, avec la même autorité, que ſi c'eût été un Magiſtrat Romain; quoi qu'on n'eût point accoûtumé de donner de juriſdiction à de ſimples Chevaliers, depuis les diſputes, & les guerres mêmes, qui s'étoient excitées ſur ce ſujet.

2. Un des moyens dont (*a*) Auguſte & ſes Succeſſeurs ſe ſervirent, pour afermir leur autorité, & établir une pure Monarchie, à laquelle il ne manquoit que le titre de Monarque & le nom de Roi, fut de réünir en leur perſonne toutes les dignitez de la République, qu'ils ruïnerent par ce moyen. Ils étoient en même tems Tribuns du Peuple, Conſuls, Cenſeurs, Grands Pontifes, &c. Et afin qu'on ne leur pût oppoſer aucune puiſſance légitime, ils ſe firent déclarer exemts de la juriſdiction des Loix, & de l'obeïſſance qui leur étoit duë. Ce privilége fut accordé à Auguſte dans la huitiéme année de ſon Régne.

(*b*) Ce changement de la République en Monarchie, favorable à la paix & à la félicité des Peuples, fit tort

(*a*) *pag.* 25. (*b*) *pag.* 26.

aux Grands Génies, qui n'eurent plus la même liberté de se faire connoître; & à l'Histoire en particulier, parce que ceux qui en savoient la vérité, la déguisoient, pour flater les Puissans, ou pour les rendre odieux. (a) La flaterie commença alors à prendre la place d'une honnête liberté. Dès qu'on eut donné à *Octavien* le nom *d'Auguste*, *Pacuve* Tribun du Peuple, déclara qu'il se vouloit dévoüer & consacrer à lui, comme cela se faisoit parmi les Barbares, pour lui obéïr au dépens même de sa vie, quoi qu'il lui pût commander. Son exemple fut suivi de tous les autres; & la coûtume s'établit enfin, qu'on n'alloit point saluër les Empereurs, sans dire qu'on leur étoit dévoüé.

Cette lâche & criminelle flaterie ne resta pas toûjours sans punition. (b) Quelques personnes s'étant voüées à la mort pour la santé de *Caius Caligula*; ce cruel Empereur les obligea d'exécuter leurs promesses, au lieu de leur donner les récompenses qu'ils avoient attenduës.

3. On doit néanmoins avoüer que si Auguste & ses Successeurs ont porté du préjudice à la République Romaine, ils lui ont aussi procuré de grands avan-

(a) *pag.* 27. (b) *pag.* 235.

vantages, quand ce ne ſeroit qu'à cauſe d'un très-grand nombre de bonnes loix, dont ils ont été les Auteurs. (a) Il y en avoit d'établies avant Auguſte contre ceux qui ne ſe marioient point, & qui n'avoient point d'enfans. Les Chevaliers Romains lui en demandérent l'abolition : mais ce Prince les ayant fait aſſembler, & ayant trouvé que ceux qui n'étoient pas mariez étoient en plus grand nombre que les autres, il augmenta les peines déja établies contr'eux. Il ne toucha point au privilége des Veſtales : mais il dit aux autres qui euſſent pû ſe prévaloir de cét exemple, que s'ils prétendoient s'exemter, comme elles, du mariage, par l'amour de la chaſteté, il faloit qu'ils conſentiſſent à être punis, comme elles, en cas qu'ils vinſſent à violer les réglés de la pudeur.

Avant *Tibere*, (b) on ſe contentoit de condamner les femmes qui vouloient s'abandonner aux derniers déréglemens, à faire une declaration publique de leur infamie devant les Magiſtrats. Mais ſous le Régne de cét Empereur, comme on vit que cette honte ne retenoit pas même les perſonnes de condition, il fut ordonné, que celles qui étant filles, petites-fil-

(a) *pag.* 65. (b) *pag.* 115.

les, ou femmes de Chevaliers Romains, tomberoient dans ce désordre, seroient bannies. (*a*) Ce fut à peu près dans le même tems, que le Senat condamna la Réligion des Juifs, avec les superstitions des Egyptiens, ordonnant que les uns & les autres sortiroient d'Italie, s'ils ne changeoient de Réligion dans un certain tems, sur peine à ceux qui n'obéïroient pas, d'être reduits pour toûjours en servitude.

(*b*) La mort précipitée de *C. Lutorius Priscus*, qui fut presque aussi-tôt exécuté, que condamné à mort par le Senat, pour avoir fait un Poëme sur la mort de *Drusus*, durant une maladie de ce Prince, dont il crut qu'il mourroit, donna lieu à une Loi du Senat, qui ordonnoit que les Arrêts de mort rendus par la Compagnie ne seroient ni exécutez, ni enregîtrez qu'au bout de dix jours. Cette Loi faite sous *Tibere*, s'observoit encore sous Caligula, même à l'égard de ceux, que ce Prince cruel faisoit mourir. *Theodose* voulut depuis que cette surseance fût de trente jours, pour ceux que le Prince auroit condamnez.

L'Empereur *Claude* (*c*) reprima la cruauté dont les Romains usoient envers

(*a*) *pag.* 116. (*b*) *pag.* 121. (*c*) *pag.* 360.

vers leurs Eſclaves. Ils les abandonnoient ſouvent lors qu'ils étoient malades, les mettant hors de chez eux, & les envoyant dans l'Iſle du Tibre, où ils laiſſoient le ſoin de leur guériſon à leur *Eſculape*, qui avoit un Temple en cèt endroit. Claude ordonna que tous ces Eſclaves abandonnez auroient la liberté s'ils guériſſoient. Et comme il y avoit des Maîtres aſſez cruels pour les tuer, plûtôt que de les ſoufrir malades chez eux, il ordonna que ceux qui le feroient, ſeroient punis comme *homicides*.

Nonobſtant toutes ces précautions, on ne laiſſe pas de trouver dans la ſuite quelques exemples horribles de cruautez exercées contre les Eſclaves. Il y en a un entr'autres ſous l'Empire de Neron, qui mérite bien d'étre remarqué. (*a*) *Pedanius Secundus* Préfet de Rome, qui avoit été Conſul, fut tué par un de ſes Eſclaves : & ce crime d'un ſeul fut vengé par la mort de 400 Eſclaves du même Maître, quelque effort que fit le Peuple, pour ſauver tant de miſerables, dont beaucoup étoient certainement innocens. C'étoit l'ancienne rigueur du droit Romain. Les Grands croyoient n'avoir que ce moyen d'aſſurer leur vie, par-

(*a*) *p.* 464.

mi ces Armées d'Eſclaves, qu'ils poſſedoient.

4. Tibére le plus ſoupçonneux de tous les Princes, donna lieu à mille dénonciations, par les récompenſes qu'il accorda aux Dénonciateurs, & les peines qu'il fit ſoufrir aux Dénoncez, bien qu'au commencement il eût déclaré, qu'il ſe métoit peu en peine de ce qu'on diſoit, & de ce qu'on écrivoit contre lui (*a*). Cette coûtume de dénoncer tout le monde, fit qu'on en vint enfin à faire des crimes de Léze-Majeſté de toutes ſortes de choſes; juſques-là qu'on dit qu'un homme fut mis en juſtice, & peut-être même puni, pour avoir battu ſon eſclave, qui avoit ſur lui une piéce d'argent, où étoit l'image de Tibére.

Le plus ſûr ſous un Régne ſi cruel, étoit de ſe faire mourir ſoi-même, avant que d'avoir été jugé (*b*). Alors on avoit les honneurs de la ſépulture, les Teſtamens qu'on avoit fait, ſubſiſtoient, & les biens paſſoient aux enfans. Si l'on attendoit la condamnation, on étoit exécuté en priſon, ou précipité du haut de la Roche du Capitole par les Tribuns du Peuple, privé de la ſepulture, expoſé dans la grande Place, traîné publiquement avec

(*a*) *pag.* 102. (*b*) *pag.* 132.

vec un croc, & jetté dans le Tibre. Tous les biens étoient confiſquez, & ſervoient en partie de récompenſe aux Accuſateurs & aux Temoins (*a*). Tibére étoit ſi cruel, qu'on l'accuſa de la mort de ſon Fils unique *Druſus*. On raporte à ce ſujet la réponſe qu'il fit à ceux d'*Ilium*, qui envoyerent un peu tard, lui faire compliment ſur cette mort. Il leur dit qu'il prenoit auſſi beaucoup de part à la perte, qu'ils avoient faite du Grand Hector; qui étoit mort il y avoit environ douze-cens ans.

Il n'avoit de curioſité ni pour les choſes ſurprenantes de la Nature, ni pour celles de l'Art. (*b*) La Terre s'étant ouverte en quelques endroits de Calabre, on y trouva des Corps d'une grandeur prodigieuſe. On tira d'un de ces Corps une Dent, qui avoit plus d'un pié de long, & on la préſenta à Tibere, pour ſavoir s'il vouloit, qu'on lui apportât le Corps entier. Il ſe contenta de faire faire une Tête proportionnée à cette dent, pour juger de la grandeur de tout le Corps, aprés quoi il renvoya la dent, pour être remiſe au lieu d'où elle avoit été tirée, regardant comme un ſacrilége de violer la ſepulture des morts (*c*). Un Archi-

(*a*) *pag.* 126. (*b*) *p.* 110. (*c*) *p.* 128.

chitecte ayant redreſſé avec une adreſſe admirable un grand Bâtiment qui panchoit, Tibere lui fit donner de l'argent, & le chaſſa en même tems de Rome, défendant de métre ſon nom dans les Archives. Quelque tems après le même Architecte l'étant venu trouver pour lui demander ſa grace, laiſſa tomber à deſſein un vaſe de verre qu'il tenoit. Le vaſe ſe caſſa, & l'Architecte en ayant ramaſſé les piéces, & les ayant un peu maniées, montra le vaſe entier, ſans aucune marque qu'il eût été rompu. L'Empereur au lieu d'eſtimer ce ſecret autant qu'il le méritoit, fit mourir cèt Architecte.

5. Tout cruel qu'étoit Tibére, *Caius Caligula* ſon Succeſſeur rencherit ſi fort ſur ces cruautez, qu'il fit regreter le régne de ſon Prédéceſſeur. (*a*) La plus grande qu'il exerça fut contre *Tibére* Fils de Druſus. Le jour auquel ce jeune Prince entroit dans ſa 19. année & prénoit la robe virile, Caïus l'adopta pour ſon Fils, & le déclara Prince de la Jeuneſſe: mais ce ne fut que pour lui ôter le droit qu'il avoit de partager l'Empire avec lui, & pour être maître de ſa vie, ſelon l'autorité que le droit Romain donnoit aux Péres. Il la lui ôta bientôt après, par

(*a*) *pag.* 229.

par un Tribun qu'il lui envoya avec quelques Centeniers. Pour inſulter à la Nature, il voulut que ce Jeune Prince ſe défit lui-même, ſous prétexte, diſoit-il, qu'il n'étoit permis à perſonne de répandre le ſang du Petit-Fils d'un Empereur. Tibere préſenta vainement ſa tête, perſonne ne voulut lui accorder la grace de le tuer. Il falut qu'il prît l'épée; & comme il ne ſavoit où il ſe devoit donner le coup, n'ayant jamais vû tuer perſonne, il demanda au moins qu'on le lui montrât, & ces Officiers barbares ne manquérent pas de lui obéïr. (a) Après que Caligula eût perdu ſa ſœur Druſille, & qu'il en eût fait une Déeſſe; il étoit également dangereux, & de faire quelque réjoüiſſance, parce que c'étoit, diſoit-il, être bien-aiſe de ſa mort; & de faire paroître de la triſteſſe, parce que c'étoit s'affliger de ſa prétenduë Divinité. On ne laiſſoit pas de flater & d'apuyer même les ridicules prétenſions d'un tel Monſtre; juſques là qu'un (b) Senateur nommé *Livius Geminus* fut aſſez lâche pour jurer en plein Senat, & pour proteſter par toutes ſortes d'imprécations contre lui-même & contre ſes Enfans, qu'il avoit vû monter Druſille dans le Ciel,

(a) *pag.* 238. (b) *pag.* 239.

Ciel, parce que cela faiſoit plaiſir à l'Empereur. Il y a encore aujourd'hui des medailles Grecques, qui lui donnent le titre de Déeſſe; ainſi qu'on le peut voir dans *Goltzius*.

(*a*) Caïus fit auſſi mourir *Julius Græcinus*, dont le mérite étoit extraordinaire, & cela par la ſeule raiſon qu'il n'avoit pas voulu accuſer *Silanus*. On raconte de ce Græcinus, qu'ayant beſoin d'argent pour faire des jeux, & ſes Amis s'empreſſant de lui en donner, *Fabius Perſicus* lui envoya une groſſe ſomme, qu'il ne voulut pas recevoir, à cauſe de la mauvaiſe reputation de celui qui l'offroit. *Voudriez-vous*, dit-il à ſes Amis qui lui demandoient la raiſon de ce refus, *que je reçuſſe une grace d'un homme, avec qui je ne voudrois pas me trouver à table?* *Rebilus*, qui avoit été Conſul, mais qui n'étoit pas moins décrié que Perſicus lui envoya une ſomme d'argent encore plus grande, laquelle il refuſa auſſi; & comme Rebilus le preſſoit extrémement de l'accepter; *Pardonnez-moi, s'il vous plait*, lui dit-il, *je n'ai rien voulu non plus recevoir de Perſicus.* *Julius Agricola*, dont *Tacite* a écrit la vie, étoit Fils de ce Græcinus.

Cali-

(*a*) *Pag.* 237.

Caligula n'étoit guéres moins fou que cruel, & quand nous n'aurions d'autre preuve, que l'Hiſtoire de ſon cheval nommé *Incitatus*, elle ſuffiroit pour nous convaincre de la folie de ce Tyran. (*a*) Il l'invitoit à ſouper, il lui donnoit de l'orge doré, il lui préſentoit du vin dans des vaſes d'or. Il lui avoit fait une écurie de marbre, une auge d'ivoire, des couvertures de pourpre, un colier de perles. Il lui avoit donné une maiſon, des ſerviteurs, & des meubles, pour recevoir magnifiquement ceux qui ſeroient priez de ſa part à ſouper. Il juroit par ſa vie & par ſa fortune; il prométoit qu'il le feroit Conſul, & on croit qu'il l'eût fait, s'il eût vêcu davantage.

(*b*) *Pline* raconte, que (*c*) comme Caligula revenoit par mer d'Aſtura à Antium dans une Galére à cinq rangs de rames, accompagné de divers autres vaiſſeaux, ſa Galére ſeule s'arrêta, ſans que quatre-cens Rameurs, qui y étoient, la puſſent faire avancer. On fut fort ſurpris de cèt accident. Diverſes perſonnes ſe jetterent dans la mer pour viſiter le Vaiſſeau, & voir ce qui le pouvoit arrêter, on trouva un poiſſon environ d'un demi pié, & qui reſſem-

(*a*) *pag.* 247. (*b*) *Lib. XXXI. cap.* 1. (*c*) *pag.* 280.

ſembloit à une groſſe limace, attaché ſous le Gouvernail. C'eſt celui auquel les Grecs ont donné pour ce ſujet le nom d'*Echeneis*, & les Latins celui de *Remora* ou *Arreſte*. On le tira de là, & on le porta à Caligula, qui ne pût voir ſans indignation, qu'un ſi petit animal eût eu la force de l'arrêter. Nôtre Auteur dit que Dieu fit naître cèt accident pour confondre la vanité de ce Prince ſuperbe; mais ne pourroit-on point apliquer ici ce que dit (*a*) *Seneque* ſur un ſujet de même nature. *Quanto expeditius erat dicere, mendacium & fabula eſt?* „ n'étoit-il pas plus facile „ de dire, que c'étoit un menſonge & „ une fable? du moins y a-t-il bien des gens qui mettent dans ce rang tout ce qu'on a écrit de la Remore.

6. L'Empereur *Claude* (*b*) fit célébrer les jeux ſéculiers l'an 800. de Rome, bien qu'Auguſte les eût fait célébrer (*c*) ſoixante & trois ans auparavant. En indiquant ces jeux, le Heraut avoit accoûtumé d'inviter à venir voir ce qu'on n'avoit jamais vû, & ce qu'on ne verroit jamais. On obſerva cette cérémonie à ceux de Claude, & on s'en moqua, parce qu'il s'y trouva quelques Comediens, qui avoient déja joüé

(*a*) *Seneca Lib. IV. natural. Quæſt. Cap. 7.*
(*b*) *pag.* 360. (*c*) *L'an de Rome* 737.

joüé dans ceux d'Auguſte. On remarqua fort auſſi la flaterie ridicule de *L. Vitellius*, qui ſouhaitoit à Claude qu'il fit repreſenter pluſieurs fois des jeux ſéculiers. Il eſt aſſez ordinaire aux Flateurs de tomber dans le ridicule, en voulant outrer la flaterie ; mais les Princes aiment tellement les loüanges, que le plus ſouvent ils ne s'aperçoivent pas de ce ridicule.

Du tems de l'Empereur Claude (*a*) un certain *Curtius Rufus*, fut envoyé pour commander les Troupes de la Baſſe Germanie, à la place de *Corbulon*. C'étoit un homme qui de l'extraction la plus baſſe arriva juſqu'au Conſulat, commanda les Armées, & mourut Proconſul d'Afrique. On croit que ce peut être le *Quinte-Curce*, qui a écrit la guerre d'*Alexandre*. Il eſt vrai que *Voſſius* veut qu'il n'ait écrit que ſous *Veſpaſien* ; mais les raiſons qu'il en allégue ne paroiſſent pas conſidérables à nôtre Auteur. (*b*) Ce fut ſous l'Empire de Claude, qu'une Dame de qualité accoucha à Rome d'un ſinge, ſi l'on s'en tient au raport de (*c*) *Phlegon*.

7. *Neron* ne le ceda en rien à Caligula pour la cruauté & pour la folie, pour

(*a*) *pag.* 370. (*b*) *pag.* 389. (*c*) *Phlegon, de mirabilibus, cap.* 22.

pour ne pas dire qu'il alla beaucoup au delà. Il railloit lui-même de ſes crimes, & (*a*) un jour qu'on lui apporta la tête de *Rubellius* deſcendu de la Maiſon des Ceſars, & qu'il avoit fait mourir; il dit en ſe moquant, *je ne ſavois pas qu'il eût le nez ſi grand.* Comme il n'agiſſoit que par caprice, il puniſſoit ſouvent les innocens, & pardonnoit aux coupables. *Pætus* qui avoit fort mal fait les affaires des Romains en Armenie, fut rapellé à Rome; & Neron crut le punir ſuffiſamment, en lui diſant, qu'il ſe hâtoit de lui pardonner, de peur qu'étant ſi aiſé à s'effrayer, il ne tombât malade, ſi on le faiſoit attendre. Ce Prince eut de grandes converſations avec pluſieurs Magiciens, que (*b*) *Tiridate* avoit amenez à Rome. (*c*) Mais il n'en put rien aprendre dont il ne vît la fauſſeté, ce qui fait dire à *Pline*, que tout ce qui reſtoit aux Magiciens pour s'excuſer, c'étoit de ſoûtenir que les Dieux ne vouloient pas ſe montrer à Neron, parce qu'il étoit galeux.

(*d*) Les Payens & les Chrêtiens ont preſque également dit du mal de ce Prince.

(*a*) *pag.* 462. (*b*) *Roi d'Armenie qui vint à Rome pour recevoir le Diadême de Neron.* (*c*) *pag.* 501. (*d*) *pag.* 545. & 547.

Prince. Pline l'appelle l'Ennemi & la Furie commune du Genre humain. C'étoit une opinion aſſez commune dans l'Egliſe même à la fin du troiſiéme & du quatriéme Siécle, que Neron paroîtroit de nouveau à la fin du monde, pour être l'Antechriſt, ou pour régner dans l'Occident, & y rétablir l'Idolatrie, en même tems que l'Antechriſt ſe feroit adorer dans l'Orient. C'eſt l'opinion que *Sulpice Sévére* attribuë à S. *Martin*. Les uns croyoient que Dieu le reſſuſciteroit pour cela ſous un autre nom; les autres qu'il n'étoit point mort, quoi qu'il ſe fut donné un coup de poignard; & qu'il avoit été enlevé & ſa playe guérie, à quoi ils appliquoient un endroit de l'Apocalypſe. Ils ajoûtoient qu'il demeuroit caché dans la vigueur de l'âge qu'il avoit alors. Sulpice Sévére ſuppoſe avec *Lactance* qu'on n'avoit point trouvé le Corps de Neron, ce qui eſt démenti par *Plutarque*, par *Seneque*, & par pluſieurs autres.

A propos de Seneque, M. de Tillemont * parle aſſez amplement de ce Philoſophe, & de ce qu'on lui a reproché pour les mœurs. Nous nous contenterons de remarquer qu'il avoit trop d'eſprit, pour ne pas reconnoître

* *Pag.* 552. *& ſuiv.*

tre la folie de l'Idolatrie Payenne. (*a*) S. *Auguſtin* raporte divers paſſages de ſon Livre des Superſtitions que nous n'avons plus, où il la refutoit très-ſolidement. (*b*) Mais quoi qu'il reconnoiſſe que l'adoration des Statuës n'eſt qu'une vieille & inutile ſuperſtition, il ne laiſſe pas de croire qu'on la doit pratiquer. *Nous les adorerons néanmoins*, dit-il, & *le Sage même les adorera, non pour plaire aux Dieux ; mais pour ſuivre la coûtume, & obéir aux Loix de ſa Ville.* C'étoit aſſez là la penſée des Philoſophes Payens, qui reconnoiſſant le foible de leur Réligion, ne laiſſoient pas de ſoûtenir, qu'on ne devoit rien y changer, comme l'a fort bien prouvé M. l'Evêque *de Meaux*, dans un endroit qu'on ne ſera, peut-être, pas fâché de trouver ici. (*c*) *Les Philoſophes*, dit-il, *avoient à la fin reconnu, qu'il y avoit un autre Dieu ; que ceux que le Vulgaire adoroit ; mais ils n'oſoient l'avoüer. Au contraire*, (*d*) Socrate *donnoit pour maxime, qu'il faloit que chacun ſuivît la Réligion de ſon Pays.* (*e*) Platon *ſon Diſciple, qui voyoit la Gréce & tous les Pays du Monde remplis d'un culte inſenſé & ſcan-*

(*a*) *De Civit. Dei. Lib. VI. cap.* 10. (*b*) *pag.* 559. (*c*) *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle. pag.* 217. *Edit. de Hollande.* (*d*) *Xenoph. mem. lib.* I. (*e*) *Pl. de Leg. V.*

ſcandaleux, ne laiſſe pas de poſer, comme un fondement de ſa République, qu'il „ ne faut jamais rien changer dans la „ Réligion qu'on trouve établie, & que „ c'eſt avoir perdu le ſens que d'y penſer. *Des Philoſophes ſi graves, & qui ont dit de ſi belles choſes ſur la Nature Divine, n'ont oſé s'oppoſer à l'erreur publique, & ont déſeſperé de la pouvoir vaincre. Quand* * *Socrate fut accuſé de nier les Dieux, que le Public adoroit, il s'en défendit comme d'un crime; & Platon, en parlant du Dieu qui avoit formé l'Univers, dit qu'il eſt difficile de le trouver, & qu'il eſt défendu de le déclarer au Peuple. Il proteſte de n'en parler jamais qu'en énigme, de peur d'expoſer une ſi grande vérité à la moquerie.*

A la bonne heure que des Payens ayent été dans une telle opinion; mais il eſt étonnant qu'il y ait des Chrêtiens qui la ſoûtiennent encore; & l'on auroit de la peine à pardonner à *Balzac* ce qu'il a avancé ſur ce ſujet, ſi l'on ne s'imaginoit, qu'il a plûtôt eu deſſein de dire un bon mot, que d'expliquer ſon ſentiment. † *Nous ne ſommes pas venus au Monde*, dit-il, *pour*

* *Apol. Soc. apud Plat. & Xenoph. Ep. 2. ad Dionyſ.* † *Balzac. Letr. Livr. III. Letre 7. à M. de Bois-Robert.*

faire des Loix, mais pour obeïr à celles que nous avons trouvées, & nous contenter de la sageſſe de nos Péres, comme de leur Terre, & de leur Soleil. Si c'étoit là le véritable ſentiment de Balzac, c'eſt dommage qu'il n'ait vêcu du tems que le Chriſtianiſme fût prêché en France la premiére fois, pour ſe contenter de la Réligion de ſes *Péres, comme de leur Terre & de leur Soleil*; & laiſſer la Réligion Chrêtienne aux Amateurs de la nouveauté.

Pour revenir à nôtre Auteur, il finit l'Hiſtoire de Neron, par une courte Rélation de la perſécution, que ce Prince fit aux Chrêtiens; & ne manque pas de raporter ce que dit *Tacite* dans le Livre xv. de ſes Annales, que ce Prince accuſa les Chrêtiens de l'embraſement de Rome, & les perſécuta cruellement.

III. APRÈS l'Hiſtoire des Empereurs depuis Auguſte juſqu'à *Vitellius*, M. de Tillemont nous donne (*a*) celle des Juifs, depuis la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, juſqu'à la priſe de Jeruſalem, & à leur entiere ruine. 1. Comme *Herode* le Grand, ne vêcût que peu, aprés la naiſſance du Sauveur, l'Auteur ne parle preſque que de ſa mort, & pour faire voir la cruauté de ce Prince

(*a*) *pag. 679. & ſuiv.*

ce, il n'oublie pas l'ordre qu'il donna, peu de tems avant que de mourir. (a) Se ſentant près de ſa fin, il manda à Jerico toutes les Perſonnes un peu conſidérables de toute la Judée, même des Bourgades, & un de châque famille, menaçant de la mort ceux qui refuſeroient de venir. Après qu'ils furent aſſemblez, il les fit tous enfermer dans le Cirque; & contraignit, en pleurant, *Salomé* ſa ſœur, & *Alexas* Mari de Salomé, de lui prométre, que dès qu'il auroit rendu l'eſprit, & avant qu'on le ſût, il feroit maſſacrer toutes ces perſonnes; afin que les Juifs, qu'il ſavoit bien ſe devoir réjoüir de ſa mort, fuſſent contraints, malgré eux, de la pleurer. Mais cèt ordre ne fut pas exécuté.

2. Après la mort d'Herode, & la diſgrace d'*Archelaüs* ſon fils, (b) la Judée fut entierement reduite en Province, obligée à payer le Tribut, & à faire partie du Gouvernement de Syrie. *Quirinius* qui en étoit Gouverneur, & qu'on croit être le même, qui fit le dénombrement des Juifs, lors de la naiſſance du Seigneur, (c) y alla une ſeconde fois, pour régler le Tribut,

(a) *pag.* 686. (b) *pag.* 699. (c) *L'an 7. de J. C. & le 37. depuis la Bataille d'Actium.*

que châcun devoit payer aux Romains. Un certain *Judas* apellé le *Galiléen*, quoi qu'il fût de Gamala, forma une faction pour secoüer le joug qu'on vouloit oppoſer aux Juifs, ayant pour aſſocié, un Phariſien nommé *Sadoc*. Ils ne ceſſoient d'exhorter le peuple à la liberté, & de lui faire comprendre, qu'il lui ſeroit honteux de payer le Tribut aux Romains. Ces diſcours plaiſoient fort à un Peuple tout porté à la revolte, & excitérent beaucoup de troubles dans le Pays. Judas, qui avoit de l'éloquence, attira à ſon parti beaucoup de monde, & forma parmi les Juifs une quatriéme Secte, qui étoit ſemblable à celle des Phariſiens pour les dogmes; mais qui avoit un amour ſi ardent pour la liberté, & qui étoit ſi attachée à ne reconnoître que Dieu, pour maître, & pour Seigneur, qu'ils ſoufroient les ſuplices les plus horribles, plûtôt que de donner le tître de *Seigneur* à quelque homme que ce fût. L'Auteur croit que ce fut ceux de cette Secte, qu'on nomma Galiléens, & qui ſe rendirent depuis ſi célébres, ſous le nom de *Zélateurs* & de *Sicaires*. Car bien que Judas perit enfin, & que ceux de ſon Parti euſſent été diſſipez pour quelque tems, ſa ſecte recommença ſous Neron, par la mauvaiſe

vaiſe conduite de *Geſſius Florus*, qui obligea les Juifs à ſe revolter.

3. A l'occaſion de la perſécution faite aux Juifs d'Alexandrie, & qui a été écrite par *Philon*, M. de Tillemont * parle de cet Auteur & de ſes Ecrits. Les Anciens Chrêtiens ont été aſſez partagez, ſur le prix des Ouvrages qu'il avoit faits ſur l'Ecriture, & ſur divers autres ſujets dont *Euſebe* & S. *Jerôme* ont donné la liſte, & dont une partie s'eſt conſervée juſques à nous. Euſebe loûë la ſublimité des penſées & des vuës qu'il a eües ſur l'Ecriture ; & *Origéne* dit qu'une grande partie des Ecrits qu'il a faits ſur la Loi de Moyſe, ſont eſtimez même par les perſonnes intelligentes. *Photius*, au contraire, ſe plaint qu'il force d'ordinaire la létre, pour y trouver des ſens allégoriques. Il croit que c'eſt de lui qu'eſt venuë dans l'Egliſe la maniére d'expliquer l'Ecriture par allégorie. Mais nôtre Auteur prétend, que les Chrêtiens ont plûtôt ſuivi en cela l'exemple de S. *Paul* que d'un Etranger ; ſi cela eſt, il faut avoüer, qu'ils ont bien rencheri ſur leur Maitre.

4. M. de Tillemont † parle auſſi d'*Apion* le Grammairien, grand Ennemi des Juifs & de Philon. C'eſt de lui

* *pag.* 772. *& ſuiv.* † *pag.* 775.

que nous avons l'Hiſtoire d'un Eſclave nommé *Androcle*, qui fut nourri trois ans par un Lion, qu'il avoit gueri d'une playe, & reconnu enſuite par le même Lion à la vuë de toute la Ville de Rome, lors qu'il étoit expoſé aux Bêtes; avanture qui procura la vie & la liberté & à l'Eſclave & au Lion. Apion aſſûroit l'avoir veûe de ſes yeux, & c'eſt de lui (*a*) qu'*Aule Gelle* la cite.

Les Zélateurs dont nous avons parlé, exercérent mille cruautez à Jeruſalem, durant le Siége de cette Ville. Ils maſſacrérent indifféremment tout ce qui tomba entre leurs mains, ſans aucune formalité de juſtice. (*b*) Il n'y eut preſque que *Zacharie* Fils de *Barac*, à qui ils entreprirent de faire faire le procès juridiquement. C'étoit un homme illuſtre par ſa naiſſance, par ſa vertu, & par ſon autorité: mais il avoit de grandes richeſſes, ce qui lui rendit les Zélateurs ennemis. Ils choiſirent 70. des plus notables du peuple pour être ſes Juges, & l'accuſérent devant eux d'avoir voulu livrer la Ville aux Romains. Il ſe juſtifia ſi bien, qu'il n'y eut pas un ſeul de ſes Juges, qui n'aimât mieux s'expoſer à la mort, qu'au reproche d'avoir condamné

(*a*) *Lib. V. cap.* 14. (*b*) *pag.* 877.

damné un homme de bien. Ils l'innocentérent donc tous unanimément. Cette ſentence mit en fureur les Zélateurs. Ils ſe jettérent ſur Zacharie, le tuérent au milieu du Temple, & lui inſulterent encore après ſa mort. Pluſieurs croyent que Jeſus-Chriſt parla prophétiquement de cette mort, quand après avoir prédit les maux, que les Juifs feroient ſoufrir à ſes Diſciples, * il ajoûte, que tout le ſang innocent répandu ſur la Terre, depuis le ſang d'Abel le Juſte, *juſques au ſang* de Zacharie fils de Barachie, qu'ils avoient tué entre le Temple & l'Autel, devoit tomber ſur eux. Nôtre Auteur dit qu'il ſemble fort naturel de croire, que Jeſus-Chriſt a voulu comprendre en cét endroit tous les Juſtes, dont les Juifs ont répandu le ſang, juſqu'à leur ruine; & qu'ainſi ce Zacharie qu'il marque comme le dernier, doit avoir été tué après Jeſus-Chriſt même, après S. *Etienne*, & après S. *Jaques le Mineur*. Qu'il étoit digne de la lumiére de Jeſus-Chriſt, de parler de l'avenir, comme du paſſé, ce que font ſouvent les Prophétes. On doit ajoûter à cela, que le nom de *Baruc* eſt le même que celui de *Barachie*; & qu'ainſi tout ce que dit le Seigneur con-

* *Matth. XXIII. 34--36.*

convient à celui-ci, ce qui ne ſe rencontre point dans les autres *Zacharies* dont parle l'Hiſtoire. Il ſemble néanmoins, que puis que c'eſt un reproche que Jeſus-Chriſt fait aux Juifs, il veuille parler d'une action qui étoit déja arrivée, & dont ils avoient connoiſſance. Si nous ne connoiſſons point le Zacharie dont il parle; c'eſt que nous n'avons pas une hiſtoire parfaite de tout ce qui eſt arrivé aux Juifs; outre qu'il eſt conſtant qu'ils avoient alors bien des Livres, que nous n'avons plus aujourdhui.

5. On diſpute parmi les Savans ſi la Ville de Jeruſalem fut entiérement détruite, lors que *Tite Veſpaſien* la prit. *Euſebe* & S. *Jerôme* diſent, que ce Prince en conſerva environ la moitié, & qu'elle ne fut tout-à-fait ruinée que ſous *Adrien*. *Scaliger* prétend au contraire qu'il n'y eut aucune maiſon de conſervée. Nôtre Auteur tient un certain milieu. Il croit que l'autorité de Joſeph nous empêche de croire, qu'il y ait eu aucune partie de la Ville, qui ſoit demeurée entiere; mais qu'elle ne nous engage pas à ſoûtenir qu'il n'en demeura pas même quelques maiſons; ou qu'on n'y en rebâtit pas bientôt quelques unes, particuliérement dans l'endroit qu'on laiſſoit pour la Garniſon

ſon, ou aux environs. Une Legion devoit y attirer beaucoup de monde, & Joſeph même nous aprend, qu'il y reſta du moins des femmes & des vieillards. Qui doute que les Juifs n'y ſoient retournez, puis que cela ne leur étoit pas défendu ? Ils avoient peuplé près de mille Bourgs du tems d'Adrien. Euſebe, S. Jerôme, & *Pauſanias* nous aſſûrent que Jeruſalem fut détruite de nouveau ſous ce Prince. S. *Epiphane* dit que les Chrêtiens, qui l'avoient quittée avant le Siége, y revinrent enſuite, & Euſebe ſuppoſe, que les Evêques de Jeruſalem y faiſoient leur réſidence.

6. Nôtre Auteur parle fort au long de Joſeph l'Hiſtorien Juif, & dans ſon Hiſtoire & dans ſes Notes. Nous ramaſſerons ici quelques unes de ſes remarques. (*a*) Il convient de l'eſtime que les Anciens ont faite de l'Hiſtoire de la Guerre des Juifs de cèt Auteur ; mais il condamne avec raiſon ſes *Antiquitez* en pluſieurs choſes. Joſeph fait profeſſion, de ne rien ajoûter à ce qui eſt contenu dans l'Ecriture, & de n'en rien retrancher, il ne fait ni l'un ni l'autre. Il y ajoûte quelques faits qui n'y ſont point, & en retranche un plus grand nombre. Il

(*a*) *pag.* 970. & *ſuiv.*

en déguiſe quelques autres d'une maniére qui les rend tout humains ; & ſouvent après avoir raporté les plus grands miracles faits en faveur du Peuple Juif, il en affoiblit l'autorité en laiſſant à chacun la liberté d'en croire ce qu'il voudra.

C'eſt dans cét (*a*) Ouvrage qu'on trouve cét endroit ſi conteſté, où Joſeph parle de Jeſus-Chriſt, comme du Meſſie promis. Euſebe & S. Jerôme l'ont cité ; mais cela n'empêche pas que quelques Modernes n'ayent crû qu'il eſt ſuppoſé. Nôtre Auteur, qui tient pour la verité de ce Paſſage, allégue les raiſons que M. (*b*) l'Evêque d'*Avranches* a raportées pour le défendre, & les réponſes qu'il a données aux Argumens qu'on apporte au contraire. Mais il en a oublié un des plus forts, auquel M. de Tillemont (*c*) répond. C'eſt que ce paſſage rompt entiérement la ſuite de la narration de Joſeph, puis que ce qui le ſuit immédiatement commence par ces termes. (*d*) *Il arriva dans le même tems un autre malheur, qui trou-*

(*a*) *Antiquit. Livr. XVIII. chap. 4.* (*b*) *Dans ſa Démonſtrat. Evangeliq. Propoſ. III. pag. 32. & ſuiv. de la dern. Edit. in Fol.* (*c*) *pag. 1097.* (*d*) *M. Arnaud d'Andilly lève*

troubla les Juifs. Cét *autre malheur* n'a pas de raport avec ce qu'il vient de dire de Jesus-Christ; car il n'en parle point comme d'une chose, qui ait eu une suite fâcheuse, & il a au contraire un raport fort naturel à ce qui précéde cèt endroit, qui est une sédition, où plusieurs Juifs furent tuez & blessez. On avoüe que cette difficulté est importante, & l'on ne voit pas qu'on puisse dire autre chose pour la refuter, sinon que Joseph même a pû ajoûter ce passage après coup; qu'il n'a point trouvé d'endroit plus propre pour le métre, que celui où il passoit de ce qui étoit arrivé dans la Judée sous Pilate, à ce qui s'étoit fait en même tems à Rome; & qu'il a oublié de changer la transition, qu'il y avoit mise d'abord. Quand on en est venu jusques là, on n'est pas bien loin d'avoüer la suppositon du passage. M. *Blondel*

lève toute la difficulté dans sa Traduction, ayant laissé adroitement le mot d'autre *qui fait la liaison, & ayant traduit simplement,* Environ le même tems il arriva un grand trouble dans la Judée. *On peut voir par là, & par plusieurs autres endroits, le fonds qu'il y a à faire sur toutes ces Traductions, dont une infinité de Gens font néanmoins tant de cas.*

a conteſté, & le paſſage de Joſeph pour Jeſus-Chriſt, & celui où il eſt parlé de *Jean Baptiſte*; mais nôtre Auteur croit, que ce ſentiment n'eſt appuyé d'aucune raiſon, qui ſoit un peu conſiderable.

Si Joſeph étoit bien inſtruit des affaires des Juifs, il ne l'étoit pas toûjours de celles des Romains. (*a*) M. de Tillemont regarde comme une fable, ce que (*b*) dit cèt Hiſtorien, de la maniere dont Tibére voulut ſavoir par quelque prognoſtique, ce qui arriveroit après lui. Il ſoûtient, que de quelque maniére qu'on prenne ce recit, il ſera contraire, ou à ce que raconte *Dion*, ou à ce que raporte *Tacite*; & il y a bien de l'apparence que nôtre Auteur a raiſon. (*c*) Joſeph ſe contredit quelquefois, comme lors qu'il dit dans (*d*) l'Hiſtoire de la Guerre des Juifs, qu'*Agrippa* fut mandé en même tems par le Senat & par Claude; qu'il aima mieux aller trouver Claude; & qu'il vint enſuite de ſa part parler au Senat. Et dans ſes (*e*) *Antiquitez* il dit, qu'Agrippa vint d'abord au Senat, comme ignorant entiérement ce qui regardoit Claude.

(*a*) Ail-

(*a*) *pag.* 1008. (*b*) *Joſeph*, *Liv. XVIII. chap.* 8. (*c*) *pag.* 1021. (*d*) *Liv. II. chap.* 18. (*e*) *Liv. XIX. chap* 3.

(*a*) Ailleurs après avoir raporté comment Veſpaſien fut déclaré Empereur par ſon Armée dans la Judée, (*b*) il dit que *Mucien* avec les autres Officiers, & les Soldats même le preſſoient de marcher contre *Vitellius*; mais qu'il voulut auparavant s'aſsûrer de l'Egypte. Qu'ainſi il écrivit à *Tibere Alexandre*, pour lui mander ſon élection, & que Tibére ayant lû la Létre, lui fit auſſi-tôt prêter ſerment par ſes Legions. Cela ne peut s'accorder avec ce que diſent Tacite, Suetone, & Dion, que Veſpaſien fut déclaré Empereur en Egypte, avant que de l'être dans la Paleſtine où il étoit. Les deux premiers en marquent même le jour. Il eſt vrai que Joſeph étoit alors auprès de Veſpaſien, ce qui pourroit faire préferer ſon témoignage à celui des autres Hiſtoriens; mais il peut avoir été trompé, parce qu'il ne ſût ce qui s'étoit paſſé en Egypte, qu'après avoir vû Veſpaſien déclaré Empereur dans la Paleſtine.

(*c*) *Photius* donne de grandes loüanges à Joſeph, & ſoûtient entr'autres que ſes Harangues ſont belles, & perſuaſives. Cependant il eſt vrai, qu'elles ne ſont pas toûjours judicieuſes,

(*a*) *pag.* 1050. (*b*) *de Bell. Jud. Lib.* 4. *cap.* 36. (*c*) *Cod.* 47.

& que ſouvent, il n'a pas aſſez gardé le caractére de ceux qu'il a fait parler. En voici une preuve inconteſtable. Caïus Caligula ordonna à *Petrone* Gouverneur de Syrie, de faire métre ſa Statuë dans le Temple de Jeruſalem. Les Juifs priérent ce Gouverneur de n'en rien faire, & firent tant par leurs ſollicitations, qu'ils obtinrent du moins quelque délai. Voici comment Petrone leur parla, ſi nous en croyons Joſeph. * Il leur dit, que c'étoit contre ſon ſentiment, qu'il faiſoit ce que Caïus vouloit, qu'il ſe croyoit obligé d'expoſer ſa ſûreté & ſon honneur pour des Peuples, qui ſoûtenoient leur Loi avec tant de zéle; qu'il n'oſoit pas ſoufrir la profanation du Temple de Dieu; qu'il ſouhaitoit que Dieu, dont la puiſſance eſt plus grande que toute celle des hommes, leur conſervât leurs Loix; que ſi Caïus s'irritoit contre lui, il ſoufriroit volontiers toutes ſortes de peines & de malheurs de corps & d'eſprit, plûtôt que de voir périr tant de perſonnes, pour une choſe, où ils ne méritoient que des loüanges; qu'il ne manqueroit point de faire par lui & par ſes amis, tout ce qui ſe pourroit en leur faveur.

* *Joſeph. Antiq. Liv. XVIII. chap.* 11.

veur. * C'eſt plûtôt là le diſcours d'un Juif, que d'un Romain; & quand Petrone eût eu aſſez de lumiere & de généroſité pour avoir ces ſentimens, la prudence l'eût dû empêcher de les produire de cette maniére.

† *Bien que les Juifs euſſent été entiérement ſoûmis aux Romains, ils tâcherent néanmoins de conſerver entr'eux durant quelque tems une forme d'Etat & de Monarchie. Dans le troiſiéme ſiécle, ils avoient encore dans la Paleſtine un Ethnarque, qui par la tolérance des Empereurs Romains, avoit un ſi grand pouvoir parmi eux, qu'il ſembloit en être le Roi. Ils avoient des perſonnes qui rendoient la juſtice conformément à la Loi, & qui condamnoient même quelquefois à la mort, ce qui eſt bien remarquable. Mais cela ſe faiſoit comme en cachéte; les Empereurs, qui ne l'ignoroient pas; ne faiſant pas ſemblant de le ſavoir. Cèt Ethnarque des Juifs étoit auſſi appellé Patriarche, & c'eſt le titre qu'on lui donnoit dans le IV. & le V. ſiécle. Il étoit alors ſi conſidéré, que les Empereurs l'honoroient du titre d'Illuſtre, comme les premiéres perſonnes de l'Empire. Auſſi les Juifs prétendoient-ils, que ces Patriarches con-*

* *pag.* 1070. † *pag.* 984.

continuoient ce qu'avoit dit *Jacob*, que le ſceptre ne ſeroit point ôté de *Juda*, juſqu'à la venuë du Meſſie. Il paroit qu'on vouloit les faire paſſer pour Prêtres & pour Pontifes ; bien que S. *Chryſoſtome* ſemble ſuppoſer qu'ils n'étoient pas même de la race d'*Aaron*. Cette dignité étoit héréditaire. Ils ſubſiſtoient encore en l'an 415. mais ils étoient entiérement éteints en 429. * *Godefroy* dit, qu'il n'y avoit d'abord qu'un Patriarche, & que depuis il y en eut deux, l'un à Tiberiade, pour tout l'Empire Romain ; l'autre à Babylone. Il cite pour cela une Loi & un paſſage de *Theodoret*, qui ne diſent point qu'il y en ait jamais eu plus d'un en même tems

Toutes les Synagogues, tant de l'Orient, que de l'Occident, envoyoient tous les ans, une certaine quantité d'or & d'argent à ce Patriarche, ſelon qu'elles étoient taxées ; ce qui fait que l'Empereur *Honoré* l'appelle *le voleur & le Tyran de ſa Nation*, & S. Chryſoſtome un *marchand* & un *trafiqueur*. *Theodoſe* le Jeune ſe ſaiſit de cet argent ; & ordonna qu'à l'avenir il ſeroit levé pour l'épargne. Pour faire ces levées, les Patriarches envoyoient ceux qu'ils appelloient *Apôtres*, qui étoient

* *pag.* 987.

étoient comme leurs Aſſeſſeurs & leurs Conſeillers. Cette commiſſion d'aller lever l'argent dans une Province, & qu'on appelloit *Apoſtolat*, s'accordoit, comme une recompenſe, & une grace par le Patriarche. Elle donnoit le pouvoir de régler tout ce qui regardoit la Diſcipline, & de dépoſer les Miniſtres inférieurs.

On aprend de quelques Loix, qu'outre le Patriarche Chef de tous les Juifs, il y avoit encore d'autres Juifs, inférieurs même aux Chefs des Synagogues, à qui on donnoit auſſi la qualité de Patriarches. On verra dans les Volumes ſuivans de nôtre Auteur la ſuite de l'Hiſtoire de cette Nation.

IV. LES Notes de M. de Tillemont ſont employées à expliquer quelques points conteſtez de Chronologie, ou d'Hiſtoire, quelques pratiques ſur leſquelles les Auteurs ne ſont pas bien d'accord, ou à réſoudre quelques autres Queſtions de Critique. En voici quelques exemples. 1. *Caſaubon* dit dans ſes Notes ſur Suetone, que les Empereurs Chrêtiens obſervérent quelque tems la coûtume que les Payens avoient eüe, d'ouvrir le Temple de *Janus* durant la guerre, & de le fermer durant la paix. * Mais il n'en allégue qu'une preuve qui eſt aſſez foible, ſa-

* *pag.* 990.

ſavoir ce que dit *Ammian Marcellin*, que *Conſtance* vint à Rome, *concluſo Jani Templo, ſtratisque hoſtibus cunctis* &c. On lit différemment cét endroit dans les Manuſcrits, & toûjours d'une maniére inintelligible, en ſorte que châcun le corrige, comme il peut. M. de *Valois* croit qu'il faut lire *quaſi* ou *tanquam recluſo* &c. de ſorte que, ſelon lui, Ammian ſe moque de Conſtance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût abbatu tous ſes Ennemis, & fermé le Temple de Janus. Ce n'eſt donc ici qu'une expreſſion, qui ſignifie ſimplement une paix entiére, & non que Conſtance ait effectivement fermé ce Temple.

2. * *Lipſe* cite du livre 53. de Dion, que les Proconſuls, qui gouvernoient les Provinces du Peuple, avoient trois Aſſeſſeurs ou Lieutenants; & que les Propreteurs, c'eſt-à-dire, les Gouverneurs des Provinces Imperiales, en avoient un. Mais Dion ne parle en l'endroit que cite Lipſe, que des Proconſuls, dont il dit que ceux qui avoient été Preteurs n'avoient qu'un Aſſeſſeur, & que ceux qui avoient été Conſuls en avoient trois. Dion même parlant d'un Gouverneur d'Achaïe, marque aſſez qu'il n'avoit qu'un

* *pag.* 991.

qu'un Aſſeſſeur, & c'étoit certainement un Proconſul. On voit la même choſe de celui de Crete.

3. (*a*) Le même Lipſe ſe trompe, lors qu'il prétend qu'*Aſinius Gallus* mort de faim ſous Tibére, eſt ce *Saloninus* fils d'*Aſinius Pollio*, ſur la naiſſance duquel *Virgile* fit l'Eclogue, *Sicelides Muſæ* &c. puis qu'il n'apuye ſon opinion que ſur l'autorité de *Servius*, qui lui eſt tout-à-fait contraire: car ce Commentateur dit que ce petit Saloninus mourut fort peu après ſa naiſſance. *Nam ipſum puerum inter ipſa primordia periiſſe manifeſtum eſt.*

4. Nôtre Auteur ayant renvoyé à l'*Epître à Diognete* dans ſon Hiſtoire, pour ſavoir quels étoient les Chrêtiens du tems de Neron; il remarque dans ſes Notes, que cette Epître ayant été donnée au Public en 1592. par *Henri Etienne*, qui l'a miſe entre les Ouvrages de S. *Juſtin*, ceux qui ſont venus après n'ont pas manqué de l'attribuer à ce Pere, ſans qu'aucun ait témoigné en douter. (*b*) M. de Tillemont ſoûtient néanmoins, que le Style de cette Epître eſt beaucoup plus clair & plus élegant, que n'eſt celui de ce S. Martyr. Il remarque de plus, que l'Auteur ſe dit Diſciple des Apôtres, ce

(*a*) *pag.* 1004. (*b*) *pag.* 1035.

ce qui ne peut convenir proprement à S. Juſtin. Il dit que le Chriſtianiſme étoit une choſe toute nouvelle, qui ne faiſoit que commencer à paroître dans le monde, & il marque fort clairement, que les Juifs offroient alors à Dieu le ſang & la fumée des victimes, ce qu'ils n'ont plus fait depuis la ruine de Jeruſalem & du Temple en l'an 70. Ces raiſons font croire à nôtre Auteur, que cette Lettre eſt plus ancienne que Juſtin. Il eſt vrai que S. Paul y eſt cité ſur la fin ſous le ſimple tître de l'*Apôtre*; mais l'on croit que l'endroit où cela ſe trouve, & toute la fin de l'Epître depuis ces paroles Ἰησοῦ ὁ ἀεὶ, on croit, dis-je, que tout cela a été ajoûté, & n'eſt point du même Ouvrage. Que ſi cette Létre a été écrite, comme il paroit, lors que les Juifs immoloient encore des victimes, & par conſéquent avant l'an 70, on ne peut ſoûtenir ce que dit le P. *Halloix*, que ce Diognete eſt celui de qui *Marc Aurele*, né ſeulement en 121, avoit apris à peindre, à aimer la Philoſophie &c.

5. *Uſſerius* a crû que *Judas*, qui ſe revolta à la mort d'Herode eſt ce *Theudas* ou *Theodas*, dont *Gamaliel* parle dans les * Actes. † Nôtre Auteur ſoû-

* *Act. Chap. V. vers.* 36.

† *pag.* 1060.

ſoûtient que ce Theudas avoit paru avant Judas le Galiléen, & prétendant être quelque choſe de grand, s'étoit fait ſuivre d'environ 400. perſonnes. Mais il avoit été tué quelque tems après, & tous ſes Diſciples diſſipez. Quand les mots de *Judas* & de *Theudas* ſeroient les mêmes, comme le veut Uſſerius, il ſemble que Theudas prétendoit plûtôt paſſer pour Prophéte, ou même pour le Meſſie, que ſe faire Roi, comme Joſeph le dit de Judas; & *qu'il cherchoit* plûtôt à innover dans la *Réligion*, *que dans l'Etat.* Mais cette derniere raiſon de M. de Tillemont contre Uſſerius, ne paroit pas convaincante; puis que dans l'opinion où étoient les Juifs, que le Meſſie devoit être un grand Monarque, il n'y a point d'inconvenient que le même homme ait voulu prendre le nom de Meſſie & celui de Roi. Quoi qu'il en ſoit, nôtre Auteur prétend, que le plus ſûr eſt de reconnoître que nous n'avons point d'autre connoiſſance de ce Theudas, que par ce qu'en dit Gamaliel.

V. ON trouve après les Notes de nôtre Auteur une Chronologie, où la plûpart des choſes écrites au long dans l'Hiſtoire, ſont raportées en abrégé, ſelon l'ordre des tems, & où il a même

me ajoûté des évenemens, mais en petit nombre dont il n'avoit point parlé dans l'Hiſtoire. *Il remarque, par exemple, ſur l'année 35. de Jeſus-Chriſt, que le † Peuple Romain fit des obſéques ſolennelles à un Corbeau le 28. de cette année. Cette Chronologie eſt ſuivie d'une Table des matieres, auſſi ample & auſſi exacte, qu'on la pourroit ſouhaiter.

IV.

HISTOIRE *des* DIFFERENS *entre les Miſſionaires* JESUITES *d'une part, & ceux des Ordres de* S. DOMINIQUE *& de* S. FRANCOIS *de l'autre. Touchant les Cultes, que les Chinois rendent à leur Maître Confucius, à leurs Anceſtres, & à l'Idole Chin-hoan.* 1692. ſe trouve à Amſterdam, chez Wolfgang. in 12. pagg. 405.

I. CETTE Hiſtoire compoſe le ſixiéme Volume de *la Morale Pratique des Jeſuites.* L'Auteur nous aprend que ce n'eſt qu'une premiére Partie, ce qui nous fait encore eſpérer

* *pag.* 1128. † *Voyez Pline, Liv X. chap.* 43.

rer un ſeptiéme Volume, & peut-être ne ſera-ce pas la fin. L'Auteur du *Theatro Jeſuitico*, & celui de la *Morale Pratique*, ont accuſé les Jeſuites de permétre aux nouveaux Chrêtiens de la Chine, pluſieurs cérémonies Idolatres, à l'égard de leurs Ancêtres, du grand Docteur des Chinois *Confucius*, & d'une Idole nommée *Chin-hoan*. Les Jeſuites ont tâché de ſe juſtifier dans un Ouvrage qui a pour titre, *Défenſe des nouveaux Chrêtiens, & des Miſſionaires de la Chine, du Japon & des Indes, contre deux Livres intitulez: La Morale Pratique des Jéſuites. Et l'Eſprit de M. Arnaud.* C'eſt proprement à la refutation de cette Défenſe, qu'eſt employé ce Sixiéme Volume. M. *Arnaud* a crû qu'il ne pouvoit mieux la refuter, qu'en donnant une Hiſtoire exacte & fondée ſur de bons Mémoires, des longs différens qui ont régné entre les Miſſionaires Jéſuites d'une part, & ceux des Ordres de S. *Dominique*, & de S. *François* de l'autre, ſur les cérémonies Idolatres, que les Chinois rendent à *Confucius*, à leurs Ancêtres, & à l'Idole *Chin-hoan*.

Pour pouvoir mieux comprendre ces Diſputes, il nous aprend qu'il y a trois principales Sectes dans la Chine. 1. Celle des *Lettrez*, fondée ſur les Livres

vres des anciens Philoſophes Chinois. 2. Celle des Magiciens, ou que l'on croit tels. 3. Et celle des Idolatres, ainſi apellez, non qu'il n'y ait auſſi des Idoles dans les autres Sectes ; mais parce qu'il y en a plus dans celle-là, & de plus extravagantes. La premiére eſt la Réligion dominante de l'Empire, & celle proprement dont il s'agit.

Le premier Jéſuite qui entra dans la * Chine ayant apris la langue s'attacha à la lecture des Livres de Confucius, le Chef des Philoſophes Chinois. Comme il les liſoit dans le deſſein d'y trouver des Doctrines conformes à la Réligion Chrêtienne, il s'imagina que par le mot de *Xanti* employé fort ſouvent par ce Philoſophe, & qui ſignifie le *Roi d'enhaut*, il avoit voulu entendre le vrai Dieu. Que par celui de *Tien-Kin*, qui ſignifie *Eſprit*, il faloit entendre les vrais Eſprits, qui ſont les Anges; & par *Ling-hoen*, qui ſignifie *Ame*, une Ame telle que nous la concevons, c'eſt-à-dire, une Ame ſpirituelle & immortelle.

Ce ſentiment fut ſuivi dans la ſuite par pluſieurs Réligieux: mais d'autres ayant examiné la choſe de plus près, re-

* *en* 1581.

reconnurent qu'on s'étoit trompé, & que tous les Lettrez nient qu'il y ait des Eſprits intelligens, & d'une ſubſtance différente des lieux & des choſes où l'on met ces Eſprits ; le grand principe de leurs Philoſophes étant, que toutes choſes ſont une même choſe, ce qui ne ſeroit pas fort éloigné du ſentiment de *Spinoza*. Il eſt vrai qu'il y a parmi eux de deux ſortes de doctrine. L'une ſecréte & pour les gens d'eſprit, qui eſt la ſeule qu'ils croyent vraye ; & l'autre apparente, & pour les ſimples, laquelle ils croyent fauſſe. C'eſt conformément à cette derniére qu'ils enſeignent, qu'il y a de deux ſortes d'Eſprits. Les premiers ſont les Eſprits naturels, qui ſont les cauſes naturelles des générations & des corruptions, qui arrivent dans l'Univers ; & ils entendent par ces Eſprits, ou la ſubſtance des choſes même qui agiſſent, ou leurs qualitez, ou la formalité, pour ainſi dire, de leur vertu active. Les autres Eſprits ſont civils & politiques, qui ont été introduits dans l'Etat, afin de tenir le Peuple en bride, en lui faiſant concevoir ces Eſprits du Ciel, de la Terre, & des Montagnes, comme pouvant faire du mal aux hommes.

Le Roi d'enhaut, ſelon eux, n'eſt autre choſe que la vertu active du Ciel materiel ou ſes influences, par leſquelles ils croyent que ſe produiſent les diverſes choſes du monde. Le ſecond Eſprit dont parlent leurs Philoſophes, eſt l'Eſprit de la Terre, qui n'eſt autre choſe, que la Terre matérielle & corporelle, ou plûtôt la vertu & l'efficace qu'elle a de produire ſes effets. Le troiſiéme Eſprit eſt ce en quoi l'homme ſe reduit, quand il meurt. Car il devient cadavre, quand la partie aërienne ſe ſépare de la partie groſſiére, la prémiére allant en haut, & l'autre en bas. C'eſt là ce que les Réligieux découvrirent de la Doctrine des Chinois, après l'avoir examinée avec ſoin. D'où il ſuit, qu'à parler proprement, ces Peuples ne reconnoiſſent point de Divinité, quoi qu'ils ayent une eſpéce de Réligion, qui conſiſte aux honneurs qu'ils rendent aux morts. Comme cela eſt important, nous avons jugé à propos de nous y arrêter un peu. Nous ſerons plus courts ſur le reſte de ce Livre, qui ne contient que des Diſputes des Dominicains & des Franciſcains contre les Jeſuites.

II. LES Réligieux de S. Dominique & de S. François étant entrez dans la

la Chine, furent ſcandaliſez, de voir les Chrêtiens, que les Jéſuites avoient convertis, pratiquer à peu-près les mêmes cérémonies que les Chinois, qui étoient encore Payens. Car ils rendoient le même culte à leur Maître Confucius, à leurs Ancêtres, & à une Idole nommée *Chin-hoan*, que tous les Gouverneurs des Villes & des Provinces ſont obligez d'adorer, lors qu'ils entrent dans leurs Gouvernemens, & enſuite pluſieurs autres fois. On temoigna la ſurpriſe qu'une telle pratique avoit cauſé, ce qui produiſit de grandes diſputes entre les deux Partis, & donna lieu à divers Ecrits de part & d'autre, dont on raporte de longs Extraits. On prouve aux Jeſuites la vérité du fait par leur propre confeſſion, en leur faiſant voir, que quand ils ſe ſont défendus contre leurs Accuſateurs, ils ſont convenus de la choſe, & n'ont travaillé à ſe juſtifier, qu'en ſoûtenant qu'ils avoient pû permétre, ce qu'on trouvoit mauvais qu'ils euſſent permis; parce que ce n'étoit que des pratiques purement civiles, qui n'avoient rien de commun avec la Réligion.

On refute cette prétention, en raportant les cérémonies que les Chinois pratiquent pour honorer les morts,

des Ancêtres il avoit ſoûtenu que les Chinois n'eſperoient rien d'eux & ne leur demandoient rien, ce qui n'étoit pas moins faux. Que par conſéquent, ce Décret ne décidant que des queſtions différentes de celles dont il s'agiſſoit, il ne pouvoit ſervir, ni à juſtifier la conduite des Jéſuites; ni à annuller le Décret précédent. 4. Qu'enfin ce qui annulloit entiérement le Décret de 1656. étoit les derniéres réſolutions ſur ces matiéres conteſtées obtenuës du S. Siége en 1669. & 1674. par *Jean de Polanco* & *Dominique de Navarrette* Dominicains. Car il eſt impoſſible de s'imaginer, que ces Savans Réligieux ayent démandé des éclairciſſemens au S. Siége ſur des abus qui n'auroient point été; ou qu'ils ayent ignoré ce qui ſe pratiquoit à la Chine, où ils avoient demeuré tant de tems, & où ils s'étoient apliquez à s'inſtruire de ces matieres. On conclut de tout cela, que c'eſt avec raiſon qu'on a accuſé les Jéſuites ſoit dans le *Theatro Jeſuitico*, ſoit dans la *Morale Pratique*, d'avoir permis à leurs Neophytes de la Chine des cultes ſuperſtitieux & Idolatres.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E 1693.

FE'VRIER.

V.

DE'FENSE *de* L'ANTIQUITE' *des* TEMS, *où l'on ſoûtient la Tradition des Péres & des Egliſes, contre celle du Talmud; & où l'on fait voir la corruption de l'Hébreu des Juifs. Par le P. Dom Paul* PEZRON, *Réligieux de l'Abbaye de Prieres, de l'étroite Obſervance de l'Ordre de Ciſteaux, & Docteur en Theologie de la Faculté de Paris* A Paris, chez Jean Boudot. 1691. in 4. pagg. 632.

I. L'AUTEUR des *Nouvelles de la République des Lettres* a donné l'Extrait de l'Ouvrage auquel celui-ci ſert de défenſe, dans le mois de Juillet de 1687. Ceux qui croiront avoir beſoin de lire cèt Extrait, pour comprendre ce que nous allons dire dans celui-ci, peuvent y avoir recours. On peut aſſûrer en général de ce nouveau Livre du P. *Pezron*, qu'il n'a point la ſéchereſſe des Repliques de la plûpart des Savans, qui ne ſont pleines ordinairement que de diſputes perſonnelles dans leſquelles le Public ne s'intéreſſe pas beaucoup. Il paroit, comme il le déclare, qu'il a moins eu en vuë de répondre à ce qu'ont écrit contre lui le P. *Martiauay* & le P. *Lequien*, qu'à confirmer par de nouvelles preuves, ce qu'il a avancé dans ſon premier Livre, ce qui fait que celui-ci ne contient pas moins de recherches curieuſes, & de remarques importantes, que le précedent; quoi qu'il prétende que ſes Adverſaires n'ont rien avancé, qu'il n'ait réfuté ſolidement. Mais parce que c'eſt aſſez mal employer ſon tems, que de s'occuper à traiter des queſtions difficiles, dont on

on ne peut tirer aucune utilité, le P. Pezron tâche de faire voir dans ſa Préface, que celle dont il s'agit eſt de la derniére importance. Il ſoûtient qu'en rétabliſſant le véritable âge du Monde, 1. on donne une grande atteinte au Judaïſme, parce qu'on fait voir que Jeſus-Chriſt eſt le véritable Meſſie; puis qu'il eſt venu dans les derniers tems de la Loi, marquez par les Prophétes, c'eſt-à-dire, au bout de ſix-mille ans, ce qui abolit entiérement toute la folle eſpérance des Juifs. 2. Qu'on arrête par là les ſaillies de certains Eſprits dangereux, qui conteſtent la vérité de l'Hiſtoire Sainte, ſous prétexte, qu'elle ne s'accorde pas avec la Prophane; & ſur tout avec celle des Orientaux. 3. Qu'on facilite la converſion des Peuples de l'Aſie, & ſurtout des Chinois, qui ſont tellement entêtez de la longue durée de leur Empire, qu'ils ne ſauroient rien recevoir, qui ne s'accorde avec cette longue ſuite de Souverains, qui regnent chez eux, depuis plus de 4600. ans.

L'Auteur ajoûte, que quand on ne tireroit pas ces avantages du rétabliſſement de l'Antiquité des Tems, c'eſt toûjours beaucoup, de rendre à la durée du Monde deux mille ans entiers, qu'on lui a ravis; de pouvoir répon-

dre aiſément par là aux raiſons des *Préadamites* ; de redonner à la durée de la Loi, 500. ans qu'on lui a ôtez ; de remétre ſur pié l'ancienne & conſtante Tradition des Péres, qui ont crû unanimement, que le Meſſie ne s'eſt manifeſté que dans le Sixiéme Millenaire ; de concilier en ce point toutes les Egliſes & Societez Orientales avec les Latines, & enfin de défendre la vérité des Ecritures, en obviant aux inconveniens qu'on rencontre dans les ſupputations de l'Hébreu, & qui ont fait douter de la verité de l'Hiſtoire Sainte, parce qu'elle ne s'accorde pas à l'égard des tems avec la Prophane. C'eſt là le précis de la Préface de nôtre Auteur.

II. DANS ſon premier Chapitre, il tâche de faire voir la vérité de ce qu'il avoit avancé dans ſon premier Ouvrage, que dès le Siécle des Apôtres & dans les ſuivans, l'on a toûjours crû, que Jeſus-Chriſt n'eſt venu au Monde que dans le VI. Millenaire, & jamais après quatre Mille ans ſeulement ; & *Euſebe* de Céſarée a été le premier entre les Anciens, qui a commencé à abreger ce calcul. C'a été l'opinion de *Scaliger*, qui aſsûre dans ſa Préface ſur la Chronique d'Euſebe, que *Jules Africain*, qui vivoit dans le troiſiéme Siécle,

cle, a compté 5500. ans depuis le premier Homme, juſques à Jeſus-Chriſt, parce que c'étoit alors le ſentiment de tout le monde, dont il n'a point voulu s'écarter. Mais nôtre Auteur va plus loin, & prétend trouver des preuves de cette vérité, dans les Ecrits même des Apôtres. (a) Il croit, que c'eſt à quoi S. *Paul* fait alluſion, quand il dit Hebr. IV. 3. *Nous entrons dans ce repos, nous qui avons déja crû*; car c'eſt ainſi qu'il croit, qu'on doit traduire. Il ſuppoſe que S. Paul compare les 6. Millenaires d'années, qu'avoit duré le monde juſqu'à Jeſus-Chriſt, aux 6. jours de la Creation, & le ſeptiéme Millenaire, qui commençoit alors, & qu'il nomme le repos, au ſeptiéme jour, auquel Dieu ſe repoſa de toutes ſes œuvres. S. Paul donc veut dire, que les Chrêtiens entroient alors, dans ce repos, c'eſt-à-dire, dans ce ſeptiéme millenaire. C'eſt encore à cela que nôtre Auteur rapporte tout ce que dit le même Apôtre, de l'*accompliſſement des tems*, de *la conſommation des Siécles*, des *derniers tems*, &c. S. *Barnabé* ſuit la même idée que S. Paul, dans l'Epître qu'on lui attribue. C'eſt l'opinion de *Juſtin* Martyr, de *Tertullien*, & de

(a) pag. 5.

S. (*a*) *Cyprien*, qui dit, qu'il y a presque six mille ans accomplis que le Diable tente l'homme. C'étoit sur ce fondement qu'on croyoit, que la fin du monde arriveroit bientôt; d'où vient que selon (*b*) Tertullien, on faisoit des priéres publiques, pour le retardement de cette fin générale. *Oramus etiam pro Imperatoribus, pro statu sæculi, pro rerum quiete, pro mora finis.*

(*c*) L'Eglise d'Antioche, si l'on en croit (*d*) *Hesychius*, comptoit six-mille ans depuis la Creation du Monde jusques à Jesus-Christ. *Elle a compté*, dit-il, *trois mille ans, depuis Adam, jusqu'au Patriarche Phaleg fils d'Heber; & 5967. ans jusqu'à la 42. année de l'Empire d'Auguste. Depuis cette année, qui a été celle de l'Incarnation, le Sauveur a conversé avec les hommes durant 33. ans; de sorte que depuis Adam, jusqu'à la naissance & la mort de Jesus-Christ, il y a six-mille ans acomplis.* Hesychius enseigne, que cette opinion a été suivie, par *Clement*, par *Theophile*, & par *Timothée*, Auteurs célébres, qui, à ce qu'il dit, ont recherché soigneusement les tems

(*a*) *Præfat. Lib. de Exhort. martyrii.* (*b*) *Apolog. num.* 39. (*c*) *pag.* 15. (*d*) *Hesych. homil. in Natal. apud Cangium in Chronic. Paschal. pag.* 424.

tems *Origene* dans ſon Dialogue contre les Marcionites dit expreſſément, que Jeſus-Chriſt eſt venu ſur la Terre, ſix mille ans après que le Createur a formé l'Homme. (*a*) S. *Hyppolite*, qui floriſſoit vers le commencement du III. Siécle, & que l'Auteur croit avoir été Evêque de quelque lieu d'Arabie, aſſûre, que le tems de l'Antechriſt n'étoit pas beaucoup éloigné, parce qu'il y avoit ſix-mille ans que le Monde avoit été créé. (*b*) S. *Ambroiſe* dit dans ſes Commentaires ſur S. Luc qu'il écrivoit vers l'an 386; qu'il y avoit plus de ſix mille ans depuis la creation du Monde.

Dans le troiſiéme Siécle, on commença à ne compter que 5500. ans, & la fameuſe Chronique de *Jules Africain* fut en partie cauſe de ce changement. Il acheva cét Ouvrage l'an 221. de Jeſus-Chriſt. Comme il étoit plein de recherches de l'Antiquité, tant ſainte, que prophane, il fut reçu de la plûpart des Egliſes d'Orient, à la reſerve de celle d'Antioche & de quelques autres; & ſon calcul étoit ſi bien établi dans le IV. & dans le V. Siécle, que celui d'Euſebe, qui ne mé-

(*a*) *Hyppolit. apud Photium Cod.* 202.
(*b*) *Ambroſ. Expoſit. in Lucam. Lib.* 7. *initio.*

métoit avant Jesus-Christ que 5200 ans, ne fut aprouvé d'aucune Eglise dans toute l'Asie. Il n'y eut que celles d'Occident, qui le reçurent, après que sa Chronique eut été traduite en latin par S. *Jerôme*. *Lactance* suivoit la supputation de Jules Africain, & c'est sur ce fondement, & sur la pensée que le Monde ne devoit durer que 6000. ans, qu'écrivant l'an 320. de Jesus-Christ, il avance que le Monde ne devoit plus subsister que deux-cens ans. S. *Eustathe* & S. *Epiphane* ont aussi suivi le calcul de Jules Africain, & il devint commun en Egypte & surtout à Alexandrie vers le commencement du V. Siécle.

Il passa de là dans les Eglises d'Ethiopie, qui s'en servent encore aujourdhui; & fut appellé depuis l'*Ere d'Egypte*, ou la *Periode d'Alexandrie*. Il fut aussi reçu dans les Eglises de l'Asie, excepté dans celle d'Antioche & de sa dépendance, & surtout dans celle de Constantinople. Le fameux Concile nommé *in Trullo*, qui s'y tint en 691. en a marqué ses Actes, y ajoûtant seulement 8. années de plus. Cette Epoque fut nommée la *Periode de Constantinople* ou l'*Ere Romaine*, & depuis ce tems jusques à maintenant elle a toûjours eu cours dans cette Eglise, &

dans

dans toutes celles de ſa dépendance. Il n'y a point aujourdhui dans tout l'Orient de Secte Chrêtienne, hormis quelques Syriens, parmi leſquelles elle ne ſoit en uſage ; parce qu'elles n'ont point d'autre Ecriture que la Verſion des *LXX*. Cette ſupputation de 5500. ans eſt même reçuë parmi les Arabes, qui ont écrit l'Hiſtoire du Mahometiſme.

(*a*) Les Egliſes d'Occident changérent de ſentiment vers le commencement du V. Siécle, à cauſe de la fameuſe Chronique d'*Euſebe*, traduite par S. Jerôme, qui ayant paru à Rome & dans l'Occident, fut reçuë de la plûpart des Savans. Elle ne compte que 5199 ans avant la manifeſtation du Meſſie ; ſavoir 3184. ans juſqu'à la naiſſance d'Abraham ; & 1015 depuis là, juſqu'à la naiſſance du Sauveur du Monde. L'Egliſe de Rome adopta ce calcul, & elle fut ſuivie par toutes les Egliſes d'Occident. Le P. Pezron fait voir quels ſont les Auteurs qui ont ſuivi le ſentiment d'Euſebe, & nomme entr'autres, *Paul Oroſe*, S. *Proſper*, *Victorius d'Aquitaine*, *Jean* Abbé de Biclare en Eſpagne, *Grégoire* de *Tours*, S. *Iſidore* de *Seville*, *Alcuin*, *Fredegaire* le *Scholaſtique*, &c.

Ce

(*a*) *Pag.* 29.

Ce qui fait voir combien le P. Martianay s'eſt trompé, quand il a oſé ſoûtenir, que jamais l'Égliſe Romaine n'a abandonné la Chronologie de la Vulgate, qui eſt la même que celle de l'Hebreu. On le refute ici d'une grande force, & (*a*) l'on allégue des paſſages de *Baronius* ſi formels, pour prouver que l'Egliſe Romaine a ſuivi autrefois le calcul des LXX, qu'on doute qu'il y puiſſe bien répondre. On reléve en même tems deux autres bevuës bien groſſiéres du même Auteur; c'eſt qu'il prend *Antoine le Conte* celébre Juriſconſulte du dernier Siécle, pour le Pere *le Cointe* mort depuis quelques années; & qu'il dit qu'Origéne s'eſt excuſé de défendre l'autorité de l'hiſtoire de *Suſanne*, contre l'impie *Porphyre*; ne ſachant pas qu'Origéne, étoit mort trente ans pour le moins, avant que Porphyre écrivit contre les Chrêtiens, & contre l'Hiſtoire de Suſanne.

Pour revenir à la ſupputation d'Euſebe reçuë dans l'Occident, l'Auteur ſoûtient, que *Bede* eſt le premier qui ait oſé la rejeter, pour introduire celle du Texte Hébreu, & de la Vulgate. (*b*) *Uſſerius* nous aprend, qu'on regarda

(*a*) *pag.* 34. (*b*) *in Chronolog. Sacra pag.* 12. *Edit. Bremenſis.*

garda Bede preſque comme un Hérétique à cauſe de cette innovation, & parce qu'il avoit oſé aſſûrer, que Jeſus-Chriſt n'étoit pas né dans le VI. Millenaire du Monde. *Adon*, qui vivoit dans le IX. Siécle, eſt le premier qui a imité Bede, en marquant néanmoins toûjours le calcul des LXX en même tems que celui de l'Hébreu, & il ne fut ſuivi que par cinq ou ſix autres dont les noms ſont aſſez obſcurs. (a) Enfin, l'Auteur prétend, que ce n'eſt proprement que vers la fin du dernier Siécle, & peu de tems après la ſéparation de *Luther*, que quelques Proteſtans d'Allemagne s'attachérent uniquement à la ſupputation des Juifs, par l'entêtement qu'ils avoient pour l'Hébreu.

Sur la fin de ce premier Chapitre, on répond aux témoignages alleguez par le P. Martianay, pour prouver qu'Euſébe n'a pas été le premier qui n'a compté que 5200. ans juſques à la venuë de Jeſus-Chriſt : mais comme il n'y a que le témoignage de Joſeph., qui ſoit de quelque poids, & que nôtre Auteur l'examine amplement dans la ſuite, nous ne nous y arrêterons point.

II. ON traite dans le (b) Chapitre ſe-

(a) pag. 38. (b) pag. 42.

ſecond de la Tradition des Juifs modernes, & l'on tâche de prouver qu'elle ne doit point prévaloir ſur l'Autorité des Péres.

Pour cèt effet, on diſtingue d'abord de deux ſortes de Traditions Judaïques; celles qu'ils avoient avant Jeſus-Chriſt, & celles qu'ils ont eües depuis, & que l'on trouve dans le Talmud. Il pouvoit y en avoir de vrayes parmi les premiéres; mais il paroit par la maniére dont en parle le Sauveur, que la plûpart étoient vaines, fauſſes, & ſuperſtitieuſes; ce qui fait déja voir quel cas on doit faire des Traditions qui ſont venuës depuis. (*a*) S. Jerôme, bien qu'il s'en ſoit ſouvent ſervi, dit qu'elles contiennent des choſes ſi ſottes & ſi honteuſes, qu'il rougit d'en parler. Cependant il faut encore diſtinguer celles qu'ils ont eües dans les quatre ou cinq premiers Siécles de l'Egliſe, & dont on croit *Akiba* l'auteur, de celles qu'on a miſes dans le Talmud, dans les Siécles ſuivans, & qui contiennent beaucoup plus d'abſurditez. C'eſt dans ces derniéres, qui n'ont été arrêtées, que vers la fin du ſeptiéme Siécle, qu'on trouve la Tradition de la *Maiſon d'Elie*, dont il s'agit dans cette Diſpute, & qui porte

(*a*) *Epiſt. ad Algaſ. Qu.* 10.

porte que le Monde doit durer ſix-mille ans, leſquels ſont diviſez en deux mille ans d'*Inanité*, deux mille ans ſous la Loi, & deux mille ans ſous le Meſſie.

(*a*) On convient que ç'a été une Tradition des anciens Juifs, dont on ne peut ſavoir l'origine, mais qui eſt plus ancienne que Jeſus-Chriſt, que le Monde ne devoit durer que ſix-mille ans. Mais on ſoûtient, que la diviſion qui en eſt faite dans la Maiſon d'Elie eſt nouvelle, & qu'elle a été inconnuë à tous les Péres des cinq premiers Siécles. Pour le prouver le P. Pezron en recherche l'origine, & tâche d'en découvrir l'Auteur; & voici comment il s'y prend.

(*b*) Après la ruine de Jeruſalem, une partie des Juifs fut tranſportée ailleurs par les Romains. L'autre ſe réfugia au delà du Jourdain, ou dans quelques lieux de la Galilée & de la Phénicie. Ces malheureux reſtes ainſi diſperſez, n'ayant plus ni Religion, ni Loix, ni Coûtumes, perdirent la véritable ſcience des Ecritures, & les anciennes Traditions de leurs Péres. Mais peu de tems après, ſous l'Empire même de *Veſpaſien* & de *Tite* ſon fils, qui avoit ruiné leur Ville, mais prin-

(*a*) *pag.* 52. (*b*) *pag.* 56. &c.

principalement ſous celui de *Domitien*, de *Nerva*, & de *Trajan*, ils ſe raſſemblérent à *Jabné*, qui étoit l'ancienne *Jamnia*, & enfin à *Tiberiade* dans la Galilée. Ce fut dans cette Ville que leurs Rabins établirent leur Colége, & qu'il fabriquérent une partie des Traditions, dont ils ont formé le Talmud, & qu'ils nommerent *Deuteroſes*, c'eſt-à-dire, des ſecondes Loix, mais orales & non écrites; ou, ſelon le ſentiment de l'Auteur, des ſecondes Traditions; parce que les premiéres ayant été comme perduës dans la déſolation de Jeruſalem, on avoit eu le ſoin d'en ramaſſer d'autres une ſeconde fois.

Les Juifs attribuent ces *Deuteroſes* à *Hillel* l'Ancien, Docteur fort diſtingué, qui a vêcu peu de tems avant Jeſus-Chriſt, & à qui ils donnent le nom de *Naſi*, c'eſt-à-dire, *Prince*; parce qu'il étoit le Prince de leur Synagogue. Mais le P. (*a*) Pezron croit que c'eſt Akiba, qui en eſt l'Auteur, le plus ſavant de tous les Juifs de la Paleſtine, qu'ils firent chef de leurs Coléges & de leurs Synagogues, ſous l'Empire de Trajan; & qu'ils ont preſque autant eſtimé que *Moyſe*, parce qu'il leur a donné leurs Traditions. On prouve cette Opinion par le témoignage

(*a*) *pag.* 58.

gnage des Hiſtoriens Juifs, qui diſent que c'eſt de lui qu'ils ont les Loix orales, & par celui de (a) S. *Epiphane* & de S. Jerôme. L'Auteur croit après quelques Savans, que ces Traditions ont d'abord été écrites en Grec, comme le mot de *Deuteroſes* le marque, & qu'ayant enſuite été traduites en Hébreu, on les a appellées *Miſne* & *Gemare*. Ce ramas de Traditions fait par Akiba eut vogue depuis l'Empire d'*Hadrien*, juſqu'au V. ſiécle : mais alors on en fabriqua encore de nouvelles, & des unes & des autres on compoſa le Talmud, qui ne fut commencé que vers l'entrée du VI. Siécle, & qui ne fut achevé, qu'à la fin du VII. Il eſt conſtant que les Péres des V. premiers Siécles n'en ont point parlé. *Juſtinien* eſt le premier qui en fait mention ſous le nom de *Deuteroſes*, dans ſa *Nouvelle* 146. donnée l'an 15. de ſon régne, & le 541. de Jeſus-Chriſt; (b) d'où l'on conclut, que ces Deuteroſes doivent avoir été compoſées en Hébreu, du moins quelques années avant le régne de ce Prince, & par conſéquent vers le commencement du VI. ſiécle. Il eſt vrai que cela ne s'accorde pas avec les prétenſions des Juifs; mais comme depuis Joſeph, ils

(a) *pag.* 62. (b) *pag.* 69.

ils n'ont aucun Hiſtorien qui ait écrit avant le R. *Serira*, qui a compoſé quelque choſe de la ſucceſſion des Docteurs Juifs, vers l'an 970. il leur eſt impoſſible de prouver ce qu'ils avancent ſur ce ſujet.

(*a*) On leur avoüe que c'eſt le célébre R. *Juda*, ſurnommé le *Prince* & le *Saint*, qui a compilé la *Miſne* qui eſt la premiére partie du Talmud; mais on leur nie qu'il l'ait compoſée dans le tems qu'ils s'imaginent. Car ils conviennent que c'eſt le R. *Aſé* qui a compoſé le *Talmud* ou la *Gemare de Babylone*. Or *Iſaac Abravanel* Docteur célébre parmi les Juifs, qui vivoit en Eſpagne il y a 200. ans, dit que le R. Aſé a compoſé la Gemare de Babylone 100. ans après que la Miſne eut été achevée; & l'Auteur prouve dans la ſuite, qu'Aſé aidé par *Rabana* commença de travailler à la Gemare, vers l'an 606. de Jeſus-Chriſt, qui étoit le 3. de l'Empereur *Phocas*; il faut donc que la Miſne ait été compoſée vers l'an 506. ſous l'Empire d'Anaſtaſe.

De plus le *Talmud de Jeruſalem*, n'a été compoſé que vers l'an 620. de Jeſus-Chriſt, lors que les Perſes étoient maîtres de cette Ville; puis que le fameux R. *Elie* remarque, que ce Tal-

(*a*) *Pag.* 71.

Talmud a été écrit en une langue remplie de mots Perſans, Babyloniens, Grecs, & Romains. Or les Perſes ne ſe rendirent maîtres de Jeruſalem, que l'an 614. ſous leur Roi *Cofroës II.* qui la perdit avec la vie l'an 628. ç'a donc été durant ce tems-là, que le Talmud de Jeruſalem a été compoſé par le R. *Johannan.* (a) D'ailleurs, ſelon l'Hiſtoire des Juifs, depuis Juda l'Auteur de la Miſne, juſqu'à Johannan, il n'y en a eu que deux, ſavoir le R. *Aphes*, & le R. *Chamina*, après lequel ils mettent Johannan ; & par conſéquent, il faut qu'il n'y ait guéres plus de cent ans, entre le Talmud de Jeruſalem, & la publication de la Miſne ; d'où l'on peut inférer, qu'elle a été publiée après l'an 500. de Jeſus-Chriſt.

Pour la *Gemare*, le R. *Aſé* l'a commencée, & le R. *Joſé* y a mis la derniére main. Il s'agit donc de ſavoir, quand le premier de ces Rabins a vécu. Leurs Hiſtoriens conviennent, que la violence de la perſécution excitée contre les Juifs par *Iſdigerdes* Roi de Perſe interrompit la Gemare, pendant l'eſpace de 73. ans. Or l'on prouve que la perſécution d'Iſdigerdes commença l'an 636. le R. *Nachman* étant Chef alors des Ecoles de *Sore*. Le R. *Aidé*

(a) Pag. 72.

Aidé l'avoit précédé dans cette Charge, & le fameux R. Aſé avoit occupé cette dignité avant l'un & l'autre. (*a*) Selon les Juifs il fut établi dans cette dignité l'an 27. de l'Empire de Juſtinien, c'eſt-à-dire, l'an 553. de Jeſus-Chriſt, & il poſſeda cette Charge 60. ans; il vêcut donc juſqu'en 613. qui étoit le 4. d'*Heraclius*, & le 23. de Coſroës II. Roi des Perſes. (*b*) Quelques Juifs diſent avec aſſez d'apparence, qu'Aſé n'entreprit de travailler à la Gemare, que 7. ans avant ſa mort; de ſorte que s'il mourut en 613. comme on vient de le prouver, il ſuit qu'il commença la Gemare en 606. On prouve auſſi que R. Joſé n'entreprit de l'achever qu'en 662. Les Juifs diſent qu'il y employa 24. ans; d'où il ſuivroit, qu'elle n'auroit été achevée qu'en 686. Le Talmud ainſi achevé, ne fut pas reçu d'abord, & par toute la Nation. (*c*) Les Docteurs *Anan* & *Saül* enſeignérent que ces Traditions étoient ſottes & dangereuſes, & qu'il ſuffiſoit de s'attacher aux Ecritures & à la Loi donnée par Moyſe. Ils furent les Chefs de ceux qu'on nomma *Caraites*, c'eſt-à-dire, *Scripturaires*, & cette Secte ſe forma vers l'an 730.

Après avoir ainſi établi la nouveauté du

(*a*) *pag.* 77. (*b*) *pag.* 78. (*c*) *pag.* 81.

du Talmud, on ne ſe fait plus de peine de rejetter la Tradition d'Elie, qui y eſt contenuë. (a) On prétend qu'elle eſt incertaine quant à ſon origine, nouvelle quant à ſon invention, fauſſe quant à ſa ſubſtance, & abſurde quant au partage qu'elle fait des tems. Son origine eſt incertaine; puis qu'on n'a jamais ſû en découvrir l'Auteur, les uns oſant bien l'attribuer au Prophéte Elie, & les autres diſant qu'il eſt incertain, ſi ce n'eſt point un Rabin du même nom. Elle eſt toute nouvelle, ſi on en excepte les premiéres paroles, qui aſſûrent que le Monde durera ſix-mille ans; puis que les Juifs d'Eſpagne ignoroient encore ſur la fin du VII. Siécle, la diviſion qu'elle contient; & qu'il eſt bien viſible, que ce qui eſt dit ſur la fin, que pluſieurs des années deſtinées au Meſſie ſont déja paſſées, mais que ce ſont les péchez des Juifs, qui ſont cauſe qu'il n'a point encore paru, a été ajoûté par des Juifs qui ont vêcu aprés Jeſus-Chriſt, & ne peut être d'un Auteur, qui l'ait préeédé. (b) On allégue diverſes autres preuves de la nouveauté de cette Tradition.

(c) Elle eſt encore abſurde, quant à la diviſion qu'elle fait, des 6000.

(a) Pag. 83. (b) pag. 86. &c. (c) pag. 91.

ans, puis qu'afin de n'en donner que 2000. au tems de l'*Inanité*, il a fallu terminer ce tems à la 52. année d'*Abraham*. La Loi a donc dû commencer alors. Mais quelle Loi est-ce qui a commencé? Celle de la *Circoncision* ne fut établie, que 47. ans après, & celle de Moyse 477. ans plus tard.

III. LE Chapitre troisiéme traite des *Antiquitez* de Joseph, & des supputations qui y sont contenuës, parce que le P. Pezron & son Adversaire se servent également de l'autorité de cét Historien, pour soutenir leur Opinion. Après en avoir fait l'Histoire & l'éloge, & tâché de prouver qu'il savoit parfaitement l'Hébreu; on s'attache à faire voir, qu'il a partout suivi la supputation des LXX. Il est bien constant, que cét (a) Historien compte 2256. ans, depuis la Création du Monde jusques au Deluge; d'où l'on conclut que cette supputation étoit alors dans le Texte Hébreu; puis que Joseph dit que c'est de là, qu'il a tiré ses Antiquitez. Puis donc que cét Historien a suivi ce calcul, qui est celui des LXX. dans le premier Age du Monde, on prétend qu'il n'y a point d'apparence, qu'il l'ait abandonné dans la suite, pour en suivre

(a) *Joseph. lib. I. Antiquit. Cap. 4. Edit. Græc. & 3. Gallic.*

ſuivre un autre. Il eſt vrai que le même Auteur (*a*) ne compte que 292. ans depuis le Déluge, juſques à la naiſſance d'Abraham, ce qui eſt conforme au calcul des Juifs Modernes. (*b*) Mais on ſoûtient, que ce paſſage eſt corrompu, & on le prouve de ce que les ſupputations particuliéres, qui ſe trouvent dans le même endroit, démentent entiérement cette ſomme totale; puis qu'elles font enſemble 993. ans, ce qui eſt bien différent de 292. Il faut donc qu'il y ait de l'erreur ou dans la ſomme totale, ou dans les ſommes particuliéres; or la raiſon veut que ce ſoit dans la ſomme totale; puis qu'outre que Joſeph ſuit ailleurs la Chronologie des LXX., il eſt bien plus facile à un Copiſte d'errer une ſeule fois que pluſieurs. On allégue diverſes autres raiſons pour prouver cette verité, & l'on n'oublie pas l'ancien Manuſcrit de M. *Bigot*, dont a parlé (*c*) *Voſſius*, (*d*) qui contient les premiers Livres des Antiquitez de Joſeph, & dont le premier ſeul renferme plus de tems, que toutes les Antiquitez de cèt Hiſtorien, comme elles ſont dans les Imprimez.

(*a*) *Joſeph. Lib. I. Antiquit. cap. 7.* (*b*) *pag.* 105. (*c*) *Lib. de LXX. interpr. pag.* 104. (*d*) *pag.* 110.

Le P. Pezron ne ſe contente pas de ces généralitez, il examine châque livre des Antiquitez de Joſeph en particulier, pour faire voir le tems que châcun contient; & pour les rétablir dans leur premier ordre, & dans la véritable étenduë que l'Hiſtorien leur avoit donnée; & l'on prétend qu'elles renferment l'Hiſtoire de 5703. ans accomplis, depuis la création du premier Homme, juſqu'à la 12. année de Neron, qui eſt la 66. de Jeſus-Chriſt. On ne ſauroit s'engager dans tout ce détail, quelque curieux qu'il puiſſe être; & l'on eſt obligé de ſe contenter de rapporter ici une remarque génerale qui ſert de clé à nôtre Auteur, pour reſoudre pluſieurs difficultez de Chronologie, qu'on trouve & dans Joſeph, & dans l'Ecriture. (*a*) C'eſt qu'ordinairement ni l'Hiſtorien Juif, ni les Ecrivains ſacrez, ne mettent point en compte, ni les Anarchies, ni les tems malheureux de la République, bien qu'ils ne les ayent pas ignorez.

Joſeph, par exemple, dit au chap. 6. du Liv. VI. qu'il y eut une Anarchie de 18. ans, après la mort de *Joſué*, avant que *Caleb* & les *Anciens de Juda* gouvernaſſent les Iſraëlites: cependant il ne compte point cette Anarchie, parmi les années des *Juges*, ni dans

(*a*) *Pag.* 118.

dans les autres endroits de ſon Hiſtoire. Il ne donne de même que 32. ans à tout le tems qui s'eſt écoulé, depuis la mort du Pontife *Heli*, juſques à celle de *Saül* premier Roi d'Iſraël, & cependant on en pourroit trouver juſques à 60. & peut-être plus, puis que S. Paul en donne 40. au régne de Saül, y comprenant la judicature de *Samuel*, & qu'il y eut 20. ans d'Anarchie, avant le gouvernement de ce Prophéte. Mais *Joſeph* ne comprend ni cette Anarchie, ni l'adminiſtration des deux Fils de Samuel, qui dura huit ans, parce qu'elle fut tyrannique, & odieuſe aux Iſraëlites.

IV. L'AUTEUR tâche de prouver dans ſon (*a*) Chapitre IV. que les Juifs ont corrompu le texte Hebreu, & pour le faire voir il allégue pluſieurs exemples de ces prétenduës corruptions. Mais parce que ce ſentiment paroit fort dangereux aux Catholiques mêmes, qui n'ont pas pour le Texte Hébreu, le même reſpect que les Proteſtans, & que ce que le P. Pezron a dit dans ſon premier Ouvrage ſur ce ſujet a chôqué bien des gens, il ſe juſtifie, en faiſant voir, (*b*) qu'il a toûjours été libre dans les Egliſes Chrêtiennes, d'accuſer les Juifs d'avoir malicieu-

(*a*) *pag.* 131. &c. (*b*) *pag.* 133.

licieuſement corrompu leurs Livres ; que pluſieurs Péres, & S. Jerôme même, tout attaché qu'il étoit à l'Hébreu, les en ont accuſez, & que ç'a été le ſentiment d'un grand nombre de Theologiens avant & après que *Luther* & *Calvin* ſe ſont ſéparez de l'Egliſe Romaine. (*a*) Il donne auſſi en abrégé l'Hiſtoire de la Verſion des LXX & n'oublie pas les raiſons qu'a alleguées Voſſius pour faire paſſer cette Verſion pour canonique. Il nous en promet une Hiſtoire plus ample, où il aſſûre qu'il y aura des choſes fort curieuſes ; & où il fera voir, que ces Interprétes ne traduiſirent, que les cinq Livres de Moyſe ; & que les autres furent traduits peu d'années après, par quelques uns de ces Interpretes. Il promet auſſi l'Hiſtoire des Prophétes, qui contiendra de même pluſieurs choſes particuliéres.

On ne s'engagera point dans le détail des paſſages que l'Auteur prétend avoir été corrompus, & dont un grand nombre ne ſont que des diverſes leçons, que les Juifs même ont pris ſoin de marquer par leur *Keri* & *Ketib* (*b*) mais on ne ſauroit s'empêcher de raporter une circonſtance bien ſinguliére, que nous aprend nôtre Auteur après *Sixtinus Amama*, dans ſon *Anti-bar-*

(*a*) *Pag.* 150. &c. (*b*) *pag.* 192.

barbarus Biblicus, pag. 725. C'eſt que le célébre *Daniel Bombergue*, qui entreprit une Edition de la Bible Hébraïque, ayant apris qu'il y avoit quelques Manuſcrits Hébreux, qui dans le paſſage ſi conteſté du Pſeaume XXII. verſ. 17. avoient *Caru, ils ont percé*, au lieu de *Caari; comme un Lion*, qu'on liſoit dans pluſieurs autres; voulut métre le mot *Caru*, dans les Livres qu'il faiſoit imprimer; mais le Juif qui avoit ſoin de cette Impreſſion, voulut abſolument qu'on y mit *Caari*, proteſtant que ſi on ne le mettoit pas, il empécheroit qu'aucun Juif n'achetât ces Livres imprimez; & il falut conſentir à ce qu'il voulut. C'eſt le ſavant *Druſius*, qui avoit apris cette particularité à Sixtinus Amama.

On ne ſera pas ſurpris de la hardieſſe de ce Juif, (*a*) quand on ſçaura que ceux de ſa Nation avoient eu deſſein autrefois de retrancher l'*Eccleſiaſte* tout entier du Canon; parce que celui qui en eſt l'Auteur dit que les Creatures de Dieu ſont *vanité*, & ils l'auroient fait, ſi le Chapitre XII. du même Livre, ne les avoit retenus. C'eſt S. Jerôme, qui nous aprend cette particularité dans ſon Commentaire ſur ce même Chapitre de l'Eccleſiaſte; & l'on n'en ſavoit

(*a*) *pag.* 253.

roit douter, après ce qu'on lit dans le Talmud, au Traité du *Sabat*. *Les Sages*, eſt-il dit, *ont voulu* (*a*) *cacher le Livre de l'Eccleſiaſte, parce qu'il y a des contradictions, & pourquoi ne l'ont-ils pas caché? parce qu'au commencement & à la fin il raporte les paroles de la Loi.*

(*b*) Ce n'eſt pas une petite difficulté au P. Pezron, d'expliquer comment les Juifs, qui étoient diſperſez par tout le monde, & qui avoient partout des exemplaires des Ecritures, ont pû s'accorder à falſifier le Texte Hébreu, & corrompre tous ces exemplaires, qui étoient répandus partout. Voici comment il tâche de ſe tirer de ce mauvais pas. 1. (*c*) Il dit d'abord que cette difficulté n'a pas empêché pluſieurs Péres de l'Egliſe d'imputer aux Juifs le même crime dont il les accuſe. 2. Que les Juifs ont pû corrompre leurs Livres Hébreux auſſi facilement, que les *Nazaréens* & les *Ebionites* ont corrompu l'Evangile ſelon S. *Matthieu* écrit en Hébreu, & qu'on regardoit comme l'Original. 3. (*d*) Qu'ils ont retranché de la Verſion des LXX. pluſieurs endroits favorables aux Chrêtiens, comme Juſtin Martyr le leur reproche, & que cela paroit bien plus

(*a*) Ἀποκρύφειν. (*b*) *pag.* 266. (*c*) *pag.* 270. (*d*) *pag.* 272.

plus difficile, que de corrompre le Texte Hébreu ; puis que ce Texte n'étoit connu que des Juifs, au lieu que la Verſion des Lxx. étoit entre les mains de tous les Chrêtiens. (a) 4. Si les *Samaritains* ont fait des falſifications dans le Pentateuque Hébreu, leſquelles ſe trouvent dans tous les Exemplaires qui étoient & qui ſont encore à leur uſage, & qu'ils ne peuvent avoir fait que de concert avec tous ceux de leur Nation, qui étoit répanduë en pluſieurs Provinces de l'Aſie, & principalement dans l'Egypte ; les Juifs en peuvent bien avoir fait dans leurs Exemplaires.

Après ces réponſes indirectes, (b) l'Auteur tâche de répondre directement à l'objection. Pour cèt effet il s'étend fort ſur le Gouvernement des Juifs après la ruïne de Jeruſalem. Il fait voir qu'ils eurent au commencement quelques Rabins, à qui ils donnoient une grande autorité, ſous ombre qu'ils ſavoient mieux que les autres la Loi & les Ecritures. Qu'enſuite ils eurent des Patriarches, (c) dont *Gamaliel le Jeune* fut le premier, qui fut créé par la permiſſion de *Nerva*, & qui établit ſon ſiége à Tiberiade

(a) *pag.* 273. (b) *pag.* 274. (c) *pag.* 276.

Ville de Galilée, & que ce fut ſous ce Patriarche que le fameux R. Akiba fut Prince des Ecoles. Qu'après une ſeconde déſolation des Juifs arrivée ſous l'Empereur Hadrien, qui les diſperſa de nouveau par toute la Terre, (*a*) *Antonin*, qui étoit un Prince débonnaire, leur permit d'avoir des Patriarches, & que, du moins, il eſt ſûr qu'il y en avoit un du tems d'Origene. Ces Patriarches ont ſubſiſté à Tiberiade, juſqu'au milieu du VII. Siécle; ſans qu'on ſache préciſément comment leur dignité a été abolie. Ils avoient ſur les Juifs, & ſur toutes les Synagogues répanduës par tout l'Empire Romain, une autorité preſque ſouveraine. Ils avoïent près d'eux, comme on l'a remarqué dans un autre endroit de ce (*b*) Volume, des Hommes ſavans dans la Loi & dans les Ecritures, qu'ils nommoient *Apôtres*, qui étoient comme leurs Aſſeſſeurs, avec leſquels ils décidoient de toutes choſes. (*c*) Ces Apôtres, qu'ils envoyoient de tems en tems dans toutes les Synagogues, avoient pouvoir de dépoſer les Princes des Synagogues, les Prêtres, & les *Azanites*, qui en étoient comme les Diacres.

(*a*) S.

(*a*) *page* 277. (*b*) *Voyez pag.* 88. (*c*) *pag.* 278.

(a) S. *Epiphane*, de qui l'Auteur tient tout celà, nous aprend encore, que ces Patriarches, qui demeuroient à Tiberiade, y avoient des Archives, où l'on conſervoit les Livres ſacrez, & les Livres *Apocryphes*, & où il n'entroit que les Patriarches avec ceux de ſon Conſeil. Ces Archives étoient ſeellées de leur ſeau, afin que perſonne n'y pût entrer, ni voir les livres, qui y étoient enfermez. C'étoit donc dans ces Archives, que les Patriarches des Juifs gardoient les Livres Hébreux, qui paſſoient pour Originaux.

(b) On remarque encore, que dans les premiers ſiécles, c'eſt-à-dire, depuis le renverſement de Jeruſalem, les Patriarches, ou les Docteurs Juifs, qui préſidoient à l'Académie de Tiberiade, ont publié un Exemplaire, ſous le fameux nom d'Hillel, pour ſervir de modéle à tous ceux de ſa Nation, comme on le montre par le témoignage de pluſieurs Rabins. On tâche de prouver l'antiquité de cét Exemplaire, contre ceux qui le croyent nouveau; & de faire voir qu'y ayant eu trois Docteurs qui ont porté le nom

(a) *Hæreſ.* 30. *quæ eſt Ebionitarum.*
(b) *pag.* 281.

d'*Hillel*, (*a*) c'eſt le premier, qui a été célébre en Judée, ſous le régne d'*Herode*, qui a donné le nom à cèt Exemplaire. Ce n'eſt pas qu'il en ait été l'Auteur, mais c'eſt parce qu'il a été fabriqué par quelques-uns de ceux qui ont ſuccedé à ſon Ecole, à ſa Doctrine, & à ſes Traditions. (*b*) On prouve enſuite par le témoignage de quelques Rabins, que tous les anciens Exemplaires Hébreux, ont été formez ſur celui d'Hillel, & qu'ainſi, il n'y a pas lieu de s'étonner, ſi les Livres des Juifs paroiſſent ſi uniformes. (*c*) On conclut de tout cela, que puis que les Patriarches étoient les Préſidens nez du Sanhedrin établi à Tiberiade, que tous les Juifs, en quelque lieu du Monde qu'ils fuſſent diſperſez, obéiſſoient aveuglément aux déciſions de ce Senat, & que c'eſt ſur les Exemplaires qui étoient gardez dans les Archives de Tiberiade, que tous ceux des Synagogues ont été formez, ſi une fois les Docteurs Juifs ont corrompu ces Exemplaires gardez par ces Patriarches dans ces Archives, il n'y a rien eu de plus facile, que de faire recevoir partout ces corruptions.

V. ON entreprend de prouver dans (*a*)

(*a*) *pag.* 282. &c. (*b*) *pag.* 286. (*c*) *pag.* 289.

(a) le Chapitre V. que l'Egliſe Chrêtienne n'a jamais regardé le Texte Hébreu, comme authentique; parce qu'il n'a jamais été autoriſé par aucun Decret, ni reçû dans l'uſage public. (b) L'Egliſe de Jeruſalem, par exemple, a dû ſe ſervir plûtôt que toute autre, du Texte Hébreu dans l'uſage public, parce qu'aparemment on y avoit conſervé quelque connoiſſance de la Langue Hébraique. Cependant il n'y a aucun monument qui nous aprenne qu'elle s'en ſoit ſervie. Les Apôtres ont tenu dans cette Ville leur premiére Aſſemblée, compoſée de perſonnes qui ſavoient la langue Hébraïque, cependant S. *Jaques*, qui étoit Evêque de Jeruſalem, y cite l'Ecriture, ſelon la Verſion des Lxx, & non ſelon le Texte Hébreu.

(c) On prétend de même que les autres Apôtres n'ont jamais lû dans les Aſſemblées des premiers Chrêtiens le Texte Hébreu, du moins tel qu'il eſt aujourdhui; puis qu'il n'y a pas d'aparence qu'ils ſe ſoient ſervis d'autres Ecritures dans ces Aſſemblées, que de celles dont ils ſe ſervent dans leurs Ecrits; & qu'ils ſe ſervent toûjours de la Verſion des Lxx. L'Auteur

(a) *pag.* 291. &c. (b) *pag.* 294.
(c) *pag.* 298.

s'étend beaucoup pour faire voir que les Egliſes Chrétiennes n'ont pas lû non plus dans leurs Aſſemblées le Texte Hébreu, depuis la ruïne de Jeruſalem. (*a*) Il parcourt pour cét effet celles de la Judée, de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Conſtantinople; & fait voir que le Texte Hébreu n'a été d'un uſage public, dans aucune de ces Egliſes.

Il y a plus, (*b*) on prétend que les Juifs même ne liſoient point ce Texte dans leur Synagogue, mais la Verſion des Lxx. S. Juſtin dit dans ſa premiere Apologie, que cette Verſion étoit conſervée & luë dans les Synagogues, & dans ſa Diſpute contre *Tryphon*, ni ce Juif, ni ce Pére, n'alléguent d'autre Ecriture, que celle des Lxx. On établit la même choſe par le témoignage de *Tertullien* & de quelques autres Péres. (*c*) Il eſt vrai que dès le IV. ſiécle, les Juifs de Tiberiade, commencerent à concevoir de la haine pour la Verſion des Lxx, parce que les Chrêtiens s'en ſervoient contr'eux, de ſorte qu'on ne lût plus dans la Galilée, & dans quelques Villes voiſines où il y avoit des Juifs, que le Texte Original, qu'on dit qu'ils ſurent adroitement

(*a*) *Pag.* 304. *&c.* (*b*) *Pag.* 351. *&c.*
(*c*) *Pag.* 360.

ment altérer, ſans vouloir ſouffrir le Texte Grec, qu'ils tâchoient de décrier. Mais, comme les Juifs diſperſez étoient accoûtumez à cette Verſion, ceux de Galilée ne purent leur en empêcher l'uſage; mais ils firent en ſorte, du moins dans quelques Villes de la Paleſtine & de la Syrie, qu'on lût le Texte Hébreu avant celui des Lxx. Les choſes ſe trouvérent en cét état vers la fin du V. ſiécle. Mais des diſputes étant ſurvenuës ſur ce ſujet entre les Juifs *Hébraizans* & les *Helleniſtes*, Juſtinien fit le réglement qu'on lit dans la Nouvelle 146. qui leur permet de lire, ſoit en Grec, ſoit en quelque autre langue, ſelon la diverſité des lieux, les Ecritures Saintes ſelon les Lxx, ou ſelon Aquila.

Conformément à cette Loi, on continua à lire la Verſion des Lxx dans l'Empire Romain, juſques vers la fin du VII. ſiécle; mais depuis ce tems, les Juifs ne lûrent plus que le Texte Hébreu comme ils font encore aujourd'hui.

Un des plus forts argumens contre le P. Pezron en faveur de ce Texte, c'eſt la Verſion Latine qu'en fit S. Jerôme, & qui a enſuite été déclarée Canonique par le Concile de Trente.

(a) Auſſi

(*a*) Auſſi ce Pére fait-il tous ſes efforts pour y répondre. Il remarque 1. que S. Jerôme fut blâmé, non ſeulement par *Ruffin* ſon Ennemi, mais preſque par tous les Docteurs, de ſon tems, de la hardieſſe qu'il prenoit de donner à l'Egliſe une autre Verſion, que celle des Lxx. 2. S. Auguſtin qui l'a blâmé en particulier, (*b*) a déclaré qu'il pouvoit s'être trompé, & qu'il s'eſt trompé en effet, comme lors qu'il a pris le *Kikajon* de *Jonas*, pour du *lierre*, au lieu qu'on ſoûtient que c'étoit une *courge*. 3. Il n'eſt pas vrai que S. Jerôme ait fait ſa Verſion par l'autorité du Pape *Damaſe*; puis que ce Pape lui ordonna ſeulement de revoir les Exemplaires Latins des 4. Evangeliſtes, & de les corriger ſur les Livres Grecs. Mais, quoi qu'il en ſoit, comme la Verſion de ce Pére a été reçuë dans l'Egliſe, & canoniſée par le Concile de Trente, il faut néceſſairement employer d'autres raiſons pour ſe tirer de cette difficulté. (*c*) On dit donc 1. que pluſieurs Savans doutent que la Vulgate canoniſée dans l'Egliſe Romaine, ſoit la même que la Verſion de S. Jerôme. *Pagnin*, *Paul* Evêque de *Foſſanbruno* en Italie, *Eraſme*, & la plûpart des Pro-

(*a*) *pag.* 368. &c. (*b*) *pag.* 373.
(*c*) *pag.* 377.

Proteſtans ſont dans cette opinion, fondez ſur ce que S. Jerôme déclare, qu'il a ſuivi partout l'Hébreu, ce qui ne ſe trouve plus dans la Vulgate d'aujourdhui : Mais comme ce n'eſt pas l'opinion de l'Auteur, qui croit que l'Ancien Teſtament de la Vulgate eſt de S. Jerome, ſi on en excepte les *Pſeaumes*, *Baruch*, &c. il répond 2. (*a*) que la Verſion de ce Pére n'eſt pas une ſimple Verſion ſur l'Hébreu des Juifs, puis qu'il y a une infinité d'endroits pris de l'ancienne Vulgate formée ſur les Lxx, d'Aquila, de *Symmaque*, & de *Theodotion*, comme S. Jerôme l'avoüe lui-même, & que l'Egliſe, avant que de la métre entre les mains des Fideles, l'a corrigée & rectifiée en pluſieurs endroits. Il croit que tout cela a été ménagé par la Providence, pour confondre les Juifs & les prétendus Hérétiques, qui ne vouloient pas ſe rendre à l'autorité de la Verſion des Lxx, parce qu'elle n'eſt pas conforme à leurs Exemplaires Hébreux.

VI. L'AUTEUR revient dans le (*b*) Chapitre VI. à la corruption du Texte Hébreu, & non content d'avoir tâché de prouver qu'elle a été poſſible, il entreprend d'en marquer le tems & l'Au-

(*a*) *pag.* 378. (*b*) *pag.* 393. &c.

l'Auteur. Il croit que cette corruption s'eſt faite pendant les 50. ans qui ſe ſont écoulez, depuis la ruïne de Jeruſalem, ſous Veſpaſien, juſqu'à ſon rétabliſſement commencé par Hadrien, la ſeconde année de ſon Régne. (*a*) Pour le prouver, il raporte des témoignages (*b*) d'*Ariſtée*, qui dit que la Verſion des Lxx. étoit très-conforme à l'Hébreu, & de (*c*) *Philon* Juif, qui longtems depuis a dit la même choſe. C'eſt auſſi ſur cét Original qu'on prétend que Joſeph a compoſé ſes Antiquitez, qu'il acheva ſous *Domitien*, & comme il ſuit partout les Lxx, on conclut que le Texte Hébreu n'étoit point encore alors corrompu. Cinquante ans après on trouve une très-grande différence entre ce Texte & cette Verſion, ce qui obligea Aquila à en faire une nouvelle ſur l'Hébreu l'an 12. d'Hadrien & le 128. de Jeſus-Chriſt : (*d*) cette pretenduë corruption s'eſt donc faite depuis l'an 70. de l'Ere commune, juſqu'à l'an 120. qu'Hadrien rebâtit Jeruſalem, ſous le nom d'*Elie Capitoline*.

Le P. Pezron recherche à force de conjectures qui a été l'Auteur de cette cor-

(*a*) *pag.* 396. (*b*) *Ariſtæus Lib. de 70. Interpretibus.* (*c*) *Lib. II. de Vitâ Moyſis.* (*d*) *pag.* 402.

corruption. Il croit que ce ne peut être que les Juifs de la Paleſtine, puis qu'il n'y avoit qu'eux qui ſuſſent la langue Hébraïque, & qui conſervaſſent les Livres Hébreux & Originaux. Or dans le tems que cette corruption s'eſt faite, il n'y a eu que trois hommes, qui ayent eu de l'autorité chez les Juifs. R. *Johannan* ou *Jean* fils de *Zechaï*, qui raſſembla quelques Juifs après la ruïne de la Republique, & établit des Ecoles à Jamnia. Il mourut 5. ans après la deſtruction du Temple, l'an 75. de l'Ere Chrêtienne. (a) Le 2. fut ſon Succeſſeur R. Gamaliel le jeune, ſurnommé *Dibana*, qui eut encore plus de crédit que ſon Prédeceſſeur, parce qu'il deſcendoit d'une Race illuſtre, ſavoir du grand *Gamaliel* maître de S. Paul, & qu'il étoit par conſéquent du ſang d'Hillel. Il y a apparence qu'après quelques années il prit pour Collégue le fameux R. Akiba, fils de *Joſeph* environ vers l'an 95. de Jeſus-Chriſt, le 14. de Domitien. Nerva, comme on l'a dit plus haut, ayant permis aux Juifs de créer un Patriarche l'an 97. Il ſemble que le premier fut ce Gamaliel II. Le 3. célébre parmi les Juifs dans ce tems-là fut le R. Akiba, dont nous venons de parler,

(a) *Pag.* 403.

ler, qui eut toute ſorte de crédit & d'autorité ſur ſa Nation, à cauſe de ſon Savoir, & parce qu'il fut le Reſtaurateur des Traditions Judaïques. C'eſt ce Rabin, que le P. Pezron regarde, comme le Corrupteur du Texte Hébreu. (*a*) 1. parce qu'il a été le Maître d'Aquila, qui, ſelon (*b*) S. Epiphane, n'a fait une nouvelle Verſion de la Bible, que dans le deſſein de corrompre certains endroits de l'Ecriture, & de donner atteinte à la Verſion des Lxx. Or S. Jerôme aſsûre qu'Aquila a traduit ſur l'Hébreu, il faut donc que cèt Hébreu ait été corrompu par Akiba maître d'Aquila, puis qu'il ne l'étoit point avant lui. (*c*) 2. Parce que dans l'Ouvrage nommé *Pirke-Eliezer*, qui eſt d'Akiba, il cite l'Ecriture conformément au Texte Hébreu d'aujourdhui. Ce Texte étoit différent avant Akiba comme on prétend l'avoir prouvé, c'eſt donc Akiba qui l'a changé. 3. C'eſt encore le même qui a compoſé la Grande Chronique des Juifs, nommée *Seder-Olam-Rabba*, ou du moins elle a été faite par ſes ordres; & elle compte les tems ſelon l'Hébreu d'aujourdhui. Joſeph, qui acheva ſes Antiquitez, la même année

(*a*) *pag.* 408. (*b*) *Epiphan. de Lib. Ponder. & Menſ. num.* 15. (*c*) *pag.* 415.

année qu'Akiba fut fait chef des Ecoles Judaïques de la Paleſtine, compte ſelon les Lxx. Il faut donc qu'Akiba ſoit l'Auteur de ce changement.

4. (*a*) C'eſt le même Juif, qui a compoſé les *Deuteroſes*, ou il eſt dit, (*b*) qu'on peut changer le Texte de la Loi, quand il s'agit de maintenir la gloire du Dieu d'Iſraël, & de crainte que ſon nom ne ſoit prophané. Un homme qui poſe ce principe, n'aura pas fait difficulté de changer à ſa fantaiſie ce qui lui aura déplu.

Pour perſuader plus facilement tout cela, (*c*) l'Auteur revient aux Juifs de Tiberiade. Il dit qu'ils conſtruiſirent une eſpéce d'*Arche*, dans laquelle ils mettoient les Livres, qu'ils regardoient comme Canoniques, & qu'ils avoient de certains reduits, où ils cachoient ſoigneuſement les autres Livres, qu'ils ne regardoient pas comme Sacrez & Canoniques. Que ces reduits étoient ſeellez du ſeau du Patriarche des Juifs, & que c'eſt pour cela, qu'ils nommérent *Apocryphes*, c'eſt-à-dire, *cachez*, les Livres qui y étoient enfermez. (*d*) Un certain Juif, nommé *Joſeph*, qui ſe fit Chrêtien, étant entré dans ce Cabinet, & ayant adroitement levé le Seau,

y

(*a*) *pag.* 420. (*b*) *Talmud. Babylon. Tract. Jebamoth. Cap.* 8. (*c*) *pag.* 426. (*d*) *pag.* 429.

y trouva entr'autres l'Evangile de S. *Jean*, & les *Actes des Apôtres* traduits en Hébreu.

(*a*) On prétend encore, que ce ſont ces mêmes Juifs, qui ont diviſé toute l'Ecriture, en *Livres de la Loi*, *Livres Prophétiques*, & *Livres Hagiographes*, & qui ont ôté *Daniel* du rang des Prophétes, parce qu'il leur étoit trop contraire. (*b*) On ſoûtient que la diviſion de l'Ecriture alleguée par Jeſus-Chriſt, en *Moyſe*, les *Prophétes*, & les *Pſeaumes*, eſt fort différente de celle des Rabins; puis que par les *Pſeaumes*, il ne faut pas entendre les *Hagiographes*, qui comprennent neuf Livres; mais les Hymnes, qui n'en comprennent que 4. ſelon le témoignage de (*c*) Joſeph. Le but de cette diviſion étoit, ſelon le P. Pezron, d'ôter Daniel du nombre des Prophétes: & parce que le P. Martianay a objecté, que ce n'étoit qu'une pure diſpute de mots; cela n'empêchant pas que les Juifs ne métent Daniel, dans le Canon; (*d*) on répond qu'il y a quelque choſe de plus; puis que dans le (*e*) Talmud ils refuſent à Daniel le titre de Prophéte, & diſent qu'*Haggée*, *Za-*

(*a*) *pag.* 431. (*b*) *pag.* 432. (*c*) *Lib. I. contra Appion.* (*d*) *pag.* 438. (*e*) *in Tractat. Sanhedrin.*

Zacharie, & *Malachie* ſont plus que lui.

VII. LE (*a*) Chapitre VII. qui eſt le dernier, traite de l'autorité de la Verſion des Lxx, & de la conformité de ſes ſupputations avec celles des Hiſtoires Prophanes. (*b*) On allégue divers paſſages des Péres, qui ont parlé de cette Verſion, ou comme ménagée par la Providence pour la Converſion des Gentils, ou comme faite par des Prophétes inſpirez de Dieu. (*c*) S. Jerôme eſt le premier, qui a prétendu la corriger; mais comme on ſe plaignit de lui, (*d*) il fut obligé de déclarer, que les fautes qui étoient dans cette Verſion venoient des Copiſtes, & non pas des Interprétes. (*e*) Les Juifs eux mêmes, avant la ruïne de Jeruſalem, en ont eu la même opinion; & (*f*) Philon aſſûre que ces Interprêtes ont été des Prophétes, plûtôt que de ſimples Traducteurs.

Le P. Martianay avoit ſoûtenu, que S. Auguſtin préferoit le Texte Hébreu à la Verſion des Lxx, & avoit cité 2. paſſages pour le prouver. (*g*) Le P. Pezron, y répond & montre par

(*a*) *pag.* 448. &c. (*b*) 450. &c. (*c*) *pag.* 453. (*d*) *Hieronymus Præfat. II. in Paralip.* (*e*) *pag.* 455. (*f*) *Philo lib. II. de Vita Moïſis.* (*g*) *pag.* 457.

par d'autres témoignages de l'Evêque d'Hippone, qu'il a été dans de tout autres ſentimens, & ſur tout, qu'il a ſuivi les Lxx pour la durée du Monde. (*a*) Quant à S. Jerôme, on prétend qu'on s'eſt fort trompé, quand on a crû, que parce qu'il a été favorable à l'Hébreu, il n'a compté que quatre mille ans juſqu'à la venüe de Jeſus-Chriſt. C'eſt S. Jerôme qui a traduit la Chronique d'Euſebe, qui ſuit le calcul des Lxx, & qui y a même fait des additions ſi conſidérables, qu'on l'en a cru l'Auteur auſſi bien qu'Euſebe. Comment cette conduite ſe pourroit-elle accorder avec ce qu'on lui impute d'avoir ſuivi le Calcul du Texte Hébreu?

L'Auteur avoit avancé dans ſon prémier Ouvrage, que les premiers Chrêtiens avoient preſſé les Juifs de reconnoître Jeſus-Chriſt pour le Meſſie, parce qu'il étoit venu dans le VI. Millenaire du Monde: mais comme le P. Martianay le nie, (*b*) on en allégue un grand nombre de preuves. (*c*) On montre auſſi contre le même Pére, que les Juifs ont extrémément abrégé l'Empire des Perſes, qu'ils ne font durer que 52. ans.

On

(*a*) *pag.* 465. (*b*) *pag.* 469.
(*c*) *pag.* 481.

(*a*) On parle enſuite du fondement ſur lequel on doit régler la durée des Tems. On avoüe, que depuis la Creation du Monde, juſqu'à la Loi de Moyſe, on n'a pour régle, que les Livres Sacrez; quoi que les Payens ayent eu des Hiſtoriens qui ont monté juſqu'au tems d'Abraham, & même plus haut, & dont on ne peut raiſonnablement conteſter la vérité. (*b*) Il eſt conſtant, par exemple, qu'avant Abraham, il y avoit eu des Rois dans la Baſſe Egypte; puis que celui, ſous le Régne duquel ce Patriarche y alla, & qui s'appelloit *Rameſſe-Menos*, étoit le XXIII. Mais on ſoûtient, que ſans le ſecours de l'Hiſtoire Prophane, il eſt impoſſible de bien ſupputer le tems qu'il y a eu depuis Moyſe, juſqu'à Jeſus-Chriſt. On juſtifie les Péres, que le P. Martianay a accuſez d'être de mauvais Chronologiſtes; après quoi l'Auteur aporte de nouvelles preuves de ſon ſentiment, que le Monde a duré 6000 ans juſques à Jeſus-Chriſt.

(*c*) 1. Il allégue les vers des *Sybilles*, qu'il croit avoir été compoſez par des Juifs, qui avoient lû les Prophétes; & l'on ne ſera pas ſurpris qu'ils les

(*a*) *pag.* 486. (*b*) *pag.* 488. (*c*) *pag.* 505. &c.

ayent composez en Grec ; quand on saura qu'il y en a eu qui ont habité dans la Gréce avant le tems d'*Alexandre*, & même avant *Platon*. Ces vers divisoient toute la durée du Monde en X. Ages, &, selon Joseph, chaque Age comprenoit 6000. ans. Or il paroit par la IV. Eclogue de *Virgile* ; & par divers autres témoignages, qu'on regardoit le Régne d'Auguste, comme la fin de ces X. Ages, & par conséquent, comme la fin des 6000. ans de la durée du Monde.

(a) 3. Les *Turdules* ou *Turditains*, peuples de la *Bétique*, & *Phéniciens* d'origine, avoient, selon (b) *Strabon*, des monumens, qui portoient 6000. ans d'antiquité jusqu'à son tems, qui étoit celui de l'Empereur *Tibére*. Ils ne pouvoient avoir apris cela que des Juifs, dont les Phéniciens tiroient toute leur science.

(c) 4. *Herodote* (d) raporte, qu'étant venu par mer d'Egypte en Phénicie, pour y voir le Temple d'*Hercule*, il aprit des Prêtres, que ce Temple étoit aussi ancien, que l'ancienne Ville de *Tyr*, & qu'il y avoit alors 2300. ans qu'elle avoit été fondée. *Herodote* écrivoit son Histoire l'an 310. de Rome,

(a) *pag.* 513. (b) *Strab. Geograph. Lib. III.* (c) *pag.* 517. (d) *Herodot. Lib. II.*

Rome, qui étoit le 444. avant Jeſus-Chriſt. Ainſi, ſi les Tyriens ne ſe trompoient point, & que le calcul des Hébreux ſoit véritable, cette Ville auroit été bâtie 400. ans avant le Déluge. Mais, ſelon le calcul de l'Auteur, elle l'aura été prés de 1000. ans après cette Inondation.

(a) 5. *Varron* a mis 1600. ans depuis le Déluge d'*Ogyges* juſqu'à la premiére Olympiade, appellant ce tems-là, le *Tems Fabuleux*, parce que c'eſt dans cét intervale, que ſont arrivées les choſes qui ont donné matiére à la Fable. On compte depuis la premiére Olympiade, juſqu'à l'Ere Chrêtienne 776. ans : d'où il ſuit qu'il y a 2376. ans depuis le Déluge d'Ogyges, juſqu'au tems du Meſſie ; en ſorte que, ſi l'on n'admettoit le calcul de l'Auteur, Ogyges auroit régné en Gréce avant le Déluge de Noé.

(b) 6. *Trogue Pompée* abrégé par *Juſtin* (c) dit que les Scythes, que l'Auteur fait deſcendre de *Gomer* fils de *Japhet*, ont tenu toute la haute Aſie tributaire 1500. ans avant les conquêtes du célébre *Ninus* ; ce qui ne ſe peut accorder avec ceux, qui abrégeant les Tems, confondent Ninus avec *Nemrod*,

(a) *pag.* 518. (b) *pag.* 521.
(c) *Juſtin. lib. II. cap.* 3.

rod, qui l'a précédé de 800. ans, & qu'on fait vivre un Siécle ou deux après le Déluge.

(*a*) L'Auteur défend après cela ce qu'il avoit avancé de l'antiquité des Rois de Chaldée, d'Egypte, & de la Chine. Il prouve par un paſſage tiré de la Rélation de la Chine du P. *Magaillan* que pour convertir les Chinois, il faut néceſſairement leur accorder l'antiquité de leur Empire, & que c'eſt pour cette raiſon, que les Miſſionaires ont obtenu de la Cour de Rome, la permiſſion de ſuivre en ces Pays-là la Verſion des Lxx.

(*b*) Enfin le P. Pezron montre comment il diviſe les Tems, depuis la Création, juſques à J. C. ce qui étoit néceſſaire, parce qu'il a ajoûté un Siécle entier, au Syſtême qu'il avoit poſé dans ſon premier Ouvrage. Il compte le tems ſous la Loi de la Nature, depuis la Création du Monde, juſqu'à ce que les Terres ayant été diſtribuées aux Iſraëlites par Joſué, ils commencérent à pratiquer entiérement la Loi de Moyſe, ce qu'ils n'avoient pas fait juſques là, & cét eſpace renferme ſelon ſon calcul, préciſément 4000. ans. La Loi de Moyſe a duré 2000. ans entiers juſqu'à l'année de la mort

(*a*) *pag.* 522. (*b*) *pag.* 537. &c.

mort de Jeſus-Chriſt. Les Apôtres ont été 40. ans à prêcher l'Evangile aux Juifs, comme Moyſe avoit été 40. ans à leur enſeigner la Loi. Après quoi, Dieu ayant vû leur incrédulité, a voulu que le Judaïſme fût aboli pour jamais, & c'eſt ce qui arriva l'an 70. de Jeſus-Chriſt, le Temple & la Ville de Jeruſalem ayant été détruits, avec la République des Juifs.

(*a*) L'Auteur n'a rien changé de ce qu'il avoit dit du premier Age dans ſon premier Livre, il le fait juſques au Déluge de 2256. ans. Il a ajoûté 10. ans au ſecond, qui s'étend depuis le Déluge, juſqu'à la Vocation d'Abraham, & il le fait de 1267. ans. (*b*) Il s'apuye ſur le témoignage de (*c*) Joſeph, qui dit que *Sem* n'a engendré *Arphaxad*, que 12. ans depuis le Déluge, & non deux ans après, comme portent l'Hébreu d'aujourdhui, & les Lxx. Ce qui l'oblige à préferer Joſeph, c'eſt qu'Arphaxad n'a été que le troiſiéme fils de Sem, (*d*) *Elam* & *Aſſur* étant les Ainez, qu'il a eus après le Déluge, avec, peut-être, quelques Filles. Cela étant, Arphaxad n'a pu naître 2. ans après cette inondation générale.

(*a*) *pag.* 542. (*b*) *pag.* 544. (*c*) *Lib. I. Antiquit. Cap.* 6. (*d*) *Geneſ.* X. 22.

* On fait voir pluſieurs prétendus inconvéniens, qui naiſſent de la maniére abrégée de compter cèt Age, en ſuivant l'Hébreu.

L'Auteur n'a rien touché au III. Age, qui va depuis la Vocation d'Abraham, juſqu'à la Loi de Moyſe, & qui comprend 430. ans. Mais il a augmenté de près d'un Siécle le IV. qui renferme le tems qui s'eſt écoulé, depuis la ſortie d'Egypte, juſqu'à la fondation du Temple de Salomon, & qu'il fait de 962. ans. Il rapelle ici les témoignages des anciens Juifs & de la plûpart des Auteurs qu'il a citez dans le Corps de ſon Ouvrage. Le V. Age, auquel il n'a rien changé, comprend 470. ans, commençant à la fondation du Temple de Salomon, & finiſſant à l'Ere Chrêtienne. L'Auteur a ajoûté à la fin un Canon Chronologique, depuis le commencement du Monde juſqu'à Jeſus-Chriſt, où l'on voit comment il diſpoſe les Tems. Il en avoit déja mis un dans ſon premier Ouvrage ; mais il eſt corrigé dans celui-ci, par les nouvelles lumiéres qu'il prétend avoir eûes.

Au reſte, bien que nous ayons été fort longs dans cèt Extrait, il s'en faut beaucoup que nous n'ayons indiqué toutes les choſes remarquables que

* *pag.* 546. &c.

con-

contient l'Ouvrage du P. Pezron. Bien qu'on ne convienne pas avec lui pour le principal, on ne ſauroit s'empêcher de reconnoître l'obligation que lui a le Public des recherches curieuſes qu'il a ramaſſées dans ſon Livre. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque habile Proteſtant prît la peine de venger le Texte Hébreu des inſultes de nôtre Auteur. Il eſt conſtant que, dans ſes principes, il reüſſiroit beaucoup mieux qu'aucun Savant Catholique.

VI.

1. RERUM *in Orbe* GESTARUM *poſt tempora Caroli IV. uſque ad Obitum Guſtavi Adolphi* COMMENTARIUS. *Exhibens Hiſtoriæ Civilis Tomum II. cum Indice rerum memorabilium.* Franekeræ, apud Henricum Amama, & Zachariam Tædama. 1692. in 8. pagg. 754.

ON a parlé du premier Tome de cette Hiſtoire dans le Volume XXIII. de cette *Bibliotheque*, *pag.* 181. *& ſuiv.* & comme on a expliqué la méthode de M. *Huber*, & qu'on a même déja remarqué, qu'il s'étend beaucoup plus dans les deux derniers Volumes, que dans le premier, on ne

s'attachera plus qu'à remarquer quelques faits des plus importans, pour exciter la curioſité du Lecteur. On ne les cherchera même, pour la plûpart, que dans les Chapitres qui regardent les Provinces-Unies, ou l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, parce qu'à l'égard des Provinces-Unies il eſt à préſumer que l'Auteur doit être mieux informé de ce qui les concerne, que de ce qui concerne les Pays Etrangers; & qu'à l'égard de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, nous croyons avoir remarqué dans nôtre Auteur, ou des faits, ou des penſées aſſez ſinguliéres, & qu'on auroit de la peine à trouver ailleurs. Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que ce ſecond Volume, contient une Hiſtoire Univerſelle de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Monde, depuis l'Empereur *Charles IV.* juſqu'à la mort de *Guſtave Adolphe*; c'eſt ce que porte le titre expreſſément.

I. COMME la Friſe eſt le ſéjour de nôtre Auteur, (*a*) il n'en oublie pas l'Hiſtoire, & il nous marque ſurtout comment elle fut enfin ſoûmiſe à la Maiſon d'Aûtriche, de même que le reſte des Pays-Bas. 1. Depuis les tems de Charlemagne, pendant l'eſpace de plus de DCC. ans, elle n'avoit été ſujéte à aucun Prince, ni même à aucun Senat

(*a*) *pag.* 155. &c.

Senat ou Magiſtrat, qui eût ſur elle une puiſſance coactive : mais elle éliſoit quelquefois un *Podeſtat* pour peu de tems, & auquel elle n'accordoit pas un grand pouvoir. Cette eſpéce d'Anarchie étoit cauſe de pluſieurs diviſions domeſtiques, & de diverſes guerres civiles, dont on ne voyoit preſque jamais la fin. (a) *Albert* Duc de Saxe, qui gouvernoit la Hollande & les Villes voiſines, au nom de l'Empereur Maximilien, & juſques à ce que *Philippe* fils de l'Empereur fut en état de gouverner par lui-même, voyant qu'il lui étoit dû de grandes ſommes tant pour ſes gages, que pour diverſes avances qu'il avoit faites, ſe fit céder en payement la Province de Friſe, que la Maiſon de Bourgogne prétendoit lui apartenir en qualité de Comte de Hollande, & l'Empereur lui en donna l'inveſtiture ſous le titre de *Gouverneur héréditaire*, ſous prétexte que la Friſe faiſoit partie de l'Empire d'Allemagne. Les Friſons entreprirent en vain de défendre leur liberté : leur desunion la leur fit perdre, & Albert les ayant vaincus, en laiſſa le Gouvernement à *Henri* ſon Fils.

Celui-ci, voyant qu'il ne pouvoit conſerver cét Etat, tant à cauſe de la peti-

(a) *en* 1497.

petiteſſe de ſes revenus, qu'à cauſe des revoltes continuelles des Friſons, ſe retira à Bruxelles, & de là en Allemagne. *George* ſon frére ayant plus de courage, ſe fit donner l'inveſtiture de ce Gouvernement par l'Empereur, & s'en mit en poſſeſſion en 1501. Juſques là il n'y avoit point de *Fiefs* en Friſe. George voulut obliger les Nobles de la Province à lui ceder leurs Héritages, pour les recevoir enſuite de ſes mains en titre de Fiefs, comme ſes Vaſſaux; mais ils ne voulurent point lui accorder cette demande. Ils conſentirent ſeulement, qu'on mît un leger impôt ſur les Terres du Pays, qui dure juſqu'à maintenant, mais qui, par la ſuite, a crû du centuple de ce qu'il étoit au commencement.

Ce fut George, qui établit une Cour Souveraine à *Leuwarden*, pour exercer la juſtice ſelon le *Droit Romain*, qui eſt obſervé plus exactement dans cette Cour, qu'en aucun lieu de l'Europe. Il eut de longues guerres à ſoûtenir contre le Comte *Edſard*, qui s'étoit emparé de Groningue, & enſuite contre *Charles* Duc de Gueldres, à qui ceux de Groningue ſe donnérent: & ne pouvant plus en ſuporter les frais, il ceda ſes droits en 1515, à Charles d'Aûtriche depuis Empereur, moyennant

nant la ſomme de cent-mille Florins. Les Etats de Friſe conſentirent à cét accord, à condition que Charles ne leur impoſât point de nouveaux tributs, qui alors n'excedoient pas la ſomme de quatorze mille florins : depuis ce tems, la Friſe fut ſoûmiſe à la Maiſon d'Aûtriche, juſques à ce qu'elle en ſecoûât le joug conjointement avec les autres Provinces-Unies.

2. Avant que de parler d'un évenement ſi conſidérable, l'Auteur n'oublie pas d'expliquer les diſpoſitions qui ſe trouvoient dans l'eſprit des Peuples des Pays-Bas, pour ſe ſouſtraire de la domination de la Maiſon d'Aûtriche, lors que *Philippe II.* (*a*) quitta ces Provinces pour ſe retirer en Eſpagne. (*b*) Non ſeulement ces Pays ſe trouvoient fort éloignez des autres Etats de ce Prince, & environnez de toutes parts de Puiſſances ennemies, toutes prêtes à favoriſer un ſoûlevement ; mais de plus, les Peuples, jaloux de leur liberté & de leurs priviléges, craignoient de devenir à la fin une Province d'Eſpagne. La Nobleſſe du Pays avoit de l'ambition ; mais elle étoit pauvre ; & ſes revenus ne pouvoient pas ſuffire à la dépenſe continuelle

(*a*) *en* 1560. *au mois d'Août.*
(*b*) *pag.* 383.

qu'elle étoit obligée de faire à la Cour de Bruxelles; pour y paroître avec autant d'éclat que la Nobleſſe Eſpagnole. Mais une des plus grandes diſpoſitions au ſoûlevement, étoit la nouvelle Réligion, qu'une bonne partie du Peuple avoit embraſſée, & qu'il vouloit avoir la liberté de profeſſer, de même que les Anglois, divers Peuples d'Allemagne, & une bonne partie des François. Philippe II. qui connoiſſoit très-bien toutes ces diſpoſitions, y aporta des remédes convenables; ſi ce n'eſt au ſujet de la Réligion, à l'égard de laquelle il ne voulut rien relâcher de la ſévérité des Edits de l'Empereur ſon Pére. Châcun ſait que cette rigueur, jointe aux Troupes Etrangéres qu'il laiſſa dans le Pays, & à quelques nouveaux Evêchez, qu'il fit ériger, furent cauſe de toutes les guerres qui s'en enſuivirent, & qui ne furent terminées que par la perte entiére de ſept des principales Provinces.

3. Ce fut à Utrecht où elles convinrent des Articles de leur Conféderation, qui y furent ſignez le 23. de Janvier, de l'année 1579. (a) Les principaux étoient, 1. qu'il y auroit une Union perpetuelle entre ces Provinces; de même que ſi ce n'étoit qu'une

(a) pag. 402.

qu'une ſeule République, & ſans qu'il fut libre à aucune en particulier de s'en ſéparer ; ſauf les droits & priviléges de châcun en particulier, ſans aucun pouvoir d'une Province ſur l'autre, les Diſputes qui pourroient ſurvenir entr'elles, devant être terminees par les voyes ordinaires ou par Arbitres. 2. Qu'elles ſe ſecourroient mutuellement envers & contre tous. 3. Que l'impoſition des Tributs ſe feroit également ſur tout le Peuple. 4. Que les Villes recevroient les Garniſons néceſſaires en prêtant ſerment de fidélité aux Magiſtrats. 5. Que tout homme depuis l'âge de 18, juſqu'à 60. ans ſeroit obligé d'aller à la guerre. 6. Que dans les Aſſemblées, les affaires ſeroient réſoluës à la pluralité des ſuffrages, ſi ce n'eſt en matiére de paix ou de guerre, d'alliances, & de contributions. 7. Qu'aucun des Alliez ne pourroit traiter d'Alliance ſéparément. 8. Qu'on pourroit recevoir dans cette Confédération un plus grand nombre d'Alliez. 9. Que la valeur de la Monnoye ſeroit réglée par un Decret général. 10. Qu'il ſeroit au pouvoir de chaque Province en particulier, d'accorder la liberté de Conſcience, comme elle le jugeroit à propos. 11. Qu'on permettroit aux Perſonnes qui étoient dans les Monaſté-

res, d'en sortir, ou d'y rester, & qu'au dernier cas on leur accorderoit les choses nécessaires à leur entretien, leur vie durant. 12. Qu'au cas qu'une Province refusât de rendre justice, ou à quelcun de ses Sujets ou à quelque Etranger, les autres Provinces en prendroient connoissance, & feroient rendre justice. 13. Et enfin, que les Députez d'une Province étant absens, ceux des autres Provinces pourroient résoudre des affaires apartenant à tout le Corps en général, & que les Députez absens seroient obligez d'aquiescer aux résolutions qui auroient été prises.

4. Ce fut par les soins de *Guillaume de Nassau I.* du nom, Prince d'Orange, que se fit cette heureuse Union. Ce Prince ayant été malheureusement assassiné à Delft, le 10. de Juillet, de l'année 1584, les Espagnols espérérent de recouvrer bientôt ce qu'ils avoient perdu. Les Provinces-Unies le crurent elles mêmes, & dans cette pensée elles ne songérent plus qu'à se donner un Maître moins rude, que celui dont elles avoient secoüé le joug. (*a*) Elles s'offrirent d'abord au Roi de France, qui les refusa, & ensuite à la Reine Elizabeth, qui sans vouloir accepter

(*a*) *pag.* 410.

cepter leurs offres, ſe contenta de leur promettre du ſecours à de certaines conditions. Le Comte de *Leiceſter* fut envoyé pour commander les Troupes auxiliaires qui paſſérent la mer, & fut reçu des Provinces, comme leur Ange tutelaire. On le déclara d'abord Gouverneur général, avec un pouvoir plus ample qu'aucun Gouverneur précédent, puis qu'on lui donna la nomination de la moitié des Membres du Conſeil d'Etat, qui gouvernoit alors toutes les affaires, & le droit de choiſir le reſte, d'entre ceux qui lui ſeroient préſentez par les Provinces, qui devoient en nommer le double de ce qu'il en faloit ; afin de lui laiſſer la liberté de choiſir.

Le Comte de Leiceſter à qui tant d'avances firent naître la penſée de ſe rendre maître abſolu, étudia avec ſoin le génie de la Nation, & voici ce que (*a*) M. Huber prétend qu'il en découvrit. Tout l'Etat étoit diviſé en trois Partis. Celui du Gouverneur, auquel étoient attachez tous ceux qui poſſedoient des emplois militaires, & les (*b*) moins conſidérables parmi les Principaux. Le ſecond étoit celui des (*c*) *Principaux*, & le troiſiéme de la Po-

(*a*) *pag.* 412. (*b*) *Qui inter Optimates erant inferiores.* (*c*) *Optimates.*

Populace & des Prédicateurs, excepté les Novateurs qui ont toûjours été attachez aux Principaux, & en ont été protegez, *qui ſemper Optimatibus addicti & protecti fuerunt.* Le premier & le dernier de ces Partis ont preſque toûjours été unis contre les Principaux; & le Comte de Leiceſter ne manqua pas de fomenter cette union, en s'oppoſant aux Principaux, & tâchant de ſe concilier l'affection de la Populace & des Prédicateurs ſous ombre de Devotion. Ce qui favoriſa ſon deſſein, c'eſt que les Principaux, perſuadez que la Diſcipline Eccleſiaſtique & les Conſiſtoires leur étoient contraires, ſe faiſoient un plaiſir de diminuer leur Autorité. Les Prédicateurs de leur côté tâchoient d'inſinuer à la populace, que le droit ſouverain ne reſidoit pas dans les Grands, mais dans le Peuple: (a) ce qui obligea les Etats de Hollande en 1587. de faire un Decret contre cette opinion. La Reine d'Angleterre ne donna pas le loiſir au Comte de Leiceſter d'accomplir ſes vaſtes deſſeins, & il fut rapellé la même année, dont nous venons de parler.

5. Peu de tems après ſon départ, la lenteur & l'aſſoupiſſement des Eſpagnols

(a) *pag.* 413.

pagnols fit qu'on délibera, s'il n'étoit pas à propos de les aller attaquer ſur leurs Terres & d'étendre les Frontiéres de l'Etat à leurs dépens, au lieu de ſe contenter de ſe tenir ſur la défenſive, comme on avoit fait juſques alors. A cette occaſion, M. Huber examine, ſi les Conquêtes que les Provinces-Unies ont faites ſur les Eſpagnols leur ont été avantageuſes; & dit qu'il y a eu des gens qui ont ſoûtenu qu'elles leur étoient deſavantageuſes; puis qu'avant ces conquêtes, les Provinces n'avoient beſoin que de ſept mille hommes de pié & de trois mille Chevaux pour ſe défendre; au lieu que, depuis il en a falu augmenter extraordinairement le nombre, & mettre ſur le Peuple une quantité d'impôts extraordinaire, dont on ne verra apparemment jamais la fin. Mais, quoi qu'il ſemble que ce ſoit là le ſentiment de M. Huber, on peut dire qu'il n'eſt pas ſujet à de moindres inconveniens, que le ſentiment oppoſé. Il y a auſſi bien des gens qui lui conteſteront ce qu'il dit à la pag. 518. de la jalouſie de la Province de Hollande contre celle de Friſe, & qu'il n'eſt pas néceſſaire que nous raportions ici. Mais on ne ſauroit paſſer ſous ſilence la généreuſe

néreuſe réſolution que prirent les Etats ; pour l'oppoſer aux deffenſes du Roi d'Eſpagne de laiſſer entrer aucun Vaiſſeau Hollandois dans aucun Port de ſa dépendance. Ils firent équiper une Flote de 70. Vaiſſeaux bien armez ; & publiérent en même tems une défenſe, non ſeulement à tous leurs Sujets, mais même à tous les Peuples de l'Europe, d'entretenir aucun Commerce par mer avec les Eſpagnols ; déclarant de bonne priſe généralement tous les Vaiſſeaux chargez pour l'Eſpagne, & qui tomberoient entre leurs mains. La France, dit M. Huber, ordonna la premiére à ſes Sujets d'obeir à cette défenſe ; l'Angleterre diſſimula ; & le Danemarc, la Suede, & les Villes Anſeatiques, furent obligez de ſuivre ces exemples par foibleſſe & par les pertes qu'ils firent. Mais enfin s'étant aperçûs, que les Sujets des Etats négocioient eux-mêmes dans les Ports d'Eſpagne ſous des pavillons étrangers ; ils ne preſſérent plus l'obſervation de leurs Ordonnances avec la même rigueur.

II. C'EST dans ce Volume, que M. Huber fait l'Hiſtoire des commencemens & des progrès de la Reformation dans toute l'Europe. 1. Il ne manque pas, en parlant de celle d'Allemagne,

magne, de faire mention de la maniere violente & ſordide avec laquelle les Miniſtres du Pape y prêchoient les indulgences. (*a*) Il raporte à ce ſujet, que (*b*) l'Empereur *Maximilien* étant à Inſpruck, voulut faire métre dans un ſac & jetter dans la riviere Jean *Tetzel* un des plus effrontez vendeurs d'indulgences; & qu'il l'auroit fait ſans les ſollicitations de *Frederic* Electeur de Saxe, qui ſe trouva alors à Inſpruck. (*c*) On a parlé ailleurs d'une autre avanture arrivée à ce même Tetzel, où il n'en fut pas quitte pour la peur.

2. M. Huber (*d*) nous repréſente *Luther*, comme un homme Savant pour le tems où il vivoit, mais paſſionné, & qui ne ſavoit ſe modérer; ce qui fait, dit-il, qu'on ne doit pas s'étonner, s'il a répandu ſur ſa Reformation des caractéres de ſon humeur. Lors qu'il aprit qu'on avoit brulé à Rome quelques uns de ſes Ecrits, il prit, pour s'en venger, le Corps du Droit Canonique, & ayant dreſſé un bucher au milieu de Wittemberg, il le brûla publiquement. L'Auteur poſe l'amour de la

(*a*) *pag.* 172. (*b*) *Vid. Joann. Petitum Tom. I. Hiſtor. ad annum* 1517. (*c*) *Voyez Bibliotheq. Univerſ. Tom. XXII. pag.* 11. (*d*) *pag.* 174.

la Liberté, comme le fondement & le premier Principe de la Réformation. C'eſt ce qui fit que les Reformateurs ſecoüerent le joug de toutes les cérémonies & de toutes les ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine, & qu'ils abolirent entiérement l'autorité de la Hierarchie Papale. Il ajoûte que ceux qu'on appella en particulier *Reformez*, pouſſérent encore plus loin cèt amour de la liberté. Que c'eſt ce qui les obligea d'abolir dans le ſervice exterieur, généralement toutes les cérémonies du Papiſme, afin que les Peuples, qui ſe laiſſent principalement fraper par les objets extérieurs, touchez par l'extrême différence qu'il y avoit en ce point entre les deux Réligions, ne fuſſent point tentez de rentrer dans la Réligion qu'ils avoient abandonnée. C'eſt pour la même raiſon, qu'ils aimerent mieux abolir, que reformer les Monaſteres, dont l'uſage ſelon leur premiére inſtitution avoit été très-ſalutaire, (*a*) *quorum uſus*, dit M. Huber, *primævo inſtituto fuit ſaluberrimus*; afin, ajoute-t-il, de s'aquerir la faveur des Princes, qui ſe ſaiſirent des biens de ces Monaſtéres, & de les retenir enſuite dans leur parti, par la crainte qu'ils auroient de les rendre.

3. L'Au-

(*a*) *Pag.* 175.

3. L'Auteur allégue enſuite les raiſons qui ont empêché que la Reformation n'ait fait de plus grands progrès, & qu'il reduit à ces cinq principales. 1. Que tous les Peuples n'aiment pas également la liberté. 2. L'éloignement des lieux où étoit comme le centre de la Reformation. 3. La penſée qu'ont les Souverains, que les Peuples qui joüiſſent de toute ſorte de liberté ſur le fait de la Réligion, ſont fort portez à l'indépendance, par raport à leurs Souverains, & ne ſont plus ſi attachez à l'obeïſſance, que leur prêche le Clergé Romain. 4. Ce grand avantage, qu'ont les Grands & Principaux de l'Egliſe Romaine, de ſe décharger de l'entretien d'une partie de leurs Enfans, par le moyen des Bénéfices des Egliſes, & des Monaſtéres. 5. Enfin, l'Inquiſition, & la ſévérité extraordinaire qu'on a exercée dans divers Etats, contre tous ceux qui avoient la penſée d'abandonner la Réligion de leurs Péres.

4. (*a*) On nous aprend qu'on eſpéra pendant quelque tems que *François I.* ſe reformeroit, tant parce qu'il aimoit les belles Lettres & les Savans, dont la plûpart avoient pris ce parti; que parce qu'il avoit permis à *Marguerite* ſa

(*a*) *pag.* 276.

ſa ſœur, qui favoriſoit les nouveaux Docteurs, d'appeller près d'elle Melanchton; outre qu'*Henri VIII.* Roi d'Angleterre, dont il recherchoit l'amitié, le preſſoit d'abolir l'autorité du Pape dans ſes Etats comme il avoit fait, & qu'on dit que François I. l'avoit promis. Mais, dit M. Huber, les Reformez trop ardens détournerent cette Converſion, par les Libelles qu'ils répandirent contre la Meſſe, & dont quelques uns furent affichez au Palais Royal, & par de certaines Létres qui exhortoient ce Prince à ſe reformer, & qu'on eut la hardieſſe de métre ſur ſa toiléte. Cette conduite irrita tellement François I. que, bien loin de ſe reformer, il perſécuta cruellement ceux qui avoient embraſſé la nouvelle Doctrine, & en fit brûler pluſieurs à petit feu.

5. Il paroit par là, que M. Huber n'eſt pas d'humeur de cacher les fautes des Reformez: mais on en peut alleguer encore d'autres preuves. (*a*) Il dit, par exemple, en parlant du Colloque de Poiſſy, que pluſieurs accuſérent *Beze* d'imprudence, d'avoir aſſûré que *le Corps de Jeſus-Chriſt étoit auſſi éloigné du pain de l'Euchariſtie, que le Ciel l'eſt de la Terre*, bien qu'il n'eût

(*a*) *pag.* 423.

n'eût rien avancé en cela, que de conforme à l'opinion des Reformez. (*a*) Il aſſûre encore que la Diſpute du même Beze contre *Jaques d'André* tenuë à Montbelliard, ne fut ni glorieuſe au premier, ni avantageuſe aux deux Partis ; parce que les Lutheriens ayant diſputé juſques là avec peu de ſuccès, pour leur monſtrueux dogme de l'Ubiquité, prirent ſoin qu'on agitât dans cette Conférence la Doctrine de la Prédeſtination, qui avoit été très-bien éclaircie par Calvin ; & que depuis ce tems les Luthériens n'ont ceſſé d'inſiſter ſur cèt article. Il dit encore des Reformez, qu'ils ſe ſeroient agréablement réunis aux Lutheriens, parce que c'eſt la coûtume de ceux qui ſont les plus foibles (*b*). Il raporte ailleurs la raillerie d'une certaine perſonne, qu'il ne nomme pas, au ſujet de ce que pluſieurs Proteſtans ne voulurent pas recevoir la correction faite dans le Calendrier par Gregoire XIII. & que nous metrons ici en latin ; parce qu'elle ne peut pas bien être traduite. (*c*) *Plerique Proteſtantes*, dit M. Huber, *hanc emendationem*, *Pon-*

(*a*) *pag.* 422. (*b*) *pag.* 421. *Calviniani libenter, ut ſolent qui viribus inferiores ſunt, cum illis Syncretiſmum inſtituiſſent.* (*c*) *pag.* 37.

Pontificis reſpectu, aſpernati ſunt, & Juliano etiamnum ntuntur, quaſi toto cœlo, ut quidam irriſit, errare conſueti.

(*a*) En parlant des guerres de Réligion M. Huber dit, que, ſans vouloir examiner ſi elles ſont juſtes, il peut aſſûrer qu'elles ont extrémement défiguré la Reformation; qu'on n'a plus vû dans les Peuples la même ſimplicité & la même pieté, qu'on avoit remarqué dans leurs Ancêtres; qu'ils furent poſſedez de l'eſprit de faction, de haine, & de diſpute, & qu'ils s'acoûtumerent aux larcins, & aux meurtres. Il ajoûte que les Réformations de nôtre tems, & dans les Eccleſiaſtiques & dans le Peuple, ont plus corrigé les opinions, que les mœurs; & qu'on a remarqué de tout tems, que les Perſécutions, les ſuplices, & la patience, ont avancé les affaires du Chriſtianiſme; & que la guerre, quoi que juſte, les a toûjours ruinées.

(*b*) On accuſe les Reformez de France d'avoir fait diverſes choſes toutes

(*a*) *pag.* 424. (*b*) *pag.* 559. *Non poteſt negari Reformatos multa irritando Regi inſtituiſſe, veluti, quod Eccleſias non modo, ſecundum Provincias, ſed etiam per circulos, id eſt, corpora plurium Provinciarum, diſtinxerunt, quaſi rempublicam moris Germanici pararent.*

tes propres à irriter leur Souverain ; comme lors qu'ils réſolurent au Synode de Gap, d'inſerer dans la Confeſſion de Foi, que *le Pape étoit l'Antechriſt*. & que non contens d'avoir diviſé leurs Egliſes par Provinces, ils voulurent encore compoſer des Cercles de diverſes Provinces ; comme s'ils euſſent eu deſſein d'établir une République, de même qu'en Allemagne. On ne croit pas que les Reformez François ayent jamais eu deſſein d'irriter leur Roi, bien qu'ils ayent penſé à prendre quelques méſures légitimes, pour ſe maintenir, & pour entretenir l'union parmi eux ; & s'ils ſe pouvoient reprocher quelque choſe en ce point ; ce ſeroit bien plûtôt d'avoir permis qu'on leur ait enlevé de tems en tems divers priviléges, ſans ſe plaindre ; que d'avoir rien entrepris au delà de ce qui leur avoit été accordé par les Edits. On ne raportera point ce que dit ailleurs M. Huber, contre les mêmes Réformez, de peur d'être trop longs ; on ſe contentera de renvoyer le Lecteur à la pag. 646. du II. Volume de ſon Hiſtoire.

Il dit dans la 560. en parlant des Presbyteriens d'Angleterre, que *Jaques I.* qui ſur les Diſputes des Presbytériens & des Epiſcopaux, avoit dit qu'il faloit ſoufrir les Evêques ou ôter les

Rois, avoit jugé ſainement, que cét eſprit de Liberté qui poſſédoit les Preſbyteriens, tendoit viſiblement à l'Ariſtocratie, comme celui des Indépendans tendoit à la Democratie. C'eſt ſur ce pié-là qu'il dit (*a*) ailleurs que les Puiſſances ont toûjours eſtimé qu'il étoit à propos de reprimer le pouvoir des Conſiſtoires; de faire en ſorte qu'ils dépendiſſent d'eux, & qu'il ne ſe paſſât rien dans leurs Aſſemblées, qui pût leur être ou contraire ou ſuſpect, ce en quoi ils ont parfaitement bien réüſſi. M. Huber parle au même endroit des Conciliateurs des Réligions. Il dit qu'il ne ſait s'il doit les ranger avec les Héterodoxes. Que tous leurs efforts n'ont eu d'autre fruit, que la loüange, que leur ont donnée les Perſonnes modérées dans tous les Partis; mais que ceux qui ne conſeillent que les extrémitez ont toûjours prévalu, comme cela arrive ordinairement en matiére de Réligion.

6. L'Auteur s'étend beaucoup ſur les Diſputes des Arminiens, & dit bien des choſes ſur ce ſujet, qui meritent d'être lûes; mais qu'on ne ſauroit raporter ici ſans être extrémement longs: on ſe contentera d'en marquer quelques unes des principales. (*b*) On dit que

(*a*) *pag.* 428. (*b*) *pag.* 563.

que les Arminiens qu'on apella ensuite *Remontrans* ne pressoient d'abord que la Tolerance, persuadez que leur opinion toute populaire, ornée des graces de la nouveauté, & appuyée de plusieurs personnes des principales de l'Etat, prévaudroit bientôt, s'il leur étoit seulement permis de la proposer en public, & de la défendre contre leurs Adversaires. *Grotius*, *Uytembogaert*, & plusieurs autres hommes savans & éloquens, aprouvoient, & apuyoient de toutes leurs forces (a) *la justice de cette demande*. Les *Contre-Remontrans*, vouloient que l'affaire fut decidée au plûtôt par un Synode National, (b) tandis que leur Parti étoit encore le plus fort. Ils soûtenoient qu'autrement il arriveroit, que non seulement les cinq Articles qui étoient en question seroient reçûs partout; mais même que les esprits, se croyant tout permis, par le Decret de la Tolerance que les Novateurs sollicitoient, les sentimens *de Vorstius* & ceux de *Socin* se glisseroient dans l'Eglise, ce que l'expérience n'a que trop justifié. Enfin, les Orthodoxes obtinrent ce qu'ils demandoient, (c) *quâ jure quâ facto*,

(a) *Æquitatem hujus postulati, eximè probabant, & facilè sustinebant.* (b) *ipsis adhuc numero præstantibus.* (c) pag. 564.

dit M. Huber : le Synode se tint à Dordrecht, où les opinions des Arminiens furent condamnées. Et comme les Decisions de ce Synode furent salutaires & à l'Etat & à l'Eglise, il est ridicule, selon l'Auteur, de disputer si les Contre-Remontrans, le Prince & le Souverain, n'ont employé que des moyens équitables & juridiques, pour prévenir une contagion qui menaçoit & l'Eglise & l'Etat; car, dit-il, dans l'extrême nécessité, les raisons juridiques le doivent toûjours ceder aux raisons de Politique, & cela n'arrive jamais autrement.

(a) Le Synode qui reprima les erreurs, n'arrêta pas la corruption : la pieté s'évapora toute en raisonnemens, en disputes, & en chaleurs de Parti. Les Remontrans attribuant trop à la volonté de l'Homme, changérent la devotion, qui consiste au renoncement à soi-même & à ses propres forces, en de vains raisonnemens; & les Contre-Remontrans pensant n'être pas Reformez, (b) s'ils ne soûtenoient de toutes

(a) pag. 564. (b) *Ni certitudinem salutis suæ plenis buccis asserant, utcunque à novi hominis cultu alieniſſimi, quæ verè pii nonniſi rara, cum tremore, solatia recordantur, hæc arrogantiâ deformi præsumunt, & impudenti jactantiâ divinæ providentiæ arcana prostituunt.*

toutes leurs forces la certitude de leur ſalut, quelques éloignez qu'ils fuſſent de poſſeder les caracteres du nouvel homme, s'apuyoient ſur cette certitude, de la penſée de laquelle les perſonnes veritablement ſanctifiées ne ſe conſolent que rarement & avec crainte ; & proſtituoient par une oſtentation impudente les ſecrets de la providence de Dieu.

(*a*) Les Déciſions du Synode de Dordrecht quant à la Doctrine furent reçuës généralement dans toutes les Provinces, mais celle de Friſe déclara qu'elle regarderoit comme Perturbateurs du repos public, ceux qui tâcheroient d'introduire dans ſa juriſdiction la Diſcipline établie dans cette Aſſemblée ; *craignant que les Miniſtres devenant indépendans du Magiſtrat, n'entrepriſſent près du Peuple, plus qu'il n'étoit expedient.* Les Etats de Friſe ſe juſtifiérent enſuite auprès des Etats Généraux, de la calomnie dont on les chargeoit, comme s'ils avoient mépriſé le Synode ; mais bien loin de changer leur Decret, il fut ordonné qu'il ſeroit mis dans les Archives de la République.

(*b*) On ſoûtient que c'eſt aux Déciſions de ce Synode, quelques ſévéres qu'el-

(*a*) *pag.* 701. (*b*) *pag.* 748.

qu'elles ayent paru à pluſieurs, qu'on doit la conſervation de la Doctrine de la Grace, & l'union des Réformez : comme cela paroit, de ce que les Remontrans ayant été tolerez dans la ſuite à Amſterdam & ailleurs, ont commencé les premiers * à ſe moquer des *cinq Articles*, qui avoient été l'unique cauſe de la Diſpute, & y ont ajoûté enſuite la Queſtion, *des points fondamentaux* ; qui s'étant répanduë ſur toute leur Théologie, a donné occaſion à pluſieurs d'entr'eux d'adopter ouſecretement ou ouvertement divers ſentimens des Sociniens, deſquels un petit nombre s'eſt d'abord uni inſenſiblement à la Societé des Arminiens, & enſuite une grande quantité à celle des *Mennonites*. (*a*) M. Huber parle ailleurs de ces derniers, comme de gens ſimples dans leurs mœurs, vivant d'une maniere frugale, & qui par leur induſtrie ne ſont pas des Citoyens inutiles dans un Etat.

2. RERUM *in Orbe* GESTARUM *poſt Obitum Guſtavi Adolphi uſque ad Nativitatem Guilielmi Arauſionenſis III.* COMMENTARIUS, *exhibens Hiſtoriæ Civilis Tomum III. Cum Indice rerum*

* *L'Auteur dit la même choſe dans ſon Tome III. pag.* 478. (*a*) *pag.* 281.

rerum memorabilium. Franekeræ, apud Henricum Amama, & Zachariam Tædama. 1692. in 8. pagg. 688.

L. MR. Huber s'étend encore plus ſur les affaires des Provinces-Unies dans ce dernier Volume, qui conduit l'Hiſtoire Univerſelle, juſqu'à la naiſſance du Roi d'Angleterre d'à préſent, qu'il n'a fait dans le précédent. On y verra bien des choſes particuliéres & delicates, qui concernent le Gouvernement, & auſquelles nous ne jugeons pas à propos de toucher. Nous allons parcourir quelques autres faits, qui nous paroiſſent aſſez curieux.

1. La guerre qui affligea l'Allemagne pendant l'eſpace de trente ans, & qui fut enfin heureuſement terminée par la paix de (*a*) Munſter, reduiſit tout l'Empire à une telle extrémité, qu'on ne trouvoit plus de vivres ni pour les hommes, ni pour les bêtes. Pluſieurs Perſonnes perirent de faim, & il y en eut d'autres contraintes par la diſéte à commétre des actions ſi extraordinaires, qu'on n'avoit jamais ouï parler de rien de tel. (*b*) Deux filles, pouſſées par la faim, égorgérent du-

(*a*) *en* 1648. (*b*) *pag.* 23.

rant la nuit trois hommes qui dormoient, en cuiſirent la chair, & la mangérent. L'une des deux traita enſuite de la même maniere la Complice de ſon crime ; & étant condamné à la mort, elle déclara, que c'étoit un grand bonheur pour les hommes, de ne point ſavoir combien étoit agréable le goût de la chair humaine ; puis que, s'ils le ſavoient, ils s'égorgeroient les uns les autres. (a) Au ſiége de Briſac la famine fut ſi grande, qu'on trouva après le ſiége, qu'on y avoit mangé 37. François, qui avoient été faits priſonniers.

2. Sur l'année 1637. l'Auteur remarque une eſpéce de maladie d'eſprit, qui regna alors par toute la Hollande, cauſée par la trop grande abondance d'argent, qu'il y avoit dans la Province. On s'entêta tellement de l'amour des fleurs, & ſurtout des Tulipes, que toutes ſortes de perſonnes, de tout âge, de tout ſexe, & de toute condition devinrent marchandes, & l'on ne parla preſque plus que de vendre & d'acheter des fleurs. Un oignon de Tulipe qui s'étoit donné au commencement pour trente ou quarante ſols, ſe vendit dans la ſuite plus de cent livres. Il y en eut un entr'autres, qu'on nom-

(a) *pag.* 33.

nomma le *Généraliſſime*, qui fut vendu juſqu'à neuf-cens livres. Dans le tems que tous ces Oignons ſont en terre, on ſe les vendoit ou par piéce ou à la livre, par écrit, & ſans les voir, comme l'on vend à la Bourſe les Actions de la Compagnie des Indes. Les Etats de Hollande furent obligez de faire un Edit pour arrêter cette fureur. Les Prédicateurs eurent un beau champ de déclamer contre le Luxe, quoi qu'il y en eût de leur Profeſſion, qui n'étoient pas exems de cette maladie. *Etſi nec ipſorum Ordo delirii illius expers fuerat.*

3. En parlant de l'Aſſemblée de Munſter, M. Huber nous aprend que les Plénipotentiaires de Hollande s'y rendirent les derniers; mais que ce fut les premiers qui furent d'accord avec les Eſpagnols leurs Ennemis. On en donne pour raiſon, que l'Eſpagne commençoit à décheoir, & que les Etats vinrent alors à s'apercevoir de la Puiſſance de la France, qui prenoit le deſſus, & à craindre de devenir ſes Voiſins de trop prés. Ce qu'il y a de remarquable; c'eſt que les Miniſtres de France ne ceſſoient, pour detourner les Hollandois de faire la paix avec l'Eſpagne, de leur répréſenter la foi-

(a) *pag.* 422.

bleſſe de cette Couronne, & la facilité qu'il y auroit de la dépouiller de tous les Pays qu'elle poſſedoit en deçà des Alpes & des Pirenées. M. Huber ne peut pas croire, que la France ne ſe fut point aperçûë de la jalouſie, que ſa puiſſance commençoit à faire naître dans l'eſprit des Etats Généraux; & il eſt perſuadé que ne trouvant point de moyen de diſſiper cette jalouſie, elle prit le parti de diſſimuler la connoiſſance qu'elle en avoit, & fit ſemblant d'être toûjours dans la bonne foi, en inſiſtant ſur la néceſſité & la facilité qu'il y avoit d'abaiſſer tout-à-fait l'Eſpagne.

Quoi qu'il en ſoit, ces moyens ne lui réüſſirent point: les Hollandois firent la paix avec les Eſpagnols; & la France irritée de cette conduite, commença dès lors de ſe plaindre des Etats, & de leur témoigner en diverſes rencontres, qu'elle ſe vengeroit d'eux, dès qu'elle en trouveroit une occaſion favorable. La Province de Zelande n'aprouvoit pas plus cette paix, que la France. Elle repréſentoit, qu'une paix perpetuelle avec l'Eſpagne produiroit infailliblement la ruine de la Milice, la diviſion dans l'Etat, & ce qui eſt bien ſingulier la perte même du négoce; & l'évenement a fait voir,

voit, dit M. Huber, qu'elle n'avoit pas tout-à-fait tort. Quand la paix fût concluë, cette Province, malgré ſes proteſtations, la fit publier; mais elle n'en fit faire aucun feu de joye, non plus que la Ville de Leide: & la France lui ſût ſi bon gré de cette conduite, (*a*) que les Armateurs de Dunkerque & de Calais ayant enlevé divers Vaiſſeaux Hollandois qui portoient des marchandiſes en Eſpagne, (*b*) elle fit rendre préférablement aux autres, ceux qui apartenoient à la Zélande, par la raiſon que cette Province n'étoit pas coupable de la Paix concluë avec les Eſpagnols.

4. (*c*) Au ſujet des raiſons qui portérent le Parlement d'Angleterre à condamner à mort le Roi *Charles I.* M. Huber dit qu'on ne lui pouvoit imputer comme un crime, ſur le pié que ſont les choſes dans ce Siécle, d'avoir voulu augmenter & étendre les droits de la Couronne, puis qu'il n'y a point de Roi qui n'ait ce deſſein; ce qui faiſoit dire à *Alphonſe* le *Sage*, que *le nombre des bons Rois étoit ſi petit, qu'on pouvoit facilement en inſcrire les noms autour d'un anneau*; & à *Luther*, que le Papat *étoit de Droit naturel.*

(*a*) en 1649. (*b*) pag. 513. (*c*) pag. 562.

II. POUR ce qui regarde l'Hiſtoire de l'Egliſe; 1. notre Auteur (*a*) loüe beaucoup le Zéle que témoignent les Catholiques Romains, pour établir la Réligion Chrêtienne, dans les Indes, à la Chine, & ailleurs. Il dit qu'on ne ſauroit nier qu'à cet égard leur pieté ne ſoit beaucoup plus échauffée que celle des Réformez, & principalement des Anglois, & des Hollandois. Il raporte ſur ce ſujet, que les Portugais ayant enlevé d'un Temple de Ceylon, une Dent de Singe fort célébre, que les Idolatres adoroient: & ceux-ci ayant offert au Vice-Roi de Goa une ſomme d'or immenſe pour la racheter, il aima mieux la faire brûler au milieu du marché, que de donner lieu à l'Idolatrie. L'Auteur compare cette action, avec la conduite des Hollandois dans le Japon, où ils ont convenu de ne faire aucun acte exterieur de leur Réligion, & conclut en ces termes, qu'on ne traduira pas en François: (*b*) *Unde ſi quis colligendum putet, quid de illo ſimii dente Noſtrates facturi fuerint, nihil quàm conjectura ſit.*

2. En parlant des Egliſes Reformées de France, (*c*) l'Auteur n'oublie pas les Diſputes de la *Grace Univerſelle*, qu'il

(*a*) *pag.* 467. (*b*) *pag.* 470. (*c*) *pag.* 475.

qu'il apelle un *Demi-Arminianiſme*, & dont il fait Auteur M. *Amyrauld*; quoi qu'il ſoit conſtant que *Cameron* l'avoit enſeignée à Saumur avant lui. Il ajoûte que cette Doctrine ſe répandit bien-tôt par toute la France, & fut adoptée peu-à-peu par la plûpart des Docteurs. Il n'en fut pas de même de ceux de Geneve, d'Allemagne, & de Hollande, qui la rejetérent & la refutérent même, jugeant qu'elle étoit toute propre à détruire les Déciſions du Synode de Dordrecht.

3. (*a*) M. Huber veut qu'on remarque au ſujet de l'Etat de la Réligion en Hollande, que depuis la Réformation il n'a jamais été le même plus long tems que l'eſpace de trente ans. La Réligion, dit-il, ſubſiſta ſur le pié qu'elle avoit été établie par ceux qu'on nomma les *Gueux*, depuis MDLXXII. juſqu'en MDCII. Alors nâquit l'Arminianiſme, qui a employé trente ans à croître & à décroître. Mais les Diſputes ſur la Prédeſtination & les points qui en dépendent, venant à s'apaiſer, on vit naître ce qu'on nomma le *Voetianiſme*, qui ayant employé le même eſpace de tems à croître & à décroître, & s'étant enfin confondu avec le Gros du Parti qui eſt le *Calviniſme*; on

a

(*a*) *pag.* 478.

a vû naître le *Cocceianisme*, dont, peut-être, la mode ne sera pas d'une plus longue durée.

L'Auteur explique plus particuliérement les raisons de la naissance du *Voetianisme*. Les Disputes échauffées des Remontrans avec les Contre-Remontrans, avoient presque entierement banni des Esprits la pieté & la crainte de Dieu. Il y eut des hommes savans & devots, qui moins animez sur les Controverses, quoi qu'également Ennemis des Arminiens, s'attachérent principalement à exhorter les Hommes au renoncement à soi-même, à des Actes de foi, à se consacrer à Jesus-Christ, pour sentir & exciter en soi-même les témoignages du S. Esprit, à quoi ils ajoûtérent le précepte d'observer exactement le jour du repos. Ils introduisirent aussi la coûtume, d'instruire publiquement le Peuple par des Catechismes familiers, non seulement sur les matiéres de Controverse; mais aussi sur les devoirs de la vie. (*a*) Jusques là il n'y avoit rien que de bien; & ils n'auroient mérité que des loüanges, s'ils ne se fussent mêlez avec le tems dans les affaires de la République; se donnant de grands mouvemens pour reformer les abus, & entre-

(*a*) *pag.* 480.

entreprenant d'inſpirer de la crainte au Magiſtrat, & excitant de nouvelles diſputes, ſur l'uſage qu'on devoit faire des biens Eccleſiaſtiques. C'eſt ce qui fit que le Souverain s'imagina que le *Voetianiſme* n'étoit pas different du *Preſbyterianiſme* d'Ecoſſe, qu'il étoit, par conſéquent, oppoſé à ſon autorité; & que, lors que les *Cocceiens* vinrent à paroître, ils furent loüez & avancez par le Magiſtrat. *Cocceius* qui en a été le Chef fut premiérement Profeſſeur à Franeker: il étoit fort habile dans la Langue Sainte. Il ſuivit une methode toute extraordinaire dans la Theologie; mais qui paſſa d'abord, plûtôt pour plus obſcure que la methode ordinaire, que pour nouvelle, du moins tandis que Cocceïus fut en Friſe. Ses Diſciples s'étant unis enſuite avec les *Carteſiens*; tous leurs ſermons furent auſſi remplis de raiſonnemens, de myſtéres, de Types, & de Viſions Prophétiques; que vuides de tout ce qui peut porter les hommes à la ſolide pieté.

3. *Specimen* ERRORUM *ſupra* CENTUM & VIGINTI *ex uno & Primo Tomo Hiſtoriæ Civilis V. A. Ulr.* HUBERI, *in uſum Academicæ Juventutis collectum. Præmiſſa eſt Præfatio Apo-*

Apologetica, Dedicationi iſtius Tomi repoſita: ſubjectæ verò Reſponſiones & Animadverſiones in Nuperrimas Diſp. Eunomicas. Franekeræ, apud Johannem Gyzelaar, Academiæ Typogr. Ordin. 1693. in 8. pagg. 166.

I. IL y a longtems que M. *Perizonius* Auteur de ce Livre, & M. Huber en ſont aux mains; & il y a apparence que leurs Diſputes ne finiront pas ſi-tôt; puis qu'on voit que l'un n'a pas plûtôt publié un Ouvrage, que l'autre a une refutation toute prête à métre ſous la preſſe. A la bonne heure, puis que le Public en profite, & que ces Diſputes ſervent à éclaircir bien des points de Literature. Mais il ſeroit à ſouhaiter, qu'on ne diſputât que par des raiſons, que les injures n'en fuſſent point, & qu'on n'informât point le Public de mille faits perſonnels, qui occupent inutilement le tems du Lecteur, & celui des Diſputans, lequel pourroit être employé avec plus de fruit. Il eſt vrai que M. Perizonius ne paroit pas ſi prodigue de termes durs & injurieux, que M. Huber: mais il ſemble qu'on les doive pardonner en quelque ſorte à ce dernier. Il eſt bien difficile de ne ſe pas mé-

tre

tre en colére, quand on eſt accuſé d'avoir commis plus de ſix-vints fautes contre l'Hiſtoire, dans un aſſez petit Volume, qu'on a compoſé, pour l'enſeigner aux autres. Quand on ſe ſeroit trompé dans le calcul; & qu'au lieu de ſix-vints, il n'y en auroit que vint, ce ſeroit toûjours beaucoup, & il y a bien peu d'Auteurs, qui après un ſemblable affront, fuſſent capables de ſe modérer.

II. APRES une Preface de 47. pages, ſur laquelle nous ne nous arrêterons point, parce qu'elle n'eſt pleine que de faits perſonnels; M. Perizonius raporte par ordre les 120. fautes & plus, qu'il prétend avoir trouvées dans l'Hiſtoire Civile de M. Huber. En voici quelques exemples, (a) M. Huber dit que *Creon* étoit frére d'*Oedipe*, & la verité eſt qu'il étoit frére de *Jocaſte* mére & femme d'Oedipe. (b) Il prend le mot *Quadriga*, pour quatre chariots; au lieu que c'eſt un ſeul chariot tiré par quatre Chevaux. (c) Selon lui, ce ſont les Peuples de la Phocide en Grece (*Phocenſes*) qui ont fondé Marſeille, au lieu de dire les Peuples de Phocée en Aſie (*Phoceenſes*.)

(a)

(a) *Pag.* 56. *de M. Perizonius*, & 24. *de M. Hub.* (b) *pag.* 65. *de Per.* & 44. *d'Hub.* (c) *pag.* 67. *de Per.* & 108. *d'Hub.*

(*a*) *Mardonius* est dit fils de la Sœur de *Xerxes*, au lieu qu'il étoit son Mari. (*b*) *Hieron* est appellé fils de *Gelon*, & il étoit son Frére. (*c*) On dit que *Clitus* étoit fils de la Nourrice d'*Alexandre* le Grand, ce qui est inconcevable; puis que ce Clitus étoit un vieux Soldat, qui avoit servi dans l'Armée de *Philippe:* M. Huber a voulu dire, qu'il étoit le frére de cette Nourrice, ce qui est effectivement vrai. (*d*) Il assûre encore que *Cleomenes* qui s'enfuit en Egypte, fut très-mal reçû de *Ptolomée*; contre le témoignage exprès de (*e*) *Justin*, qui dit, qu'il en fut reçû honorablement, & qu'il vécut longtems fort estimé du Roi, ce qu'il faut étendre, selon *Polybe* & *Plutarque*, jusques à la mort de ce Ptolomée, sur-nommé *Euergetes*, ou le *Bienfaiteur*. Ce fut son Successeur *Ptolomée Philopator*, qui maltraita Cleomenes, quand il voulut partir d'Egypte.

M. Huber met (*f*) parmi les Rois de Syrie, un *Antiochus Philopator* Pere de *Demetrius Soter*. Il n'y a point eu d'Antiochus Philopator parmi les Rois de

(*a*) *pag.* 67. *de Per.* & 114. *d'Hub.* (*b*) *pag.* 69. *de Per.* & 143. *d'Hub.* (*c*) *pag.* 75. *de Per.* & 157. *d'Hub.* (*d*) *pag.* 75. *de Per.* & 172. *d'Hub.* (*e*) *Justin Lib. XXVIII. cap.* 4. (*f*) *pag.* 88. *de Perix.* & 211. *d'Hub.*

de Syrie, mais un *Seleucus Philopator*, frere d'*Antiochus l'Illuſtre*. D'ailleurs Demetrius Soter a été fils de Seleucus Philopator. (*a*) Le même Auteur dit que *Druſus* étoit l'aîné de *Tibere*, & l'on ſoûtient qu'il étoit ſon cadet; puis que Druſus ne nâquit à *Livie*, que lors qu'ayant été ſeparée de ſon premier Mari, elle eut épouſé *Auguſte*; au lieu que Tibere avoit déja 2. ans quand Livie & ſon premier Mari s'enfuirent en Sicile, par la crainte qu'ils avoient de cèt Empereur. M. (*b*) Huber dit poſitivement que *Joſeph* & *Marie* s'enfuirent en Egypte à cauſe de la Tyrannie d'*Archelaus*, qui fut relegué à Vienne par Auguſte, ce qui fut cauſe de leur retour en Judée. Mais tout le Monde ſait que ce fut à cauſe d'*Herode*, qu'on porta Jeſus-Chriſt en Egypte, & que ce fut après la mort de ce Prince, qu'il retourna en Judée. (*c*) Il dit ailleurs, que c'eſt contre le Pape *Victor*, que *Tertullien* diſpute dans ſon Livre *de Pudicitia*, il vouloit dire le Pape *Zephyrin*. Victor avoit vêcu dans le Siécle précédent.

En voilà aſſez pour comprendre la nature des fautes que M. Perizonius impute à M. Huber. Nous ne nous arrê-

(*a*) *pag.* 93. *de Periz.* & 237. *d'Hub.* (*b*) *pag.* 94. *de Periz.* & 252. *d'Hub.* (*c*) *pag.* 96. *de Periz.* & 280. *d'Hub.*

arrêterons point aux remarques qu'il ajoûte à la fin, ſur quelques nouveaux Ouvrages du même Auteur: Il vaut mieux voir en peu de mots comment ſe défend M. Huber, dans un petit Livre qu'il vient de publier, & dont voici le titre.

4. *Ulrici* HUBERI *de Calumniâ Centum & viginti errorum Jacobi* PERIZONII *Hiſtoriarum & Eloquentiæ Profeſſoris, Specimen Epiſtolicum. Ad Conſultiſſimum & Eruditiſſimum Virum Emonem Ældrigs Juris-Conſultum & Gymnaſiarcham Embdanum.* Franekeræ, apud H. Amama, & Z. Tædama. 1693. in 8. pagg. 92.

IL n'y a pas moins de faits perſonnels dans ce Livre par raport à ſa groſſeur, que dans le précédent, puis qu'ils occupent entiérement les 31. premiéres pages. Auſſi l'Auteur ne prétend-il pas répondre en détail dans le reſte du Livre à toutes les fautes dont l'accuſe M. Perizonius. Il renvoye pour cela à une ſeconde Edition de ſon Hiſtoire Civile, où l'on verra, ſoit par les changemens qu'il y fera, ſoit par les réponſes qu'il donnera à ſon Adverſaire, ce qu'on doit juger de toutes ſes accuſations. Il n'en examine ici que la neuviéme ou dixiéme partie

Voici

Voici à peu près à quoi ſe raporte ſa réponſe. 1. Que puis qu'il n'y a point de Livre, excepté l'Ecriture Sainte, dans lequel on ne puiſſe trouver des fautes, il ne faudroit pas s'étonner quand il y en auroit dans la premiere Edition d'une Hiſtoire, qui contient l'eſpace de pluſieurs milliers d'années. 2. Qu'on ne doit pas juger du Livre en lui-même, par quelque faute qui pourroit être échapée à l'Auteur, par inadvertance, & ſur des faits qu'il paroit viſiblement qu'il n'a pû ignorer; comme lors qu'il a confondu la fuite de Jeſus-Chriſt en Galilée, avec ſa fuite en Egypte; ou qu'il a mis le mot d'*Antonin*, pour celui d'*Hadrien*. Sur quoi l'on raporte, que le Grand *Saumaiſe*, dans un Livre qu'il faiſoit imprimer à Leide, avançoit que Jeſus-Chriſt étoit né à Jeruſalem. Il en fut averti par un Miniſtre. Il en parut tout ſurpris, & ayant avoüé la faute, il en rit, & en remercia celui qui l'en avoit averti. On ne pouvoit pas conclurre de là que le Livre de M. de Saumaiſe ne valoit rien; puis qu'il n'y a perſonne qui ne voye, que c'étoit une pure inadvertance. On doit faire le même jugement de nôtre Auteur, & de ſon Livre.

3. On répond en troiſiéme lieu, que M. Perizonius a pris pluſieurs fautes d'Im-

d'Impreſſion pour des fautes réelles, & quelques unes même qui étoient expreſſément marquées dans l'*errata*. 4. Que parce que dans les tems fabuleux, ou *obſcurs*, comme les nomme *Varron*, M. Huber n'a pas partout ſuivi les Auteurs que M. Perizonius a conſultez, il ne s'enſuit pas que M. Huber ſe ſoit trompé; puis qu'il n'y a perſonne qui ignore, que tout ce qui concerne ces tems fabuleux a été raporté d'une maniére fort différente par des Auteurs différens.

5. Que M. Huber n'a eu deſſein ni de donner des Tables Chronologiques, ni même d'écrire une Hiſtoire exacte, & parfaitement ſuivie; mais de raporter ſimplement les principaux faits Hiſtoriques, qui peuvent ſervir à l'intelligence du droit Univerſel & Civil, qu'il enſeigne à ſes Diſciples. Que cela ſuppoſé, on doit ôter du nombre des ſix-vints fautes, que ſon Adverſaire lui impute, toutes celles qui ne conſiſtent que dans des tranſpoſitions de faits qui ne ſont pas raportez ſelon l'ordre des tems, ou dans des omiſſions de quelques Rois qui peuvent avoir regné entre ceux dont on parle, ce qui diminuera conſidérablement le nombre de ces prétenduës fautes.

6. Que M. Perizonius a ſouvent puiſé

puiſé dans de mauvaiſes ſources, pour avoir lieu de l'accuſer ; & que s'il avoit conſulté de meilleurs Auteurs, il auroit ſuivi les ſentimens de ſon Adverſaire... 7. Qu'enfin, M. Perizonius lui-même ſe trompe, dans la plûpart des endroits où il prétend que M. Huber s'eſt trompé.

VII.

REMARQUES *nouvelles ſur la* LANGUE FRANCOISE *par le P.* BOUHOURS. A Paris, chez George & Loüis Joſſe 1693. in 12. pagg. 424. & ſe trouve à Amſterdam, chez les Huguetan.

CE Livre eſt tout propre à faire voir, combien il eſt difficile de bien écrire & de bien parler en François ; puis que le P. *Bouhours* y reléve partout des fautes des Auteurs les plus purs & les plus exacts, & qu'ordinairement, après avoir lû ſes raiſons on ne peut s'empêcher de convenir de la juſtice de ſa cenſure. Il eſt vrai qu'il pouſſe les choſes juſques à la derniére exactitude, & que, pour ſe ſervir de ſes propres termes, il entre dans toute la plus fine (*a*) *métaphyſique de la Gram-*

(*a*) *pag.* 242. *maire*;

maire ; mais on ne ſauroit être trop exact dans le langage, non plus que dans les mœurs. Les Ouvrages de Port-Royal ne ſont pas épargnez, dans ces Remarques, & ſurtout la Verſion du Nouveau Teſtament de Mons. Le P. Bouhours s'attache encore particuliérement aux (*a*) *Reflexions ſur l'Uſage préſent de la Langue Françoiſe*, qu'il critique en pluſieurs endroits, mais qu'il ne manque pas auſſi d'aprouver, lors qu'il croit que l'Auteur a raiſon. Il parle aſſez mal d'un autre Livre, qui a pour tître, (*b*) *Nouvelles Obſervations, ou Guerre Civile des François ſur la Langue.* Mais on lui pardonnera, ſans doute, facilement ſa Critique, non ſeulement parce que la plûpart de ſes Remarques ſont juſtes ; mais auſſi parce qu'il ne s'épargne pas lui-même, & qu'il a ajoûté un Article à la fin, où il convient de bonne foi de pluſieurs fautes que ſes Cenſeurs ont trouvé dans ſes Ouvrages, & où il retracte auſſi quelques unes de ſes propres Remarques. Du reſte, l'Auteur

a

(*a*) *On a parlé de ce Livre dans cette Biblioth. Tom. XV. pag.* 357. & *Tom. XXIII. pag.* 171. (*b*) *On en a auſſi parlé dans cette Biblioth. Tom. XV. pag.* 349. & *ce qu'on en a dit s'accorde aſſez avec le jugement qu'en fait le P. Bouhours.*

a ſi bien ſû égayer ſon ſujet, qui eſt en ſoi-même aſſez ſec, que pour peu qu'on aime la Langue Françoiſe, on ne ſauroit s'ennuyer dans la lecture de ſon Livre. Il ne paroit pas qu'il ſe ſoit preſcrit aucun ordre, & il ſemble qu'il ait mis ſes Remarques, ou ſelon qu'elles lui ſont venuës dans l'eſprit, ou, peut-être, ſelon l'ordre qu'elles ſe ſont trouvées dans ſes Recueils. Nous en raporterons ici quelques exemples.

(*a*) Le P. Bouhours n'aprouve point le Tître d'*Homme de Cour*, que *M. Amelot de la Houſſaye* a donné à l'*Oraculo Manual y Arte de prudencia* de *Gracian*. Il prétend que l'*Homme de Cour* eſt toûjours un fourbe & un ſcélerat; un homme ſouple & adroit; mais faux & artificieux, qui pour venir à ſes fins met en uſage tout ce qui ſe pratique dans les Cours des Princes contre les régles de la probité & de la droiture. Il n'en eſt pas de même d'*Homme de la Cour*, qui ſignifie ſimplement un Courtiſan, c'eſt-à-dire, un homme attaché auprès du Prince, ou par ſa naiſſance, ou par ſon emploi, ou par l'état de ſa fortune, & qui peut être un homme de bien & d'honneur.

2. (*b*) Nôtre Auteur diſtingue entre *penſer à vous* & *penſer en vous*; le premier n'em-

(*a*) *pag.* 5. (*b*) *pag.* 73.

n'emporte guéres qu'honnêteté, civilité, générosité; le second emporte amitié & tendresse. On ne *pense* jamais *en* une personne, que ce ne soit l'inclination qui fasse penser : mais on peut *penser à* une personne, même pour lui faire plaisir, sans que l'inclination s'en mêle. *Penser en*, marque toûjours une pensée profonde & constante. *Penser à*, ne marque ordinairement qu'une pensée superficielle & passagére : l'un vient plus du cœur que de l'esprit, l'autre vient plus de l'esprit que du cœur.

3. On peut conclurre de cette remarque, que des expressions qui paroissent Synonymes ne le sont pas toûjours. Il en est de même de divers mots ; le P. Bouhours remarque (*a*) que nôtre langue n'a guéres de vrais Synonymes, ce qu'on ne sait si l'on doit attribuer ou à sa pauvreté, ou à sa délicatesse & à son exactitude. Il y a bien des gens, par exemple, qui confondent *des-honnête* avec *mal-honnête* ; cependant ce sont des mots d'une signification bien différente ; *des-honnête* est contre la pureté ; *mal-honnête* est contre la civilité ; & quelquefois contre la bonne foi & contre la droiture. On dit des *paroles des-honnêtes*, pour dire des paroles qui blessent la chasteté & la

(*a*) *pag.* 79.

la pudeur ; & des *actions*, des *maniéres mal-honnêtes*, pour dire des actions & des maniéres qui choquent les bienſéances du monde, l'uſage des honnêtes gens, la probité naturelle, & qui ſont d'une perſonne peu polie ou peu raiſonnable.

4. (*a*) L'Auteur veut que dans le Diſcours familier, & dans les Livres qui ſont écrits pour toutes ſortes de perſonnes on évite tous les termes de l'Art, qui ne ſont pas reçûs généralement, & que le commun du monde n'entend point. Un Matelot qui raconte à d'autres Matelots un combat naval ou un naufrage, peut charger ſon recit de tous les termes de marine. Il peut dire qu'on *aramba* le Navire, & qu'on *amena* le Pavillon ; mais un Hiſtorien doit dire qu'on *accrocha* le Navire, & qu'on *baiſſa* le Pavillon. Selon cette régle l'Auteur dit du *Journal du Voyage de Siam* de l'Abbé de *Choiſy*, qui eſt d'ailleurs ſi bien écrit, que *c'eſt un livre délicieux, à un peu trop de marine près.*

5. Divers Auteurs ſe ſont déja déclarez contre l'abus, qu'on a fait en France depuis quelques années du mot de *gros*, qu'on a mis preſque partout pour celui de *grand*. Le P. Bouhours

(*a*) *pag.* 85.

se moque fort agréablement de cette bizarrerie. Voici ses termes. *J'ai entendu dire une* grosse beauté, *& la personne qui parloit ainsi prétendoit loüer. Les* grands Seigneurs *de la Cour ont été changez* en gros Seigneurs; *& si l'on en croyoit les amateurs de ce beau mot, le* Grand Seigneur *lui-même, l'Empereur des Turcs, ne seroit plus parmi nous que le* Gros Seigneur. *Je ne sai même s'ils ne seroient point d'humeur à dire*, Alexandre le gros, *pour* Alexandre le grand. *Un homme d'esprit qui ne hait pas les Turlupinades, & qui en fait quelquefois de jolies, en a fait une là-dessus assez plaisante. Si nous vivions sous le régne* de Loüis le Gros, *me dit-il un jour, je ne m'étonnerois pas qu'on donnât le nom de* gros *à tout ce qui s'appelle* Grand *dans nôtre Langue, ce seroit faire sa cour par là en quelque façon : mais je suis surpris que sous le régne de* Loüis le Grand, *l'on ôte le nom de* grand *à tout ce qui l'a eu toûjours, pour mêtre celui de* gros *en sa place.* Le P. Bouhours soupçonne que le mot de *gros* pris pour *grand*, pourroit bien nous être venu d'Allemagne, où le même mot signifie & *grand* & *gros.*

6. On a dit que l'Auteur condamne plusieurs endroits de la Version du N. Testament de Mons. Il ne sera pas inutile

utile d'en alleguer quelques exemples, ſurtout puis qu'on peut dire qu'il ne s'agit pas toûjours ſimplement du langage ; mais auſſi quelquefois du ſens ; & qu'il n'y a rien qui faſſe mieux voir que les Verſions les plus litérales, ne ſont pas toûjours les meilleures. (*a*) On prétend que ces paroles d'un Chef de la Synagogue à Jeſus-Chriſt au ſujet de ſa Fille qui étoit morte. (*b*) *Veni, impone manum tuam ſuper eam, & vivet* ; ont été mal traduites par celles-ci, *Venez lui impoſer les mains, & elle vivra* ; la raiſon en eſt, que cette expreſſion *impoſer les mains* eſt conſacrée à certains uſages de la Réligion, & que ce Seigneur de l'Evangile vouloit dire ſeulement, que le Fils de Dieu n'avoit qu'à métre les mains ſur ſa Fille, pour lui rendre la vie. (*c*) On ne croit pas que ces paroles de (*d*) Jeſus-Chriſt, *orantes nolite multum loqui* ; doivent être traduites, *ne ſoyez pas grands parleurs dans vos priéres* ; mais *ne parlez pas beaucoup* &c. Etre *grand parleur* marque un défaut & une habitude, il ne faut pas s'en ſervir dans des endroits où il n'eſt queſtion que d'un acte ; de même qu'on ne dit pas à un homme qui va faire un grand repas ; ne ſoyez point

(*a*) *pag.* 82. (*b*) *Matth.* IX. 18.
(*c*) *pag.* 251. (*d*) *Matth.* VI. 7.

un *grand beuveur*; mais ne *beuvez point trop*. (*a*) Les mêmes Traducteurs disent que les Pharisiens *dressoient des piéges* à Jesus-Christ. On *tend des pieges*, & l'on *dresse des embûches*. (*b*) Il n'est pas plus permis de dire *dresser des piéges*, que de dire *tendre des embûches*.

La maniere dont la même Version traduit ces paroles, (*c*) *Spiritus promptus est, caro autem infirma*, n'est pas meilleure; mais la faute est plus importante. *L'esprit*, dit-elle, *est prompt; mais la chair est foible*. Le mot *promptus* en cèt endroit signifie courageux, & qui va au devant du peril, selon la force du mot grec προθυμος. *Prompt* avec *esprit* en nôtre langue, marque un défaut, & ne signifie pas ce qui est opposé à foible. (*d*) Il ne faloit pas traduire ces autres paroles de Jesus-Christ, (*e*) *tristis est anima mea usque ad mortem*, *mon ame est triste jusques à la mort*; puis que ce n'est pas le sens du Sauveur, qui veut dire, qu'il est triste jusques à en mourir; au lieu que le françois veut dire, qu'il est triste jusques au tems de sa mort. On pourroit répondre que les Traducteurs se sont expliquez dans la note, où ils ont mis, *dans une tristesse mortelle*; mais le

P.

(*a*) *Luc* XI. 54. (*b*) *pag.* 296. (*c*) *Matth.* 26. 41. (*d*) *pag.* 307. (*e*) *Matth.* XXVI. 38.

P. Bouhours répondra, ſans doute, qu'il ne faut pas faire une faute, pour avoir lieu de s'expliquer. (a) Le même Pere ne trouve pas bon non plus, que ces Traducteurs tournent le mot de *tradere* lors qu'il s'agit de Judas, par celui de *trahir*, diſant *le Diſciple qui le trahiſſoit, j'ai trahi le ſang innocent.* Il ſoûtient que ce terme ne ſignifie que *livrer.* (b) Il ne peut ſoufrir non plus, qu'on rende ces mots *ſurrexit à mortuis*, par ceux-ci, *il eſt reſſuſcité d'entre les morts.* Ces paroles *d'entre les morts* ſont ſuperflues. *Il eſt reſſuſcité*, tout ſeul exprime en françois le ſens de *ſurrexit à mortuis:* aulieu que le latin *ſurrexit*, ne ſignifie pas *il eſt reſſuſcité.* C'eſt par la même raiſon, que nôtre Auteur condamne la *bergerie des brebis*, des mêmes interprétes, & qu'il aimeroit autant qu'on dit le *poulaillier des poules.* Le Latin ſoufre des pleonaſmes, que la Langue Françoiſe ne ſauroit ſoufrir. (c) Il ne croit pas qu'on puiſſe dire qu'on frapoit la tête de Jeſus-Chriſt avec un *roſeau*, bien qu'il y ait dans le latin *arundine*; & il ſoûtient que Meſſ. de Port-Royal auroient mieux fait de ſuivre l'Abbé de *Maroles*, qui ſe ſert au même endroit

(a) *pag.* 309. (b) *pag.* 333.
(c) *pag.* 371.

droit du mot de *canne*. Le mot de roſeau ne nous donne, ni au propre, ni au figuré, que l'idée d'une choſe foible, & incapable de faire du mal. Enfin le P. Bouhours prétend, qu'on ne doit pas faire dire à Jeſus-Chriſt qu'il ne *boira plus de ce fruit de vigne*, parce que *boire* ne s'accorde point avec *fruit*, & qu'on *mange* du fruit, mais qu'on n'en *boit pas*. Peut-être cette derniere remarque paroitra-t-elle un peu trop ſevére à quelques Lecteurs, qui croiront que le mot de *fruit* ſe prend là généralement, pour la production de la vigne, & qu'en ce ſens il ne convient pas moins au vin qu'au raiſin.

On eſt ſurpris, au reſte, que le P. Bouhours, qui ſemble s'être attaché principalement à relever les fautes de Meſſ. de Port-Royal, n'ait rien dit de la Verſion de l'Ancien Teſtament faite par M. de *Sacy* de la même Societé, & cela d'autant plus que M. de Sacy eſt un des Auteurs favoris de celui qui a fait les *Reflexions ſur l'uſage préſent de la langue*, que le P. Bouhours n'épargne point. On peut l'aſſûrer qu'il auroit trouvé une ample moiſſon & dans cette Verſion & dans les Notes. A l'égard des mots, par exemple, on y trouvera * *répon-*

ſable,

* *Nombres. pag.* 201. *Edit. de Bruxell.*

ſable, pour *reſponſable*, (a) *précrire* & *précrit*, pour *preſcrire* & *preſcrit*. Pour les phraſes, on doute que le P. Bouhours s'acommodât de celle-ci, par exemple, (b) *les Iſraëlites n'avoient qu'à métre leur force dans la toute puiſſance de celui dont ils avoient éprouvé la bonté en tant de rencontres. Métre ſa force dans la toute puiſſance* ne paroit pas trop net. Quant aux périodes, le même Pére, qui les aime ſi nétes, ſi coulantes, & ſi courtes, n'auroit garde d'aprouver la ſuivante. (c) *Peut-on trouver une image plus vive de la folie & du renverſement de l'eſprit de l'homme, depuis qu'il a ſecoüé une fois le joug de Dieu, & qu'il ne ſuit plus que l'égarement de ſes déſirs, & les emportemens de ſon amour propre, qui lui inſpirant une averſion de Dieu & de ſa conduite, le remplit des penſées ténébreuſes d'une pieté ſuperbe qu'il prend pour une véritable lumiere, & le rend l'eſclave & l'idolatre de lui-même?*

On ne doit pas oublier que le P. Bouhours, qui ſemble ſuivre partout l'uſage & la raiſon, a de certains termes, mais en petit nombre, qu'on ne ſe ſouvient pas d'avoir vû ailleurs.

(a) *Nombres. pag.* 88. (b) *Nombres. pag.* 161. (c) *Nombres. pag.* 161.

leurs. On croit que le mot de (c) *personnifié* eſt de ce nombre. Pour celui de (s) *difficulteux*, l'Auteur, qui croit qu'il s'établira & paſſera de la converſation dans les Livres, avouë néanmoins qu'il ne l'a encore vû que dans une Rélation manuſcrite.

(s) *pag.* 293.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNE'E 1693.

MARS.

VIII.

VOYAGE *en divers* ETATS *d'*EUROPE *&* *d'*ASIE, *entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine. Contenant plusieurs Remarques curieuses de Physique, de Géographie, d'Hydrographie, & d'Histoire. Avec une Description de la Grande Tartarie, & des différens Peuples qui l'habitent.* A Paris chez Jean Boudot. 1693. in 12. pagg. 342.

CE Livre ne répond pas bien à tout ce que semble nous prométre le Tître. Si l'on en ôte l'Histoire des dessеins formez par l'Auteur, & ce qui regarde proprement sa charge de Missionaire; le Volume qui est médiocre sera reduit à un bien petit, & toutes les prétenduës remarques de *Physique*, de *Geographie*, d'*Hydrographe*, & d'*Histoire*; qu'on nous promet, n'occuperont pas beaucoup d'espace.

Le P. *Avril* qui en est l'Auteur, a entrepris le Voyage qu'il y décrit pour tâcher de trouver un chemin par la Tartarie, pour aller à la Chine par terre; se persuadant que s'il pouvoit réüssir, on auroit la facilité de faire passer dans ce vaste Empire un beaucoup plus grand nombre de Missionaires; qu'en suivant la longue & dangereuse route de la Mer, par laquelle on prétend qu'il est péri plus de cinq cens Jesuites, de six cens qui se sont embarquez depuis que l'entrée de ce Royaume leur est ouverte; tout le reste étant mort en chemin, ou par les maladies, ou par le naufrage.

I. LE premier Livre comprend l'Histoire du Voyage de nôtre Auteur depuis

puis Marſeille, qui fut le lieu où il s'embarqua, juſqu'à Irivan. (a) Etant arrivé à Alexandrete, il ſe mit dans une Caravane pour ſe rendre à Alep, où les Jeſuites qu'il y trouva le prié-rent d'éloigner un peu l'exécution de ſon grand deſſein, pour aller dans le *Churdiſtan*, où il y avoit faute de Miſ-ſionaires. Etant donc parti en Caravane, il traverſa le *Diarbeck* ou Meſopotamie, & ſe rendit à *Diarbeker*, Capitale de cette Province. (b) Ce que l'Auteur dit de cette Ville peut confirmer ce qu'en a déja écrit M. (c) *Thevenot*, & corriger les fautes énormes qui ſe trouvent dans les Cartes de *Samſon*, & dans pluſieurs Géographes à cèt égard. Ils font deux Villes de *Caraëmid* & d'*Amid*, & ce n'en eſt qu'une ſeule, qu'on nomme *Diarbekir* ou *Diarbeker*. Ils placent Caraëmid bien loin du Tigre, ſur un fleuve, qu'ils nomment *Soaïd*, & elle eſt ſituée ſur le Tigre. *Baudrand* dit que cette Ville eſt ſur une haute montagne, & nôtre Auteur dit qu'elle eſt ſituée dans une plaine. C'eſt une Ville des plus peuplées & des plus marchandes de toute la Turquie. Le P. Avril entra dans l'Armenie après avoir paſſé le Tigre.

(a) *pag.* 14. (b) *pag.* 25. (c) *Dans la ſuite de ſes Voyages, Part. II. pag.* 155.

On ſe ſert pour paſſer ce Fleuve, & pour naviger deſſus, depuis Diarbeker juſques à ſon embouchure, d'un aſſemblage de pluſieurs peaux de bouc enflées, qu'on joint des quatre côtez par autant de longues perches liées étroitement enſemble, & l'on couvre le tout de pluſieurs branches d'arbre miſes en travers.

(*a*) L'Auteur vit dans l'Armenie des Ponts de neige, qui ſe forment de cette maniére. Lors que la chaleur commence à ſe faire ſentir, au retour de la belle ſaiſon, il ſe détache des montagnes de part & d'autre, des tas de neige, qui forment au milieu de la riviere où ils ſe déchargent une eſpéce de digue, laquelle en arrête le cours pour un tems. Mais l'eau venant à miner inſenſiblement cette maſſe gelée, elle s'ouvre un paſſage au travers, & la perce autant qu'il faut pour y faire une arcade, au deſſus de laquelle il reſte toûjours un pont aſſez ſolide, pour ſoûtenir les Voyageurs, & les bêtes de charge; & ce pont ſubſiſte auſſi longtems, que l'hiver & le froid l'entretiennent. On dit qu'il arrive quelque choſe d'aprochant dans les Pirenées.

Aprés environ un mois de chemin, le P. Avril arriva à Betlis, où ayant ſe-

(*a*) *pag.* 34.

ſéjourné quelque tems, il prit la route d'Erzerum. (a) L'Auteur ſoûtient qu'il a vû près de cette Ville trois des quatre fleuves, qui arroſoient le Paradis Terreſtre. Il eſt vrai qu'il ajoûte que ſi le Nil, dont il met la ſource dans les montagnes de la Lune ſelon la vieille erreur, eſt un de ces quatre fleuves, il eſt bien difficile de déterminer au vrai, où étoit ce lieu de délices.

(b) D'Erzerum nôtre Voyageur ſe rendit à Irivan, & vit en chemin le mont Ararat, où l'on dit que l'*Arche* s'arrêta. *Il traite de fable tout ce que Jean Struys a écrit* de cette montagne. Elle eſt tout-à-fait inacceſſible, & à 150. lieües, de la mer Caſpienne, au lieu que Struys n'y met que 50. lieües de diſtance.

II. LE ſecond Livre de cette Relation contient le Voyage de l'Auteur depuis Irivan juſques à Moskou, où il fut obligé de ſe rendre, pour les raiſons que nous verrons dans la ſuite. (c) Ce fut à Irivan où le P. Avril ayant conſulté avec le P. *Barnabé*, qu'il avoit trouvé en chemin, pour ſavoir quelle route ils prendroient; ils s'arrêtérent à celle d'Aſtracan, comme à la plus ſûre & à la plus commode de toutes à cauſe des Caravanes qui en partent

(a) *pag.* 41. (b) *pag.* 58. (c) *pag.* 59.

tent trois ou quatre fois l'année pour ſe rendre à *Bokara* & à *Samarkand*, où les Moſcovites & les *Tousbecs* trafiquent enſemble. Ils traverſérent d'abord le *Gurgiſtan*, & arrivérent ſur les rivages de la Mer Caſpienne.

Il eſt conſtant que cette Mer a quelque communication par des canaux ſoûterrains avec les autres Mers; puis que le grand nombre de rivieres qui s'y jettent ne la groſſiſſent point. Mais on eſt en peine de ſavoir quelle eſt la Mer avec laquelle elle a communication. (*a*) L'Auteur croit qu'elle ſe décharge dans le Golfe Perſique, & non dans la Mer Noire, comme le prétendent quelques uns, & il en allégue deux raiſons. La premiére eſt que dans le Golfe que forme la Mer Caſpienne du côté du Midi vis-à-vis de la Province de Kilan, il y a deux Goufres dangereux; d'où les Vaiſſeaux Perſans, qui partent de cette Côte, tâchent de s'éloigner le plus qu'ils peuvent. Le bruit de l'eau qui s'y jette ſe fait entendre de fort loin. La 2. raiſon eſt, que ceux qui habitent le long du Golfe Perſique y trouvent une grande quantité de feuilles de ſaule à la fin de châque automne. Or comme il n'y a point de ces Arbres dans la partie Méridionale de-

(*a*) *pag.* 73.

de la Perſe qui aboutit à cette Mer, & qu'au contraire la partie Septentrionale terminée par la mer Caſpienne, qu'on nomme en cèt endroit la Mer du *Kilan*, en a toutes ſes Côtes bordées, on peut conclurre raiſonnablement que ces feuilles n'ont été portées d'une extrémité du Royaume à l'autre, que par les eaux qui les ont entrainées par des canaux ſoûterrains.

Le P. Avril s'embarqua ſur la Mer Caſpienne, & étant entré dans le *Volga*, (*a*) par une de ſes embouchures, (*b*) il arriva à Aſtracan. Cette Ville n'eſt qu'à 13. lieües de l'embouchure du Volga, quoi que Struys en méte 50. Le commerce y eſt fort conſidérable, & ce ſont principalement les Indiens ou *Banianes* qui l'y font fleurir.

(*c*) Ces Peuples croyent la Metempſychoſe; ce qui ne les empêche pas de manger de ce qui a vie, à la reſerve de la volaille, des oiſeaux, & des Vaches pour leſquelles ils ont un reſpect tout-à-fait extraordinaire. Ils achétent quelquefois bien cher celles qu'ils voyent vendre pour la boucherie, pour les retirer de la mort. Châque famille en entretient ordinairement une avec plus de ſoin, qu'ils n'en ont pour

(*a*) *On dit qu'il en a* 70. (*b*) *pag.* 75. (*c*) *pag.* 84.

pour leurs enfans. Il n'y a rien de mieux peigné, ni de mieux nourri. Ils les logent le plus proprement qu'ils peuvent, & ils ont grand ſoin de leur procurer des remédes lors qu'elles ſont malades.

(*a*) Ce fut à Aſtracan où nos deux Voyageurs reçûrent le plus de lumiéres pour le voyage de la Chine. Un Marchand *Tousbec* de *Bokara* les aſſûra que la route des *Tousbecs* à la Chine n'étoit ni ſi difficile, ni ſi longue qu'on s'imaginoit. Qu'il y avoit quelques Deſerts à paſſer ; mais qu'on n'y ſoufroit pas plus qu'on fait en Perſe, ou en Turquie. Que les Caravanes ſont toûjours nombreuſes & bien eſcortées, & qu'on trouve en chemin autant de rafraîchiſſemens, que par tout ailleurs. Que d'eſpace en eſpace on rencontre pluſieurs *Hordes* Tartares, qui ſe font un plaiſir de fournir aux Voyageurs les choſes dont ils ont beſoin ; & que l'argent n'étant point en uſage parmi eux, on court moins de riſque d'être volé. (*b*) Il aſſûra de plus que de Bokara juſqu'aux frontiéres de la Chine on n'employoit pas deux mois ; ſoit qu'en prenant du côté du Sud-Eſt on aille par les Villes de *Samarkand*, *Kaboul*, *Kachemir*, & *Barantola* ; ſoit qu'en pre-

(*a*) *pag.* 86. (*b*) *pag.* 87.

prenant directement à l'Eſt, on pa
au milieu des *Monguls*, qui bien qu'
dolâtres, ſont ſoûmis au Roi des Yo
becs, qui eſt Mahometan.

La premiére Ville de la Chine qu'
rencontre en ſuivant la premiére rou
ſe nomme *Soczi*, où il y a la meilleu
Rubarbe du monde. De là à *Pekin*
y a pour un mois de marche. En pa
ſant par les Monguls, la premiére Vi
des Chinois où l'on arrive eſt *Kokuta*
d'où juſques à Pekin, il n'y a que 1
jours de marche.

Un autre Marchand fit voir à n
Voyageurs un Journal fort curieux d'
Voyage fait par trois Marchands d'A
tracan à Pekin, en tenant la route
Bokara, & de Samarkand, dans
quel ils n'avoient employé que cent
cinq jours; & les Villes dont ils fa
ſoient mention étoient entiérement
mêmes, que celles qu'on avoit dé
nommées aux PP. Jéſuites. (*a*) C
conclut de là, que la Chine n'eſt poi
ſi Orientale, qu'on le croit ordinai
ment, & que ſelon le calcul d'un c
Jéſuites, que le Roi de France y e
voya il y a quelques années, les a
ciens Geographes la font plus Orie
tale qu'elle n'eſt en effet d'envi
600. lieües. Car en prenant le prem

N

(*a*) *pag.* 89.

Méridien à l'Iſle de Fer, ils ont mis Pekin au 165. dégré de Longitude, quoi qu'il doive être ſeulement au 132. On conclut encore de là, que de Bokara Capitale des Yousbecs, juſqu'à Pekin, il ne peut y avoir en droiture, qu'environ 113. lieües de chemin: d'où il ſuit que cette route eſt bien plus courte que celle de la Mer; par laquelle on ne peut guéres ſe rendre à Pekin, en moins de deux ans.

Nos Jéſuites avoient deſſein de ſe rendre à Samarkand avec une Caravane de Marchands Moſcovites, qui ſe diſpoſoient à partir: mais le bruit de la guerre entre les Calmoucs & les Youſbecs s'étant alors répandu, & cette route étant devenuë par là impraticable, ils réſolurent de ſe rendre à Moskou, où on leur dit qu'il y avoit une Caravane de Marchands Chinois.

Après beaucoup de peine pour obtenir des paſſeports, & après bien des fatigues qu'ils eſſuyerent dans la route, (*a*) ils arrivérent enfin à Moskou; où au lieu de Marchands Chinois, qu'ils avoient crû y trouver, ils virent que c'étoit une troupe de ces Tartares, qui occupent la Partie la plus Orientale du vaſte Pays, qu'on nomme le *Kitay*, & qui confine avec la Chine du côté du Nordoüeſt.

Le

(*a*) *pag.* 131.

Le Kitay, ſelon les Moſcovites, eſt tout le Pays entre l'Obi, le Volga, & la Chine, c'eſt-à-dire, ce que nous appellons la Grande Tartarie, qui eſt diviſée en une infinité de Hordes, dont châcun a ſon Chan ou *Taiſo*. Quand ils veulent parler de la Chine ils diſent Kitay-Kitay.

III. CE fut de ces Marchands dont l'Auteur aprit une partie de ce qu'il nous dit de la Tartarie, dans ſon troiſiéme Livre. (*a*) La premiére & la plus conſidérable Nation de ce vaſte Pays eſt celle des *Bogdoï*, que les Chinois appellent *Tartares Orientaux*, & les Monguls *Niouchi* ou *Nuchi*. Ils ont pluſieurs Princes ou *Chans*. (*b*) Il y a dans le Bogdoï une Province particuliére appellée par les Moſcovites *Diutchari*, & par les Monguls *Diourski*. Elle eſt ſituée entre la Mer d'Orient & les grands fleuves *Chingala* & *Yamour*. C'eſt le Peuple qui l'habite & qui eſt tributaire de la Chine, qui en ſubjugua autrefois ſix Provinces, & qui l'auroit toute conquiſe, ſi les Chinois n'euſſent appellé les Yousbecs à leur ſecours, qui chaſſérent les Bogdoï, & ſe mirent à leur place. Les Bogdoï y rentrérent en 1644. & s'en rendirent entiérement les maîtres. *Chun-*

(*a*) *pag.* 136. (*b*) *pag.* 146.

Chunchi, qui étoit leur Prince, a été le premier Empereur des Chinois de cette Nation, & le Chef de la Famille des *Taitsingua*, qui régne aujourdhui à la Chine. La langue des Bogdoï a beaucoup de raport à celle des Persans.

A l'Occident de ces Tartares, on trouve un vaste Pays, qui s'apelle *Mongul*. Il commence aux sources Occidentales du Fleuve Yamour, & s'étend à l'Oüest, jusqu'aux Tartares *Calmoucs*, d'où il est séparé par de vastes Déserts, qui leur servent réciproquement de remparts. Il confine au Turqueſtan du côté du Sudoüest, & à la Chine du côté de l'Orient. Les Monguls ont trois Princes, qui sont tous trois de la même famille, & qui entretiennent entr'eux une parfaite correspondance. Ces Peuples sont d'un naturel doux & pacifique. Ils sont fort riches, & surtout en bêtail, & font grand commerce avec les Moscovites.

* Les *Calmoucs* occupent tout le vaste Pays, qui est entre le Mongul & le fleuve Volga, jusqu'à Astracan. Ils sont divisez en une infinité de Hordes, qui ont châcun leur Kan particulier. Le principal de ces Kans s'appelle

* *pag.* 150.

pelle *Otchiourtikan*, & prétend deſcendre du Grand *Tamerlan*. Il eſt fort puiſſant, & les Moſcovites lui payent tribut, pour ſe garentir de ſes courſes. Les Calmoucs n'ont ni Villes, ni habitations fixes. Ils demeurent ſous des Tentes de feutre, qui ſont fort propres & fort commodes.

Le Patriarche des Tartares Idolatres ſe nomme *Dalaë-Lama*. Il demeure dans le Royaume de *Tanchut*, qui s'étend depuis les Monguls, les Calmoucs, & le Turqueſtan, entre la Chine & la Perſe, juſqu'aux Indes. La Capitale de cét Etat eſt *Barantola*, où il y a un Prince temporel nommé *Deva*. Le Dalaë habite dans une forteresſe qui s'appelle *Beatalaé*. On envoye de tous côtez lui demander ſa bénédiction, & quand il va à la Chine, on lui fait de grands honneurs. Les Tartares croyent qu'il ne meurt jamais; mais qu'il ſe renouvelle comme la Lune. Lors qu'il eſt ſur le point de mourir, on cherche dans tout le Tanchut le *Lama* qui lui reſſemble le plus, & dès que le Dalaë-Lama eſt mort, ils mettent celui-là à ſa place, & cachent ſoigneuſement le corps du Defunt. (a) L'Auteur croit que ce Dalaë-Lama eſt le *Preſte-Jean* dont on a tant

(a) *pag.* 153.

tant parlé ; & il en allégue diverſes raiſons : mais malgré toutes ces raiſons, il y a bien de l'apparence qu'il ſe trompe. Voiez M. *Ludolf*, dans ſon Commentaire ſur ſon Hiſtoire Ethiopique, *Liv. I. c. 1. n. 4.*

(*a*) Outre tous ces Tartares dont on vient de parler, il y en a pluſieurs autres, qui ſont répandus le long des riviéres & des lacs qu'on rencontre depuis la Siberie, juſqu'au Pays des Monguls ; mais ils n'ont rien de particulier. Les Moſcovites ont fait de grandes conquêtes dans la Tartarie, & la derniére Ville qu'ils y poſſédent, & qu'on nomme *Albazin*, n'eſt éloignée de Pekin, que d'environ trois ſemaines de chemin, & elle l'eſt de Moſkou de plus de trois mois de marche. Elle eſt ſituée auprès du fleuve Yamour, qui a cauſé la guerre entre les Chinois & les Moſcovites, les uns & les autres prétendant avoir droit, à la pêche des perles, qu'on trouve dans ce Fleuve en abondance, & chaſſer aux Zibellines, qui ſont en grand nombre dans une Iſle qu'il forme. On ſoûtient que les Moſcovites ſe ſont tellement aplani les chemins, qu'ils n'emploient que quatre mois de Moskou à Pekin.

(*a*) Ils

(*a*) *pag.* 162.

(*a*) Ils partent ordinairement à la fin de Février, parce qu'alors les neiges ſont plus batuës & plus ſolides, à cauſe de la quantité de Traînaux, qui paſſent continuellement deſſus. En moins de trois ſemaines ils gagnent la Capitale de Siberie, qui eſt éloignée de Moskou d'environ 350 lieües de France. Etant là, on ſe met ſur les riviéres ſi le dégel eſt venu; ſinon on continuë ſon chemin par terre, juſqu'à une Horde de Tartares, qu'on apelle *Oſtiaki*. Là on change de voiture. On prend une eſpéce de Traînaux fort legers, auquel on attelle une ſorte de Cerfs, & pour l'obliger à aller plus vîte, ou même pour le ſoulager, on attache immédiatement après un grand chien, qui partageant avec lui la charge du Traineau, ou l'intimidant par ſes cris, le preſſe de marcher d'une ſi étrange viteſſe qu'on ne fait guéres moins de 40. lieües en un jour. Cette même voiture va au vent ſur la Terre couverte de neige, ou ſur les riviéres glacées, à peu près comme font les Vaiſſeaux ſur la mer.

(*b*) On ſe rend de cette maniére juſqu'à *Geneſſay*, où les Moſcovites ont bâti une Ville du même nom; & c'eſt

(*a*) *pag.* 169. (*b*) *pag.* 171.

là qu'on prend des bateaux, pour remonter deux grosses riviéres, dont la premiére s'appelle *Tonguſi*, & la seconde *Angara*, qui tire sa source du Lac de *Baikala*. Après avoir quitté ce Lac on entre dans une riviere appellée *Schelinga*, sur laquelle, à près de 50. lieües de son embouchure, on trouve une Ville de même nom, bâtie par les Moscovites. Ou, si l'on aime mieux débarquer immédiatement après cette petite traverse sans monter plus haut, on s'engage parmi les Monguls, qui sont du côté du Midi, & l'on achéte d'eux des mulets & des Dromadaires, pour continuer sa route jusqu'à la premiére Ville de la Chine, qu'on trouve après 15. jours de marche. On conclut de tout cela, que la Tartarie n'est ni si pleine de déserts, ni si inculte qu'on s'est imaginé, puis qu'il y a quantité de belles riviéres & de marchandises précieuses, qu'on y decouvre tous les jours. Il y a surtout une espéce d'Yvoire, que fournissent de certains animaux Amphibies, à qui on donne le nom de * *Behemot*, & qu'on trouve dans le fleuve *Lena*, ou sur les rivages de la Mer de Tartarie. Les dens de l'Elephant ne sont point comparables

* *Ce mot, qui est purement Hébreu. ne pourroit il point rendre le fait suspect?*

bles, ni pour la beauté, ni pour la blancheur à celles de cét Animal, qui n'eſt ni moins grand, ni moins dangereux que le Crocodile.

(a) L'Auteur allégue à cette occaſion le ſentiment du Vaivode de Smolensko, ſur la maniére dont l'Amérique s'eſt peuplée. Il y a au delà de l'Obi une groſſe riviére nommée *Kavoina*, dans laquelle ſe jette une autre, qui porte le nom de *Lena*. A l'embouchure de cette premiére qui ſe décharge dans la Mer Glaciale on trouve une grande Iſle fort peuplée, & qui eſt très-conſidérable, à cauſe de la chaſſe du Behemot. Les Habitans vont ſouvent ſur les bords de cette Mer Glaciale à la chaſſe de ce Monſtre; & comme elle demande de grandes aſſiduitez, ils meinent quelquefois avec eux toute leur Famille. Or il arrive ſouvent qu'étant là, ils ſont ſurpris d'un dégel, & ſont emportez tantôt ici, tantôt là ſur de grandes piéces de glace, qui ſe détachent les unes des autres. Ce Vaivode ne doutoit pas, que pluſieurs de ces Chaſſeurs n'euſſent été conduits ſur ces glaces flotantes vers la pointe de l'Amerique la plus Septentrionale; qui n'eſt pas fort éloignée de cette partie de l'Aſie, qui abou-

(a) *pag.* 175.

aboutit à la Mer de Tartarie : ce qui se confirme, de ce que les Americains, qui habitent cette Contrée la plus avancée vers la Mer, ont la même Physionomie, que ces Insulaires Tartares ; outre qu'on trouve sur les bords de la Mer de Tartarie les mêmes Animaux qui se voyent dans la partie la plus Septentrionale de l'Amerique.

(*a*) Les Moscovites ne voulurent pas permétre aux Jesuites l'entrée dans la Sibérie, pour passer à la Chine ; ce qui les obligea de quitter Moskou, pour venir en Pologne, prendre quelques autres mesures, & ils arrivérent à Warsovie, au Mois de Mars 1686. Ce fut là où le P. Barnabé quitta le P. Avril, pour venir en France négocier pour leur retour. Le Roi de France leur fit expedier des Patentes de ses Mathématiciens, des Passeports, & des Létres de recommendation pour le Czar. Mais le P. Barnabé retournant joindre son Compagnon fit naufrage sur les Côtes de Norvége, & perit avec tous les instrumens de Mathématiques, les remédes, & les autres choses néceſſaires pour le Voyage. Le P. Avril, après avoir pris de nouveau tout

(*a*) *pag.* 184.

tout ce dont il avoit beſoin, retourna à Moskou. En paſſant par la Lithuanie, il remarqua une grande multitude d'Abeilles dont toutes les Forêts ſont pleines, où elles trouvent dans le creux des arbres des loges toutes prêtes, pour faire leur travail. Mais les Ours, qui aiment extrémement le miel, leur font une cruelle guerre, & il faut bien des précautions, pour empêcher, qu'ils ne les détruiſent. On dit que ces animaux dorment tout l'hiver. Dès que la neige a couvert la Terre, & qu'ils ne trouvent plus de quoi ſe nourrir, ils vont manger d'une certaine herbe, qui les endort, juſques au retour de la belle ſaiſon.

Le P. Avril eut bien de la peine d'obtenir la permiſſion d'entrer en Moſcovie, & après avoir été peu de tems à Moskou, on lui ordonna d'en ſortir au plûtôt avec les autres Jéſuites, qui s'étoient joints à lui.

IV. IL nous aprend donc dans ſon quatriéme & dernier Livre, qu'il retourna en Pologne, où il fut parfaitement bien reçû du Grand Général *Jablonowski*, Palatin & Général de Ruſſie: & comme il avoit deſſein d'aller à Conſtantinople, pour entreprendre de nouveau le voyage de la Chine par la Perſe, ce Général lui expedia

des Passeports, & lui fournit une Escorte suffisante jusqu'en Moldavie, où il fut très-bien reçû du Hospodar. Il se rendit ensuite à Constantinople. Mais au lieu de partir pour la Chine, un violent crachement de sang l'obligea, malgré lui, de s'embarquer pour retourner en France, & c'est là où finit son Voyage. Il nous promet une Rélation particuliére de l'Etat présent de Moscovie, tant pour le spirituel, que pour le temporel.

IX.

MEMOIRES *pour servir à l'Histoire de Loüis de Bourbon* PRINCE *de* CONDE'. A Cologne, chez Pierre Marteau. 1693. in 12. Tom. I. pagg. 460. Tom. II. pagg. 330. Et se trouve à Amsterdam, chez Jean Garrel.

L'AUTEUR de ce Livre nous apprend dans sa Préface, que désespérant de trouver assez de Mémoires pour composer une Histoire exacte de la Vie du Prince de *Condé* il avoit presque résolu de publier un simple Recueil de toutes les Rélations imprimées sur les Actions de ce Prince. Mais

Mais, enfin, il a crû qu'il étoit plus à propos de lier ces Piéces enſemble ſelon l'ordre des tems, & de leur donner un tour d'Hiſtoire, qu'elles n'auroient pas eu, ſi elles euſſent été imprimées ſans aucune liaiſon. C'eſt ce qu'il a exécuté dans cèt Ouvrage.

Du reſte, l'Auteur dit qu'il s'eſt ſervi des Memoires de la *Rochefoucault*, de *Tavannes*, & de *Puyſegur*; de l'Hiſtoire du Maréchal de *Gaſſion*, du *Teatro Gallico* de M. *Leti*, de l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe de M. de *Riençourt*, de l'Hiſtoire du Siecle courant, de celle des Guerres de Hollande, de celle de Suede par *Puffendorf*, de *Labardæus de Rebus Gallicis*, de *Priolo*, du P. *Rapin*, du P. *Bergier*, & des principales Oraiſons Funebres, qui ont été prononcées à l'honneur du Prince de Condé.

On s'engageroit ici dans un Extrait particulier de ce qui eſt contenu dans ce Livre, ſi l'on n'étoit informé qu'un autre Auteur a travaillé à nous donner une Hiſtoire complète de la Vie de ce même Prince, & qu'elle eſt actuellement ſous la preſſe. Nous renverrons donc juſques à ce que ce Livre paroiſſe, pour n'en faire pas à deux fois.

X.

HISTOIRE *des* DIABLES *de* LOUDUN, *ou de la Possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation & du suplice d'Urbain Grandier, Curé de la même Ville.* A Amsterdam, chez Abraham Wolfgang. 1693. in 12. pagg. 473.

CETTE Histoire, de la verité de laquelle on ne peut guéres douter, puis qu'on sait qu'elle a été écrite sur de très-bons Mémoires, peut servir à faire voir d'un côté, jusques où l'Homme est capable de pousser sa vengeance, quand il n'est point retenu par la crainte de la Divinité; & de l'autre, combien il est nécessaire que les Juges soient éclairez, intégres, & exacts au sujet des accusations de Magie & de sortilége, pour ne point punir des Innocens pour des Coupables. Ceux qui nient toute opération du Démon, & qui soûtiennent hardiment qu'il n'y a point de Sorciers, ne peuvent point tirer de conséquence de cette Histoire; puis que jamais un fait particulier, de la nature de celui-ci, n'a établi une régle générale. Mais ceux qui

qui croyent trop légérement les Poſſeſſions, y verront combien il eſt difficile de juger de ces ſortes de choſes, par l'exemple de tant de perſonnes de France, qui s'en ſont laiſſé impoſer, par les prétenduës Poſſedées de Loudun. Voici en peu de mots de quoi il s'agit.

Un Couvent de Réligieuſes de S. *Urſule* s'établit à Loudun en 1626. Cette Societé ſe trouva d'abord dans une grande indigence, & ne pût être ſecouruë par les autres Couvents du même Ordre, qui n'étant pas fort éloignez du tems de leur premiére inſtitution, n'avoient point eu encore le loiſir de s'enrichir. Les plus jeunes de ces Dames, ayant l'eſprit aſſez gay, & ne cherchant qu'à ſe divertir, prirent occaſion de la mort de leur Directeur, & de l'opinion qu'on avoit qu'il revenoit des Eſprits dans la maiſon où elles logeoient, d'épouvanter les jeunes Penſionnaires, qu'elles élevoient pour aider à leur entretien. Quelques-unes même, des plus ſimples & des plus âgées des Réligieuſes, à qui l'on n'avoit pas découvert le jeu, eurent peur tout de bon. Cela encouragea les Actrices, qui firent mille vacarmes dans le logis, & inventérent mille moyens pour mieux perſuader du retour

des Esprits, celles qui n'étoient pas du complot.

Il y avoit alors un Prêtre à Loudun, nommé *Urbain Grandier*, qui par ses manieres fiéres & hautaines, & encore plus par ses galanteries s'étoit attiré bien des Ennemis, & entr'autres un Chanoine nommé *Mignon*, qui étoit le Confesseur des Ursulines.

Celui ci crût trouver un moyen infaillible de se venger de Grandier. Il persuada quelques-unes de ces Réligieuses déja acoûtumées à faire les Latins, de contrefaire les Possedées; & leur aprit pour cèt effet mille contorsions semblables à celles des véritables possedez; leur faisant entendre que c'étoit le vrai moyen d'augmenter les revenus du Couvent. Il engagea divers autres Prêtres & Moines, Ennemis du même Grandier, dans sa cabale. On en vint aux Exorcismes; & le Diable ne manqua pas de répondre par la bouche des Possedées, que Grandier étoit le Magicien, qui par ses pactes avec le Diable avoit produit tout le mal. Ce manége dura assez longtems. Grandier se pourvût enfin, & peut-être se seroit-il tiré d'affaires, si l'on n'eût eu le secret d'interesser le Cardinal de Richelieu, à qui l'on raporta que Grandier avoit écrit une Satire contre lui.

Cela

Cela fut suffisant pour irriter un homme, qui a pris plaisir toute sa vie dans la vengeance. Il fit donner la commission d'informer, & de juger de cette affaire à un Conseiller du Roi nommé *Laubardemont*, qui étoit sa Créature, & qui avoit déja été à Loudun pour en faire démolir le Château, & avoit concerté le tout avec les Ennemis de Grandier.

Laubardemont se rendit donc à Loudun muni de pleins pouvoirs, & il n'eut pas de peine de se résoudre à decreter une prise de corps contre Grandier, qui en fut averti : mais qui se sentant innocent, ne jugea pas à propos de se sauver. Il fut mené en prison, interrogé, mis à la question sans rien avoüer, condamné à être brûlé tout vif, comme Magicien, & exécuté.

La mort de Grandier ne mit pas fin à la possession. Outre que la fraude auroit paru d'une maniére trop grossiére; les Réligieuses y avoient pris goût, parce qu'elle leur attiroit des richesses de toutes parts, n'y ayant point de bon Devot, qui ne fit un présent au Couvent pour sécourir les pauvres Possédées, & fournir aux frais des Exorcismes. On continua encore quelques années les prétenduës Possessions, dans

lesquelles on se moqua par des profanations impies de tout ce que la Réligion Catholique a de plus saint & de plus auguste. Mais, enfin, le Couvent étant assez riche, les Réligieuses lassées de toutes les fatigues que cette Comedie leur faisoit essuyer, les Puissances ne prenant plus dans cette affaire le même interêt, qu'elles y avoient pris au commencement, &, ce qui est le plus considérable, les pensions qu'on avoit assignées aux Exorcistes venant à s'éteindre, la Possession, qui avoit attiré des gens à Loudun de tous les endroits du Royaume, vint à cesser entiérement.

L'Auteur n'a pas manqué d'inserer dans ce Livre toutes les preuves qui servent à faire voir, que cette Possession n'étoit qu'une fourbe des Réligieuses & des Moines; & l'on croit qu'elles paroîtront convaincantes à toutes les personnes équitables.

XI.

XI.

NOUVELLES TRADUCTIONS *Françoiſes de quelques Anciens Auteurs.*

1. LES LIVRES *de* CICERON, *de la* VIEILLESSE, *&* *de l'*AMITIE', *avec les* PARADOXES *du même Auteur : Traduits en François ſur l'Edition Latine de* Grævius, *avec des Notes, & des Sommaires des Chapitres. Par l'Auteur de la Traduction des Offices.* A Paris, chez la Veuve de Jean Baptiſte Coignard. 1691. in 8. pagg. 352.

I. CE qu'on a dit dans le vintiéme (a) Tome de cette *Bibliothéque*, de la Traduction des *Offices* de *Ciceron* faite par M. *du Bois*, nous diſpenſera du ſoin de parler de la methode qu'il a ſuivie dans le Livre dont on vient de lire le titre, puiſque cette methode eſt entiérement la même, & que les Notes qu'il y a ajoutées ſont de la même nature que celles qu'il a ajoûtées à la Traduction des Offices. Il y a une aſſez longue Préface, dans laquelle l'Auteur explique le deſſein

(a) *pag.* 79.

de Ciceron dans ſes Traitez de la Vieilleſſe, & de l'Amitié, & dans ſes Paradoxes ; il fait voir en gros ce qu'il y a de bon, & il ne manque pas de marquer les défauts qui s'y trouvent, faute des lumiéres de l'Evangile, dont Ciceron & ſes ſemblables n'avoient pas été honorez. Le but de Ciceron dans ſon Traité de la Vieilleſſe, eſt de defendre cèt Age, de ce qu'on lui reproche ordinairement, qu'elle affoiblît l'eſprit & le corps ; qu'elle ôte le goût, & l'uſage des plaiſirs ; & qu'elle eſt menacée d'une mort prochaine. Sur ce dernier article, nôtre Traducteur ſoûtient que tout ce qu'il y a eu de Sages & d'honnêtes gens parmi les Payens n'ont jamais balancé ſur l'Immortalité de l'Ame, & ont regardé cette douce eſpérance comme le ſeul reméde aux maux dont la vie eſt traverſée, & l'unique conſolation qui reſte aux hommes dans les approches de la mort. Ciceron établit poſitivement cette opinion dans le (*a*) Chapitre XXI. du Traité de la Vieilleſſe. Il fait dire à *Caton*, qu'il eſt perſuadé que les Péres de *Scipion* & de *Lælius* n'ont point ceſſé de vivre, quoiqu'ils ayent paſſé par la mort ; mais qu'ils ſont toûjours vivans de cette ſorte de vie, qui ſeule mérite d'être ap-

(*a*) *pag.* 101. *de nôtre Auteur.*

appellée de ce nom. Il dit que nous ſommes dans ce Corps comme des forçats à la chaîne ; puis que nôtre Ame eſt quelque choſe de divin, qui du Ciel, comme du lieu de ſon Origine, eſt jetté & comme abîmé dans cette baſſe Région de la terre, qui eſt un lieu d'exil & de ſuplice, pour une ſubſtance céleſte & éternelle de ſa nature. Caton déclare, que ce n'eſt pas ſeulement le raiſonnement & la méditation, qui lui ont imprimé ce ſentiment ; mais l'autorité de tout ce qu'il y a eu de plus grands Philoſophes. Que ç'a été l'opinion de *Pythagore*, & de toute la *Secte Italique*, dont il a été le Chef. Que c'eſt ce qu'il a apris de *Socrate* dans l'excellent diſcours qu'il a fait de l'Immortalité de l'Ame. Il prouve cette verité, par cette activité qu'il y a dans nôtre eſprit, qui ſe ſouvient du paſſé & prévoit l'avenir, qui a fait un ſi grand nombre de découvertes, & a inventé tant d'arts & de ſciences. Il ne ſauroit s'imaginer qu'une Nature qui a en ſoi le fonds de tant de grandes choſes puiſſe être mortelle. Il remarque encore, que l'eſprit eſt dans un mouvement perpetuel & que n'ayant point d'autre principe que lui-même, ce mouvement ne finira point : puis que l'eſprit qui ſe le donne, ne s'a-

s'abandonnera pas lui-même.

D'ailleurs l'esprit est quelque chose de simple, sans mélange d'aucune substance d'une nature différente de la sienne, & par conséquent indivisible; or ce qui est indivisible ne sauroit périr. Ciceron prouve encore l'Immortalité de l'ame, de ce qu'elle a une origine éternelle, comme le croyoient les Platoniciens. Il établit cette origine sur le grand nombre de connoissances qu'elle aporte avec elle dans le Monde; & sur cette facilité avec laquelle les enfans aprennent des arts très-difficiles, ce qui doit persuader qu'ils ne leur sont pas nouveaux; & que, selon l'opinion de *Platon*, en les leur aprenant, on ne fait que leur en rapeller la mémoire.

Ciceron allégue sur ce sujet le Discours que le premier *Cyrus* fit à ses enfans sur le point de mourir, & qui est raporté par *Xenophon*. *Gardez-vous bien de croire, mes chers Enfans*, leur dit-il, *que je ne sois plus rien, ou que je ne sois nulle part, quand je vous aurai quittez. Car dans le tems même que j'étois avec vous, vous ne voyiez point mon esprit: mais ce que vous me voyiez faire vous faisoit penser qu'il y en avoit un dans mon corps. Ne doutez donc point que cèt esprit ne subsiste, après même qu'il en sera séparé;*

quoi

quoi qu'il ne ſe marque plus par aucune action. Car rendroit-on aux grands hommes les honneurs qu'on leur rend après leur mort, ſi leur eſprit étoit ſans aucune action qui pût en faire durer la mémoire? Ces derniéres paroles paroiſſent établir un ſentiment bien extraordinaire, ſavoir qu'on ne ſe ſouvient des grands hommes après leur mort, qu'à cauſe des actions qu'ils font encore alors. C'eſt ce qui a donné lieu aux Interpretes de ſoupçonner, que ce paſſage ne fût corrompu.

Ciceron s'explique encore fortement ſur l'Immortalité de l'Ame, dans ſon Dialogue de l'Amitié. (a) Il déclare qu'il n'eſt point du ſentiment, qui commençoit de ſe répandre de ſon tems parmi les Romains, ſavoir que l'ame meurt avec le corps, & que la mort détruit également l'un & l'autre: mais qu'il défére à l'autorité de ſes Ancêtres, qui ont établi tant de droits réligieux en faveur des morts, témoignant par là, qu'ils étoient perſuadez que les morts ſe reſſentent de ce que l'on fait pour eux; & à celle de Socrate, qui ayant paru flotant & incertain ſur beaucoup d'autres ſujets, n'a jamais varié ſur celui de l'Immortalité

(a) *Chap. IV. & pag* 137. *de nôtre Auteur.*

talité de l'Ame ; enseignant toujours constamment, que l'ame de l'homme étoit quelque chose de divin : que le Ciel étoit sa véritable Patrie, & que le chemin pour y retourner étoit ouvert à ceux qui se seroient rendus recommandables par leur justice & par leur probité.

Après tout cela, il est étonnant de voir que le même Ciceron s'explique en quelques autres endroits, comme si la mort anéantissoit également les deux parties dont nous sommes composez ; & que dans son second Paradoxe, il parle de la gloire qu'on reçoit des belles actions qu'on a faites, comme de la seule consolation, qui reste aux hommes en mourant. *La mort*, dit-il, *a quelque chose de terrible pour ceux qui perdent tout en mourant ; mais non pas pour ceux dont la gloire ne sauroit mourir.* M. du Bois justifie Ciceron, en disant qu'il ne parle ainsi, que pour éviter d'entrer en contestation avec ceux qui croyoient l'Ame mortelle. C'est, peut-être, pour cette raison, qu'il fait dire à Caton ces paroles remarquables. (a) *Si je suis dans l'erreur, quand je crois l'ame immortelle ; c'est une erreur que j'aime, & que je serois*

(a) *Sur la fin du Traité de la Vieillesse. pag.* 114. *de nôtre Auteur.*

roi bien fâché que l'on m'ôtât. En tout cas, s'il eſt vrai qu'il ne nous reſte aucun ſentiment après la mort, comme de certains Philoſophes du dernier ordre le prétendent, je n'ai pas peur qu'on me reproche mon erreur en ce tems-là.

II. DANS le Traité de l'Amitié, Ciceron fait voir quelle en eſt l'excellence, quel en eſt le principe, quelles régles on y doit obſerver, quelles ſortes de gens y ſont propres, & toutes les autres choſes qu'on peut déſirer ſur un tel ſujet. Il fait voir qu'il ne peut y avoir d'amitié ſolide & véritable, qu'entre des gens d'un eſprit réglé; des gens défaits de tous les vices, & de toutes les paſſions qui dominent la plûpart des hommes; des cœurs droits, ouverts, ſincéres, des gens de bien, en un mot, qui conviennent dans l'amour de la verité & de la vertu. Il s'attache principalement à rechercher avec ſoin ce qui porte les hommes à s'unir & à s'aimer. Il ne peut ſoufrir qu'on donne pour principe à l'Amitié, le beſoin que les hommes ont les uns des autres, & il n'en reconnoit point d'autre que la vertu.

Il ſemble qu'il pouſſe trop loin les devoirs de l'Amitié, quand il dit, (a) qu'il

(a) *Chap. XVII. dans le Latin & XVI. dans nôtre Auteur. pag. 206.*

qu'il faut qu'entre amis, dont il suppose les mœurs pures & honnêtes, il y ait une communauté entiére & parfaite de desseins, de volontez, & de toutes choses sans exception; en sorte que s'il arrive que nos amis désirent que nous les assistions, dans des choses même qui ne soient pas tout-à-fait justes, mais où il s'agisse de leur vie & de leur reputation, nous nous permétions en leur faveur de nous écarter tant soit peu du droit chemin, pourvû que cela n'aille pas jusqu'à nous deshonorer nous-mêmes. Ciceron avoit dit, ce semble, le contraire, au commencement du Chapitre douziéme, où il établit cette Loi, de ne jamais rien demander ni accorder à nos amis, qui soit contre l'honnêteté & la vertu. M. du Bois, qui n'est pas de l'humeur de ces Interprêtes, lesquels ne trouvent jamais aucun défaut dans leurs Auteurs, avoüe que la Philosophie des Payens étoit fort sujette à se dementir. Il en avoit déja remarqué un exemple dans le Traité de la Vieillesse, au sujet de ce que dit Ciceron, que *les Vieillards ne doivent être, ni fort attachez au peu de vie qui leur reste, ni l'abandonner sans de grandes raisons. Que Pythagore ne veut pas qu'on abandonne son poste sans l'ordre du General, c'est-à-dire, qu'on sorte*

de

de la vie, que par l'ordre de celui qui nous y a mis, & qui n'eſt autre que Dieu. *Ciceron*, dit M. du Bois, *ſoûtient tantôt le pour & tantôt le contre ſur ce ſujet*; tant il eſt vrai qu'il y avoit encore bien des défauts & bien des incertitudes dans la Morale des plus ſages d'entre les Payens.

III. LES *Paradoxes* de Ciceron ſont de certains dogmes outrez de la Philoſophie Stoïcienne, qui ne s'accordent pas avec les opinions communes; mais qu'il entreprend de prouver. Le premier eſt, *qu'il n'y a que ce qui eſt honnête, qui ſoit un bien.* Le 2. *que quiconque a de la vertu, a tout ce qu'il lui faut pour être heureux.* Le 3. *que tous les pechez ſont égaux & toutes les bonnes actions pareillement.* Le 4. *que tout homme dépourveû de ſageſſe & de vertu, eſt un fou à renfermer.* Le 5. *qu'il n'y a de libres que les ſages; & que tous ceux en qui il y a quelque ſorte de déréglement & de paſſion ſont véritablement eſclaves.* Et le 6. *qu'il n'y a que le ſage qui ſoit riche.*

M. du Bois admet tous ces Paradoxes, à la reſerve du troiſiéme, dont la fauſſeté eſt ſi évidente, qu'*Horace* même, tout Payen qu'il étoit, s'en eſt moqué.

(a) *Nec*

(a) *Nec vincet ratio hoc, tantundem ut peccet idemque*
Qui teneros caules alieni fregerit horti;
Et qui nocturnus Divûm sacra legerit.

La raison ne persuadera jamais, qu'un homme, qui n'aura dérobé que des choux dans un jardin, ait fait un aussi grand crime que celui, qui aura pillé de nuit le Temple d'un Dieu.

(b) Nôtre Traducteur a jugé à propos de refuter cette maxime ridicule de la morale Stoïcienne, & a mis pour cèt effet un assez long Avertissement au devant du troisiéme Paradoxe, outre les notes dans lesquelles il refute toutes les raisons de Ciceron. Il établit donc qu'il y a un *Ordre* juste & immuable qui régle les actions, les sentimens, & la conduite des hommes, & que cèt Ordre est la raison de Dieu même, & sa volonté éternelle. La justice n'est autre chose que la volonté ferme que cèt Ordre soit gardé en tout. Dieu aime nécessairement cèt Ordre, puis qu'il s'aime nécessairement soi-même, & par conséquent il aime nécessairement tout ce qui lui est conforme, & hait de même tout ce qui lui est contraire; les dispositions interieures, comme les actions exterieures. Ce n'est

(a) *Satir. III. du Liv. I.* (b) *pag.* 289. *& suiv.*

n'eſt donc pas aſſez de ſuivre l'Ordre, il faut l'aimer, puis qu'il eſt de l'Ordre même que nous l'aimions; & que nous ne ſommes au monde que pour cela. Comme donc nos actions ſont mauvaiſes, lorsqu'elles ne ſont pas conformes à l'Ordre, nous ſommes mauvais nous mêmes, lors que nôtre cœur n'y eſt pas conforme, c'eſt-à-dire, lors que nous ne l'aimons pas. D'où il paroit que *le bien* & *le mal* n'eſt autre choſe que la conformité ou la non-conformité avec l'Ordre.

Cela poſé, pour ſavoir comment les actions peuvent être plus ou moins bonnes ou mauvaiſes les unes que les autres, il faut les conſidérer ou en elles-mêmes, ou par raport à la diſpoſition du cœur dont elles partent. En elles-mêmes, il y a de certaines actions par leſquelles l'Ordre reçoit, pour ainſi dire, de bien plus grandes playes que par d'autres. La plus legére intempérance, par exemple, eſt contre l'Ordre, auſſi bien que le meurtre, puis que l'Ordre défend l'un & l'autre. Mais la playe que l'on fait à l'Ordre, par une petite intemperance eſt bien moindre, que celle qu'on lui feroit par un meurtre; puis que les conſéquences d'un meurtre ne

vont

vont pas à moins, qu'au renverſement entier de la ſocieté humaine. Il y peut avoir d'ailleurs un certain aſſemblage de circonſtances, par leſquelles une ſeule & même action ſe trouve contraire à l'Ordre en pluſieurs chefs. On trouve, par exemple, dans un parricide, un très-grand nombre de circonſtances, qui agravent le crime, leſquelles on ne trouve pas dans le ſimple meurtre.

A l'égard de la diſpoſition du cœur, on trouvera encore plus de différence, entre les différentes actions bonnes ou mauvaiſes: car il eſt bien viſible, que celui qui commet les actions les plus énormes, c'eſt-à-dire, celles qui font de plus grandes playes à l'Ordre, ou dans leſquelles il ſe rencontre un amas de circonſtances qui accumulent pluſieurs crimes dans un ſeul, il eſt bien viſible, dis-je, qu'un tel homme a plus de mépris pour l'Ordre, que celui qui commet des fautes beaucoup moins énormes.

Il eſt donc conſtant que cette prétenduë égalité des vertus & des vices, eſt une pure chimére, que toutes les raiſons & toute l'Eloquence de Ciceron ne ſauroient établir. Il eſt étonnant que Mr. & Mad. *Dacier*, qui ne peuvent avoir ignoré ce que tâche d'établir

blir cèt Orateur Romain dans ſon troiſiéme Paradoxe, ayent entrepris de juſtifier les Stoïciens, ſur leur Doctrine de l'égalité des pechez, dans leur Préface ſur les *Réflexions Morales de l'Empereur Marc Antonin.*

2. *La* POETIQUE *d'*ARISTOTE, *contenant les Régles les plus exactes pour juger du Poëme Héroique, & des piéces de Theatre, la Tragédie, & la Comedie. Traduite en François avec des Remarques Critiques ſur tout l'Ouvrage. Par Mr.* DACIER. A Paris, chez Claude Barbin. in 12 1692. pagg. 527. & ſe trouve à Amſterdam chez les Huguetan.

CE Livre d'*Ariſtote* eſt, ſans contredit, le meilleur Traité que nous ayons ſur l'Art Poëtique, & tout ce qu'ont écrit depuis ſoit les Anciens ſoit les Modernes, ſur le même ſujet, en a été tiré. Ou s'ils ont voulu dire quelque choſe de nouveau, ils ſont ordinairement tombez dans l'erreur. Il eſt vrai qu'Ariſtote eſt aſſez obſcur dans cèt Ouvrage, de même que dans les autres qu'il a compoſez, & cette obſcurité vient en partie de ce qu'il eſt fort ſuccint: mais M. *Dacier* ſupplée à tout cela, tant par la netteté de ſa Verſion, que par les longues notes qu'il y a ajoûtées, dans

lesquelles il explique les régles établies par Aristote, & par des exemples, & par toutes les lumieres qu'on peut tirer des Anciens sur ce qui regarde la Poësie en général, & le Théatre en particulier; & où il défend partout les maximes de ce Philosophe, contre ceux qui ont voulu les combatre.

I. M. Dacier a mis au devant de sa Traduction une Préface, dans laquelle il entreprend de prouver, que la Poësie est un Art, que cèt Art est trouvé, & que ses Régles sont si certainement celles qu'Aristote a établies, qu'il est impossible d'y réüssir par un autre chemin. Pour établir ces veritez, il remonte jusqu'à l'origine de la poësie, qu'il trouve dans les Fêtes établies pour délasser les hommes de leur travail, & pour offrir des sacrifices à la Divinité. Ils s'assembloient pour cèt effet en certains tems, & surtout en Automne, après la recolte des fruits. Ce fut ce qui donna naissance à la Poësie, parce que les hommes, portez naturellement à l'imitation & à la Musique, employérent ces talens à chanter les Loüanges du Dieu qu'ils adoroient.

Dans la suite ils mêlérent les loüanges des hommes à celles de leurs Dieux, & la licence s'augmentant peu-à-peu, ils remplirent ces Poëmes de Satires piquan-

piquantes, qu'ils ſe chantoient les uns aux autres dans la chaleur du vin. Les Poëtes qui vinrent enſuite, & qui étoient proprement les Philoſophes & les Théologiens de leur tems, profitant de la paſſion qu'on avoit pour ces Fêtes & pour ces ſpectacles, & voyant qu'il étoit impoſſible d'y rétablir la premiére ſimplicité, prirent un autre chemin pour rémédier à ce deſordre, & leur donnérent des inſtructions déguiſées ſous l'apaſt du plaiſir.

Homére inventa ou perfectionna le Poëme Epique. Mais quelque utile que fût ce Poëme, il ne pouvoit agir que ſur les habitudes, & n'étoit pas aſſez vif, pour corriger les paſſions. Il faloit un Poëme, qui en imitant par l'action, fit un effet plus prompt & plus ſenſible ſur l'eſprit, & ce fut ce qui donna lieu à la Tragédie, laquelle bannit d'abord les Satires, & purgea la Poëſie de tous les déſordres, que la corruption y avoit aportez.

Cette Hiſtoire ſuffit pour faire voir que la Poëſie eſt un art, puis qu'elle ſe propoſe un but certain, & qu'il y a un chemin qui y conduit. Pour faire voir que cet Art eſt trouvé, M. Dacier fait l'éloge d'Ariſtote, qui en a donné les régles, & montre qu'il n'y en a aucune, qui ne ſoit apuyée ſur la rai-

ſon, & puiſée dans le ſentiment commun de tous les hommes. Il ajoûte à cela les effets que ces mêmes régles ont produit dans des Siécles & ſur des Peuples tout différens, depuis qu'elles ont été inventées, juſques à préſent.

De ce que la Poëſie eſt un Art, on conclut qu'elle eſt utile, & que la Tragedie en particulier, lors qu'elle eſt faite ſelon les régles d'Ariſtote, eſt le plus avantageux & le plus néceſſaire de tous les divertiſſemens. Les hommes ſont aujourdhui, ce qu'ils ont été autrefois, ils ont les mêmes paſſions, & courent avec la même ardeur après les plaiſirs. Entreprendre de les ramener par la ſévérité des préceptes, c'eſt vouloir métre une bride à un cheval fougueux au milieu de ſa courſe. Comme ils aiment encore les divertiſſemens où il y a de l'ordre, & les ſpectacles où l'on trouve de la vérité, il faut ſe ſervir de ce penchant pour les corriger, & c'eſt ce que fait la Tragedie, qui eſt le ſeul divertiſſement, où ils puiſſent trouver l'agréable avec l'utile. Elle repréſente non ſeulement les malheurs que les crimes volontaires attirent toûjours ſur ceux qui les commettent; mais auſſi ceux que des fautes même involontaires & commiſes par imprudence attirent ſur nos ſemblа-

blables. Elle nous aprend à nous tenir ſur nos gardes, & à purger & modérer les paſſions, qui ont été la ſeule cauſe de la perte de ces malheureux. Comme il y a peu de gens, de ceux qui n'entendent que nôtre langue, qui ayent lû la Poëtique d'Ariſtote, nous indiquerons ce qu'elle contient, & y ajoûterons quelques remarques de M. Dacier.

II. DANS les 4. premiers Chapitres Ariſtote traite de la nature de la Poëſie en général, & des cauſes qui l'ont produite. Il fait voir que la Poëſie n'eſt qu'une Imitation des actions des hommes, bonnes & mauvaiſes. Cette imitation eſt de trois ſortes, car ou elle ſe fait par un ſimple recit, comme dans le Poëme Dithyrambique, dans lequel le Poëte narre toûjours, ſans jamais agir: ou elle ſe fait uniquement par l'action, comme dans la Tragedie où le Poëte ne parle jamais, mais où l'Auteur s'explique en agiſſant: ou enfin cette Imitation ſe fait par l'action & par le recit joints enſemble, comme dans le Poëme Epique, où tantôt c'eſt le Poëte qui parle, & fait un ſimple recit, & tantôt il introduit ſes Perſonnages parlans & agiſſans.

Ariſtote attribuë l'origine de la Poëſie à deux cauſes. La premiére eſt l'Imitation, à laquelle les hommes ſont

tous portez naturellement. La seconde est l'amour qu'ils ont pour le nombre & pour l'harmonie, c'est-à-dire, pour la cadence des vers & pour le chant. Il explique après cela l'origine & les progrès de la Tragedie & de la Comedie. La premiére nâquit des Dithyrambes qu'on chantoit en l'honneur de Bacchus, & la seconde des Chansons obscénes sur les avantures des hommes les plus vils, dont on faisoit des railleries piquantes. La Tragedie, avant *Thespis*, n'étoit qu'un simple chant de tout le Chœur. Ce Poëte y jetta un Personnage, qui pour delasser le Chœur & lui donner le tems de prendre haleine, recitoit les avantures de quelque homme illustre. *Eschyle* ajoûta un second Personnage, pour rendre ce recit plus animé. Il diminua la longueur du Chant du Chœur, & cét accessoire, qui n'étoit fait que pour délasser le Chœur, devint ensuite le principal, & le Chœur à son tour ne servit qu'à délasser les Acteurs, & marquer la distinction des Actes. De là vient qu'Aristote donne le nom d'*Episode*, c'est-à-dire, de chose ajoûtée, à tout ce qui est different de ce que recite le Chœur, bien que ce soit présentement ce qu'il y a de principal.

Sophocle ajoûta un troisiéme Acteur aux deux d'Eschyle; estimant que deux Ac-

Acteurs ne ſuffiſoient pas toûjours pour bien remplir une Scéne, & ne pouvoient pas donner lieu à la variété des ſentimens & des mouvemens qui y doivent régner. Les Tragiques Grecs en demeurérent là, & ne mirent que rarement plus de trois Acteurs ſur la Scéne. Mais M Dacier ſoûtient qu'on peut bien y en métre 4. & 5. quand la matiére le demande, pourvû que l'on évite la confuſion, cela donnant de la majeſté à une Scéne, & augmentant le trouble, qui y doit régner.

Ariſtote traite de la Comedie en particulier dans le Chapitre V. Il décide que le ſujet en ſont les plus méchans hommes, non dans toutes ſortes de vices; mais ſeulement dans le ridicule. Les autres genres de méchanceté ou de vice ne ſauroient y trouver place, parce qu'ils ne peuvent attirer que l'indignation ou la pitié, paſſions qui ne doivent nullement régner dans la Comedie. Le Traducteur prétend que M. Corneille, qui n'a pas paru ſatisfait de la définition qu'Ariſtote donne de la Comedie, ne l'a pas entenduë; & que c'eſt mal-à-propos que ce Tragique moderne a crû que les Rois pouvoient trouver place dans la Comedie, & qu'il ſuffiſoit pour cela de donner à la Piéce le nom de *Comedie*

Héroique. La Majesté des Rois ne convient point à ce Poëme, qui a toûjours le ridicule pour objet.

Comme Aristote marque dans le même Chapitre ce que l'Epopée & la Tragédie ont de commun, & ce qu'elles ont de différent, & qu'il fait consister l'une de ces différences, en ce que la Tragédie se renferme, autant qu'il est possible, dans un tour du Soleil, au lieu que l'Epopée peut prendre un tems beaucoup plus long; cela donne occasion à M. Dacier d'expliquer ce que signifie un tour du Soleil. Il soûtient qu'il ne faut point entendre par là toute l'étenduë du jour naturel, comme l'ont cru tous ceux qui ont établi que l'action de la Tragédie peut durer 24. heures. Cela est contraire, & à la pratique constante de tous les Poëtes Grecs, & même au sens commun, qui ne permet pas qu'une action continuë, & qui doit être toute entiére exposée à nos yeux, dure si longtems, & amuse des Spectateurs un jour & une nuit.

Cela ruineroit toute la vraisemblance, qui est un des principaux fondemens de ce Poëme. Aristote entend par le tour du soleil tout le tems, que le soleil employe à parcourir un Hémisphére, & il détermine sagement que toute l'action d'une Tragedie doit

se

se renfermer dans l'espace d'un jour ou d'une nuit. L'action des plus belles Piéces de Sophocle, qu'on doit suivre en cela comme des modéles achevez, ne dure pas 4. heures.

Les 18. Chapitres suivans sont employez tout entiers à traiter de la Tragedie. Aristote prétend que le but de ce Poëme est d'achever de purger les passions, par le moyen de la compassion & de la terreur. Il y a bien des Interprétes, qui n'ont pas entendu ce que vouloit dire ce Philosophe, & ceux qui l'ont entendu ont rejetté son opinion. M. Dacier s'étend beaucoup à l'expliquer & à la défendre. Il soûtient qu'Aristote a voulu dire, que la Tragedie emporte l'excès des passions par où elles péchent, & les reduit à une juste moderation. Elle le fait en excitant en nous la terreur & la compassion, à la vûë des malheurs que nos semblables se sont attirez par des fautes involontaires, & elle purge ces mêmes passions, en nous rendant ces mêmes malheurs familiers; car elle nous apreud par là à ne les pas trop craindre, & à n'en être pas touchez, quand ils arrivent véritablement.

Elle purge aussi toutes les autres passions, qui nous pourroient précipiter dans la misére de ceux dont on nous ré-

repréſente les malheurs ; car en étalant les fautes qui ont attiré ſur ces malheureux les peines qu'ils ſoufrent, elle nous aprend à nous tenir ſur nos gardes pour n'y pas tomber, & à moderer la paſſion, qui a été la cauſe de leur perte. Il n'y a perſonne, par exemple, qui en voyant l'*Edipe* de Sophocle, n'aprenne à corriger en ſoi la témérité & l'aveugle curioſité, qui ſont les véritables cauſes de ſes maux, & non pas ſes crimes.

M. Dacier reconnoit qu'il eſt difficile de comprendre comment Ariſtote a pû mêtre la Muſique comme une partie de la Tragedie. Car il avoüe qu'il n'y a rien qui paroiſſe ſi oppoſé à une action tragique que le Chant, ce qui lui fait regarder les *Opera*, comme des *groteſques*, & des piéces entiérement ridicules, oppoſées à la droite raiſon & à toutes les régles. Voici donc comment la Muſique devint partie de la Tragedie. Les Grecs étoient les Peuples du monde les plus ſuperſtitieux, & les plus portez à la danſe & à la muſique, qui faiſoient une partie de leurs cérémonies & de leur Réligion. Les Chœurs ayant donc paſſé des Hymnes à la Tragedie, & de l'Autel au Théatre ; & les Poëtes, pour ſatisfaire à la Réligion ayant conſacré les Chœurs de leurs Tragedies

gedies à chanter les loüanges des Dieux, les chants du Chœur furent quelque tems indépendans de l'action tragique, où on les inſeroit; & n'eurent que peu ou point de raport avec elle. On s'aperçut bientôt du défaut de ces Chanſons étrangéres; on travailla à le corriger, & peu-à-peu on reduiſit le Chœur à ne dire que des choſes convenables au ſujet de la Tragedie; mais on retint le mouvement & le chant des anciens Chœurs; parce que l'un & l'autre s'accordoient parfaitement avec les diſcours des Perſonnages qui compoſoient le Chœur; qu'ils contenoient la paſſion dominante des Grecs; & qu'ils convenoient admirablement à leur ſenſibilité.

En parlant de l'Unité de l'action, Ariſtote rejette avec raiſon, ceux qui prétendoient que l'unité du Heros ſuffiſoit pour établir cette unité de l'Action. Il fait voir qu'il faut que l'action elle même ſoit une & toute entiére, & que ſes parties différentes ſoient tellement liées les unes avec les autres, que ſi on en tranſporte ou que l'on en ôte une ſeule, le tout ſoit entiérement changé ou détruit. Il ne veut pas que le Poëte Tragique s'attache ſcrupuleuſement à ſuivre toûjours les Fables reçuës, d'où l'on tire d'ordinaire les

sujets des Tragédies. Il est pourtant vrai que les sujets tout nouveaux sont infiniment plus difficiles à traiter comme *Horace* l'a remarqué.

Aristote divise les Fables en simples & implexes. Les simples sont celles où il n'y a ni *Peripetie*, c'est-à-dire, ni changement d'état, ni reconnoissance; & dont le dénoüement n'est qu'un simple passage de l'agitation & du trouble, au repos & à la tranquillité, comme dans l'*Ajax* & dans le *Philoctete* de Sophocle. Ces Fables sont les moins parfaites. Les implexes sont celles où il y a, ou une Peripetie, ou une reconnoissance, ou toutes les deux ensemble; comme dans l'*Edipe* de Sophocle, où ce Prince vient à connoître qui il est, & cette connoissance le jette d'un état fort heureux, dans le comble de tous les malheurs. Or afin que la reconnoissance & la Peripetie, soient nécessaires ou vrai-semblables; elles doivent naître du fond même du sujet, & telle est la Peripetie & la reconnoissance de l'Edipe, qui naissent de la Fable même, & qui sont amenées & ménagées dès le premier Acte. Nos Poëtes Tragiques ont peu de dénoüemens qui se fassent par la reconnoissance. M. Corneille, qui croyoit qu'elle étoit d'un grand ornement dans

la

la Tragédie, ſoûtenoit qu'elle avoit ſes incommoditez. Mais M. Dacier prétend que ces incommoditez ne conſiſtent qu'en ce qu'elles ſont difficiles à bien traiter. Corneille lui-même, qui l'a voulu employer dans ſon Heraclius, n'y a point réüſſi, & cette Piéce eſt une énigme perpetuelle depuis le commencement juſques à la fin.

On a condamné Ariſtote de ce qu'ayant dit que le Prologue de la Tragedie, eſt toute cette partie qui précéde l'entrée du Chœur, il en fait une partie eſſentielle de ce Poëme; quoi qu'il y ait pluſieurs piéces, qui commencent par le Chœur, & où par conſéquent il n'y a point de Prologue. Son Interpréte ſoûtient que ces Cenſeurs n'ont pas ſû ce qu'ils reprenoient; & qu'ils n'ont pas pris garde que c'eſt quelquefois le Chœur qui commence l'Action & fait le Prologue & qui ne devient Chœur qu'après que l'Action a été commencée; & qu'il y a d'autres Piéces où le Chœur eſt le premier ſur le Theatre, & où il ne laiſſe pas d'y avoir un Prologue; il en cite divers exemples, qui ſont autant de Demonſtrations.

Ariſtote s'étend beaucoup ſur les Caracteres, qu'on doit choiſir pour la Tragedie, afin qu'elle ſoit parfaite. Il

ne faut pas que ce ſoit un très-honnête homme qui tombe de la proſperité dans l'adverſité, puis qu'un tel objet ne peut exciter ni la terreur, ni la compaſſion, & n'eſt propre qu'à donner de l'horreur. Selon cette régle les Martyrs ne doivent point être produits ſur le Theatre, puis que ce ſont des gens de bien, qui ſont malheureux; quoi que M. Corneille ſoit d'un autre ſentiment, pour avoir lieu de défendre ſon *Polyeucte*. Il eſt vrai que cette Piece a eû beaucoup de ſuccès; mais M. Dacier blame le ſuccès même de la Piéce, qu'il attribuë au mauvais goût de nôtre Siecle. Il ne parle ainſi que par raport au ſujet; avoüant, quant au reſte, que c'eſt, peut-être, la Piece de M. Corneille la mieux conduite, la plus pleine de beaux ſentimens & de beaux caractéres, & où les mœurs ſont admirablement bien marquées.

On ne doit pas non plus choiſir pour le ſujet de la Tragedie un très-mechant homme, pour le faire paſſer d'un état malheureux à un état heureux, cela n'exciteroit ni terreur, ni compaſſion, & ne feroit aucun plaiſir. Il ne faut pas auſſi repreſenter les malheurs d'un très-mechant homme. Cette repréſentation ne produiroit ni la crain-

te,

te, qui ne naît que des malheurs de nos ſemblables ; ni la pitié, qui n'eſt produite que par les malheurs de ceux qui méritent un meilleur ſort. Il reſte donc que ce ſoit une perſonne qui tienne le milieu, & qui n'étant ni vicieuſe, ni juſte dans un ſouverain degré, ne s'attire ſes malheurs, que par quelque faute involontaire, comme Edipe. Cette régle paroit bien ſevére, & nos Poëtes Modernes n'y regardent pas de ſi près.

Pour ce qui regarde les mœurs, voici les qualitez qu'elles doivent avoir ſelon Ariſtote. 1. La premiere eſt qu'elles ſoient bonnes, non d'une bonté morale, comme l'ont entendu quelques uns ; ce Philoſophe veut dire qu'elles ſoient bien marquées, en ſorte qu'on puiſſe facilement reconnoître par ce que dit celui qui parle quelle ſera la réſolution qu'il prendra, ſoit qu'il ſe porte au bien, ou au mal. 2. Il faut que les mœurs ſoient convenables, c'eſt-à-dire, que chacun parle ſelon ſon âge, ſon état, ſa condition, &c. 3. Elles doivent être ſemblables, c'eſt-à-dire, que quand on emprunte quelque Perſonnage de la Fable ou de l'Hiſtoire, il faut le peindre tel qu'il eſt ;

Sit Medea ferox, invictáque ; flebilis Ino &c.

(a) dit

(*a*) dit Horace. 4. Enfin elles doivent être égales., c'eſt-à-dire, qu'un Perſonnage doit être juſqu'à la fin, tel qu'il a été au commencement; ou s'il a été inégal dans ſes mœurs, qu'il le ſoit toûjours de la même maniere. Ariſtote déclare dans le même endroit, que le denoüement doit être tiré du ſujet même, & qu'on ne doit point y employer le ſecours d'une machine. M. Dacier ne condamne pas cette régle, mais il la regarde comme un peu trop ſevére, & croit qu'on y peut aporter la modification d'Horace,

(*b*) *Nec Deus interſit, niſi dignus vindice nodus*
Inciderit.

On ne doit point faire paroître les Dieux, ſi le nœud ne mérite qu'ils viennent eux-même le délier.

Ariſtote n'oublie pas l'Unité de lieu, qui eſt une des principales régles du Poëme Dramatique. M. Dacier condamne pour cette raiſon le *Cinna* de Corneille, où l'on eſt tantôt dans la Maiſon d'*Emilie*, tantôt dans le Palais d'*Auguſte*, & où l'on aſſiſte même à un Conſeil, que ce Prince tient dans ſon cabinet les portes étant fermées. Il eſt vrai que ce Poëte s'excuſe, ſur ce

(*a*) *Dans ſon Art Poëtique.* (*b*) *Là-même.*

ce qu'on ne ſe donne pas aujourdhui la liberté de tirer les Rois & les Princes de leurs apartemens : mais cela ne prouve rien, parce que ces ſujets étant tirez de l'Hiſtoire ou de la Fable ancienne, il ſe faut tranſporter dans ces tems-là, & n'ajuſter pas les mœurs anciennes aux nôtres. D'ailleurs c'eſt la faute du Poëte, s'il ne fait pas ſortir un Prince de ſon cabinet. Il faut qu'il diſpoſe ſon ſujet de telle ſorte, & que les raiſons ſoient ſi preſſantes, que bien loin de blâmer le Poëte de ce qu'il le feroit ſortir, on le blamât, s'il ne le faiſoit pas. On conclut encore, que le lieu de la Scéne doit être un lieu public, & non la chambre d'une Princeſſe ou le cabinet d'un Prince, puis que l'Action doit être publique.

M. Dacier condamne auſſi les Poëtes modernes d'avoir banni le Chœur de la Tragedie. Il en fait voir la néceſſité en remarquant, que comme la Tragedie eſt la repréſentation d'une action publique & viſible, & qui eſt faite par des Perſonnages illuſtres, il n'étoit pas poſſible que cette action ſe paſſât en public, ſans qu'il y eût beaucoup de gens, autres que les Acteurs qui y fuſſent intéreſſez, & dont la fortune dépendit de celle de ces premiers Per-

Perſonnages. C'étoit là les gens qui compoſoient le Chœur. On l'a ôté, non ſeulement parce qu'il exigeoit néceſſairement l'Unité de lieu, à laquelle les Modernes ne ſe ſont pas attachez fort ſcrupuleuſement ; mais auſſi parce que la plûpart des ſujets de nos Tragedies, ſe paſſent dans des chambres & dans des cabinets, où il eſt impoſſible d'introduire un Chœur ; puis qu'il ne faut pas que des actions ſecretes ayent un ſi grand nombre de témoins, ce qui ôteroit toute la vraiſemblance. C'eſt là la raiſon la plus plauſible qu'on puiſſe alleguer contre le Chœur : mais on ne prend pas garde, que l'on rend les Spectateurs témoins de ces mêmes actions ſecrétes, & qu'il n'eſt pas plus naturel, que les Bourgeois de Paris, comme dit M. Dacier, voyent ce qui ſe paſſe dans le cabinet des Princes, qu'il le ſeroit d'y faire entrer un certain nombre de gens, que la fortune de ces Princes doit néceſſairement entrainer. Il ne ſauroit ſoufrir, que pour diſtinguer les Actes, on ait ſubſtitué les violons au Chœur, & que lors qu'on eſt dans l'attente terrible, de ce que deviendront Edipe, Cinna, &c. au lieu d'entendre quelque choſe qui convienne au ſujet, & qui donnant du plaiſir, conduiſe toûjours vers la Cataſtrophe;

phe ; on n'entende que des airs de violons.

III. ARISTOTE parle de l'Epopée en particulier dans les 24. & 25. Chapitres, & il en traite fort en abrégé, parce que les principales régles de la Tragedie lui conviennent auſſi. L'Epopée doit renfermer une ſeule action entiere, parfaite, & achevée. Telles ſont l'*Iliade* & l'*Odyſſée* d'Homere, dont l'une a pour action, la ſeule colére d'*Achille* ; & l'autre le retour d'*Ulyſſe* dans ſes Etats. Ce qu'a l'Epopée de particulier, c'eſt qu'elle peut faire voir tout à la fois pluſieurs choſes qui s'exécutent en même tems, & en differens lieux, & qui étant toutes propres au ſujet, donnent à ce Poëme une étenduë que la Tragedie n'a pas. Mais il faut pourtant, au jugement d'Ariſtote, qu'elle puiſſe être toute luë dans un ſeul jour. Il faut encore que l'Epopée, qui doit être dramatique auſſi bien que la Tragedie, faſſe beaucoup parler ſes principaux perſonnages, & que le Poëte, qui eſt celui qui recite, y parle peu : & c'eſt auſſi ce qu'a pratiqué Homere, puis qu'il fait paroître inceſſamment ſes Perſonnages, qui parlent eux-mêmes, & qui ſont veritables Acteurs.

Le Chapitre XXVI. contient les objections

jections qu'on fait ordinairement aux Poëtes, & les raisons qu'on peut alleguer pour les justifier; d'où Aristote, & son Interpréte après lui, prennent occasion de défendre Homere de divers défauts prétendus qu'on a crû voir dans ses Poëmes. On l'a accusé, par exemple, d'avoir attribué aux Dieux toutes les passions & tous les vices des hommes. Aristote se contente de dire pour le justifier, qu'il a suivi ce qu'on en avoit publié avant lui. Mais M. Dacier va plus loin. Il prétend que toutes les Divinitez qu'Homere introduit sont allégoriques. Qu'il en parle, ou comme Poëte Théologien, & qu'alors il n'en dit rien qui ne soit bon; quoi qu'il leur attribuë des passions; comme l'Ecriture en attribuë au vrai Dieu. Ou comme Poëte Physicien, & alors il fait des Dieux des causes naturelles, & leur donne des mœurs, des discours, & des actions conformes à la nature des choses, qui représentent ces Divinitez. Ou enfin comme Poëte moral, qui fait des Dieux, de nos vertus & de nos vices. On ajoûte, que toute allegorie à part, les fictions d'Homere sont merveilleuses, & *qu'on trouve des exemples de ces expressions & de ces figures dans nos Livres Sacrez.*

On a encore blâmé la bassesse des com-

comparaiſons d'Homere, & l'on n'a pû ſoufrir, par exemple, qu'il aît comparé *Ajax* à un âne. Mais l'on répond que du tems d'Homere les Anes n'étoient pas mépriſez comme ils le ſont aujourdhui ; que leur nom n'avoit pas été converti en injure, & que c'étoit la monture des Princes & des Rois. L'on ne peut donc avec juſtice ſe moquer de cette comparaiſon ; d'autant moins que le Patriarche *Jacob* l'employe à l'égard d'*Iſſachar* Geneſ. XLIX, 14. *Iſſachar*, dit-il, *ſera comme un âne fort, qui ſe tient dans ſes bornes.*

Dans le dernier Chapitre, Ariſtote examine, lequel des deux Poëmes eſt le plus parfait, ou la Tragedie ou l'Epopée ; & après avoir montré les avantages de l'un & de l'autre, il ſe déclare pour le premier. Au reſte, l'Art Poëtique d'Ariſtote ne finiſſoit pas là. Il traitoit dans les Livres ſuivans, de la Comedie, des *Mimes*, des *Dithyrambes*, des *Nomes*, c'eſt-à-dire, des loix & des modes du chant, du jeu de la flute & de la Lyre, & de toutes les paſſions. Mais ces Livres ſe ſont perdus.

3. TRAGEDIES *Grecques de* SOPHOCLE, *Traduites en François, avec des Notes Critiques, & un examen de chaque piéce ſelon les regles du*

du Theatre. Par. M. DACIER. A Paris, chez Claude Barbin. 1693. in 12. pagg. 324. Et se trouve à Amsterdam, chez les Huguetan.

APRES avoir expliqué la Poëtique d'Aristote, M. Dacier a cru qu'il étoit à propos de traduire quelque Tragédie Greque, afin qu'on pût voir en même tems la régle & l'exemple. Il a choisi pour cèt effet l'*Edipe* & l'*Electre* de *Sophocle*, qui sont des chefs d'œuvre dans leur genre, & ce que l'Antiquité a de plus parfait, pour la Fable & pour le sujet, pour les caractéres, pour les sentimens, & pour la diction. Il est vrai que ces Piéces perdent infiniment de leur beauté par la traduction, qui les dépoüille de l'ornement du discours, du nombre, & de l'harmonie. Mais on ne laisse pas d'y voir le plan du Poëte & la maniére dont il l'a exécuté.

L'Edipe est une Tragédie simple, puis qu'elle n'a qu'une Catastrophe; & elle est implexe, puis qu'elle a la reconnoissance & la peripetie, comme on l'a déja rémarqué dans l'Extrait précédent. M. Dacier s'attache à bien faire connoître l'adresse de Sophocle dans la constitution de son sujet; & distingue pour cela, ce qu'il y a de propre, & que

que l'Hiſtore a fourni au Poëte, d'avec les circonſtances qu'il a lui-même imaginées. Il inſiſte encore ici ſur la néceſſité du Chœur, dont l'un des principaux uſages eſt, qu'il ne manque jamais de corriger par des réflexions pleines de ſageſſe & de pieté, ce que le Poëte eſt ſouvent obligé de faire avancer à ſes Acteurs de contraire à la Réligion & à la vertu. Au lieu que dans nos Tragédies, il n'y a perſonne qui corrige ce que les Acteurs emportez par la paſſion diſent & font ſelon les maximes du monde; en ſorte que ces maximes pernicieuſes ſe fortifient dans l'eſprit du ſpectateur, qui en eſt déja prévenu, & y nourriſſent les paſſions, au lieu de les purger & de les éteindre. M. *Racine* touché, ſans doute, de ces raiſons, a rétabli le Chœur dans ſes (*a*) deux dernieres piéces. M. Dacier fait encore remarquer, que Sophocle choiſit ſi bien le moment où toute l'intrigue ſe dévélope; que toute l'Action ne duroit que quatre heures avec tous les Chants du Chœur. Il en eſt de même des autres piéces de ce Poëte, ce qui fait voir combien la régle des 24. heures étoit inconnuë aux Anciens.

L'Electre eſt une Tragedie double, c'eſt-à-dire, qui a une double Cataſtrophe

(*a*) *Dans ſon* Eſther *& dans ſon* Athalie.

phe ; une Cataſtrophe heureuſe pour les bons, & une funeſte pour les méchans, qui eſt une eſpéce de Tragedie très-inférieure à la premiere, & qui ne doit ſon origine, qu'à la foibleſſe de quelques Spectateurs. Car les Poëtes s'étant aperçus qu'il y en avoit toûjours de trop foibles ou de trop delicats, pour pouvoir ſoufrir les Cataſtrophes funeſtes, cherchérent à leur plaire en inventant, à l'exemple de l'Odyſſée d'Homere, une double Cataſtrophe. L'Electre eſt implexe comme l'Edipe, puis qu'elle a la reconnoiſſance & la peripetie. On avoüe que le ſujet en paroit trop horrible puis qu'on y voit un Fils qui tue ſa Mere de propos déliberé, & une Fille qui excite ſon Frére à ce meurtre. Ariſtote a connu ce défaut, & les Atheniens devant qui elle fut joüée en parurent choquez. Il eſt vrai que le Poëte a diminué cette atrocité autant qu'il a pû, en repréſentant vivement les malheurs auſquels *Electre* étoit expoſée par la barbarie de *Clytemneſtre* ſa Mére, qu'il dépeint des plus noires couleurs. Mais tout cela n'excuſe pas entiérement Sophocle ; & afin que cette Piéce réüſſit ſur nôtre Theatre, il faudroit, ou qu'Oreſte tuât Clytemneſtre ſans la connoître, ou que Clytemneſtre s'enferrât elle-même.

même en voulant ſécourir *Egyſthe* ſon Adultére, & dont elle avoit fait ſon Mari. C'eſt la methode que tout Poëte doit ſuivre, quand il traitera de pareils ſujets.

Il y a une autre faute dans l'Electre de Sophocle, c'eſt qu'il y eſt parlé des jeux Pythiques, qui ne furent établis que 600. ans ou environ après la mort d'Oreſte. Sophocle étoit trop habile pour ne pas s'apercevoir de cét anachroniſme ; qui paroit d'autant moins pardonnable, qu'il pouvoit facilement ôter cét endroit, en ſuppoſant que la prétenduë mort d'Oreſte étoit arrivée d'une toute autre maniere, ſans rien changer d'ailleurs à la Piéce ; mais, peut-être, que le Poëte n'a pû réſiſter à la tentation d'inſerer dans ſa piéce un recit qu'il avoit tout prêt de ce qui s'étoit paſſé aux jeux Pythiques, & qui a des charmes merveilleux ; s'imaginant d'ailleurs, que ſes Auditeurs étoient trop mal inſtruits, pour prendre garde à l'alteration qu'il faiſoit à l'Hiſtoire en ce point.

Au reſte, en liſant ces deux Tragedies de Sophocle on a éte confirmé dans le ſentiment qu'ont déja avancé quelques Critiques, c'eſt que l'on trouve dans les anciens Auteurs Prophanes quantité d'expreſſions remarquables

toutes conformes à celles de l'Ecriture, & qui peuvent beaucoup ſervir à l'intelligence des Livres ſacrez. Il ne ſera pas hors de propos d'en alleguer ici quelques unes.

L'Ecriture dit des hommes qui ont un entendement ; mais qui ne comprennent point ce qu'on leur prêche, qu'en *voyant ils ne voyent point*. Dans l'Edipe de Sophocle *Tireſias* dit à ce Prince, (*a*) *en voyant vous ne voyez pas vos malheurs. Jeſus-Chriſt* dit que ſa *viande eſt de faire la volonté de ſon Pére* Dans l'Electre, cette Princeſſe dit à ſa ſœur, (*b*) *vivez dans l'abondance & dans les plaiſirs, & que je n'aye d'autre nourriture, que de ne pas faire des choſes ſi mortifiantes. Iſaie* & *S. Paul* diſent des Meſſagers de bonnes nouvelles, que *leurs piés ſont beaux ſur les montagnes* ; & Electre dit à ſon Frere, (*c*) *qu'il a le miniſtére de ſes piés fort agréable.* On n'a qu'à ouvrir *Homére*, pour y trouver des expreſſions, & même des coûtumes, & quelques ſentimens conformes à ceux de l'Ecriture. Nous n'en alleguerons qu'un exemple. Il eſt dit dans les *Actes*, que les Juifs n'avoient fait qu'accomplir les Conſeils de Dieu

(*a*) *Acte II. Scene 2.* (*b*) *Electre, Acte I. Scéne 6.* (*c*) *Electre, Acte IV. Scéne 2.* ἥδιστον ἔχων ποδῶν ὑπηρέτημα.

Dieu, en faiſant mourir ſon Fils. Homere dès le commencement de *l'Iliade*, parlant de la colére d'*Achille*, qui fut cauſe de tant de maux, & de la mort d'un ſi grand nombre de Grecs, aſſûre (*a*) qu'en tout cela les deſſeins de *Jupiter* s'accompliſſoient.

4. TRADUCTION *nouvelle des* SATYRES *de* JUVENAL *en vers François. Avec des Remarques ſur les paſſages les plus difficiles. Par Monſieur de* SILVECANE, *Préſident en la Cour des Monnoyes, Commiſſaire de ſa Majeſté en ladite Cour au département de Lyon & autres Provinces, Ancien Prévôt des Marchands de lad. Ville.* Tome I. A Paris, chez Robert Pepie. 1690. in 12. pagg. 622.

ON n'a vû que le premier Volume de cette Traduction, qui contient les ſept premiéres Satires de Juvenal, mais on ſait que le ſecond paroit à Paris depuis quelque tems. Il n'y a guéres de deſſein en matiére de litérature plus difficile à exécuter, que celui que M. de *Silvecane* s'eſt propoſé. *Juvenal* eſt fort obſcur en lui-même. Il parle d'un grand nombre de perſonnes qui nous

(*a*) *Homer. Iliad. a. verſ.* 5. Διὸς δ' ἐτελείετο βουλή.

ſont inconnuës. Il fait perpetuellement alluſion à des coûtumes dont il n'y a guéres que les Savans qui ſoient informez ; & ſur la plûpart deſquelles mêmes ils n'alléguent le plus ſouvent que des conjectures trés-incertaines. Les maniéres du tems de Juvenal ſont fort différentes de celles du nôtre ; & avec tout cela la Langue Latine a une certaine force d'expreſſion & une certaine briéveté, ſurtout dans les vers, qu'on ne ſauroit rendre en François, même en uſant de longues periphraſes, & en cherchant de grands détours. Ainſi il eſt comme impoſſible de traduire Juvenal en vers François, ſans lui faire perdre les trois quarts de ſes beautez. Il eſt même difficile de ſe rendre partout ſi intelligible, qu'on n'ait point beſoin de Commentaire. C'eſt ce qui paroîtra aſſez à ceux qui comparéront les vers latins de Juvenal, avec les vers François de M. de Silvecane, quelque habile qu'il ſoit, & quelque peine qu'il ait priſe pour éviter tous les inconveniens, & ſurmonter toutes les difficultez que nous venons de marquer. S'il ne s'eſt pas expliqué par tout avec autant de force & de brieveté que ſon Auteur, peut-être l'en doit-on moins accuſer, que la pauvreté & la foibleſſe de nôtre langue. Nous allegueron ici quel-

quelques exemples, qui eſt, ce ſemble, tout ce qu'on peut faire dans l'Extrait d'un Livre de cette nature.

Satire I.

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum
Si vis eſſe aliquis. Probitas laudatur & alget.

„ Si tu veux dans le monde être conſiderable,
„ Hazarde les plus grands forfaits:
„ La probité paroit en tout tems eſtimable;
„ Mais on ne l'éleve jamais.

Si natura negat, facit indignatio verſum
Qualemcunque poteſt; quales ego, vel Cluvienus.

„ Ne tenons plus nos ſentimens couverts;
„ Si le genie eſt dur, mettons-le à la torture,
„ Le chagrin au beſoin forcera la nature,
„ Et par des talens tout divers,
„ *Cluvienus* & moi pourrons faire des vers
„ Qui mettront tout à la cenſure.

Satire II.

Fronti nulla fides.

„ Le cœur par le visage est
connu rarement,
„ Et l'on juge mal du meri-
te,
„ Lors que le seul dehors d'une
feinte conduite
„ En couvre le déguisement.

*Loripedem rectus derideat, Æ-
thiopem albus.*

„ Un homme qui va droit peut
rire du boiteux,
„ Le Maure du plus blanc doit
soufrir la censure :
„ Mais lorsque l'un & l'autre
ont la même figure,
„ Trêve d'insulte au mal-
heureux.

Satire III.

*Haud facilè emergunt quorum
virtutibus obstat
Res angusta domi.*

„ Il nous paroit toûjours qu'un
fonds de pauvreté,
„ Oppose à la vertu d'invinci-
bles obstacles :

„ Pour

„ Pour s'élever alors il lui faut cent miracles,
„ Et que le Ciel conſpire à ſa félicité.

Satire IV.

Nemo malus felix.

„ La ſageſſe a cét avantage
„ Qu'elle ſeule établit les hommes bienheureux,
„ Et les méchans n'ont jamais de partage
„ Dans les vrais biens que répandent les Dieux.

Satire VII.

Sed defluit ætas
Et Pelagi patiens, & caſſidis atque ligonis.
Tedia tunc ſubeunt animos, tum ſæque, ſuamque
Terpſicoren odit facunda & nuda ſenectus.

„ Quand on a vieilli dans l'étude
„ Et qu'on ſe trouve pauvre après tant de travaux,
„ Cét état nous paroit ſi peu juſte & ſi rude,
„ Qu'il nous fait déteſter le ſujet de nos maux

„ De la mer, de la guerre, ou
de nôtre ménage,
„ Nous aurions pû tirer un ſort
moins rigoureux,
„ Il n'en eſt plus ſaiſon ſur la
fin de nôtre âge,
„ Et pour vivre ſavans, nous
mourons malheureux.

Neque enim cantare ſub antro,
Pierio, Thyrſumve poteſt contin-
gere ſana
Paupertas, atque æris inops,
quo nocte dieque
Corpus eget.

„ Quand le corps eſt dans
l'indigence
„ L'eſprit quitte ſa belle hu-
meur.
„ Qui s'enflamme par la
ſcience,
„ Languit & n'a plus de
puiſſance,
„ Lorſque de la miſére on reſ-
ſent la rigueur.
„ En ce fâcheux état l'on n'a-
quiert que des rides;
„ Le genie a beſoin d'un peu de
liberté
„ Les ſoucis de la pauvreté,
„ Interdiſent toûjours l'antre
des Pierides. En

En voila aſſez pour faire connoître la nature de la Verſion de M. Silvecane, & faire voir en même tems tous les longs détours qu'il faut prendre en nôtre langue, pour expliquer ce que la Latine dit en un mot. Il eſt bon d'inſiſter un moment ſur les Notes de nôtre Auteur. Il commence par nous aprendre en peu de mots qui étoit Juvenal. Il étoit d'Aquin ville d'Italie, bien que quelques uns ayent voulu qu'il fût Gaulois. On croit que ce n'étoit que le fils ou l'éléve d'un riche Affranchi. *Quintilien* fut ſon Précepteur. Juvenal vint à Rome fort jeune du tems de l'Empereur *Claude Neron*, & y paſſa la moitié de ſa vie à faire des déclamations, & à enſeigner l'Eloquence. A l'âge de 30. ans, indigné des mœurs débordées des Romains, il commença à compoſer ſes Satires, dans leſquelles il les cenſura par un ſtile très-libre & très-ſévére. Mais ayant voulu s'en prendre à *Pâris*, l'un des Comédiens de *Domitien*, & qui avoit tout crédit ſur l'eſprit de cèt Empereur, le vers qu'il récita, & qui eſt dans ſa VII. Satire,

Quod non dant Proceres, dabit Hiſtrio,

„Ce qu'on n'a pas des Grands, on l'attend du Bouffon.

ce vers, dis-je, piqua ſi fort Pâris, qu'il perſuada à l'Empereur d'éloigner

Juvenal, quoi que déja fort vieux, avec quelque tître d'honneur néanmoins, pour éviter le blâme qu'il pouvoit recevoir, d'exiler un homme ſans reproche, & qui avoit l'approbation univerſelle. On lui donna donc le commandement d'une Cohorte Prétorienne, avec laquelle on l'envoya à la Ville d'Aſſe à l'extrémité de l'Egypte & de la Libye. Il en revint après la mort de Domitien, & ce fut alors qu'il compoſa ſa IV. Satire, où il parle de cét Empereur comme étant mort, & qui par conſequent a été faite après la VII. qui fut la cauſe de ſon éloignement. Il y a apparence qu'il vêcut encore ſous les Empereurs *Nerva* & *Trajan*, & qu'il ne mourut qu'environ la 12. année de l'Empire d'*Hadrien* âgé de plus de 80. ans.

M. de Silvecane commence toûjours ſes notes ſur châque Satire, par expliquer le but que le Poëte s'y propoſe; après quoi il ramaſſe tout ce que les Commentateurs ont dit de meilleur pour l'intelligence de Juvenal, & y joint quelquefois ſes propres remarques. Nous ſerions trop longs, ſi nous en raportions des exemples. Nous nous contenterons de dire, qu'il ſemble que nôtre Auteur ſe trompe quand il aſsûre, que les *Pygmées* ſont leur ſejour dans les

les montagnes de l'extrémité des Indes. On les met ordinairement en Afrique dans l'Ethiopie, où il y a auſſi quantité de Gruës, auſquelles on dit qu'ils font la guerre. Peut-être M. de Silvecane a-t-il parlé après quelques Anciens, qui ont confondu les parties les plus Meridionales & les plus Orientales de l'Afrique avec les Indes.

XII.

Friderici SPANHEMII *F. F. de Corruptis Emendandiſque Studiis* ORATIO, *recitata in Acad. L. Bat. Solenni Ritû A. d. III. Kal. Mart. Greg.* MDC XCIII. *cùm abiret* IV. *Rector ejuſdem Academiæ Magiſtratu.* Lugduni Batavorum, apud Abrahamum Elzevir. 1693. in 4. pagg. 50.

CETTE Harangue a eu un ſi grand applaudiſſement, & a été luë avec tant de plaiſir par tous ceux aux mains deſquels elle eſt parvenuë, & qui ont quelque empreſſement pour l'avancement des Sciences, qu'on a crû qu'on feroit plaiſir à ceux qui ne l'ont point encore vuë, ſi on la leur indiquoit; quoi que les Ouvrages de M. *Spanheim*, de quelque nature qu'ils ſoient

ſoient, n'ayent pas trop beſoin des ſoins d'un Journaliſte, pour être connus des Savans. C'eſt auſſi ce qui fait que nous n'entrerons dans aucun détail ; ſurtout puis que la piéce eſt aſſez courte ; & que tout y eſt eſſentiel. Il vaut mieux employer le peu d'eſpace qui nous reſte à aprendre au Public une nouvelle, qui ne ſauroit que lui être très-agréable. C'eſt que M. Spanheim s'eſt enfin determiné à publier en deux Volumes *in folio*, ſes divers Ouvrages Hiſtoriques qui ont paru juſques ici, & dont la plûpart ſont devenus aſſez rares. Voici le Tître de tout l'Ouvrage, & le Catalogue des principales piéces dont il ſera compoſé.

Friderici Spanhemii *F. Profeſſoris in Acad. L. Batavâ Primarii Opera Hiſtorica. Quibus Antiquitas Sacra & Eccleſiaſtica traditur & illuſtratur. In duas Partes Tributa.*

Contenta Parte Primâ.

Introductio plenior ad omnem Chronologiam ſacram, in duas Partes tributa, Τεχνικὴν & ἱστορικὴν.

Introductio auctior ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam V. Teſt. à Natalibus Eccleſiæ, ad Chriſtum, in IX Epochas tributa, cum nobilioribus Synchroniſmis.

Introductionis plenioris ad Hiſtoriam Eccleſiaſticam Chriſtianam, Pars I. ad ſæculum VII.

--*Pars*

——— *Pars II. à sæculo VII. ad sæculum XI.*

——— *Pars III. à sæculo XI. ad Tempora Reformationis.*

Introductio auctior ad Geographiam S. Patriarchalem, Israëliticam, Christianam, secundum distributionem Rom. Imp. ubi & de Provinciis Barbaricis, extra Rom. Imperium.

Parte secundâ.

Historia Jobi in pluribus auctior & emendatior.

Historia imaginum Restituta; cùm primis inde à Temporibus Leonis Isauri contra Scriptores Gallos nuperos. Ab Auctore in pluribus recognita.

Historia Papæ Fœminæ, inter Leonem IV. & Benedictum III. contra Onuphrium, Baronium, Allatium, & in nostris Dav. Blondellum; In Capita *distributa, & novis quibusdam Observationibus aucta.*

Animadversiones de variâ Christianarum Ecclesiarum Politiâ, Disciplinâ variâ, salvâ Harmoniâ Confessionum, contra Accusatorem nuperum cum stricturis ad censuras.

Exercitationes de Auctore Epistolæ ad Hebræos ab Auctore recognitæ. De Baptismo ὑπὲρ τῶν νεκρῶν, Diatriba Academica.

Selectarum Dissertationum Historici Argumenti Sylloge.

——— *De voto Jephte filiam suam immolantis.*

——— *De Antiquitate & Primordiis Imperii Assyriaci & Babylonici.*

——— *De ficta Institutione Primatûs Monarchici, in Personâ Petri, contra Emanuelem à Schelstrate.*

——— *De temerè olim & hodie creditâ Petri in urbem Romam Profectione; deque Traditionis Origine.*

——— *De Institutis Apostolis & Apostolatu.*

——— *De Epochâ Conversionis Paulinæ, déque Pauli Historiâ & Nomine.*

——— *De ritu Impositionis manuum in Veteri Ecclesiâ.*

——— *de Ordinibus sacris, ac Gradibus Dignitatum in Ecclesiâ Vetere.*

——— *De Testimonio Flaviano, Christo Jesu perhibito, Antiq. Lib. XVIII.*

——— *De Canone VI. Concilii Nicæni I. déque jure Patriarchatus Romani; Adversus Leonem Allatium & Emanuelem à Schelstrate.*

——— *De fictâ Collatione vel Translatione Imperii ad Carolum Magnum, auctoritate Leonis III. Pontif. Romani, contra Natalem Alexandrum.*

Epistola Historica ad Amicum, de nuperis in Belgio dissidiis.

Judicium pro componendis inter Britannos, Ecclesiasticis dissidiis, circa Regimen

gimen Eccleſiæ, Diſciplinam, Liturgiam, Ceremonias, Ordinationem ſacram, ab Auctore expetitum.

Orationes & Programmata Academica.

——— *Ad ſereniſſimum Electorem Palatinum Adlocutio.*

——— *Ad Guilielmum Regem Adlocutio, ſuper exceſſu Regiæ Matris.*

——— *Ad Guilielmum Regem Adlocutio, ipſo Regiæ inaugurationis die.*

——— *De Belgicæ Reſtitutæ Admirandis.*

——— *De Naturæ & Cometarum Admirandis Oratio.*

——— *Antonius Hulſius Oratione Funebri laudatus.*

——— *De degenere Chriſtianiſmo Oratio.*

——— *De Corruptis ſtudiis Oratio, cum Emendationis Voto.*

——— *Programmata in Obitum Joh. Freinſhemii V. Cl.*

——— *Programmata alia Heidelbergenſia.*

Epiſtolæ quædam Auctoris.

Après ces Ouvrages concernant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; on eſpére que M. Spanheim nous donnera encore ſes *Opera Theologica, Exegetica, Elenctica, Moralia*, &c.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE
ET
HISTORIQUE
DE L'ANNEE
MDC XCIII.
TOME VINT-QUATRIE'ME.
SECONDE PARTIE.

Seconde Edition revûë & corrigée.

A AMSTERDAM,
Chez HENRI SCHELTE.

M. D CCII.

TABLE DES LIVRES,

Contenus dans cette seconde Partie du Tome XXII.

B.

le BOSSU (*Chanoine*) son Traité du Poëme Epique, in-12. 536

BURNET Archæologiæ Philosophicæ. in-4. 449

C.

CICERONIS Opera quæ extant omnia &c. recognita ab Jacobo Gronovio.

FLEURY, son Histoire Ecclésiastique, Tom. II. in-12. 305

G.

GRONOVIUS (*Jacobus*) voyez *Cicero.*

H.

HISTOIRE de Loüis de Bourbon II. du nom, Prince de Condé &c. in 12. 481

M.

MENAGIANA, ſive excerpta ex ore Ægidii Menagii. in 12. 512

MISCELLANEA Italica erudita. Collegit Gaudentius Robertus. in 4. Voll. 4. O. 491

OTROKOCSI Εἰρήνικον, ſeu pacis Conſilium, &c. in 12. 342

R.

REFLEXIONS ſur les Defauts des hommes & ſur leurs bonnes Qualitez. in 12. 529

ROBERTUS (*Gaudentius*) voyez, *Miſcellanea Italica.*

S.

la SCIENCE des Medailles, &c. 12. 404

SCUDERI (*Mad.*) Entretiens de Morale, in 12. 519

T.

TILLOTSON (*John Archbiſhop of Canterbury*) Sermons concerning the Divinity and Incarnation of our Bleſſed Saviour. in 8. 430

W.

WAYEN (*van der*) Varia ſacra. in 4. 281

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNEE 1693.

AVRIL.

I.

Johannis vander WAEYEN VARIA SACRA. Franekeræ. Typis & impensis Johannis Gyzelaar. 1693. in 4. pagg. 768.

I. LA premiére Piéce de ce Volume eſt une Analyſe de l'*Epître de S. Paul aux Galates*; où l'Auteur s'attache principalement à faire voir le but & la ſuite du raiſonnement de l'Apôtre,

tre, ſans s'engager, ni dans un examen particulier de toutes les paroles du texte, ni dans l'examen des doctrines Théologiques, comme ont accoûtumé de faire divers Commentateurs. Après avoir raporté le Texte & une Verſion de ſa façon, M. *vander Wayen* examine le but général que S. Paul ſe propoſe dans cette Epître, & fait voir en quoi il prétend qu'il eſt différent de celui de l'Epître *aux Romains*. Il croit que dans celle-ci le S. Eſprit a voulu établir contre tous les Juſticiaires, que l'homme ne peut être juſtifié, ni avoir part à la vie éternelle, que par l'obeiſſance & la ſatisfaction de *Jeſus-Chriſt*, acceptée par la Foi. Mais dans l'Epître aux Galates, il s'agit d'établir le fruit de la Juſtification, c'eſt-à-dire, la Liberté Evangélique. S'il y eſt parlé de la Juſtification, ce n'eſt pas comme du ſujet principal, mais comme d'un argument dont S. Paul ſe ſert, pour prouver cette Liberté, c'eſt-à-dire, les Privileges dont jouit l'Egliſe Chrétienne par oppoſition à l'Egliſe Juive, & que l'Auteur explique ſelon les idées Coccéiennes, leſquelles regnent généralement dans toute ſon Analyſe. Il prouve le but qu'il attribue à l'Apôtre dans cette Epître, principalement par

par la concluſion qu'on lit au commencement du Chapitre V. *Tenez-vous donc fermes dans cette Liberté que Jeſus-Chriſt vous a aquiſe, & ne ſoyez point retenus de nouveau du joug de ſervitude; car je vous dis, moi Paul, que ſi vous vous faites circonçire, Jeſus-Chriſt ne vous profitera de rien.* Il refute un Auteur qu'il ne nomme pas, qui attribuë à S. Paul un autre but, & (a) il le traite même aſſez cavaliérement, quoi qu'on ſoupçonne que c'eſt un des plus grands Théologiens Réformez de ces Provinces, qui fait beaucoup d'honneur à ſon Parti en toutes manieres; mais ſurtout par la parfaite connoiſſance qu'il a de tout ce qui concerne l'Hiſtoire Eccleſiaſtique.

On a dit que les idées Cocceïennes ſont répanduës dans tout ce Traité; il ne ſera pas hors de propos d'en donner quelques exemples. Sur ces paroles du Chap. III. vers. 3. *Etes-vous ſi inſenſez, qu'ayant commencé par l'Eſprit vous finiſſiez maintenant par la chair?* (b) L'Auteur remarque que l'Apôtre veut dire aux Galates, qu'en

N 2 Après

(a) *Voyez la pag. 31. ſi c'eſt celui que l'on ſoupçonne il le nomme à la pag. 482, & lui dit des paroles fort dures.*

(b) *pag. 81.*

près avoir joüi de la liberté d'enfans émancipez, qui n'exige d'eux qu'un culte ſpirituel, ils ſeroient inſenſez de vouloir s'engager de nouveau dans l'obſervation des préceptes charnels de la Loi Moſaïque. Cette Interprétation eſt fondée ſur une remarque des Cocceïens, que par le mot de *Chair*, il faut entendre le *Levitique*, en pluſieurs endroits de l'Ecriture, ſans en excepter ces paroles d'Iſaïe, (a) *toute Chair eſt comme l'herbe.*

12. C'eſt en ſuivant les idées des mêmes Théologiens, que nôtre Auteur explique le 10. verſet du même Chapitre. *Tous ceux qui ſont des œuvres de la Loi ſont ſous la malediction ; car il eſt écrit maudit eſt tout homme qui ne perſévére point dans tout ce qui eſt écrit dans le Livre de la Loi, pour le faire.* (b) Il prétend qu'il s'agit dans ce verſet des Fidéles de l'Ancien Teſtament, & que par conſéquent il ne faut pas entendre par cette malédiction, préciſément celle à laquelle tous les hommes ſont ſujets par leur corruption, & comme enfans d'Adam ; mais celle ſous laquelle gemiſſoient les Fidéles de l'Ancien Teſtament, parce que le prix de la Redemtion n'avoit point

en-

(a) *Iſaye, ch. xl. vers. 6.*
(b) *pag. 58. &c.*

encore été payé par le Mediateur. C'étoit ce qui les obligeoit à l'obſervation de preceptes infirmes, charnels, inutiles, *qui n'étoient point bons*, à entendre à tout moment ces paroles terribles de la Loi, *maudit eſt* &c. à confeſſer tous les jours par l'obſervation d'une infinité de cérémonies pénibles, la debte à laquelle ils étoient obligez envers Dieu, parce qu'elle n'avoit point été payée, & à entendre les reproches qui leur en étoient faits dans la célébration de tant de ſacrifices. C'eſt au jugement de M. vander Wayen ce que S. Paul appelle *être ſous la malédiction.* D'où il ſuit que quand le même Apôtre dit, que Dieu nous a delivré de la malédiction de la Loi, il faut entendre, non ſeulement qu'il nous a rachetez de la peine duë à nos pechez qui étoit la mort éternelle, mais auſſi qu'il nous a retirez de cette malediction à laquelle les anciens Fidéles étoient ſujets.

3. Ces paroles du verſet 20. du même Chapitre ſont de la peine à tous les Interprétes. *Or le Mediateur n'eſt point d'un ſeul; mais Dieu eſt un ſeul.* (a) M. vander Wayen prétend, que dans ce verſet & dans le précédent

(a) Pag. 76. &c.

il faut entendre *Moyſe* par le Mediateur dont il eſt parlé, & il en allégue pluſieurs raiſons, dont la principale eſt, qu'il eſt dit que la Loi a été donnée par les Anges aux mains de ce Mediateur, ce qui eſt vrai de Moyſe, qui a reçû la Loi par le Miniſtére des Anges, & non pas de Jeſus-Chriſt, qui bien loin d'avoir reçû la Loi des Anges, l'a lui même donnée à Moyſe par leur Miniſtére. Il eſt dit, que ce *Mediateur n'eſt pas d'un ſeul*; *mais que Dieu eſt un ſeul*; c'eſt-à-dire, que Moyſe n'eſt pas le Mediateur de ce ſeul Peuple compoſé de Juifs & de Gentils, que Jeſus-Chriſt a réünis, rompant la muraille qui les ſeparoit; puis que bien loin de là, c'eſt Moyſe qui a poſé cette muraille & établi cette ſéparation des Juifs d'avec les Gentils. *Mais Dieu eſt un ſeul*, il eſt toûjours le même, il ne change point ſes deſſeins, exigeant aujourdhui une juſtice & demain une autre, juſtifiant aujourdhui les hommes par les œuvres, & demain par la grace: il eſt ferme & conſtant dans ſes voyes, exigeant toûjours la même juſtice, & ſauvant toûjours les Fidéles par la même voye.

II. Le ſecond Traité de ce Volume avoit déja été imprimé il y a environ

ron dix ans ; mais l'Auteur nous avertit qu'il l'a de beaucoup augmenté. Le ſujet en eſt le *Bouc* qu'on nomme *Azazel*, qu'on envoyoit dans le Deſert, le jour des Propitiations, & dont il eſt parlé dans le Chapitre XVI. du Levitique. L'opinion de M. vander Wayen ſur ce ſujet n'eſt pas différente de celle de la plûpart des autres Coccéiens. Il eſt parlé dans le Levitique de deux Boucs qui devoient être préſentez devant Dieu, & ſur leſquels *Aaron* devoit jetter le ſort, y ayant un ſort pour Dieu, & un ſort pour Azazel. Le Bouc ſur lequel le ſort pour Dieu étoit échû, devoit être offert en ſacrifice pour le péché, & celui ſur lequel le ſort pour Azazel étoit échû devoit être envoyé au deſert. Tous les Théologiens conviennent aſſez que le premier Bouc étoit le Type de Jeſus-Chriſt, qui devoit s'ofrir en ſacrifice pour les péchez des hommes, mais ils ne s'accordent pas ſur la ſignification de celui qui devoit être envoyé dans le Deſert. M. vander Wayen prétend que le nom d'Azazel eſt un nom propre du Diable, & que le Bouc qui lui étoit envoyé dans le deſert, étoit le type des Juifs incredules, qui à la mort de Jeſus-Chriſt devoient devenir la proye du

Démon ; pendant que les Fidéles d'entr'eux devenoient la portion du Sauveur, par la vertu de ſon ſacrifice, repreſenté par l'oblation du Bouc qui étoit échû à Dieu. Comme cette Diſſertation a déja paru nous n'en dirons pas davantage.

III. LA Diſſertation ſuivante eſt un examen de ce qu'a écrit *Spencer* des Cérémonies Judaïques en général, & du Bouc Azazel en particulier. Ce ſavant Anglois a avancé, que la plûpart de ces Cérémonies tirent leur origine des Egyptiens, Dieu ayant eu cette condeſcendance en établiſſant ſa Loy, de donner à ſon Peuple des obſervances ſemblables à celles que les Iſraëlites avoient vû pratiquer en Egypte, & auſquelles ils étoient déja accoûtumez.

1. Nôtre Auteur commence à refuter cette opinion, (*a*) en établiſſant que la Loi de Moyſe eſt toute typique, repréſentant tout ce qui devoit arriver ſous la nouvelle Alliance ; car cela étant une fois poſé, il ſuit que Dieu eſt le premier Auteur de cette Loi, puiſque ſi elle devoit ſon origine à l'imagination des Egyptiens, il faudroit dire que le Démon a eu deſſein dans leur inſtitution de répreſenter les

(*a*) *Pag.* 267. *&c.*

les myſtéres de la nouvelle Alliance, ce qu'aucune perſonne raiſonnable n'oſeroit avancer. Il ſemble d'ailleurs, que s'il eſt vrai, comme Spencer le prétend, que Dieu, dans l'établiſſement de la Loi, ait voulu détourner les Iſraëlites du culte & de l'Idolatrie des Egyptiens, il étoit plus à propos qu'il leur preſcrivit des cérémonies toutes contraires à celles de ces Idolatres, que de leur en ordonner de toutes ſemblables. Ajoûtez à cela, qu'il y a bien plus d'aparence de croire que le Démon a été le ſinge de Dieu, en établiſſant chez les Payens quelques cérémonies ſemblables à celles qui ſe pratiquoient chez les Juifs; que de s'imaginer que Dieu ait voulu imiter les cérémonies établies par le Démon. Quand donc on trouveroit quelque coûtume chez les Egyptiens ſemblable à quelque coûtume des Juifs, il vaudroit mieux dire que ces Idolatres l'ont apriſe des Patriarches, qui l'avoient reçuë de Dieu, que d'en attribuer l'invention aux Egyptiens; comme l'a fort bien enſeigné *Philon*, dans ſon Traité *des Songes*. Il eſt encore bon de remarquer que les Iſaëlites en Egypte étoient ſeparez des Egyptiens, & n'avoient aparemment que très-peu de connoiſſance de tout

ce qui concernoit leur Réligion.

2. L'Auteur examine ensuite l'Histoire de l'*Exode*, & tâche de faire voir qu'il n'y a rien en tout cela qui marque que les cérémonies Judaïques ayent été prises des Egyptiennes, on ne voit point que les Israëlites, qui regrettoient les oignons de l'Egypte, ayent regreté les cérémonies qui s'y pratiquoient, en ayent parlé, ou y ayent seulement pensé.

3. On fait voir après cela, que tous les Auteurs Prophanes ont parlé des Juifs comme d'un Peuple distingué de tous les autres Peuples du Monde par ses Loix & par ses coûtumes; ce qui est une preuve évidente qu'ils n'avoient rien emprunté d'ailleurs. *Justin*, *Tacite*, *Strabon*, *Dion* & plusieurs autres, tant Anciens que Modernes, les ont distinguez même en cela des Egyptiens. (a) *Diodore* en particulier remarque, que Moyse a prétendu que ses Loix avoient une toute autre origine, que celle que les Egyptiens attribuoient aux leurs. Ceux-ci disoient les avoir reçuës d'un certain *Mnevis* qui disoit les avoir apriſes de *Mercure*; & *chez les Juifs*, ajoûte Diodore, après avoir parlé de quelques autres Peuples, *ils tiennent que*

(a) *Lib. I.*

que Moyse a feint que Dieu, qu'ils nomment Jao, a été l'Auteur de ses Loix. Mais comment Moyse auroit-il pû soûtenir cette prétention, & la faire recevoir comme vraye, s'il les eut tirées des Egyptiens ? N'auroit-il pas été facile aux Israëlites de découvrir cette imposture ?

4. Il y a plus, nôtre Auteur prétend que la Réligion des Egyptiens est beaucoup plus nouvelle que celle des Juifs ; il fait voir que tout ce que ces anciens Idolatres & autres ont enseigné de la Divinité, des Genies, des Dieux du second Ordre, des Heros, &c. est tiré des Livres sacrez ; mais comme d'autres (*a*) Savans ont épuisé cette matiere, & que nôtre Auteur appuye principalement cette opinion sur de grands passages de leurs Livres qu'il cite tout au long, nous ne nous y arrêterons pas.

Si les Israëlites avoient tiré quelque pratique des Egyptiens, il semble que ce devroit être la Circoncision, puis qu'on aprend qu'effectivement elle étoit observée par ces Peuples depuis fort longtems, & qu'il y a même quelques Auteurs anciens qui disent que la posterité d'Abraham l'a aprise

(*a*) *Bochart, Huet, Augustin Steuchus*, &c.

en Egypte. (*a*) C'eſt ce qui oblige M. vander Wayen à s'attacher principalement à refuter cette opinion. Il fait voir d'abord que tous les Auteurs ont parlé des Juifs comme de peuples diſtinguez de tous les autres Peuples de la Terre par la Circonciſion. (*b*) *Origene* répond à *Celſe* qui reprochoit aux Juifs d'avoir pris cette coûtume des Egyptiens, qu'il aime mieux en croire les Egyptiens que Moyſe, qui aſſure qu'*Abraham* eſt le premier de tous les hommes qui ſe ſoit circoncis. *Juſtin* Martyr attribuë auſſi à ce même Patriarche l'origine de la Circonciſion, dans ſon Dialogue avec *Tryphon*. *Theodoret* dit expreſſément dans ſa Queſtion III. ſur l'Exode, *d'où il ſuit qu'en ce tems-là les Egyptiens ne ſe circonciſoient point encore; mais qu'enſuite ayant imité les Hébreux, ils ont reçû la Loi de la Circonciſion.* Un grand nombre d'autres Peres aſſûrent que la Circonciſion tire ſon origine d'Abraham.

Il eſt vrai qu'*Herodote* dit que les Pheniciens & les Syriens qui ſont dans la Paleſtine confeſſent qu'ils ont apris des Egyptiens à ſe circoncire, & que Diodore avance à peu près la même cho-

(*a*) *pag.* 321. &c. (*b*) *Lib.* I. *contra Celſum.*

choſe. Mais on n'eſt pas obligé d'en croire ces deux Auteurs ſur leur parole. Il eſt bien viſible qu'Herodote ſe trompe, s'il parle en général de tous les Syriens qui habitent dans la Paleſtine ; puis que les *Sichemites* en particulier, qui étoient des Habitans de ce Pays, aprirent la Circonciſion des Enfans de Jacob, ſi l'on ne veut revoquer en doute ce que dit Moyſe dans le 34. Chapitre de la Geneſe. Les *Philiſtins*, autres Habitans de la Paleſtine, n'étoient point encore circoncis du tems de (*a*) *Samſon* : ni même de celui de (*b*) *David*. On oppoſe d'ailleurs au témoignage de ces Auteurs Payens, celui des Auteurs Juifs qui diſent que les Egyptiens ont apris la Circonciſion de *Joſeph*. On joint à cela des raiſonnemens & des paſſages de l'Ecriture pour établir la même verité ; & l'on ſe ſert ſurtout de ce que dit Dieu à Joſué, après qu'il eût fait circoncire tout le Peuple (*c*), *j'ai ôté aujourdhui de deſſus vous l'opprobre de l'Egypte*, ce que tous les Interprétes entendent du *prépuce*, qui ne ſe peut guéres prendre autrement, & qui fait

(*a*) *Voyez Juges XIV.* 3 & *XV.* 18.
(*b*) *Voyez* 1 *Sam. XIV.* 6. & *XVII.* 26. 36.
(*c*) *Joſué V.* 9.

voir par conſequent que les Egyptiens n'étoient point encore alors circonois. On ajoûte ces paroles de Jeſus-Chriſt, qui marquent, ce ſemble, fort clairement l'origine de la Circonciſion. (a) *Moyſe vous a donné la Circonciſion, non qu'elle ſoit de Moyſe, mais des Péres.* On n'oublie pas de remarquer que la Circonciſion des Egyptiens étoit fort différente de celle des Juifs, & qu'il n'y avoit preſque que les Sacrificateurs parmi eux qui l'obſervaſſent. (b) Pour mieux établir l'opinion contraire à celle de Spencer on examine comment & en quel tems la cérémonie dont il s'agit a paſſé des Juifs aux autres Nations en général, & aux Egyptiens en particulier, & (c) l'on eſt fort tenté de croire à l'égard de ces derniers, ce qu'a avancé *Bonfrerius*, qu'ils peuvent avoir apris cette cérémonie du temps que *Salomon* ſe marſa avec la Fille du Roi d'Egypte, à cauſe du commerce qu'il y eut alors entre les deux Nations. Ne ſe peut-il pas faire auſſi, que les Egyptiens n'ayent pas tiré la Circonciſion immédiatement des Juifs, mais de quelques autres Peuples, qui l'avoient apri-

(a) *Evang. ſelon S. Jean, Chap. VII. vers.* 22. (b) *pag.* 532 *&c.* (c) *pag.* 336.

apriſe de la Poſterité d'Abraham, comme on l'a remarqué dans un autre endroit de cette (*a*) *Bibliothéque* ? On fait voir dans la ſuite que les Egyptiens ont apris pluſieurs autres cérémonies des Juifs, & qu'il n'eſt pas vrai, comme le prétend Spencer, que ces Peuples euſſent une ſi grande horreur pour toutes les coûtumes étrangéres.

A cette occaſion l'Auteur reléve une plaiſante bevuë de M. (*b*) *Huet*. Ce Prelat, qui a travaillé à faire voir que la plûpart des Dieux du Paganiſme, tirent leur origine de l'Hiſtoire ſacrée, prétend prouver que le *Silene* des Payens, n'eſt autre que Moyſe; parce que le ſepulcre de ce Dieu étoit dans la Terre des Hebreux; ayant oublié que les Juifs n'ont jamais ſû où étoit le ſépulcre de Moyſe, & qu'il ne fut pas enterré dans la Paleſtine; mais dans le Pays des Madianites au delà du Jourdain.

5. Après avoir refuté directement l'opinion de Spencer, l'Auteur paſſe à l'examen des raiſons que ce ſavant Anglois a alleguées pour l'établir. Il lui fait d'abord un procès ſur ce qu'il a avancé, que pour retenir le Peuple dans le ſervice du vrai Dieu, il eſt bon de

(*a*) *Tom. XXIII. pag. 284.* (*b*) *à préſent Evêque d'Avranches.*

de lui ordonner quelque culte exterieur & qui tombe ſous les ſens. Il lui oppoſe le Chriſtianiſme, qui eſt un culte ſpirituel, & ſoûtient que cette opinion eſt digne des (*a*) Theologiens auſquels toutes les cérémonies du Papiſme ne déplaiſent pas. Mais le Chriſtianiſme lui même n'eſt pas un culte purement ſpirituel, & aparemment M. vander Wayen ne voudroit pas abolir toutes les cérémonies extérieures, qui ſe pratiquent dans l'Egliſe Reformée, ni ſoûtenir qu'elles ſont inutiles pour entretenir la pieté, & élever l'eſprit des Peuples au ſervice ſpirituel, qu'ils doivent rendre à Dieu.

Un des plus forts témoignages de l'Ecriture, que Spencer allégue pour ſon opinion, eſt tiré du premier Chapitre d'Iſaïe, où Dieu dit aux Iſraëlites qu'il ne leur a point preſcrit les ſacrifices qu'ils lui ofrent, ni les fêtes qu'ils celebrent en ſon honneur; & que même il les a en abomination; d'où il ſemble qu'on peut conclurre, qu'effectivement Dieu n'a fait que leur permétre tout ce ſervice, parce qu'ils y étoient accoûtumez; ſans leur en don-

(*a*) *Ceux de l'Egliſe Anglicane, que l'Auteur maltraite en diverſes rencontres voyez pagg.* 402. 403. 410. 482. *&c.* 487 524.

donner de commandement poſitif. Le gros des Theologiens répondroit, que Dieu n'a pas tant égard en cèt endroit aux cérémonies, qu'à la maniere dont les Juifs les pratiquoient, & qu'il ne parle pas abſolument, mais par oppoſition au culte ſpirituel, que ce Peuple avoit tout-à-fait negligé. Mais ce n'eſt pas la penſée de M. vander Wayen. Il répond que tout ce qui eſt dit dans ce Chapitre, contient les paroles que le Meſſie devoit adreſſer aux Juifs, quand il paroîtroit au Monde, pour y annoncer l'Evangile. Les autres endroits de l'Ecriture, que Spencer allégue pour ſon opinion ne paroiſſent pas conſidérables.

Pour ce qui regarde l'autorité des Peres que le Docteur Anglois a alleguez (*a*), nôtre Auteur témoigne ne s'en métre pas beaucoup en peine, parce qu'ils n'ont pas eu les mêmes ſecours que nous pour expliquer l'Ecriture, & que dès les premiers ſiécles de l'Egliſe Chrêtienne on a commencé à négliger la moëlle du Chriſtianiſme, ſurtout pour ce qui regarde l'étude des Types & des Prophéties du Vieux Teſtament. Car avant *Coccejus*, ſi l'on en croit ſes Diſciples, il y avoit encore de grandes ténébres ré-

(*a*) *Pag.* 410.

répandues sur toute cette doctrine ; du moins est-il bien sûr, que les Theologiens ne s'étoient point encore aviſez d'un grand nombre d'explications, que ce savant homme nous a données dans ſes Ecrits.

Quelque peu de fonds que faſſe nôtre Auteur ſur les témoignages des Péres, il ne laiſſe pas de répondre à ceux que Spencer a alleguez, (*a*) Bien loin qu'*Origene* diſe que les Juifs ont tiré leurs Loix des Egyptiens, il dit à peu près le contraire ; du moins condamne-t-il *Celſe*, qui aime mieux croire les Egyptiens que Moyſe, qui nous aprend qu'Abraham a été le premier des hommes, qui ait été circoncis, comme on l'a déja dit. On accorde à S. *Jerôme* que la Loi a été donnée en partie pour éloigner les Iſraëlites de l'Idolatrie ; mais il ne s'enſuit pas de là qu'elle ait été empruntée des Egyptiens, on pourroit plûtôt en tirer une conſequence toute contraire. Il eſt vrai que le même Pere dit dans ſa Lettre à *Evagrius*, que les Nations n'ont pas reçû le Sacerdoce des Juifs ; mais les Juifs des Nations : *ut non Gentes à Judæis ; ſed Judæi à Gentibus Sacerdotium acceperint* : mais on prétend, que par ces Nations, S. Jerôme en-

(*a*) *Pag.* 412.

entend la Poſterité de *Sem* & Sem même ; parce qu'il dit cela à l'occaſion de *Melchiſedec*, qui avoit été ſacrificateur, ſans avoir été circoncis, & ſans qu'il fut de la Famille de *Levi*.

Il eſt encore vrai, (*a*) qu'*Euſebe* dit dans ſa préparation Evangelique que les Iſraëlites ayant preſque oublié en Egypte par la ſuite du tems, les préceptes de Réligion & de pieté qu'ils avoient reçû de leurs Ancêtres, & ayant tellement pris les maniéres & les coûtumes des Egyptiens, qu'il n'y avoit preſque plus de difference entre ces deux Peuples, Dieu leur envoya Moyſe pour Legiſlateur, qui publia une (*b*) *Loi convenable* aux mœurs de ce Peuple. (*c*) Nôtre Auteur répond, que par cette *Loi convenable*, il ne faut pas entendre une Loi conforme aux inclinations corrompuës des Iſraëlites ; mais une Loi propre à les corriger ; & qu'il n'y en avoit point de plus propre pour cela, que celle qui ſeroit toute oppoſée au culte auquel ils s'étoient accoûtumez, & à leurs mœurs corrompuës.

On répond enſuite aux témoignages des Modernes que Spencer allégue pour

(*a*) *Præparat. Libr. VII. cap.* 8. (*b*) ἁρμόδιον νόμον. (*c*) *pag.* 418.

pour ſon opinion, & aux raiſonnemens qu'il produit pour la ſoûtenir. Il s'appuye ſurtout ſur la conformité qu'il y a entre pluſieurs cérémonies Judaïques & les cérémonies Egyptiennes: mais on nie cette grande conformité; on ſoûtient que quand elle ſeroit telle qu'on la ſuppoſe, on ne pourroit pas en conclurre que les unes ayent été tirées des autres; & qu'enfin le rapport qu'il peut y avoir ne doit pas ſurprendre; puis que les Egyptiens peuvent les avoir aprifes des Patriarches en général, & de Joſeph en particulier.

6. (*a*) M. vander Wayen revient enſuite au témoignage d'Herodote, qu'il tâche d'infirmer par les réflexions ſuivantes. 1. Cét Hiſtorien dit avoir pris des Sacrificateurs Egyptiens ce qu'il écrit de l'Egypte, & ces Prêtres Idolatres n'en doivent pas être crus ſur leur parole. (*b*) *Jaques Capel* a même remarqué, qu'ils n'ont rien dit de tout ce qui pouvoit être au deſavantage de leur Nation; ce qui fait qu'on ne lit rien dans Herodote ni dans Diodore de la défaite de *Pharaon Nechao* Roi d'Egypte, par *Nabuchodonoſor*. 2. Herodote entendoit peu ou point la Langue Egyptienne. 3. Il con-

(*a*) *pag.* 527. (*b*) *Hiſt. Sacr. & Exot. anno* 3421.

confeſſe qu'il a apris des choſes fort différentes & mêmes contraires de differens Sacrificateurs. 4. Il y a divers faits touchant l'antiquité du culte des Egyptiens abſurdes & viſiblement faux. 5. Il témoigne lui même qu'on ne doit pas ajoûter foi à tout ce que diſent ces Peuples ſur leur ſujet. On ajoûte à tout cela l'autorité de divers Auteurs, qui ont témoigné ne compter pas beaucoup ſur la verité de l'Hiſtoire d'Herodote. On répond à peu près la même choſe au témoignage de Diodore, & à celui de quelques autres Auteurs que Spencer a citez.

7. La ſeconde partie de cette Diſſertation eſt employée à deffendre ce que l'Auteur a avancé dans celle du *Bout Mariel*, & à refuter l'opinon de Spencer ſur cette matiere. (a) Après avoir quitté le Docteur Anglois, nôtre Auteur attaque (b) M. *Baſnage*, qui a avancé quelques opinions contraires aux ſiennes, & qui lui paroit avoir refuté Spencer par de trop foibles raiſons. M. Baſnage convient, par exemple, que les Egyptiens ont ſacrifié des animaux à leurs Dieux du tems de Moyſe; M. vander Wayen ſoûtient le contraire. Il prétend qu'on ne ſauroit conclurre cela de ce que Moyſe parle des Sa-

(a) Pag. 611. (b) De Flottmanville.

Sacrificateurs Egyptiens ; puis qu'il ne s'ensuit pas qu'on offre des Sacrifices sanglants partout où il y a des Sacrificateurs ; comme cela paroit par ce que dit *Porphyre* dans son Traité de l'*Abstinence*, Liv. II. que les hommes, qui vivoient au commencement de gland, faisoient bruler dans leurs Sacrifices à l'honneur des Dieux une petite quantité de ce fruit, parce qu'il étoit assez rare, & une grande quantité de feuilles. Qu'ils leur offrirent en suite des noix, de l'orge, de la farine ; & qu'enfin ils en vinrent à cette cruauté que de leur sacrifier des animaux. On accuse M. Basnage d'imprudence, pour s'être appuyé du témoignage d'Herodote, de Diodore, & de *Plutarque* ; pour avoir avancé que si Dieu avoit introduit autrefois dans son Eglise quelques Cérémonies Payennes, comme Spencer le prétend, on ne sauroit blâmer l'Eglise Romaine d'avoir fait à peu près le semblable ; pour avoir dit en matiere de cérémonies, que puis que ce qui est le plus ancien est le plus vrai ; ce qui vient après doit être faux. On prétend que ce raisonnement n'est bon généralement parlant, ni à l'égard des Dogmes, ni à l'égard des cérémonies. On le relève de même sur plusieurs autres endroits, sur lesquels aparemment M. Basnage

ne

ne manquera pas de ſe deffendre.

IV. APRE'S cette longue Diſſertation, on trouve 1. une Harangue de l'Auteur ſur la ſortie de l'Egliſe hors de l'une & de l'autre Babylone, & ſur le rapport qu'il y a entre ces deux ſorties. Elle fut prononcée à Franeker en 1677. quand l'Auteur fut fait Profeſſeur en Theologie & en Hébreu. 2. Une ſeconde Harangue ſur l'augmentation de connoiſſance, que l'Egliſe doit attendre dans les derniers tems; recitée lorſque l'Auteur fut fait Recteur de l'Académie en 1686. Le but eſt de faire voir, que dans les derniers tems, le nombre des Fidéles ſera beaucoup plus grand qu'il n'eſt aujourdhui, que leurs lumieres ſeront plus étenduës, que la liaiſon qu'il y a entre les veritez ſera mieux connuë, & qu'on en verra mieux la certitude. Il croit que ces derniers tems ont deja commencé par les nouvelles lumieres qu'on a ſur les matiéres du ſalut. 3. Une autre Harangue prononcée l'année ſuivante, lors qu'il ſortoit du Rectorat. Le ſujet en eſt la demi heure de ſilence dont il eſt parlé *Apocalypſe* Chapitre VIII. verſ. 1. On en a fait mention dans le IX. Volume de cette *Bibliotheque* pag. 360.

4. On trouve aprés cela une Homelie Latine ſur *Zacharie* chap. IV. verſ. 9

Qui eſt-ce qui mépriſe ces petits ; ils ſe réjoüiront & verront le plomb en la main de Zorobabel. Ce ſont là les ſept yeux du Seigneur qui parcourent toute la Terre. Nôtre Auteur donne deux ſens à ces paroles, un litteral, & un myſtique. Le litteral eſt qu'on ne devoit pas mépriſer les Juifs qui rebâtiſſoient le Temple, & qui étoient peu conſiderables en apparence ; puis que *Zorobabel* auroit l'honneur de l'achever, & qu'on le verroit le niveau à la main examinant ſi tout auroit été fait ſelon le plan donné. Le ſens myſtique eſt, qu'on ne doit pas mépriſer l'Égliſe de Jeſus-Chriſt, quelque foibles qu'en ſoient les apparences, puis que ce Sauveur, qui eſt le véritable Zorobabel, achevera ſon œuvre, & que les ſept yeux dont il eſt parlé dans cèt endroit, c'eſt-à-dire, les ſept periodes de l'Egliſe le verront & en ſeront les témoins.

En traitant cette matiere l'Auteur fit mention du verſet 9. du Chapitre III. du même Prophete, où il eſt parlé de *ſept yeux qui ſont ſur la pierre*, il prétendit que par ces ſept yeux, il faloit entendre non des yeux qui fuſſent attribuez à cette pierre ; mais des yeux qui la regardoient, & que c'étoit ce que ſignifioit la particule Hébraique ל*y*, qui étoit dans le texte. Cette explica-

tion

tion ne plut pas à tous ſes Auditeurs. Un de ſe Collegues qu'on ſoupçonne être M. *Vitringa*, ſoûtint dans un Corollaire, que celui qui croyoit que cette particule ne pouvoit pas être renduë activement, comme l'avoit renduë la verſion Belgique, c'eſt-à-dire, qu'à cauſe de cette particule on ne pouvoit pas attribuer ces yeux à la pierre, qui voyoit par leur moyen, & non qui en étoit vuë, que celui, dis-je, qui étoit dans cette opinion, n'entendoit pas le ſens de cette particule Hébraïque. C'eſt ce qui a obligé M. vander Wayen, d'ajoûter ici une courte Diſſertation, pour ſoûtenir ce qu'il avoit avancé.

5. On voit enfin dans ce Volume le Plan de ce qu'enſeignent les Cocceïens, ſur la Doctrine des Teſtamens & des Alliances : ceux qui voudront ſavoir leur opinion & leur methode ſur ce ſujet, pourront conſulter le Tome I. de cette *Bibliothéque*, pag. 219. &c. & le Tome V pag. 181. &c.

II.

HISTOIRE ECCLESIATIQUE, *par Mr.* FLEURY, *Prêtre, Abbé du Loc-Dieu, Sous-Précepteur de*

Monseigneur le Duc de Bourgogne & de Monseigneur le Duc d'Anjou. Tome second, contenant le troisiéme Siécle. A Paris, in 4. & à Bruxelles, chez Eugene-Henry Fricx. 1692. in 12. pagg. 674.

I. CE second (*a*) Volume de *l'Histoire Ecclesiastique* de M. *Fleury* comprend tout le troisiéme Siécle, & les 13. premiéres années du IV. c'est-à-dire, jusques à ce que l'Empereur *Maxence* étant mort, l'Eglise se vit entiérement délivrée de la persécution, sous l'Empire de *Constantin* & de *Licinius*. M Fleury continuë à s'attacher principalement à l'Histoire des Martyrs, dont il copie presque entierement les Actes, & à nous donner de longs Extraits des Ouvrages des Auteurs Ecclesiastiques, qui ont vêcu dans les temps qu'il parcourt. Il ne paroit pas se métre beaucoup en peine, si tous les faits qu'il rapporte sont vrais ou seulement vraisemblables; mais il allégue sans beaucoup de choix tout ce qu'il trouve dans les Martyrologes, & dans divers Auteurs fabuleux, & l'on rencontrera dans ce second Volume un beaucoup plus grand nombre d'évenemens, ou tout-à-fait incertains ou même

(*a*) *On a parlé du premier dans le XXII. Volume de cette Bibliothéque. pag.* 104.

me abſurdes, qu'on n'en a vû dans le premier; en ſorte qu'il ſemble que M. Fleury a principalement travaillé pour le menu Peuple de ſa Communion, & que ſon premier but a été de l'entretenir dans la ſuperſtition, & ſurtout à l'égard des Reliques, par le recit d'un grand nombre de contes qui paroiſſent faits à plaiſir, mais dont il donne pourtant ſes garands. Cependant, comme tout cèt Ouvrage n'eſt pas de ce caractére, mais qu'il contient auſſi diverſes remarques, & pluſieurs traits d'Hiſtoire importans, nous en raporterons ici quelques uns.

II. Le (*a*) cinquiéme Livre, qui eſt le premier de ce Volume, commence à la perſécution de l'Egliſe, ſuſcitée par l'Empereur *Sevére* la dixiéme année de ſon Régne, & l'an 202. de *Jeſus-Chriſt*. Cette perſécution fut ſi violente, que pluſieurs crurent que le tems de l'Antechriſt aprochoit; comme témoignoit *Judas* Auteur Eccleſiaſtique de ce tems-là, qui fit un Commentaire ſur les 70. ſemaines de *Daniel*; où il rapportoit l'ordre des tems, juſqu'à cette dixiéme année de Sevére.

1. Ce fut au ſujet de cette perſécution, que *Tertullien* compoſa cette célébre Apologie pour les Chrêtiens, qui fut la plus ample qu'on eût encore fai-

(*a*) *Pag.* 2.

te. Il paroit par cèt Ouvrage, qu'on les condamnoit ſur leur ſimple nom, ſans vouloir ſavoir ce qu'ils étoient. (*a*) *Les Chrêtiens*, dit-il, *ſont les ſeuls qui n'ont aucune liberté de ſe juſtifier. On attend ſeulement d'eux qu'ils confeſſent leur nom, pour ſatisfaire à la haine publique.* On les accuſoit de tuer des enfans, de commétre des inceſtes, & de faire des repas de chair humaine. (*b*) Tertullien répond que ces accuſations ne ſont appuyées ni de preuves, ni d'aucune vraiſemblance; mais qu'elles pouvoient être fondées ſur ce que les Payens faiſoient eux-mêmes. Qu'en Afrique on immoloit publiquement des enfans à *Saturne*, juſques au Proconſulat de Tibere, qui fit crucifier les Sacrificateurs ſur les mêmes arbres dont le Temple étoit couvert. Qu'on ne laiſſoit pas de faire encore en cachéte ces Sacrifices impies. Que les parens mêmes offroient ces pauvres enfans, & les flatoient, de peur qu'ils ne pleuraſſent, quand on les immoloit. Que chez les Gaulois on égorgeoit en l'honneur de *Mercure* des hommes faits; & qu'à Rome même il y a un certain *Jupiter*, que l'on arroſe de ſang humain, aux jeux qui ſe font en ſon honneur. Pour montrer combien les Chrêtiens

(*a*) *Pag. 6. de nôtre Auteur.* (*b*) *pag. 9.*

tiens étoient éloignez de manger du ſang des enfans ; il dit, (a) *nous ne mangeons pas même le ſang des animaux ; & c'eſt pourquoi nous nous abſtenons de bêtes ſuffoquées ou mortes d'elles-mêmes ; de peur de nous ſoüiller du ſang qui ſeroit demeuré dans leurs entrailles. Enfin vous employez les boudins pleins de ſang entre les épreuves dont vous uſez, pour connoître les vrais Chrêtiens.*

Sur ce que quelques Payens s'imaginoient, que le Dieu des Chrêtiens étoit une tête d'Ane, (b) il dit que c'eſt *Corneille Tacite*, qui leur a donné ce ſoupçon ; & en marque ainſi l'origine. *On a fait paroître depuis peu nôtre Dieu dans cette ville, ſous une forme nouvelle. Quelque miſérable, de ceux qui ſe loüent pour combatre contre les bêtes, a expoſé un tableau avec cette inſcription :* Le Dieu des Chrêtiens : race d'Aſne. *Il avoit des oreilles d'aſne, un pié rond, un livre à la main, un manteau à la Romaine. Nous avons ri & du nom & de la figure.*

(c) En expliquant la Réligion Chrêtienne, Tertullien parle des Ecrits qui contiennent les diſcours & les miracles des Prophetes, qui furent traduits par ordre de Ptolomée Philadelphe. Il

(a) Pag. 10. *de nôtre Auteur.* (b) pag. 11. & 12. (c) pag. 14.

dit qu'on montroit encore alors la Bibliothéque de ce Prince avec l'Original Hébraïque, près du Temple de Serapis.

Voici comment il s'explique sur la Divinité du Fils. (a) *Dieu a créé ce monde par sa parole, sa raison, & sa puissance. Vos Sages mêmes conviennent que* LOGOS, *c'est-à-dire, la parole & la raison semble être l'Ouvrier de l'Univers. Nous disons encore que la propre substance du Verbe, de la raison & de la vertu par laquelle Dieu a tout fait est l'Esprit. Que Dieu l'a proferé, & en le proferant l'a engendré. C'est pourquoi il est nommé Fils de Dieu, & Dieu, a cause de l'unité de substance; car Dieu est esprit. Quand le Soleil pousse un rayon, la substance n'est pas separée; mais étenduë. Ainsi le verbe est esprit d'un esprit, & Dieu de Dieu, comme une lumiere allumée d'une autre lumiere. Ainsi ce qui procéde de Dieu est Dieu, & Fils de Dieu & les deux sont un. Un Esprit procéde de l'Esprit & un Dieu de Dieu: autre en proprieté, non en nombre; en ordre, non en nature.*

Tertullien semble soûtenir qu'on ne peut être Empereur & Chrêtien en même tems. (b) *Pilate*, dit-il, *donna avis à Tibére, qui régnoit alors, de tout ce*

(a) Pag. 15. (b) pag. 16.

te qui concernoit Jeſus-Chriſt : les Empereurs mêmes y auroient crû, s'ils n'étoient pas néceſſaires au Monde, ou s'ils pouvoient être Empereurs & Chrétiens. Il croyoit qu'une des raiſons qui obligeoit les Chrêtiens à prier pour les Empereurs, étoit qu'ils ſavoient que la fin du Monde, avec les miſéres horribles dont elle les menaçoit, étoit retardée par le cours de l'Empire Romain. Il ſoûtient que les Chrêtiens ne ſe ſont jamais vengez des injures qu'ils ont reçuës. Ses paroles ſont conſidérables, ſur tout en ce qu'elles font voir combien étoit grand alors le nombre des Chrêtiens, long tems avant que les Empereurs euſſent embraſſé leur Réligion. (a) *Qu'avez-vous remarqué que nous ayons jamais fait pour nous vanger de tant d'injuſtices ; & de cette animoſité à nous pourſuivre juſques à la mort ? Une ſeule nuit avec quelques flambeaux pouvoit nous ſatisfaire abondamment, s'il nous étoit permis de rendre le mal pour le mal ; & ſi nous voulions nous déclarer ouvertement vos ennemis, manquerions-nous de forces & de Troupes ? Les Mores, les Marcomans, les Parthes mêmes, ou quelque Nation que ce ſoit eſt-elle plus nombreuſe que toutes les Nations du Monde ? Nous ne ſommes que d'hier,*

(a) *Pag.* 21.

& nous remplissons tout, vos villes, vos isles, vos châteaux, vos bourgades, vos champs, vos tributs, le palais, le Senat, la place; nous ne vous laissons que vos temples.

On peut voir dans le même livre la maniere dont se celebroient les *Agapes* du temps de Tertullien. (*a*) Il dit que ce soupé qu'on faisoit ensemble étoit pour donner du soûlagement aux pauvres. Qu'on n'y soufroit ni bassesse, ni immodestie. Après avoir fait la priere, on mangeoit & on beuvoit modestement autant qu'il étoit nécessaire, sans nuire à la pureté. Après qu'on avoit lavé les mains, & que les lampes étoient allumées, châcun étoit invité à chanter les loüanges de Dieu, tirées des Ecritures, ou qu'il avoit composées lui-même. On voyoit par là comment il avoit bû. Le repas finissoit aussi par la priére. Après quoi on se separoit avec pudeur & modestie.

Il paroit encore par ce livre, que les Chrêtiens ne refusoient pas de porter les armes; quoi que Tertullien semble dire le contraire ailleurs, comme on l'a remarqué dans cette *Bibliothéque*, Tom. II. pag. 66. *Nous navigeons*, dit-il, *avec vous, nous trafiquons, nous portons les armes, nous faisons les mêmes métiers,*

(*a*) *Pag.* 23.

tiers, nous travaillons à vôtre uſage. Je vous dirai, ajoûte-t-il, *ceux qui peuvent ſe plaindre qu'il n'y a rien à gagner avec les Chrêtiens. Premiérement, ceux qui trafiquent de femmes débauchées: puis les aſſaſſins, les empoiſonneurs, les magiciens, les aruſpices, les devins, les aſtrologues. On gagne beaucoup de ne faire rien gagner à tous ces gens-là. Cependant perſonne ne conſidére cette perte, ſi grande & ſi effective pour l'Etat, de faire perir tant d'innocens. J'en prens à témoin vos regîtres, vous qui jugez les criminels, y en a-t-il un ſeul qui ſoit Chrêtien? Ce ſont des vôtres qui rempliſſent les priſons, qui travaillent aux mines; qui ſont expoſez aux bêtes; il n'y a point là de Chrêtiens, ou il n'y eſt qu'à ce tître: s'il y eſt à un autre tître, il n'eſt plus Chrêtien.*

Tertullien explique encore ſon ſentiment ſur la ſeconde Perſonne de la S. Trinité dans ſon Livre contre *Praxeas.* (a) *Dieu*, dit-il, *étoit ſeul avant la création du Monde, parce qu'il n'y avoit rien hors de lui. Mais en lui étoit ſa ſageſſe, ſa raiſon, & ſa parole intérieure: qui ſe produiſit enſuite au dehors; & devint ſa parole exterieure.* Il aime mieux ne la nommer Parole qu'après cette production, ſuivant le ſtile des

(a) *pag. 67. de nôtre Auteur.*

anciens Théologiens. Cela ſert à expliquer ce qu'il dit ailleurs, que le Fils n'a pas toûjours été ; parce qu'il nomme *génération*, cette prolation extérieure du verbe, par laquelle Dieu dit, *que la lumiere ſoit* ; ſans préjudice de l'éternité du verbe interieur qui eſt la ſageſſe.

Dans le Traité *de l'Ame*, que Tertullien fit étant Montaniſte, (*a*) il ſoûtient, que l'Ame n'eſt point materielle, & toutefois qu'elle eſt corps, comptant que ce qui n'eſt point corps n'eſt point. Il lui donne même les trois dimenſions. Il dit que le Démon obſéde les hommes dès leur naiſſance, invité par les ſuperſtitions Payennes. Il décrit ainſi ces ſuperſtitions. Pendant la groſſeſſe on entouroit le ventre de la femme de bandages préparez devant les Idoles : on avoit imaginé une Deeſſe *Alemone*, pour nourrir l'enfant : une *None*, & une *Decime*, pour le faire naître à terme : une *Partula* pour régler l'accouchement. Dans le travail on invoquoit *Lucine* & *Diane* : durant toute la ſemaine on dreſſoit une table à *Junon* : le dernier jour on apelloit des gens pour écrire le moment fatal de la naiſſance : on conſacroit à la Deeſſe *Statine* les premiers pas, que l'en-

(*a*) *Pag.* 72. *de nôtre Auteur.*

l'enfant faiſoit ſur la terre. On voüoit enſuite toute ſa tête, ou quelcun de ſes cheveux : on les raſoit ou on les deſtinoit à un ſacrifice, pour la famille particuliere, ou pour le public. C'eſt par raport à ces coûtumes, que Tertullien explique ces paroles de S. *Paul*, que (*a*) les *enfans des fidéles ſont ſaints*; & non pas immondes comme ceux des Payens. M. Fleury conjecture, que cela même étoit une des raiſons des exorciſmes qui précédoient le bâtême. Ce même Pere croyoit que toutes les ames étoient dans les Enfers, c'eſt-à-dire, au milieu de la Terre, juſqu'au jour du jugement; & que celles des ſaints y étoient ſoûlagées.

(*b*) M. Fleury prétend qu'il en excepte celle des Martyrs, qu'il met dans le Paradis. Mais (*c*) M. *du Pin* n'eſt pas tout-à-fait de ſon opinion. Il nous aprend que Tertullien étoit aſſez incertain de l'endroit où étoient les ames des Juſtes, & particuliérement celles des Martyrs; que quelquefois il ne l'a pas diſtingué des Enfers; que quelquefois il l'appelle le ſein d'*Abraham*; &

(*a*) 1 *Corinth.* VII. 14. (*b*) *pag.* 73. (*c*) *Dans ſa Réponſe aux Remarques faites ſur ſa Bibliotheque, qui eſt à la fin de ſon* VI. *Tome pag.* 39, & 40. *Edition de Holl.*

quelquefois le dessous de l'Autel, ou le Paradis terrestre. Mais qu'il n'a jamais dit, que ni celles des Justes, ni celles des Martyrs fussent dans le Ciel, & joüissent de la beatitude avant le jour du jugement.

Dans son Livre nommé le *Scorpiaque*, qu'il avoit composé contre les *Valentiniens* & les autres *Gnostiques*, il nous aprend que ces Hérétiques vouloient que la confession commandée par Jesus-Christ ne se dût pas faire sur la terre, & en cette vie; mais après que les ames seroient sorties des corps, devant les hommes & les puissances qu'ils imaginoient dans les divers étages du Ciel. Il marque dans ce même Livre, que les Payens crioient souvent dans le Cirque : *jusqu'à quand souffrira-t-on cette troisiéme espéce*, c'est-à-dire, les Chrêtiens. Les Romains étoient la premiére espéce, & les Juifs la seconde. Voila pour ce qui concerne les Ecrits de Tertullien.

2. *Minucius Felix* (*a*) écrivit sous l'Empire de *Caracalla*, un excellent Dialogue pour la défense de la Réligion Chrêtienne. Il y fait parler avec lui deux de ses Amis, *Octavius Januarius*, déja Chrêtien, & *Cecilius Natalis* encore Payen. Ce dernier reléve fort

(*a*) *Pag.* 85.

ſort l'incertitude des connoiſſances humaines, & par conſéquent, la prétendue hardieſſe des Chrêtiens, qui n'ayant aucune teinture des Lettres, ni des Arts les plus communs, oſoient décider de la Nature Souveraine, dont tant de Sectes de Philoſophes depuis tant de ſiécles diſputoient encore, & avec raiſon, à ce qu'il prétendoit; puis que bien loin de connoître les choſes divines, nous ne connoiſſons pas même ce qui eſt dans le Ciel, au deſſus de nous, ni dans le fonds de la Terre, & que nous ſerions bienheureux de nous connoître nous-mêmes. Il raportoit les raiſons, qui faiſoient douter aux Philoſophes ſi le Monde avoit un Auteur, & concluoit, que dans cette incertitude, le meilleur étoit de ſuivre les anciennes traditions touchant la Réligion; & en croire leurs Peres & leurs Ancêtres; qui étoient plus près de l'origine du Monde. Il accuſe (a) les Chrétiens d'attribuer à Dieu tout ce que font les hommes, comme les autres l'attribuent au Deſtin, & de dire que ce n'eſt pas ceux qui le veulent, qui entrent dans leur ſecte; mais ceux qui ſont choiſis; comme s'ils faiſoient par là de Dieu un Juge injuſte,

(a) *Pag.* 90.

qui punit dans les hommes le hazard, & non pas la volonté.

3. En parlant d'*Origene*, M. Fleury décrit aſſez au long les erreurs de cét ancien Pere. (*a*) Il établiſſoit fortement le libre arbitre ; & en pouſſant trop loin les conſéquences, il croyoit que l'inégalité des Créatures n'étoit que l'effet de leur merite. Selon lui, Dieu a créé avant les Corps un certain nombre d'Eſprits égaux, qui la plûpart ont failli, & ſelon les degrez de leurs fautes ont été attachez à divers corps créez exprès pour les punir, en ſorte que de purs eſprits, ils ſont devenus ames ou d'Anges, ou d'Aſtres, ou d'hommes. Car il tient que les Anges ſont compoſez d'ames & de corps très-ſubtils, & apliquez ſelon leurs mérites à différens Miniſtéres. Il tient auſſi que les Aſtres ſont animez, & ne ſont que de belles priſons, pour des Eſprits moins coupables, que ceux qui habitent ce bas monde. L'Eſprit qui s'eſt le plus attaché à Dieu, par une charité plus parfaite, a mérité de lui être uni d'une maniere plus excellente, pour n'en être jamais ſéparé, & c'eſt l'ame de Jeſus-Chriſt. Tous les autres Eſprits ſont ſujets à changer de bien en mal, & de mal en bien.

(*a*) *Pag.* 116.

bien. La felicité des Bienheureux ne les rend pas impeccables, de peur qu'ils ne ſe l'atribuent, plûtôt qu'à Dieu. Le Démon même ceſſera après une longue ſuite de ſiécles d'être ennemi de Dieu; ſa mauvaiſe volonté étant détruite, afin que Dieu ſoit tout en tous. Après ce Monde, il y en aura un autre, & pluſieurs autres, comme il y en a eu pluſieurs auparavant: même il n'y a jamais eu de tems ſans Monde, & n'y en aura jamais, de peur que Dieu ne ſoit oiſif. Il croyoit, après *Platon*, que toutes les peines ſont médécinales, & n'ont pour but que la correction de celui qui les ſoufre. Il prétendoit pouvoir apuyer tous ces dogmes ſur l'Ecriture. (*a*) M. Fleury juſtifie en partie Origéne, en diſant qu'il n'avançoit tous ces ſentimens que comme des opinions, en doutant, & les ſoûmettant au jugement du Lecteur; ce qui n'empêcha pas que ſes Ouvrages ne demeuraſſent infectez de diverſes erreurs, dont quelques unes y avoient été malicieuſement inſerées par les Hérétiques, qui croyoient les faire recevoir plus facilement, en les apuyant d'un ſi grand nom.

II. NOTRE Auteur parle encore fort

(*a*) *Pag.* 116.

fort au long d'Origéne & de ſes Ouvrages dans le Livre VI. Ce Savant Pere nous aprend dans ſon Livre contre *Celſe*, (*a*) qu'il y avoit de ſon tems des Fidéles, qui ne convenoient pas de l'autorité du Texte Hébreu. Il parle du Livre du *Paſteur*, comme d'un Ouvrage inſpiré de Dieu.

Africain, qui vivoit en même tems qu'Origéne, avoit écrit une Lettre à un nommé *Ariſtide*, dans laquelle il tâchoit d'accorder les deux Généalogies de Jeſus-Chriſt qu'on trouve dans S. *Matthieu* & dans S. *Luc*. Il rapportoit qu'il avoit apris de la tradition de ceux qui reſtoient en Paleſtine de la Famille de nôtre Seigneur, appellez en grec, pour cette raiſon, *Deſpoſynes*, que *Jacob* & *Heli* étoient fréres Uterins, qu'Heli étant mort ſans enfans Jacob épouſa ſa Veuve; & fut Pere de *Joſeph* ſelon la nature, & d'Heli ſelon la Loi. Ils ajoûtoient que le vieil *Herode*, pour couvrir la baſſeſſe de ſon origine, avoit fait brûler tous les mémoires que les Juifs conſervoient encore, pour connoître leurs Généalogies, & pour diſtinguer les Iſraëlites d'origine d'avec les Proſelytes, & ceux qui étoient mêlez de l'un & de l'autre, & qu'ils appelloient *Giores*. Nôtre Auteur s'é-

(*a*) *pag.* 136 *de nôtre Auteur.*

s'étend beaucoup ſur la vie & ſur les miracles de *Gregoire* ſurnommé *Thaumaturge*.

(*a*) Nous aprenons des Sermons d'Origene, que de ſon tems on prêchoit tous les Dimanches & les Vendredis, que les Chrêtiens nommoient encore *paraſceuë* comme les Juifs. Il ſe plaint que quelques uns ſortoient de ces Aſſemblées dès qu'ils avoient ouï la lecture, ſans interroger les Prêtres: que d'autres n'attendoient pas que la lecture fût finie, & que d'autres ne ſachant pas même ſi l'on faiſoit une lecture, demeuroient à s'entretenir dans un coin de l'Egliſe. (*b*) Parlant de l'étenduë de la Réligion Chrêtienne, il dit que la Grand' Bretagne & la Mauritanie s'accordent en la Réligion d'un ſeul Dieu. Il marque les Nations ſuivantes auſquelles l'Evangile n'avoit point encore été prêché: Quelque, *Ethiopiens*, principalement ceux qui ſont au delà du Fleuve, par lequel il entend aparemment le Nil. Les *Seres* qui habitoient quelque partie des Indes de là le Gange: pluſieurs des *Bretons* & des *Germains* vers l'Ocean; des *Daces*, des *Sarmates*, & des *Scythes*. Il avoit des ſentimens qui paroiſſent un peu durs au ſujet des Hé-

(*a*) *pag.* 154. *pag.* 162.

Hérétiques. (a) Il soûtenoit qu'il est plus dangereux de s'égarer dans la Doctrine que dans les mœurs : que toutes les vertus paroissent être dans les Hérétiques ; mais qu'elles y sont fausses, & le martyre même ; & que les Hérétiques dont les mœurs sont bonnes, sont les plus pernicieux. Ne diroit-on pas que cét ancien Docteur étoit le plus Orthodoxe de tous les Chrêtiens de son tems ? Nôtre Auteur parle fort au long de S. *Cyprien* dans ce Livre VI.

III. Il en continuë l'histoire dans le VII. mais on s'y arrêtera peu ; parce qu'on en a déja parlé fort au long dans le XII. Volume de cette *Bibliothéque*, pag. 207 & suiv. 1. On trouve dans cemême Livre un long Extrait du Livre d'Origéne contre Celse. (b) Ce Payen ne nioit point que Jesus-Christ eût fait des miracles, mais il les attribuoit à la Magie qu'il avoit, disoit-il, aprise en Egypte : & comme l'Evangile même fait mention de faux Prophétes & de faux miracles, il vouloit les confondre, & attribuer tout également à l'art magique & à l'operation du Démon. Origéne répond ; que posant une fois quelque puissance au dessus de la nature, s'il y en

(a) *Pag.* 165. (b) *pag.* 281.

en a une mauvaiſe, il faut qu'il y en aît une bonne encore ſuperieure ; & par conſéquent, s'il y a de faux miracles dont les Démons ſoient auteurs, il y en a de vrais qui viennent de Dieu. Il propoſe pour les diſcerner, les mœurs de ceux qui les font, leur doctrine, & les effets qui en procédent. *Moyſe* & les Prophétes, Jeſus-Chriſt & ſes Diſciples n'ont rien enſeigné que de très-digne de Dieu, conforme à la raiſon, utile aux bonnes mœurs, & à la Societé civile : ils ont pratiqué les prémiers, ce qu'ils enſeignoient, & l'effet a été grand & permanent. Moyſe a formé une Nation entiére, gouvernée par des Loix Saintes, & des mœurs pures. J. Chriſt a raſſemblé toutes les Nations dans la connoiſſance du vrai Dieu, & dans la pratique des mœurs les plus conformes à la raiſon. Les Charlatans ne cherchent point à corriger les hommes, étant eux-mêmes très-corrompus, & les miracles des Impoſteurs ont eu peu de ſuite. Origéne prouve d'une maniere très-forte la verité de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt, & par conſequent celle de la Religion Chrêtienne. On en peut voir le précis dans nôtre (*a*) Auteur ; il eſt trop long pour être raporté ici : ſi l'on en

(*a*) *Pag.* 283.

en croit Origéne, le don des miracles étoit encore aſſez commun de ſon tems. (*a*) Il témoigne, que les Chrêtiens guériſſoient pluſieurs malades & chaſſoient les Démons, ſans cérémonies magiques, ni application de drogues, par des priéres & de ſimples conjurations, y joignant quelquefois des jeûnes. Ils les chaſſoient en prononçant le nom de Jeſus-Chriſt & recitant les Evangiles. Ce ſaint nom avoit tout ſeul tant de force, qu'il chaſſoit les Démons, quelquefois même étant prononcé par les méchans.

2. En parlant des Martyrs, l'Auteur n'oublie pas (*b*) S. *Laurent*, qui fut attaché ſur le gril, ni ce qu'il dit au Préfet après avoir été longtems ſur un côté; *faites-moi retourner je ſuis aſſez rôti de ce côté*, & quand on l'eut tourné, il ajoûta; *il eſt aſſez cuit, vous en pouvez manger*; ce à quoi, on pourroit donner un aſſez mauvais ſens, ſi ce Martyr n'eut prié avant ſa mort pour la converſion de Rome, c'eſt-à-dire, pour le ſalut de ſes Perſécuteurs.

3. Il paroît par les Ouvrages de *Denis* d'Alexandrie, que le mot de *conſubſtantiel* a été en uſage avant le Concile

(*a*) *pag.* 285. *de nôtre Auteur.*
(*b*) *pag.* 337.

cile de Nicée. (*a*) Cèt Evêque fut accuſé auprès du Pape *Denis*, d'avoir écrit que le Fils de Dieu étoit une créature, & un ouvrage d'une autre ſubſtance que le Pere ; ce fut ce qui l'obligea de ſe juſtifier, par un Traité qu'il intitula *Réfutation & Apologie. J'ay convaincu de fauſſeté*, dit-il, *l'accuſation, que l'on a formée contre moi, comme ſi je diſois que Jeſus-Chriſt n'eſt pas* CONSUBSTANTIEL *à Dieu. Car bien que je diſe, que je n'ai trouvé, ni lû ce mot, en aucun endroit des Ecritures : toutefois mes preuves ſuivantes qu'ils ont paſſées ſous ſilence, ne s'éloignent pas de ce ſens. Car j'ai aporté l'exemple de la génération humaine, où, ſans doute, l'un & l'autre eſt de même nature ; en diſant que les péres ne ſont autres que les enfans, qu'en ce qu'ils ne ſont pas eux-mêmes les enfans.*

IV. LE VIII. Livre de nôtre Auteur commence par l'Hiſtoire de *Paul* de Samoſate. 1. Il ſoûtenoit que le Fils de Dieu n'étoit point avant Marie ; mais qu'il tenoit d'elle le commencement de ſon être, & que d'homme il étoit devenu Dieu. Voici ſon raiſonnement. *Si Jeſus-Chriſt*, diſoit-il, *n'eſt pas devenu Dieu d'homme qu'il étoit, il n'eſt pas donc conſubſtantiel au Pé-*

(*a*) *Pag.* 373.

Pere, & il faut de néceſſité qu'il y ait trois ſubſtances, une principale, & les deux autres qui viennent de celle-là. Les Péres du Concile qui s'aſſembla à Antioche en 264. dirent que Jeſus-Chriſt n'étoit pas ſubſtantiel au Pere, au ſens de Paul, c'eſt-à-dire corporellement. M. Fleury remarque après (*a*) *Bullus*, qu'ils ne prirent pas ce mot dans ſa ſignification exacte & parlérent aſſez ſimplement de la Divinité du Fils: que tout leur ſoin fut de montrer, que le Fils étoit avant toutes choſes, & qu'il n'avoit pas été fait Dieu d'entre les hommes; mais qu'étant Dieu il s'étoit revêtu de la forme d'eſclave, & qu'étant Verbe, il avoit été fait chair. Il ſe tint un ſecond Concile peu de tems après, où Paul de Samoſate, qui n'avoit fait que diſſimuler, & n'avoit changé ni ſa doctrine ni ſes mœurs fut dépoſé. (*b*) Le Prêtre *Malchion, qui fut le ſeul qui put convaincre Paul, développer ſes artifices, & découvrir malgré lui ſes ſentimens*, écrivit une Lettre Synodale au nom de tous au Pape S. Denis, & à Maxime d'Alexandrie, où il dépeint Paul d'étranges couleurs. De pauvre qu'il étoit il avoit aquis des richeſſes immenſes par des ſacriléges. Les Evêques étoient alors les arbi-

(*a*) *Sect. II. cap.* 13. (*b*) *pag.* 396.

arbitres entre les Chrêtiens, & Paul ſe ſervoit de ce privilége pour exercer mille concuſſions. Il ne regardoit la Réligion, que comme un moyen de s'enrichir; il aimoit mieux le nom de *Ducenaire*, c'eſt à-dire, d'Officier de finance, que celui d'Evêque; il étoit environné d'une troupe de gens, qui marchoient devant & après lui comme des gardes. Il s'étoit dreſſé un Tribunal & un Trône élevé, comme les Magiſtrats ſéculiers. Il ſe fâchoit contre ceux qui ne lui aplaudiſſoient pas, comme dans les Théatres. Il ſuprimoit les Cantiques faits en l'honneur de Jeſus-Chriſt, & en faiſoit chanter à ſon honneur par des femmes au milieu de l'Egliſe. Il avoit des femmes bien faites & à la fleur de leur âge, qu'il menoit partout avec lui, en un mot il y avoit peu de crimes dont il ne fut chargé.

2. Nôtre Auteur nous donne dans ce même Livre l'Hiſtoire de *Manés* & de l'origine du *Manicheiſme* (*a*). Il y avoit en Egypte un Sarraſin de Nation nommé *Scythien*, qui n'avoit rien de commun, ni avec le Chriſtianiſme, ni avec le Judaïſme: mais il ſuivoit la ſecte d'*Ariſtote*. Il compoſa quatre Livres, dont il nomma le pré-

(*a*) *Pag.* 421.

premier *Evangile*, quoi qu'il n'eût rien de ſemblable à celui de Jeſus-Chriſt que le nom, il appella le ſecond *des Chapitres*, le troiſiéme *des myſtéres*, le quatriéme *des Threſors*. Il demeuroit à Alexandrie, d'où il avoit deſſein de paſſer en Judée, pour y enſeigner ſa doctrine. La mort le prevint, laiſſant un de ſes Diſciples, nommé *Terbinthe*, héritier de ſes Livres & de ſa doctrine. Celui-ci vint en Paleſtine, où étant connu & condamné; il paſſa en Perſe, & pour n'y être pas reconnu ſe fit appeller *Boudas*. Il y trouva pour adverſaires les Prêtres de *Mithra*, qui le convainquirent d'erreur & le chaſſérent. Il ſe retira chez une Veuve, où étant monté ſur la terraſſe de la maiſon, pour invoquer les Démons de l'air, il fut frappé de Dieu, tomba de la terraſſe, & expira.

La Veuve ayant herité de ſes Livres & de ſon argent, acheta un jeune eſclave nommé *Coubric*, qu'elle adopta pour ſon fils, & le fit ſi bien inſtruire dans la ſcience des Perſes, qu'il devint conſidérable entre leurs ſages. La Veuve étant morte, il hérita, & quitta le nom de Coubric, pour celui de *Manés*, qui en Perſan ſignifioit *Converſation*, parce qu'il croyoit exceller dans la Dialectique. Il diſoit qu'il

qu'il étoit le *Paraclet*, & ſe vantoit de faire des miracles. Le Fils du Roi de Perſe étant malade ; Manés fit retirer les Medecins & promit de le guérir par ſes priéres. Mais l'enfant étant mort, Manés fut mis en priſon, d'où ayant trouvé le moyen de s'échaper, il ſe retira en Meſopotamie. Etant encore dans les Deſerts qui ſeparoient l'Empire Romain de celui de Perſe, il entendit parler de *Marcel* homme de grande pieté, qui demeuroit à Caſchare, Ville de Meſopotamie. Eſperant de le gagner il lui écrivit une lettre, où il lui expliquoit une partie de ſes ſentimens. Il la lui envoya par un de ſes diſciples nommé *Turbon*. Quand Marcel reçut cette Lettre, *Archelaus*, Evêque de la Ville étoit chez lui. Il vouloit qu'on allât prendre Manés, comme un transfuge des Barbares, & qu'on le fit mourir, comme une bête dangereuſe. Mais Marcel ſoûtint qu'il faloit avoir la patience de conferer avec lui. On l'envoya donc querir ; la conference ſe fit publiquement à Caſchare ; & ce qu'il y a de bien ſingulier c'eſt que l'on prit des Payens pour Juges ; Archelaus en ayant uſé ainſi ; de peur qu'on ne dit que des Chrêtiens l'avoient favoriſé.

Manés fut confondu dans cette

Dispute, & se retira dans un petit Bourg nommé *Diodoride*; où ayant encore été convaincu par un Prêtre nommé *Typhon*, il s'enfuit & tomba entre les mains des Gardes du Roi de Perse, auquel il fut mené. Ce Prince lui reprocha ses mensonges, sa fuite, & sa servitude, & pour expier la mort de son Fils, il le condamna à être écorché avec une pointe de roseau. Son corps fut donné aux bêtes pour le dévorer, & sa peau pendue aux portes de la Ville.

Il avoit douze Apôtres, dont trois étoient ses principaux Disciples, *Thomas*, *Haddai*, & *Hermas*. Le premier avoit écrit un Evangile, que quelques uns par simplicité, croyoient être de l'Apôtre S. *Thomas*. Il eut un Disciple nommé *Acua*, d'où ses Sectateurs furent nommez *Acuanites*. Un autre nommé *Adimante* écrivit contre la Loi & les Prophétes. Un autre nommé *Leucius* ou *Selencus* écrivit des *Actes* sous le nom des Apôtres, & un petit Livre de la nativité de la S. Vierge. Manés se nommoit Apôtre de Jesus-Christ; non pour se mêtre au rang de Apôtres, puisqu'il prétendoit être bien au dessus; mais pour dire qu'il étoit envoyé de la part de Jesus-Christ, étant le Paraclet promis.

Tou-

Toute ſa Doctrine rouloit ſur la diſtinction des deux principes : le bon, qu'il nommoit Prince de la lumiere, & le mauvais qu'il nommoit Prince des ténébres : prenant les mots de *lumiere* & de *ténébres* à la lettre, & ne reconnoiſſant rien que de corporel. Le Monde avoit été fait du mélange de ces deux natures du bien & du mal. Il y avoit cinq élemens de la nation de ténébres: la fumée, les ténébres, le feu, l'eau, & le vent. Dans la fumée, étoient nez les animaux à deux piés & les hommes même. Dans les ténébres, les ſerpens. Dans le feu, les animaux à quatre piés. Dans l'eau, les poiſſons. Dans l'air, les oiſeaux. Pour combatre ces cinq élemens, Dieu en avoit envoyé cinq autres de ſa ſubſtance, & dans le combat ils s'étoient mêlez, ſavoir l'air à la fumée ; la lumiere aux ténébres ; le bon feu au mauvais ; la bonne eau à la mauvaiſe ; le bon vent au mauvais. Le Soleil & la Lune étoient deux vaiſſeaux voguans dans le Ciel, comme dans une grande mer. Le Soleil compoſé du bon feu, la Lune de la bonne eau. Voici comment il expliquoit la Trinité. Le Pére habitoit dans la lumiére reculée ; le Fils dans le Soleil la Sageſſe dans la Lune ; le S. Eſprit dans l'air. Ainſi le Fils n'étoit qu'

partie de la ſubſtance du Pére. Dans ces deux vaiſſeaux, le Soleil & la Lune étoient de jeunes garçons & de jeunes filles d'une excellente beauté, qu'ils appelloient les vertus ſaintes. Les Princes des ténébres, qui étoient auſſi des deux Sexes en devenoient amoureux, & de ces amours ſuivoient des effets merveilleux, & entr'autres la pluye.

En châque homme il y avoit deux ames; l'une bonne, qui venoit du bon principe, & qui étoit une partie de ſa ſubſtance, corporelle comme lui; l'autre étoit une partie du mauvais principe. Les ames des fideles, c'eſt-à-dire, des Manichéens étoient purgées par les élemens & portées dans la Lune; d'où elles paſſoient dans le Soleil, qui les reportoit à Dieu, pour y être réünies. Les ames de ceux qui n'avoient pas reçû ſa doctrine étoient envoyées en enfer, pour y être tourmentées un tems par les Démons à proportion de leurs crimes. Etant ainſi purgées, elles étoient renvoyées dans des corps d'autres hommes, de bêtes, ou de plantes; & ſi elles ne ſe corrigeoient point, elles étoient enfin jettées dans le grand feu. Tout le myſtére de la Redemtion conſiſtoit à détacher les particules de la Divinité des corps mauvais, où elles étoient

en-

engagées, pour les réduire à leur principe. Toutefois, il n'étoit pas permis de ſéparer les ames, & celui qui le faiſoit devoit ſoufrir la même peine. Celui qui avoit tué un animal, devoit être changé au même animal; celui qui avoit arraché ou coupé une plante, devoit être changé en la même plante. Les Manichéens ne laiſſoient pas d'en manger, quand d'autres les avoient cueillies. Quand donc on donnoit un pain à un Manichéen, il diſoit, *retirez-vous un peu, que je faſſe ma bénédiction.* Alors il prenoit le pain, & diſoit: *je ne t'ai pas fait*, & le jettoit en haut maudiſſant celui qui l'avoit fait. Puis il ajoûtoit: *je ne t'ai pas ſemé: que celui qui t'a ſémé ſoit ſemé lui même. Je ne t'ai pas moiſſonné: que celui qui t'a moiſſonné, ſoit moiſſonné lui-même. Je ne t'ai pas fait cuire: que celui qui t'a cuit ſoit cuit lui-même.* En haine de la chair, qui étoit du mauvais principe, il faloit empêcher la génération, & par conſéquent le mariage. Il ne faloit point donner l'aumône: ni honorer les reliques des Saints, ce qu'ils traitoient d'Idolatrie: ni croire que Jeſus-Chriſt ſe fut incarné, ni qu'il eût véritablement ſouffert. Cette opinion, quelque abſurde qu'elle fût, ne laiſſa

pas de s'étendre loin, & de durer très-longtems.

(*a*) Ceux de cette Secte étoient divisez en deux Ordres; les Auditeurs & les Elûs. Les Elûs faisoient profession de pauvreté, & d'une abstinence très-rigoureuse : les Auditeurs pouvoient avoir du bien, & vivre à peu près comme les autres hommes. Ils devoient neanmoins s'abstenir tous du vin, de la chair, des œufs, & du fromage; parce qu'ils disoient que ces corps n'avoient aucune partie de la substance divine. Entre les Elûs il y en avoit douze qu'ils nommoient Maîtres, & un troisiême, qui étoit le premier, à l'exemple de Manés & de ses douze Disciples. Au dessous étoient soixante-douze Evêques ordonnez par les Maîtres : & ces Evêques ordonnoient des Prêtres & des Diacres. Ils avoient un bâtême; mais corrompu : ils celebroient l'Eucharistie; mais avec un mélange exécrable.

3. M. Fleury n'oublie pas (*b*) l'histoire de la Légion Thebéenne, qui étoit toute composée de Chrêtiens, & que l'Empereur Maximien fit tous mourir, après les avoir fait decimer par deux fois, pour les obliger à sacrifier aux Dieux. On remarque qu'ils se

(*a*) *pag.* 420. (*b*) *pag.* 429.

ſe laiſſérent environner & tailler en piéces ; ſans faire aucune réſiſtance ; mais métant les armes bas, & préſentant même le col aux Perſécuteurs. Il paroit par là, & par ce qu'on a remarqué ci-deſſus, que les Chrêtiens ne refuſoient pas de porter les armes. On trouve cependant que l'an 296 un certain (*a*) *Maximilien* étant choiſi pour entrer dans le ſervice, repondit qu'il ne lui étoit pas permis de porter les armes, parce qu'il étoit Chrêtien. On reſout cette difficulté en diſant, que ce n'étoit pas la profeſſion des armes préciſément, que les Chrêtiens rejettoient ; mais l'idolatrie, qui en étoit preſque inſéparable. C'eſt ce qui paroit, ce ſemble, par la ſuite de l'hiſtoire de Maximilien, puis que lors qu'on voulut le marquer comme ſoldat, il répondit, *je ne recevrai point la marque du ſiécle. Si vous me la donnez, je la romprai ; parce qu'elle ne vaut rien. Je ſuis Chrêtien. Il ne m'eſt pas permis de porter du plomb à mon cou, après le ſigne ſalutaire de Jeſus-Chriſt, Fils du Dieu vivant, que vous ne connoiſſez pas.* (*b*) C'eſt ce qu'on peut encore prouver par l'hiſtoire de *Marcel*, Centurion dans la Legion de *Trajan*, qui, le jour de la fête de la naiſſance

(*a*) *Pag.* 441. (*b*) *pag.* 448.

de l'Empereur étant venu, lorsque tout le monde étoit occupé aux festins & aux sacrifices, ôta la ceinture militaire devant les enseignes de la Legion, & dit à haute voix, *je suis soldat de Jesus-Christ le Roi éternel, je ne veux plus servir dans les troupes de vos Empereurs, ni à vos Dieux de bois & de pierre, qui sont des idoles sourdes & muettes. Si la condition des gens de guerre est telle, qu'ils soient obligez de sacrifier aux Dieux & aux Empereurs; je laisse le sarment de vigne & la ceinture, & je renonce au service.* Malgré tout cela, on ne sait point si l'on peut assûrer, qu'avant que les Empereurs eussent embrassé le Christianisme, les Chrêtiens étoient bien déterminez, ou bien uniformes sur cette matiere.

4. (*a*) Sur la fin du troisiéme siécle le nombre des Chrêtiens s'étoit si fort accrû, que les anciens bâtimens, où ils faisoient leurs assemblées Ecclésiastiques n'étant plus suffisans, il falut en faire partout de nouveaux; & les Empereurs qui vouloient les persécuter, étoient obligez de le faire avec bien des précautions parce qu'ils commençoient à les craindre.

5. (*b*) Il s'éleva vers la fin du même siécle une Héréſie en Egypte dont l'Au-

(*a*) *pag.* 439. & 441. (*b*) *pag* 446.

l'Auteur fut *Hieran* ou *Hieracas*, qui étoit fort inſtruit dans les Sciences des Grecs & des Egyptiens, & parloit bien l'une & l'autre langue. Il nioit la réſurrection de la chair & n'admettoit que celle de l'ame, c'eſt-à-dire, la réſurrection ſpirituelle du péché à la grace. Il condamnoit le mariage, comme étant de l'imperfection de l'ancienne Loi, & diſoit que la continence étoit cette ſanctification dont parle (*a*) S. Paul, ſans laquelle perſonne ne verra Dieu. Que les enfans qui meurent avant l'uſage de la raiſon ſont exclus du Royaume des Cieux, parce qu'il eſt écrit que perſonne ne ſera couronné, s'il n'a combattu dans les régles. Que *Melchiſedec* étoit le S. Eſprit dont il eſt écrit, qu'*il prie pour nous par des gemiſſemens inénarrables*. Il ajoûtoit que c'eſt lui qui eſt le Prêtre éternel. Il ſe fondoit principalement ſur un Livre Apocryphe nommé *la mort d'Iſaïe*.

6. La perſécution fut violente ſous l'Empire de Diocletien. (*b*) On inventoit contre les Chrêtiens des tourmens inoüis, & de peur de leur rendre juſtice par mégarde, il y avoit des Autels devant les Tribunaux & dans les cabinets des Juges, pour faire

(*a*) *Hebr.* XII. 14. (*b*) *pag.* 456.

ſacrifier les Parties, avant que de plaider leurs cauſes. Le nombre des Martyrs fut très-grand ; mais il y en eut pluſieurs dont les actions furent telles, que, ſi l'on doit avoir ce reſpect pour leur mémoire que de ne les point blâmer, du moins oſe-t-on bien dire, qu'elles ne ſont pas à imiter. (a) Il y en eut, par exemple, qui prévinrent le martyre par une mort volontaire, & qui ſe précipitérent de deſſus des toits élevez, de peur de tomber entre les mains des Perſécuteurs. (b) Une femme d'Antioche nommée *Domnine* avec ſes deux filles *Prodoce* & *Berenice* étant conduites à Hieropolis de Syrie, ſe noyerent toutes trois dans une riviere, pendant que les ſoldats qui les gardoient dinoient, pour éviter les tourmens & peut-être les outrages dont leur pureté étoit menacée. (c) A Antioche une Vierge nommée *Pelagie*, ſe trouvant aſſiegée dans ſa maiſon en l'abſence de ſa mére & de ſes ſœurs, & ſachant que l'on en vouloit à ſa vie ou à ſon honneur, ſe précipita du toit de la maiſon. Sa mere & ſes ſœurs qui s'étoient ſauvées à la campagne, ſe voyant pourſuivies, & arrêtées par une riviére qui leur fermoit

(a) *pag.* 470. (b) *pag.* 611. (c) *pag.* 621.

moit le chemin, entrerent dans l'eau, & cherchant l'endroit le plus profond, ſe noyerent en quelque ſorte volontairement. (*a*) L'Auteur juſtifie tous ces Martyrs, en diſant qu'on doit attribuer ces mouvemens à une inſpiration particuliere du S. Eſprit.

On peut défendre de la même maniere ceux qui, au lieu d'éviter la perſecution, s'y expoſoient eux-mêmes volontairement ou l'excitoient contre leurs fréres, à l'égard deſquels (*b*) S. *Pierre* d'Alexandrie fit ce canon, qu'il ne faloit pas laiſſer de communiquer avec eux, puis qu'ils l'ont fait au nom de Jeſus-Chriſt, quoi qu'ils n'ayent pas bien conſidéré ces paroles, *ne nous expoſez pas à la tentation.*

V. On peut voir dans le neuviéme Livre de nôtre Auteur, qui eſt le dernier de ce Volume, d'autres actions des Martyrs, qui paroiſſent encore plus blâmables que les précédentes, puis qu'elles ne pouvoient ſervir qu'à irriter leurs Perſécuteurs, & à allumer de plus en plus le feu de la perſécution. Il y en avoit pluſieurs qui répondoient d'une maniere fiere & inſultante aux Juges qui les interrogeoient. (*c*) Un certain *Aphien* de

(*a*) Pag. 470. (*b*) pag. 605. (*c*) pag. 578.

Ceſarée en Paleſtine ; alla trouver le Gouverneur Urbain comme il ſacrifioit, s'aprocha de lui, ſans que les Gardes qui l'environnoient s'en apperçuſſent, lui prit hardiment la main, l'empêcha de ſacrifier, & lui repréſenta gravement qu'il n'étoit pas raiſonnable de quitter le vrai Dieu, pour ſacrifier à des Idoles & à des Démons. (*a*) Un ſoldat nommé *Theodore* fut pris à Amaſie; on voulut l'obliger à ſacrifier ; on lui donna du tems pour deliberer ſur ce qu'il avoit à faire, & il profita de cét intervale pour brûler le Temple de *Cybele*, ce qu'il confeſſa devant les Juges, ſans attendre qu'on l'interrogeât. Le Concile d'Elvire, qu'on croit s'être tenu au commencement du quatriéme ſiécle, bien que le P. *Morin* ſoutienne que ç'a été avant le tems de S. Cyprien (*b*), ce Concile, dis-je, fit un Canon contre ce zele indiſcret, qui porte, que ſi quelcun briſe des Idoles, & eſt tué ſur la place, il ne ſera point reçû au nombre des Martyrs, parce que cela n'eſt point écrit dans l'Evangile, & qu'on ne trouve point qu'il ait jamais été pratiqué par les Apôtres. C'eſt dans ce même Concile qu'on fit ce celebre Canon (*c*), qui

(*a*) *Pag.* 602. (*b*) *pag.* 584. (*c*) *pag.* 590.

qui a tant fait de peine aux défenſeurs des Images ; & qui porte qu'*il n'y doit point avoir de peinture dans les Egliſes, de peur que ce qui eſt ſervi & adoré ne ſoit peint ſur les murailles*, *peut-être*, dit M. Fleury, *craignoit-on que ces peintures ne pouvant être enlevées dans le tems de la perſécution, ne fuſſent profanées par les Infidéles.* On ordonna encore qu'on célébreroit la Pentecôte, non le quatriéme jour après la Pâque, mais le cinquantiéme ; & que celui qui ne le feroit pas, ſeroit noté comme introduiſant une nouvelle *héréſie* : ſi les Péres de ce Concile avoient la même idée du mot d'héréſie qu'on en a aujourdhui ; ils en faiſoient une de bien peu de choſe.

On finira cèt Extrait en remarquant que les diverſes perſécutions auſquelles les Chrêtiens étoient expoſez, n'avoient pas ſanctifié tous les Evêques. (a) Il s'en aſſembla onze ou douze à Cirthe en 305. où ils ſe reprochérent des crimes énormes. La plûpart avoient livré les Ecritures aux Payens pour éviter la perſécution, pendant qu'un grand nombre de ſimples Fidéles l'avoient ſouferte conſtamment ; d'autres les avoient eux-mêmes jettées au feu. Un *Purpurius* de Limate fut accuſé d'avoir

(a) *Pag.* 580. &c.

fait mourir les deux enfans de sa sœur. Au lieu de s'en excuser, il répondit hardiment; *pour moi j'ai tué & je tuë ceux qui sont contre moi: ne m'obligez pas d'en dire davantage; vous savez que je ne me soucie de personne.*

III.

EIPHNIKON *seu Pacis Consilium, pro ineunda Unione & Concordiâ, inter Fratres Protestantes, Augustanæ & Helveticæ, ceterisque cognatis Confessionibus addictos; Ecclesiæ Dei, hoc tempore infausto, inprimis in afflictissimâ Hungariâ, Saluberrimum: pandens simul pacificè, brevem Controversiæ enarrationem, & sententiæ utriusque Partis de Eucharistiâ, verum, ante Reformationem, originem. Profectum à charitate & labore Francisci Foris* OTROKOCSI, *minimi servi J. Christi, è Triremibus Neapolit. quondam liberati: In Hungariâ primùm A.* 1682. *rudiori Minervâ elaboratum; at Oxonii A.* 1691. *limatius & perfectius factum. Cum suffragiis virorum eruditorum.* Franekeræ, apud Joh. Gyzelaar. 1692. in 8. pagg. 162. sans les Préfaces & l'Indice.

I. M. *Otro-*

I. M. *Otrokocſi* a compoſé ce Livre principalement en vuë de réünir dans une même Communion les Réformez Hongrois de la Confeſſion d'Ausbourg, avec les Réformez qui ſuivent la Confeſſion Helvetique, c'eſt-à-dire, ceux qu'on nomme *Lutheriens* avec ceux qu'on nomme *Calviniſtes*. Mais les moyens qu'il propoſe étant généraux, ils peuvent ſervir pour tous ceux de ces deux Communions, en quelques endroits qu'ils demeurent.

Avant que d'entrer dans l'examen des points qui les diviſent, il avertit dans ſa Préface, qu'afin de parvenir à une heureuſe union, il faut que les deux Partis obſervent exactement ces cinq régles. 1. Que ſe défaiſant de tout préjugé & de toute la haine qu'ils peuvent avoir conçuë l'un contre l'autre, ils s'écoutent paiſiblement & avec douceur les uns les autres, examinant réciproquement avec un jugement plein de charité les Livres des deux Partis, & n'ayant pas honte de ſe laiſſer inſtruire par les Ouvrages de ceux qui ne ſont pas de leur Communion. 2. Que châque Parti conçoive de l'eſtime pour les Chefs & les premiers Réformateurs de l'autre Parti, & n'en parle jamais qu'avec reſpect;

pect ; parce que la maniere injurieuſe, dont on les a traité réciproquement juſques ici, n'a pas peu contribué à augmenter la haine, & à éloigner les eſprits les uns des autres. 3. On ne doit pas s'imaginer que les Réformateurs d'une & d'autre part, ayent ſi bien expliqué ce qui concerne le Sacrement de l'Euchariſtie, qui eſt le principal Article, qui diviſe les deux Communions, qu'il n'y ait plus rien d'ignoré en ce point, ni rien qui doive faire le ſujet de nos recherches. 4. Puiſque tout Chrêtien doit avancer tous les jours en connoiſſance, & tendre à la perfection, il ſera permis de s'entretenir & d'écrire ſur le ſens des paroles de *Jeſus-Chriſt* dans l'Inſtitution de l'Euchariſtie ; mais il faudra prendre garde de ne point renouveller ces queſtions & ces diſputes, ſur leſquelles on s'eſt ſi échauffé par le paſſé, & qui ont été la funeſte cauſe de la diviſion. 5. Il faut que les Prédicateurs des deux Partis entretiennent ſouvent les Peuples dans leurs ſermons de cette ſainte union, qu'ils publient qu'il y a de part & d'autre un bon nombre de Docteurs ſavans & pacifiques, qui, quoi que fort éloignez les uns des autres, conſpirent tous unanimement à procurer cette union.

II. APRE`S ces Préliminaires, l'Auteur entre en matiére. (*a*) Le ſeul principe qu'il avance, & ſur lequel roule tout ſon Livre, c'eſt que poſé que les Réformez, qu'on nomme Calviniſtes, ne ſoient ni hérétiques, ni ſchiſmatiques, les Lutheriens ne doivent pas faire difficulté de s'unir avec eux. L'Auteur fait voir en deux mots que les Calviniſtes ne ſont pas hérétiques; mais il employe preſque tout ſon Livre à prouver qu'ils ne ſont pas ſchiſmatiques. Il montre pour cèt effet, qu'ils ne ſe ſont ſeparez d'aucune Egliſe Orthodoxe: mais qu'ils ſont ſortis de l'Egliſe Romaine en même tems que les Lutheriens; & ſurtout que leur ſentiment ſur l'Euchariſtie, qui eſt le principal ſujet de la diviſion des Proteſtans, n'eſt pas né de celui de *Luther*, comme ſi, à cauſe de cette diverſité d'opinion, les Calviniſtes s'étoient ſéparez de la Communion des Lutheriens.

1. Pour mieux établir cette Propoſition, M. Otrokocſi examine lequel de *Zuingle* ou de Luther a été le premier dans l'opinion qu'il a enſeignée depuis ſur l'Euchariſtie; car s'il ſe trouve que Zuingle ſoit entré dans ſon opinion, avant que Luther ſoit entré dans

(*a*) *Pag.* 6.

dans la ſienne, ou en même tems, il eſt clair, que le premier n'a point abandonné l'opinion du ſecond & n'a point fait de ſchiſme d'avec lui; mais que, tout au plus, ces deux Réformateurs ont quitté indépendemment l'un de l'autre l'opinion de l'Egliſe Romaine, pour en prendre une autre, qui leur a paru plus ſoûtenable.

2. (*a*) Luther commença ſa Réformation en prêchant contre les Indulgences en 1517. mais il ne combattit la Tranſubſtantiation de l'Egliſe Romaine, qu'en 1520. puis que dans un Sermon prononcé en 1519. & inſeré dans le 7. Tome de ſes œuvres il ſoûtenoit encore ce dogme : il étoit même dans cette opinion au commencement de Janvier de l'année ſuivante : mais ayant été excommunié par *Leon X.* la même année, il fit ſon Livre de la *Captivité de Babylone*, où il établit, que la Tranſubſtantiation eſt une pure invention de l'eſprit humain, ſans s'expliquer clairement ſur le dogme de l'impanation : il laiſſa même la liberté de croire, que le pain reſtoit dans l'Euchariſtie, ou qu'il étoit changé au Corps de Jeſus-Chriſt. Mais en 1522. ayant médité cette matiére avec plus de

(*a*) *pag.* 11. &c.

de ſoin, & faiſant tous les jours de plus grands progrès dans la Réformation, (a) il établit poſitivement, que c'étoit une impieté & un blaſpheme que de croire la Tranſubſtantiation. (b) *Antea*, dit-il, *poſui nihil referre, ſive ſic, ſive ſic ſentias de Tranſubſtantiatione; nunc autem decerno impium eſſe & blaſphemum ſi quis dicat tranſubſtantiari*, „ j'ai avancé ci-devant qu'il étoit „ indifferent de croire ainſi ou ainſi „ touchant la Tranſubſtantiation; mais „ maintenant je ſoûtiens que c'eſt une „ impieté & un blaſpheme que de dire „ que *le pain* eſt tranſubſtantié. Il commença auſſi dès lors à ſe déterminer ſur la maniére dont le corps de Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie: (c) *fides*, dit-il, *non vult plus noſſe, quam ſub pane eſſe Corpus Chriſti, ſub vino ſanguinem Chriſti viventis & regnantis*, „ la Foi ſe contente de ſavoir que le „ Corps de Jeſus-Chriſt vivant & ré„ gnant eſt ſous le pain, & ſon ſang ſous „ le vin.

3. Luther s'étant en ſuite brouillé avec

(a) *pag.* 14. *de nôtre Auteur.*

(b) *Tom. II. Lat. fol.* 528. *pag.* 2. *in Lib. adverſ. Reg. Angliæ A.* 1522. *Edit. A.* 1566.

(c) *Epiſtol. ad Paul. Speratum. Tom. II. Epiſtolar. Fol.* 72.

avec *Carolſtad*, qui avoit voulu faire le Réformateur en ſon abſence, ils convinrent en 1524. d'écrire l'un contre l'autre ſur les Sacremens, & Luther donna à Carolſtad une piéce d'or pour gage de cette convention. Il s'agiſſoit principalement de deux choſes dans leur diſpute. 1. Si les paroles de Jeſus-Chriſt dans l'inſtitution du Sacrement devoient être priſes dans un ſens different de celui qui ſe préſentoit d'abord à l'eſprit; & 2. ſi le corps de Chriſt étoit donné & mangé corporellement dans le Sacrement. Luther nioit la premiere propoſition & aſſûroit la ſeconde, & Carolſtad faiſoit tout le contraire. Il n'étoit point néanmoins dans l'opinion des Réformez, puis que dans ces paroles, *ceci eſt mon corps*, par le pronom *ceci*, il entendoit, non le pain que Jeſus-Chriſt tenoit; mais ſon propre corps, comme s'il eût dit, *prenez, mangez le pain que je vous donne; ce corps, que vous voyez aſſis à table avec vous, eſt celui qui ſera livré à la mort pour vous; célébrez donc deſormais ce ſouper en commémoration de ma mort.* Depuis cette diſpute, Luther ſoûtint la préſence corporelle du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt avec le pain & le vin dans l'Euchariſtie: & parce qu'on trouve

ſou-

ſouvent dans ſes Ecrits ſur cette matiére, les prépoſitions *in*, *cum*, & *ſub*, *dedans*, *avec*, & *ſous*, cela fit que quelques Lutheriens ſe ſervirent de ces termes pour exprimer la maniere dont le corps & le ſang du Seigneur ſont dans l'Euchariſtie.

Carolſtad ayant été chaſſé des Terres de l'Electeur de Saxe du conſentement de Luther, ſe retira à Strasbourg, où ſur la fin de 1524. il publia ſes Ecrits contre Luther. Zuingle & *Oecolampade*, qui travailloient à la Réformation de la Suiſſe, ayant apris les diſputes de ces deux Docteurs, crurent qu'il étoit de leur devoir d'en examiner le ſujet, & de délivrer leurs Diſciples des ſuperſtitions que l'Egliſe Romaine avoit introduites dans le Sacrement de l'Euchariſtie; d'autant plus qu'ils croyoient, que ni Luther, ni Carolſtad n'avoient pas aſſez bien expliqué cette matiére. Ils publiérent donc leur opinion, qui ne convenoit ni avec celle de l'un, ni avec celle de l'autre, ſi ce n'eſt qu'ils nioient avec ce dernier la préſence corporelle & la manducation orale du Corps du Seigneur.

Zuingle s'en étoit expliqué dans une Lettre, dès la fin de l'an 1524. mais il le fit plus amplement en 1525. expli-

pliquant le mot *eſt* dans les paroles, *ceci eſt mon Corps*, par celui de *ſignifie*. Oecolampade en fit de même la même année ſe ſervant des termes de *ſigne*, de *figure*, & de *Symbole* du Corps de Chriſt. Luther ayant apris les ſentimens de ces deux Réformateurs commença à écrire contr'eux, abandonnant Carolſtad, comme un ennemi moins conſidérable.

Dans cette diſpute, ce Réformateur paſſa, de l'opinion de la préſence corporelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, à celle de ſon *Ubiquité*, qu'il commença à enſeigner en 1526. & dont neanmoins *Melanchthon*, qui voyoit bien qu'elle n'étoit née que dans la chaleur de la Diſpute, ne fit aucune mention dans la Confeſſion d'Ausbourg, qu'il eut ordre de dreſſer. On conclut de tout cela, qu'il y a grande aparence, que jamais Luther ne ſe ſeroit ſi violemment emporté contre Zuingle & contre Oecolampade, ſi Carolſtad ne l'avoit irrité par les écrits trop violens, qu'il compoſa contre lui.

III. Dans les Chapitres IV. & V. l'Auteur montre comment Zuingle entra dans le ſentiment qu'il expliqua depuis ſur l'Euchariſtie, & en quel tems cela arriva. Ce Réformateur n'a-

n'acheva pas tout d'un coup ſa Réformation, non plus que Luther, & ſur le ſujet dont il s'agit, il diſoit encore en 1523. (*a*) qu'il n'y avoit aucune différence entre lui & Luther. Il enſeignoit encore alors (*b*) qu'on mangeoit le Corps & qu'on beuvoit le ſang de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie. Mais en 1525. il déclara (*c*) qu'il retractoit ce qu'il avoit dit il y avoit deux ans, parce qu'en écrivant alors, il avoit eu plus d'égard au tems, qu'à la choſe même; ce qui marque ſeulement, ſelon nôtre Auteur, qu'il ne s'étoit pas expliqué aſſez clairement; n'ayant point crû, au reſte, qu'on mangeât corporellement le corps de J. C. dans l'Euchariſtie. Dès l'an 1524. il avoit expliqué dans une de ſes Lettres le mot *eſt* par celui de *ſignifie*. Il declare ailleurs qu'il y avoit pluſieurs années qu'il étoit dans cette opinion; mais qu'il n'avoit pas voulu la publier témérairement. D'où il ſuit que ce Réformateur n'a point fait de ſchiſme d'avec Luther; puis qu'on a vû que celui-ci ne s'étoit expliqué qu'en 1520 & 1522. au lieu que l'autre écrivoit en 1525. qu'il y avoit pluſieurs années qu'il étoit dans l'opinion qu'il enſeignoit

(*a*) *Pag.* 29. *de nôtre Auteur.* (*b*) *pag.* 30. (*c*) *pag.* 31.

gna depuis. On aprend de *Bulinger*, que Zuingle lui avoit dit qu'il avoit apris ſon ſentiment dans un certain écrit des fréres Vaudois, & dans les Livres de S. Auguſtin.

Pour faire voir qu'en cela Zuingle ne diſoit rien que de vrai, (*a*) l'Auteur examine quelle étoit ſur ce ſujet l'opinion des Vaudois, des fréres de Boheme, de *Jean Hus*, de *Wiclef*, de *Ratramne*, de S. *Auguſtin*, de S. *Ambroiſe*, de *Tertullien* &c, & fait voir que Zuingle n'a rien enſeigné que de conforme à la doctrine de la plûpart de ces gens-là ; bien qu'ils ne ſe ſoient pas tous expliquez de la même maniere & que Jean *Hus* en particulier ſe ſoit ſervi de tous les termes qu'employent les Docteurs de l'Egliſe Romaine ſur ce ſujet, juſques là qu'il déclare formellement, que jamais il n'a prêché que la ſubſtance du pain materiel demeurât dans le Sacrement de l'Autel. (*b*) *Nunquam prædicavi*, dit-il, *quod in Sacramento Altaris maneat ſubſtantia panis materialis, de quo me veritatis inimici mendaciter accuſarunt.* Pour ce qui regarde Wiclef, il

(*a*) *pag.* 40.

(*b*) *Tractat. de Sacramento Corpor. & ſanguin. Domini, quem ſcripſit in carcere Conſtantienſi anno* 1415. *Cap.* 3. *fol.* 40. *Edit.* 1558 *Norimb.*

il s'eſt expliqué plus clairement, puis qu'il a dit, que comme *Jean Baptiſte* étoit figurément *Elie*, ainſi le pain à l'Autel étoit figurément le corps de Chriſt. Que la ſubſtance du pain demeure ſur l'Autel après la conſécration, & ne ceſſe pas d'être pain : en quoi les *Huſſites* de Boheme ont plûtôt ſuivi Wiclef que Jean Hus.

IV. On fait voir dans les Chapitres VI. & VII. la nouveauté du ſentiment de l'impanation & de l'Ubiquité du corps de Jeſus-Chriſt. La principale controverſe ſur l'Euchariſtie nâquit du tems de *Ratramne*. Mais alors tous les Chrêtiens étoient partagez en deux opinions. Les uns ſoûtenoient avec Ratramne, qu'on ne mangeoit point oralement le corps de Jeſus, & que par conſéquent le pain & le vin n'étoient ſon corps & ſon ſang que figurément. Les autres, dont *Paſchaſe Rathbert* étoit le principal chef, ſoûtenoient que la ſubſtance du pain & du vin étoit faite le corps & le ſang de Chriſt par la vertu du S. Eſprit dans la parole, que par conſéquent les Communians, du moins les Fidéles, mangeoient de la bouche du corps dans l'Euchariſtie le corps de Jeſus-Chriſt ainſi proprement dit. Alors perſonne ne parloit encore d'impanation, ni de

rien d'aprochant de l'opinion de Luther. On croit que ce ne fut qu'à l'occasion des disputes de *Berenger* contre ses Adversaires nées en 1051. que cette opinion fut inventée. Des Adversaires de Berenger, il y en eut, qui ne pouvant goûter son opinion, qui établissoit le sens figuré dans les paroles de Jesus-Christ, & ne pouvant non plus approuver celle de l'Eglise Romaine, qui prétendoit que le pain & le vin étoient véritablement changez au corps & au sang de Jesus-Christ, croyoient qu'il falloit suivre une opinion qui tint le milieu, & s'imaginérent que la substance du pain & du vin demeuroient dans le Sacrement; mais que le corps & le sang de Christ coexistoient avec le pain & le vin, c'est ce qu'enseigne *Guitmund* d'Aversa, Auteur de ce tems-là, & grand ennemi des Berengariens. (a) *Nunc*, dit-il, *contra illos habenda est ratio, qui Ecclesiæ rationibus expugnati, jam quidem negare nequeunt substantiam corporis Christi esse in sacrificio Dominico: panem tamen & vinum per verba Salvatoris in carnem ejus & sanguinem verti nequaquam credentes, sed Christum pani & vino commiscentes; tanquam subtiliori*

(a) *Lib. III. de verit. Corp. & Sang. Dom. contra Berengar. Tom. VI. Bibl. Patrum, edit. Paris. 1589. Col. 433.*

tiliori ratione hæreſim alteram condiderunt. „ Maintenant il faut parler con-
„ tre ceux, qui vaincus par les raiſons
„ de l'Egliſe, ne peuvent plus nier que
„ la ſubſtance du corps de Chriſt ne ſoit
„ dans le Sacrement ; mais qui ne
„ croyant pas toutefois que le pain &
„ le vin ſoient changez par les paroles
„ du Seigneur en ſa chair & en ſon ſang,
„ mais mêlant Chriſt avec le pain & le
„ vin, ont forgé une autre héréſie d'une
„ maniére plus ſubtile. Guitmund dit encore que ces Théologiens ſont inſenſez de métre Chriſt dans le pain & dans le vin ; *quæ inſania eſt, ut Chriſtum, ut ita dixerim, ſuâ auctoritate impanent & invivent.*

M. Otrocokſi (*a*) croit, que l'Auteur de cette opinion a été un certain Moine nommé *Aſcelin*, ennemi de Berenger, qui dans une Lettre qu'il lui écrivoit l'an 1052. & que le P. *Dom Luc Dacheri* a publiée, s'exprime en ces termes (*b*) *neque vero mirari vel diffidere debemus, Deum facere poſſe, ut hoc quod in altari conſecratur virtute Spiritus Sancti & miniſterio Sacerdotis uniatur corpori illi quod ex Maria Virgine Redemtor noſter aſſumſit. Utrumque ſubſtanti corporea, utrumque viſibile.*

(*a*) *pag.* 79. (*b*) *Dacher. in not. ad Lanf. Pag.* 24. & 25. *Edit. Pariſ. an.* 18

„ Nous ne devons pas nous étonner, „ ni desavoüer que Dieu ne puisse faire „ que ce qui est consacré sur l'Autel, ne „ soit uni par la vertu du S Esprit, & „ par le Ministére du Prêtre à ce corps „ que nôtre Sauveur a pris de la Vierge „ Marie. L'un & l'autre est une Sub- „ stance corporelle & visible.

Dès le commencement du siécle suivant, cette opinion fut soûtenuë par *Rupert* Abbé de Tuy, comme *Bellarmin* le reconnoit, disant qu'il a été le grand Défenseur du sentiment de l'impanation. Les paroles de cèt (*a*) Abbé sont remarquables, puis qu'il se sert de la même comparaison qu'employent les Lutheriens pour expliquer leur Doctrine sur cèt article.

Rupert eut plusieurs Sectateurs dans la suite, & du tems de *Lombard* le Maître des sentences, ceux qui défendoient cette opinion étoient encore souferts dans l'Eglise Romaine & regardez comme les ennemis de Berenger. Mais venant enfuite à se répandre, les Catholiques Romains commencérent depuis l'an 1059. à être plus précautionnez, & à combatre les Impanateurs, de même que les Sectateurs de Berenger. A

(*a*) *On peut les voir dans son Comment. sur la Genes. Liv. 6. c. 32.*

A propos de ce Docteur, M. (a) Otrocokſi croit, que la derniére confeſſion qu'on cite de lui, & qu'on prétend avoir été faite en 1079. ſous le Pontificat de *Gregoire VII.* eſt ſuppoſée. Il le prouve par le ſilence de Lanfranc, de Guitmund, & d'*Algerus* qui écrivoit ſur le ſacrement l'an 1130. qui ne pouvoit ignorer cette prétenduë confeſſion, qui avoit une ſi belle occaſion d'en parler, & qui raporte deux fois celle que fit le même Berenger ſous le Pape *Nicolas*.

Pour revenir au dogme de l'impanation, *Innocent III.* dans le Concile de Latran tenu en 1215. établit enfin la ſeule Tranſubſtantiation, & condamna toute opinion qui ſoûtenoit que le pain & le vin demeuroient aprés la conſécration. *Jean* de Paris ne laiſſa pas en 1290. de s'expliquer à peu prés de la même maniere qu'avoit fait Rupert. Il ſemble que (b) *Durand* de S. Porcien qui écrivoit en 1320. n'étoit pas éloigné de cette opinion, non plus que *Pierre* d'Ailly Cardinal & Evêque de Cambray, qui écrivoit en 1414. C'eſt ce que témoigne Luther, (c) qui aſ-

(a) *Pag.* 89. (b) *In 4. Lib. Sentent. Diſt.* 4. *qu.* 1. *Num.* 21. (c) *Lib. de Captiv. Babyl. fol.* 66. *Tom.* 2. *Edit. Wittemb.* 1562.

sure que ce fut en lisant les Ouvrages de ce Cardinal, dans le 4. Livre des *Sentences*, qu'il pensa à l'opinion qu'il enseigna depuis.

(*a*) Pour ce qui regarde le dogme de l'*Ubiquité* du corps de Jesus-Christ, nôtre Auteur ne le trouve dans aucun Pere excepté un seul qui vivoit dans le IX. siécle.

Il prétend que sur cèt article, ils ont constamment enseigné la même doctrine que les Réformez, c'est-à-dire, que le corps de Christ est dans le Ciel, & qu'il n'est plus sur la terre. Il cite sur cela des passages de S. Augustin, de S. *Cyrille* d'Alexandrie, & de *Vigile* de Tapse. Les Théologiens Scholastiques n'ont pas non plus connu cette Ubiquité; bien qu'ils ayent soûtenu, que le corps de Jesus-Christ étoit en même tems, sur tous les Autels où il y avoit du pain consacré, & que l'Ubiquité aît été tirée de cette opinion par conséquence. Le premier qui l'a enseignée, au jugement même de *George Calixte* célébre Lutherien, est (*b*) Jacques le Févre d'Estaple, qui l'établit dans son Commentaire sur le Chapitre XII. de la 1. aux Corinthiens, & c'est d'où l'a

(*a*) *pag.* 98. &c. (*b*) *Jacobus Faber Stapulensis.*

l'a puiſée Luther. Il eſt vrai qu'il n'y apuyoit pas beaucoup, & que ce furent *Brentius* & *Jacques d'André* qui la reſſuſcitérent, s'il faut ainſi dire, vers l'an 1559. L'Auteur conclut de tout cela que les Calviniſtes ne ſont point Schiſmatiques, puis que leur Doctrine ſur l'Euchariſtie eſt plus ancienne, que celle de Luther.

V. Il paſſe dans le Chapitre VIII. aux autres Dogmes, qui ſéparent les deux Communions, ſur leſquels il n'inſiſte preſque point. Il fait voir à l'égard des Images, que ſur cèt Article, non plus que ſur celui de l'Euchariſtie, les Calviniſtes n'ont point fait de Schiſme, puis qu'ils n'ont fait que ſuivre la plus pure antiquité. (*a*) Il marque le danger qu'il y a de les retenir dans les Temples, & ſoûtient que les Lutheriens de Hongrie en particulier devroient les bannir entiérement, (*b*) parce que les Papiſtes trouvant leurs Temples tous parez d'Images, ſont plus portez à les leur ravir, pour s'en ſervir eux-mêmes, qu'à ravir ceux des Calviniſtes, qu'ils trouvent dépoüillez de tous ces ornemens. Si Luther conſerva les Images, ce ne fut, peut-être, que pour contrarier Carolſtad, qui les avoit briſées en ſon abſence & ſans ſa permiſſion,

(*a*) *pag.* 112. (*b*) *pag.* 113.

comme il ſemble le confeſſer lui-même en quelque endroit.

Quant aux Dogmes de l'Election & de la Reprobation, de l'Objet de la mort de Jeſus-Chriſt, de la Grace ſuffiſante, la Confeſſion d'Ausbourg n'a rien déterminé de contraire, à ce qu'enſeignent les Calviniſtes. En un mot il n'y a rien d'important dans cette Confeſſion, ſi l'on en excepte l'article de l'Euchariſtie, en quoi les Calviniſtes ſoient différens des Lutheriens, ni même aucunes expreſſions qu'ils ne puiſſent admétre.

Le Chapitre IX. contient quelques motifs, qui doivent porter les deux Communions à ſe réunir; ils ſont tirez du déſavantage qui leur revient de leur ſéparation; de l'exemple des Fréres de Pologne, qui ſe réunirent en 1570. au Synode général, qui ſe tint à Sendomir; de l'uniformité des Confeſſions de tous les Proteſtans, dont aucune n'exclut la préſence réelle & véritable du corps de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie; du conſentement de pluſieurs Théologiens du Siécle paſſé & de celui-ci, qui ont avoüé que les opinions qui ſéparent les deux Partis ne ſont point eſſentielles, & enfin du bonheur que cette Union aportera à l'Egliſe. Nôtre Auteur paroit

tout

tout persuadé que cette Union arrivera un jour. On y voit cependant encore bien peu d'apparence ; & les Théologiens paroissent aussi éloignez que jamais, sur tout sur l'objet de la mort de Jesus-Christ, que les Lutheriens regardent comme un point de la derniere importance, & que nôtre Auteur n'a touché qu'en passant.

IV.

RECUEIL *de diverses Pieces servant à l'*HISTOIRE *de* HENRY III. *Roy de France & de Pologne, Augmenté en cette nouvelle Edition, suivant les titres qui se trouvent à la page suivante.* A Cologne, chez Pierre du Marteau. 1693. in 12. pagg. 717.

CE Recueil est si connu, qu'il seroit inutile d'en donner l'Extrait, ou d'indiquer même les Piéces dont il est composé. Il suffit de dire, que cette nouvelle Edition a été faite sur une des Editions les plus amples que l'on eût ; que même *le Discours merveilleux de la vie de Catherine de Medicis*, qui ne se trouve pas dans quelques Editions précédentes, est dans

celle-ci ; & qu'enfin on y a ajoûté des Remarques ſur la *Confeſſion de Sancy*, qui n'avoient point encore paru. Comme une des qualitez inſéparables de la Satire, c'eſt de dire les choſes à demi-mot, & de faire ſouvent alluſion à divers évenemens, qui ſont connus par ceux qui vivent dans le tems qu'on écrit, & que ceux qui viennent après ignorent entierement ; c'eſt auſſi le ſort de ces eſpéces d'Ouvrages, de n'être bien entendus, que durant un certain tems. Il faut après cela des Commentaires ; ſans quoi on n'y comprend preſque plus rien. La Confeſſion de Sancy, qui eſt une Satire fine & delicate de diverſes Perſonnes, qui ont vecû ſous les Regnes de *Henri III.* & *Henri IV.* n'eſt pas différente en cela des autres piéces de même nature, & il faut être très-bien inſtruit de l'Hiſtoire de ce tems-là, pour pouvoir la comprendre. L'Auteur des Remarques a donc crû que ſon Ouvrage ne ſeroit pas inutile, & que s'il n'éclaircit pas tous les endroits difficiles, du moins pourra-t-il répandre des lumieres ſur un très-grand nombre.

Comme on ne doute preſque point, que ce ne ſoit d'*Aubigné* qui eſt l'Auteur de cette Confeſſion, celui qui a

fait

fait les Notes, en a puiſé la plus grande partie dans l'Hiſtoire du même d'Aubigné, eſtimant avec raiſon, qu'il ne pouvoit trouver de meilleur Interprete. Il s'eſt encore ſervi des autres Pieces qui ſont dans ce Recueil, des Ambaſſades du Cardinal *du Perron*; de l'Hiſtoire de M. *de Thou*, des Lettres de *Paſquier*, de *l'Apologie pour Herodote* d'*Henri Etienne*, & des Ouvrages de divers autres Auteurs, qui ont écrit ſur les affaires de ce tems-là. Il cite même preſque toûjours leurs propres paroles, pour donner, ſans doute, plus d'autorité à ſes Remarques.

Ce Sancy dont d'Aubigné a écrit la Confeſſion s'appelloit *Nicolas de Harlay*, ſes qualitez pendant quelque tems, furent celles de Seigneur de Sancy, Baron de Maule & de Montglas, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Capitaine de cinquante hommes d'Armes de ſes ordonnances, & ſon premier Maître d'Hôtel. Il fut fait Surintendant des Finances environ l'an 1594, & exerça cét emploi, juſques à ce qu'Henri IV. y voulant établir un meilleur ordre, le donna au Marquis de Roſny. Il fut auſſi Colonel Général des Suiſſes, Gouverneur de Châlons ſur Saone,

& Lieutenant de Roi en Bourgogne.

M. de Thou en parle fort honorablement en plusieurs endroits de son Histoire. Pour ce qui regarde la Réligion, il ne ressembloit pas mal à un certain Sophiste nommé *Ecebolius*, qui, au dire de (*a*) *Socrate*, étoit toûjours de la Réligion des Empereurs. Sous l'Empire de *Constantius*, il fit paroître un zele merveilleux pour l'Evangile; mais sous *Julien* il parut excessivement attaché aux superstitions Payennes. Après la mort de Julien, le Christianisme étant redevenu le parti dominant, le Sophiste ne manqua pas de reprendre la profession de Chrêtien. De même Sancy étoit toûjours de la Réligion le plus à la mode, & c'est ce qui fait que d'Aubigné l'a satirisé si cruellement.

Celui qui a fait les Remarques nous aprend que d'Aubigné a travaillé à la Confession de Sancy à diverses repriſes, & même en des tems éloignez. Ces Remarques contiennent plusieurs morceaux de l'Histoire fort singuliers. Nous nous contenterons d'en donner deux exemples.

I.

(*a*) *Histoir. Ecclesiast. Liv. III. Chap.* 13.

1. Il y a diverſes Remarques conſidérables ſur la naiſſance, ſur la vie, & ſur la mort du Cardinal du Perron. Il étoit fils d'un Miniſtre & Medecin Normand, & nâquit à Geneve, en un logis de la ruë du Perron de laquelle il prit le nom. On dit qu'étant un jour au dîner du Roi Henri III. il fit un excellent Diſcours ſur l'exiſtence de Dieu, qui plut ſi fort à ce Prince, qu'il ne pût s'empêcher de l'en loüer: mais le Cardinal répondit, *Sire, j'ai prouvé aujourd'hui qu'il y a un Dieu: demain s'il plaît à vôtre Majeſté me donner encore audience, je vous prouverai par raiſons auſſi bonnes, qu'il n'y en a point du tout.* Le Roi, irrité de ces paroles, chaſſa du Perron, l'appella mechant, & lui défendit de ſe plus trouver devant lui. Il fit le zélé Catholique durant toute ſa vie; mais on dit qu'à l'article de ſa mort, ſa conſcience l'obligea de faire une eſpéce de réparation à M. du Pleſſis, & en même tems à la vérité qu'il avoit inſultée en la Perſonne de ce Reformé. *Il chargea*, dit-on, *ſon frére, qui lui ſuccéda en l'Archevêché de Sens, de faire ſon adieu à cét honnête homme, lui déclarer, qu'il n'avoit jamais plus honoré homme que lui; & qu'il mouroit ſur ſes loüanges: cela avec plus de paroles &*

plus significatives, presens Madame la Princesse de Conty & plusieurs Personnages d'honneur Ecclésiastiques, entr'autres M. l'Evêque de Châlons sur Saone, de la Maison de Bissy en Bourgogne, Prélat de reputation, dont quelques-uns s'écrierent, voila une grande Confession. Il est constant que bien que le Cardinal du Perron eût fait beaucoup de bruit durant sa vie, on ne l'honora après sa mort d'aucune Oraison funébre, ni même à peine d'une Epitaphe; ce qui fit croire à plusieurs, que sa fin n'avoit pas édifié l'Eglise Romaine. M. de Thou dit, qu'il parloit sans comparaison mieux qu'il n'écrivoit, & que son principal talent consistoit en beaucoup d'effronterie. Mais cèt endroit est retranché des dernieres Editions, de même que beaucoup d'autres encore plus importans.

2. La seconde remarque que nous allegueroms est au sujet de la réunion des Réligions, à laquelle quelques uns pensoient du tems d'Henry IV. On nous aprend que l'Ouverture en fut faite par *Rotan*, & *Morlas*, qui étoient encore Réformez. A eux se joignirent le Ministre *Serres* & *Cahier*, qui fut peu après dépose du Ministére pour crime de Magie; & à cause de deux Ecrits infames qu'ils avoit composez. Ces quatre

tre Perſonnes, & deux autres encore, qu'on ne nomme pas, eſperoient que ceux de leur Parti les éliroient pour aller parler au Roi, & que là ils trouveroient occaſion de les trahir. En effet, Rotan fut choiſi en 1594. pour diſputer à Mante contre le Cardinal du Perron, & il avoit promis de ſe laiſſer confondre par quelque fine ſupercherie. Mais ſoit par vanité, ſoit par crainte, il changea de ſentiment, & feignit une maladie, pour ſe tirer d'affaires.

[*On a fait une nouvelle Edition de ce Recueil fort augmentée, en* 1699. *Voyez l'extrait qu'on en a donné dans les* Nouvelles de la Republique des Lettres, Mois de Mars, 1699. p. 342.]

BI-

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNÉE 1693.

MAI.

V.

GENESIS, *sive Mosis Prophetæ Liber primus ex Translatione* JOANNIS CLERICI, *cum ejusdem Paraphraſi perpetua, Commentario philologico, Dissertationibus criticis quinque, & Tabulis Chronologicis.* Amstelodami, sumptibus Auctoris, & veneunt apud Wolfgangum & Waasbergios. 1693. in fol. pagg. 384.

POUR

POUR rendre compte au Public de cèt Ouvrage, nous ne ferons autre choſe, que parcourir les pieces qu'il renferme, dans le même ordre dans lequel elles ſe trouvent, après avoir dit un mot du deſſein de l'Auteur en géneral. M. *Le Clerc* ſe propoſé de donner une Traduction Nouvelle de tout le Vieux Teſtament, accompagnée d'une Paraphraſe perpetuelle, & d'un Commentaire critique & literal, avec pluſieurs Diſſertations ſur des ſujets, ſur leſquels il juge qu'il eſt utile de s'étendre plus qu'il ne le peut faire dans le Commentaire. Il joindra encore à cela un Indice philologique, qui ſera comme un Dictionaire de ce qu'il y a dans ſon Commentaire, & où il confirmera ſouvent par de nouvelles raiſons, & par des autoritez ce qu'il n'aura dit qu'en paſſant. Il pourra encore ſe corriger lui même, là où il croira avoir manqué, ſoit qu'il le reconnoiſſe ſans en être averti, ou qu'on l'en avertiſſe. Ce n'eſt encore ici, que la ſixiéme partie de ce qu'il promet ſur le Vieux Teſtament; mais il a mieux aimé publier ſon Ouvrage par parties, que d'attendre qu'il fût tout achevé, pour le mettre au

jour.

jour. Il rend raiſon de cela, dans ſa Préface, & ceux qui ſe ſervent de cette ſorte de livres aimeront auſſi mieux en voir promtement quelque choſe, par où ils puiſſent juger du reſte, que d'attendre trop long-temps.

I. LA premiére choſe que l'on trouve dans ce Volume, ſont des *Prolegomenes* compoſez de trois Diſſertations; la premiere traite de la *Langue Hebraïque*, la ſeconde de *la maniére d'interpreter l'Ecriture Sainte*, & la troiſiéme de *Moïſe Auteur du Pentateuque*. L'Auteur ne ſe propoſe pas, dans ces Diſſertations, de traiter les Lieux Communs qui regardent le Vieux Teſtament en général, ni d'examiner toutes les Queſtions, que l'on propoſe ſur les matiéres dont il parle; il faudroit qu'il eût emploié pour cela ſeul tout le volume qu'il donne au Public, s'il avoit eu ce deſſein. Il veut ſeulement prouver diverſes choſes, qu'il a ſuppoſées dans ſon Commentaire ſans en aporter de preuve, & rendre raiſon au Publíc de ſon deſſein.

1. Pour ce qui regarde la Langue Hebraïque, il ſoûtient que l'on n'a aucune preuve ſolide, qui nous puiſſe convaincre que ç'a été la Langue d'Adam, & des Patriarches, qui ont vêcu avant le Déluge. Pour lui, il croit que

que la Langue Hebraïque n'en eſt qu'une Dialecte, non plus que les autres Orientales. La plus forte raiſon des Rabbins, pour prouver que la Langue Hebraïque eſt auſſi ancienne que le monde, eſt tirée des Etymologies des anciens noms, que l'on trouve, diſent-ils, dans la Langue Hebraïque. Par exemple, le nom d'*Adam*, qui eſt celui du premier homme, ſe tire d'*Adamah*, qui ſignifie de *la terre* en Hebreu. Mais M. Le Clerc remarque là deſſus premierement, que pluſieurs de ces noms ne ſont pas tant des noms propres, que les Patriarches aient reçû en naiſſant, que des ſurnoms, qui ont pu être traduits. Ainſi *Adam*, qui ſignifie proprement *un homme*, eſt le nom du premier des hommes ainſi nommé par excellence. Il s'eſt rencontré que dans la Langue Hebraïque, on pouvoit tirer ce mot de celui qui ſignifie *terre*, comme dans la Langue Latine on tire *homo* du mot *humus*; de ſorte que l'alluſion qui eſt Gen. II, 7. ne ſauroit, ſelon lui, prouver que la Langue Hebraïque fût celle d'Adam.

Ces ſurnoms peuvent avoir été traduits, en Hebreu, comme il eſt arrivé que les Grecs en parlant de diverſes Villes d'Orient, ont traduit leurs noms en

leur

leur Langue, comme quand pour *Sin*, ville d'Egypte, sur le bras le plus Oriental du Nil, ils ont dit Πηλούσιον, qui vient de πηλὸς, qui signifie *boue*, aussi bien que *Sin*. Moïse a bien aussi traduit son propre nom Exod. II, 10. le dérivant d'une racine Hebraïque, d'où il ne vient point, parce que cette racine a quelque rapport avec sa veritable origine. L'Auteur fait voir par plus d'un exemple qu'une paronomasie peut être quelquefois heureusement exprimée dans une autre Langue.

Néanmoins il n'assure pas que *le nom d'Adam* ait été traduit, croyant qu'il se peut faire que la racine & le dérivé aient été en usage dans la prémiere Langue, & soient demeurez dans l'Hebraïque, & non dans les autres. Il y a aussi des noms, comme celui d'*Heve*, dont on peut marquer l'origine aussi commodément en Chaldéen qu'en Hebreu : comme il y en a dont l'étymologie ne paroit pas assez analogique, en cette derniere Langue comme ceux de Caïn, & de Noë. Il y en a même, qui viennent manifestement de mots qui sont en usage dans les autres Langues, comme celui de *Tubal-Cain*, qui est composé de deux mots Arabes, comme l'Auteur le fait voir sur Gen. III, 22.

Il

Il donne auſſi quelques exemples de ſurnoms traduits par les Arabes, comme lors qu'ils appellent Caïn *Abdel hharits*, Henoch *Idris*, en faiſant voir en même temps que ce ſont des ſurnoms qui ont été donnez à ces Patriarches.

M. Le Clerc croit donc qu'il n'y avoit qu'une Langue, avant le Déluge, de laquelle ſont nées les plus anciennes Langues de l'Orient, comme la Chaldaïque, l'Hebraïque, & l'Arabique : de même que de la ſeule Langue Latine, qu'on parloit en Italie, en Eſpagne, & dans les Gaules, on a vû naître l'Italienne, l'Eſpagnole & la Françoiſe. Les Rabbins ſoûtiennent que la famille d'Heber ne ſe mêla pas du deſſein de *Babel*, de ſorte qu'elle conſerva l'ancienne Langue, ſans changement ; mais l'Auteur traite cela de ſonge, & pour voir s'il a raiſon, il faut comparer les reponſes qu'il donne aux objections des Rabbins, avec ce qu'il dit dans ſon Commentaire ſur le Chap. XI. 5.

Si on lui demande quelle Langue parloit Abraham, avant que de venir dans le Païs de Chanaan, il répond qu'il parloit Chaldéen, qui étoit, comme il le montre, la Langue du païs. Pour celle que l'on a appellée depuis *Hebraïque*, il

il ſoûtient que c'étoit celle des Chananéens, ce qu'il tâche de montrer par pluſieurs raiſons, & entre autres parce que les noms des villes & des hommes du païs de Chanaan ſont purs Hebreux. En effet la penſée de *Fuller* qui a cru que les Iſraëlites les avoient tous changez eſt abſolument inſoûtenable. L'Auteur croit qu'on voit dans cette Langue des traces d'origine païenne, en ce que le nom de Dieu eſt *pluriel*, & dans les maniéres de parler de Dieu tirées des choſes humaines; deſquelles expreſſions l'Ecriture eſt pleine.

Au lieu des loüanges, que les Rabbins donnent à la Langue Hebraïque, M. Le Clerc fait voir, par des raiſons, qu'il juge convaincantes, qu'elle étoit pauvre, ambiguë & peu cultivée; ce qui n'empêche pas que nous ne puiſſions trés-bien entendre le fonds de l'hiſtoire, & de la Religion des anciens Hebreux. Il y a ici diverſes choſes remarquables & ſur leſquelles l'Auteur s'appuie ſouvent dans ſon Commentaire, mais qu'il ſeroit trop long de rapporter.

Il prouve par Nehem. III, 23. que l'ancienne Langue Hebraïque ſe corrompit beaucoup, aprés la Captivité, de ſorte que quelques ſiecles aprés le retour de Babylone, elle n'étoit plus

en

en uſage. Le langage des Juifs reſſembloit plus à celui de Chaldée, qu'à l'ancien Hebreu. C'eſt ce qui fit que ce dernier ne s'aprenoit que par étude, du temps des LXX. Interpretes; & comme les malheurs de la République des Juifs ne permettoient pas que cette ſorte d'étude fleurit, on n'entendoit pas alors l'Hebreu comme on auroit pû l'entendre. Quoi que les LXX. Interpretes euſſent des ſecours très-conſiderables, pour expliquer les livres ſacrez, que nous n'avons pas, leur peu de methode & d'exactitude a fait qu'ils ſe ſont trompez en mille endroits. N'aiant eu ni Grammaire, ni Dictionnaire, ils violent ſouvent les regles les plus certaines de la conſtruction, & varient dans la ſignification qu'ils attribuent aux mots. L'Auteur l'a très-ſouvent remarqué, dans la traduction du ſeul livre de la Geneſe, où l'on voit que dans divers paſſages obſcurs ils ont traduit en devinant. Ce n'eſt pas qu'il, mépriſe ces Interpretes, ou qu'il croie qu'on les doive cenſurer legerement; mais auſſi il ne faut pas renoncer à toutes ſes lumiéres, à cauſe d'un ſimple préjugé, qui ne ſe trouve que dans l'eſprit de ceux qui n'ont jamais comparé ces Interpretes avec le Texte Hebreu. Ce préjugé eſt qu'étant plus près des

temps,

temps, ausquels on avoit parlé Hebreu, ils ont dû mieux l'entendre que nous. L'Auteur croit avoir refuté démonstrativement cette opinion de l'Antiquité, & de quelques Modernes. Il soûtient même qu'on ne peut pas donner de meilleure preuve de la négligence que l'on avoit pour l'étude de la Langue Hebraïque, que l'opinion où l'on étoit du temps de *Philon* & de *Joseph*, touchant l'inspiration de la version des Septante.

L'Auteur dit quelque chose à la fin de cette Dissertation des varietez de lecture & des fautes de Copiste, qui peuvent s'être glissées dans le Texte Hebreu, pendant cet intervalle de temps auquel l'étude de la Langue Hébraïque fut négligée. Quoi qu'il ne doute pas qu'il n'y aît de ces sortes de choses dans le Pentateuque, néanmoins il fait voir qu'il n'y en a pas grand nombre; & encore qu'il soit dans les sentimens de *Louis Cappel*, il déclare qu'il croit l'exemplaire Hebreu que nous avons, plus correct non seulement que le Samaritain, mais encore que ceux dont les anciens Interprétes se sont servis, autant que nous en pouvons juger par leurs Versions. C'est pourquoi il s'est proposé de le suivre en tout; dans sa Version, comme le

plus

plus correct, quoi qu'il ne laiſſe pas de rapporter les principales varietez de lecture dans ſes notes. Il dit encore la même choſe, dans la Diſſertation ſuivante.

2. Il y rend raiſon de la méthode qu'il a ſuivie, & des difficultez qu'il a trouvées dans ce travail; & c'eſt à quoi nous nous arrêterons un peu plus longtemps, que nous ne ferons au reſte, parce qu'après cela il ne ſera pas beſoin que nous parlions du corps de l'Ouvrage à part.

Le mot d'*interpreter*, pris à la rigueur, ſignifie exprimer la penſée d'un Auteur en une autre Langue, en ſorte que ceux qui liſent l'Interprete penſent juſtement la même choſe, dans le même ordre & de la même maniére que l'Auteur, quoi qu'ils n'entendent pas ſa Langue. Si les Langues des Originaux & des Verſions avoient un égal nombre de mots, & autant de phraſes Synonymes, ceux qui les poſſederoient parfaitement pourroient *interpreter* les Originaux avec cette exactitude rigoureuſe dont on vient de parler. Mais cela n'étant point, il eſt impoſſible de faire enſorte que ceux qui liſent les Verſions penſent juſtement la même choſe que ceux qui ont écrit les Originaux; tout ce que l'on

peut faire, c'eſt de s'efforcer d'approcher de cette exactitude, autant que la différence des Langues le permet; pour ne pas parler des autres difficultez, qui ſe trouvent dans ce travail.

Cela ne ſe pouvant faire par une ſimple Verſion, où l'on eſt trop gêné, & où il demeure néceſſairement quantité d'Hebraïſmes, l'Auteur a joint à ſa Verſion une Paraphraſe perpetuelle qui eſt beaucoup plus Latine, & par conſéquent plus facile à entendre que la Verſion, pour ceux qui ne ſavent que le Latin. L'Auteur y raconte ce que dit Moïſe, comme nous le ferions aujourdhui, ſelon l'uſage des Hiſtoriens Latins; de ſorte qu'on y voit d'un coup d'oeuil & le ſens de chaque paſſage, & toute la ſuite du diſcours, qui ne paroit pas d'abord à ceux qui liſent l'Original. Cette paraphraſe n'eſt pas néanmoins de beaucoup plus longue que le Texte, elle eſt même quelquefois plus courte, ſelon que la brieveté, ou les ſuperfluitez du ſtile Hebreu l'ont demandé.

Dans le Commentaire l'Auteur s'eſt propoſé d'expliquer Moïſe ſimplement & à la lettre, ſans en tirer aucune conſéquence de Morale, ni de Théologie, & ſans s'engager dans aucunes controverſes. Il dit que ſi ceux qui cher-

cherchent des ſens plus ſublimes n'y trouvent pas leur compte, il les prie de conſiderer que ſon deſſein n'a pas été de les empêcher de s'apliquer à des recherches plus relevées; mais que dans cet Ouvrage il s'eſt propoſé de marquer, s'il étoit poſſible, ce que le Vulgaire parmi les Hebreux, y pouvoit entendre autrefois, & que les Ecrivains Sacrez ont voulu être entendu par le peuple, *quæ ipſi qui ſcripſerunt voluerunt à Vulgo intelligi.* M. Le Clerc dit même, qu'il croiroit avoir ſujet de ſe féliciter; s'il pouvoit avoir par tout entendu ce que le Vulgaire y comprenoit autrefois; tant il eſt éloigné d'aſpirer aux ſpeculations relevées de tant d'habiles Commentateurs, qui ont travaillé ſur les livres ſacrez! En rampant avec le peuple, & s'attachant au premier ſens que la Critique nous découvre, il a encore ſi peur de ſe tromper, quand il y a quelque lieu de douter, que ſouvent il ne décide rien. Quelquefois même il montre pourquoi il n'a rien pû décider, en marquant les lumiéres qui lui manquent pour prendre parti. Cela n'empêchera pas que ceux qui pourront avoir les lumiéres, qui lui manquent, n'aillent plus loin que lui & ne décident ce qu'il a laiſſé indécis. Comme le ſavoir

n'eſt pas égal, on ne s'étonnera pas que les uns jugent, quand les autres diſent NON LIQUET ; les lumiéres étant particulieres à chacun, il en eſt de même des jugemens, qui ne doivent pas être plus étendus que la connoiſſance. En un mot, on ne doit guéres chercher dans ce Commentaire que le ſens purement litteral.

L'Auteur repréſente au long après cela la difficulté qu'il a à rendre les Hebraïſmes, & la peine que cela lui a faite. Si l'on traduit mot pour mot, on devient inintelligible à ceux qui ne ſavent pas l'Hebreu, c'eſt-à-dire, à ceux pour qui les Verſions ſont faites. Si l'on prend plus de liberté, il eſt très-dangereux que l'on ne donne ſes conjectures pour les penſées des Auteurs ſacrez. Il y a à la verité des Hebraïſmes que l'on peut changer, ſans danger, parce que le ſens en eſt clair, & indubitable, quoi qu'on ne les puiſſe pas traduire mot pour mot; mais il y en a d'autres, qui ſont très-embarraſſans, comme l'Auteur le fait voir par pluſieurs exemples, que nous ne rapporterons pas. Nous mettrons ſeulement les Regles qu'il a ſuivies en cette occaſion. La premiére, c'eſt *qu'il faut exprimer par d'autres mots les Hebraïſmes clairs, & que l'on peut aiſé-*

ment

ment traduire de la ſorte ; la ſeconde, *qu'il faut traduire mot pour mot, ceux qu'on ne peut pas commodément exprimer d'une autre maniere, ſur tout lorſque nos oreilles y ſont accoûtumées* ; la troiſiéme enfin, *qu'il faut retenir les Hebraiſmes, dont le ſens eſt obſcur.*

L'Auteur étale après cela les difficultez qu'il a rencontrées à traduire les *Conjonctions*, & les *Prépoſitions* Hebraïques, qui étant extraordinairement équivoques, ne font pas peu de peine aux Interprétes. La même conjonction *Vau*, par exemple, pouvant être traduite *&*, *ou*, *mais*, *néanmoins* &c. il eſt facile de concevoir que, ſelon que l'Interpréte ſe détermine, le ſens ſe trouve très-different. Il faut avoüer, en cette occaſion, que les Interprétes, comment qu'ils faſſent, ſont contraints d'interpoſer leur jugement, & de donner ce qu'ils conjecturent pour la penſée de l'Auteur Sacré ; mais c'eſt un mal, auquel il n'y a point de remede.

Il y a le même inconvenient à l'égard des Ellipſes des Conjonctions, que l'on ne peut ſouvent ſuppléer, ſans ſe hazarder à changer le ſens ; & que l'on ne peut auſſi omettre, s'il eſt vrai qu'il les faille ſuppléer, ſans tromper le Lecteur. Par exemple, il croit

qu'il ſe peut fort bien faire qu'il y ait une Ellipſe dans le 26. verſet du XIX. de la Geneſe, de ſorte qu'au lieu de dire & *elle fut ſtatuë de ſel*, il faudroit peut-être tourner, *elle fut comme une ſtatuë dans le ſel*, ce qui veut dire, qu'elle demeura roide morte dans le territoire de Sodome, qui devint ſalé, après la ſubverſion de cette ville. L'Auteur a fait une Diſſertation ſur cette matiére, dont nous parlerons dans la ſuite.

Les conjonctions des Hebreux ſont encore incommodes aux Interprétes, en ce que quelques-unes reviennent très-ſouvent, comme la conjonction, *Vau*, qui eſt preſque l'unique liaiſon des narrations. Les autres Langues ne permettent pas que l'on rediſe tant de fois ET, & ſi on l'omet, il faut ſouvent changer le tour de la phraſe Hebraïque.

M. Le Clerc aſſure encore ici qu'il s'eſt fait une Loi inviolable de ſuivre toûjours l'exemplaire revû par les Maſſorethes, dont les Juifs & les Chrêtiens ſe ſervent aujourdhui; mais qu'il a crû pouvoir, comme ont fait tous les autres Interpretes, choiſir entre les varietez du *Keri* & du *Chethib*, celle qui lui paroiſſoit former un meilleur ſens, ou plus conforme

aux

aux Regles de la Grammaire. Il n'a pas eu non plus d'égard aux Accents, lors que le ſens demandoit que l'on joignit autrement les mots que les Accents ne ſemblent le permettre ; parce qu'aucun Interprete n'y a eu d'égard, & que les regles que les Rabbins donnent ſont peu conſtantes. Ces Docteurs en cette rencontre, comme en pluſieurs autres, ſemblent avoir eu deſſein d'embarraſſer de difficultez l'étude de la Langue Hebraïque, ſeulement pour ſe faire valoir.

A l'égard de la diviſion des verſets, quoi que l'Auteur les ait marquez par des chiffres, à cauſe de la commodité des Lecteurs qui y ſont accoûtumez ; il n'a pas commencé une nouvelle ligne à chaque verſet, parce que très-ſouvent la conſtruction, ou le tour de la periode s'étend plus loin. Il a ſeulement diſtingué par des Paragraphes les matiéres, ſelon que l'Auteur Sacré finit, ou commence quelque choſe de nouveau ; parce qu'il croit que cette maniére de diſpoſer ce que l'on écrit contribue beaucoup à faire concevoir nettement & diſtinctement ce que l'on veut dire. L'ordre de chaque choſe paroiſſant à l'oeuil, & les matiéres differentes étant diſtinguées ſur le papier, elles ſe rangent plus facile-

cilement dans l'eſprit, & ne cauſent aucune confuſion au Lecteur. Au contraire la diviſion du texte par verſets, qui coupe ce qui doit être joint, & qui ne met aucune diſtinction particuliére entre les chefs differens, eſt tout à fait oppoſée à l'ordre & à la netteté. On a beau dire qu'on ne doit avoir égard qu'au ſens, les marques de diſtinction, que l'on voit ſur le papier, brouillent & confondent néceſſairement, ſans qu'on s'en apperçoive. Cette diviſion d'un diſcours, ou d'une narration par Paragraphes n'eſt pas nouvelle, comme l'Auteur le fait voir, & les Juriſconſultes mêmes s'en ſont preſque toûjours ſervis, *ad capita legum diſtinguenda*; mais il n'y a que quelques années qu'on a commencé à la mettre en uſage dans les autres Ouvrages, & l'on s'en eſt ſi bien trouvé, que ceux qui ſe piquent d'écrire avec exactitude & de ſe faire bien entendre, s'en ſervent preſque tous.

M. Le Clerc a bien ſuivi la diviſion des Chapitres, & les a toûjours marquez au deſſus des pages & à la Marge; mais il n'a pas laiſſé de diviſer encore la matiére par Sections, ſelon ſon étenduë; pour mettre ſon Commentaire après chaque Section, & dire tout de ſuite ce qu'il avoit à dire ſur chaque matiére. Com-

Comme il s'eſt fait un grand nombre de Verſions & une infinité de Commentaires, avant ceux-ci, l'Auteur ne nie pas qu'il ne ſe ſoit beaucoup ſervi de ceux qui ont écrit avant lui, mais il aſſure qu'il n'en a pas moins examiné les choſes en elles mêmes, & qu'il ne s'eſt fié à perſonne. C'eſt ce qui fait qu'il ne cite preſque jamais les Verſions modernes, parce que l'autorité toute ſeule de ceux qui les ont faites, n'étant d'aucun poids ſans des raiſons de Grammaire, il n'y a que ces raiſons que l'on doive rapporter. On doit avoir plus de conſidération pour les anciennes Verſions; parce que ceux qui les ont faites ont pû avoir des lumiéres que nous n'avons pas, & que nous ne ſaurions avoir aujourdhui. L'Auteur cite auſſi aſſez rarement les Commentateurs perpetuels, parce que tout le monde en a des recueuils, qu'il eſt aiſé de conſulter; mais il cite beaucoup ceux qui ont fait des Traitez particuliers où ils ont expliqué des paſſages de l'Ecriture Sainte, comme *Samuel Bochart*, & d'autres. Il dit même que quelques-uns de ceux-ci lui ont beaucoup plus ſervi que les Commentateurs, & l'on peut mettre en ce rang l'Auteur que l'on vient de citer. Il a pris des uns & des autres ce qu'il

a crû être le meilleur, ſans ſe croire obligé de rapporter toutes les interpretations, qui ont paru juſqu'ici, & encore moins de les refuter, ce qui ſeroit d'une longueur inſupportable, & même aſſez inutile. Outre que cèt Ouvrage n'a pas été entrepris, pour empêcher que l'on ne ſe ſervît des autres, on ſeroit bien malheureux ſi avant que d'être aſſûré de la verité, il falloit ſavoir toutes les fauſſes explications que l'on a inventées pendant tant de ſiécles, ou parmi les Juifs, ou parmi les Chrétiens, depuis qu'on a écrit ſur ces matiéres.

M. Le Clerc dit quelque choſe après cela de l'uſage que l'on peut tirer des Langues Orientales pour l'intelligence de la Langue Sainte, & il rapporte pluſieurs exemples de mots Hebreux, que l'on explique par le moien de ces Langues. Il a fait voir par exemple que *Pharaon*, titre commun des Rois d'Egypte, ſignifie la même choſe que le mot de *Sultan*, & cela par le moien de la Langue Arabique. Il a montré pourquoi les Sages d'Egypte ſont nommez *Chartumim* Gen. XLI, 8. par la Langue Syriaque, ce que perſonne n'avoit encore jamais fait. Il y a néanmoins quelque précaution à prendre en cela, comme il le fait voir, pour n'é-

n'être pas trompé. Un homme de bon ſens avoit fait une ſemblable remarque, dont on a parlé dans le I. Tome de cette *Bibliothéque* p. 371.

On peut auſſi tirer du ſecours de la comparaiſon des divers paſſages, où un mot ſe trouve, & quand on a trouvé l'étymologie d'un mot, cela peut beaucoup ſervir à l'intelligence du diſcours. Mais on peut encore ſe tromper aſſez facilement ſur ces ſortes de choſes, ſi l'on n'y prend bien garde, & ſi l'on ne joint l'hiſtoire à la derivation des mots. Il eſt ridicule de raiſonner ſur une étymologie incertaine, & de bâtir là-deſſus des hiſtoires comme font les Rabbins; mais quand de certains faits étant conſtans, on trouve une étymologie qui s'y rapporte, il y a grande aparence qu'elle eſt véritable. *Bochart* nous en fournit une infinité de beaux exemples, mais on en trouvera quelques-uns ſur les 2. 3. 4. & 14. verſets du Ch. X. où l'on refute même ce ſavant homme. Il y en a un qui eſt remarquable ſur le mot de *Charan*. Gen. XI. 31.

Ce ſont là les ſecours dont l'Auteur s'eſt ſervi & la méthode qu'il a ſuivie. Encore qu'il rende juſtice aux grands hommes, qui ſe ſont appliquez au ſiécle paſſé, & au commencement de ce-

lui-ci, à traduire la Bible, & à l'expliquer par des Commentaires; il croit que deux choſes ont empêché qu'ils n'y aient ſi bien réüſſi, qu'ils auroient pû faire, & qu'on le peut à préſent. C'eſt qu'ils manquoient des ſecours néceſſaires, l'étude de la Critique Sacrée n'aiant pas encore été aſſez cultivée. On a fait dans ce ſiécle plus d'ouvrages de conſéquence ſur ces matiéres, qu'il ne s'en étoit jamais fait. On a découvert non ſeulement une infinité de choſes, qui étoient inconnuës à nos péres, mais encore on a porté l'Art de la Critique à une exactitude, dont les Théologiens du ſiécle paſſé n'avoient preſque pas d'idée. L'autre choſe, qui a empêché qu'on ne nous donnât des Verſions auſſi accomplies, & des Commentaires auſſi exacts qu'on l'auroit pû faire, même en ce temps-là; c'eſt que l'étude de l'Ecriture Sainte aiant recommencé avec les Controverſes, qui naquirent au ſiécle paſſé, les Interpretes n'expliquoient preſque l'Ecriture, que par rapport aux diſputes de leur temps. Il étoit important d'inſtruire les peuples & ceux qui ſe deſtinent à leur inſtruction, du plus preſſant uſage que l'on pouvoit faire de l'Ecriture, contre les erreurs que l'on avoit entrepris de réformer. Ainſi

ſi au lieu de s'appliquer à des remarques particuliéres & litérales ; on ne faiſoit preſque que débiter des conſéquences de Théologie & de Morale oppoſées aux erreurs du temps. Ce deſſein, quoi que très-loüable, a fait, ſelon l'Auteur, que l'on a ſouvent cherché des dogmes veritables, là où ils n'étoient point, & que l'on a négligé les études néceſſaires pour découvrir le ſens litéral de l'Ecriture. Il pouvoit dire bien d'autres choſes là-deſſus qu'il a laiſſé ſuppléer aux Lecteurs habiles.

3. La troiſiéme Diſſertation des Prolegomenes eſt emploiée principalement à deux choſes ; ſavoir, à prouver que Moïſe eſt l'Auteur du Pentateuque, & à découvrir quelques vuës particulieres qu'il a euës, en écrivant, & en publiant cet Ouvrage.

M. Le Clerc dit qu'il y a trois ſortes de choſes dans le Pentateuque ; 1. quelques unes qui ſe ſont paſſées avant Moïſe, qu'il ſemble avoir tirées de monumens plus anciens que lui : 2. d'autres qui ſe ſont paſſées de ſon temps, & qu'il a ſans doute écrites, comme il paroit par ce qui en eſt dit dans ces cinq Livres : 3. d'autres enfin qu'on prétend être poſterieures à Moïſe, & n'avoir pû être ecrites par ce Prophe-

te. Il examine tout cela en détail, & en conclut que Moïse avoit écrit non seulement le Deuteronome, comme quelques-uns l'ont crû, mais encore les quatre livres précédens; quoi qu'il ne desavoue pas qu'il n'y ait quelques endroits ajoûtez, par quelcun qui a vêcu depuis. Mais ces endroits sont en petit nombre, & ne sauroient empêcher que l'on ne dise avec raison que tout le Pentateuque est de Moïse. L'Auteur a traité cette Controverse, sans se fâcher contre personne, & a dit plusieurs raisons que le zéle n'avoit pas découvertes à ceux qui en avoient écrit avec beaucoup de chaleur.

Outre la vûë générale de Moïse d'instruire les Israëlites dans la Loi de Dieu, & de les porter à l'observer, ce qui est le dessein de tout le Pentateuque: M. Le Clerc croit qu'il a eu en divers endroits des vuës particulieres, qu'il seroit d'une très-grande utilité de savoir, si cela étoit possible. Il seroit à souhaiter que nous eussions des monumens anciens, qui nous fournissent quelques lumiéres là-dessus; comme nous avons, par exemple, *Asconius Pedianus*, dont les Argumens & les Notes sur quelques harangues de Ciceron sont d'un très-grand usage pour

pour les entendre, parce qu'il nous découvre des vuës de cet Orateur, que nous ne ſaurions autrement découvrir. Mais n'aiant point de ſemblables ſecours ſur Moïſe, l'Auteur a tâché par une lecture exacte des écrits de ce Prophéte, comparez avec ce que nous avons de l'hiſtoire des peuples voiſins, de ſuppléer en quelque ſorte à ce defaut.

Il remarque donc premiérement que Moïſe n'a pas eu deſſein de faire une hiſtoire complette du genre humain juſqu'à Abraham, puis qu'il fait l'hiſtoire de plus de deux mille ans en onze Chapitres. Ce n'eſt preſque qu'une pure Chronologie, où il marque quelques évenemens, qu'il étoit important que les Iſraëlites ſuſſent. Non ſeulement il dit que le monde a été créé, mais il marque que c'eſt en ſept jours, pour apprendre aux Iſraëlites, ſur quoi étoit fondée l'obſervation du Sabbat, que la Loi recommande ſi fort. Il marque, dans un ſemblable deſſein, que le Soleil & la Lune ſervoient à indiquer les fêtes. Il leur apprend non ſeulement que le péché eſt entré au monde, dès le commencement, mais encore que ç'a été pour n'avoir pas voulu s'abſtenir d'un fruit défendu; peut-être afin que les Iſraëlites compriſſent

priſſent l'importance des défenſes qu'il leur faiſoit de manger de diverſes choſes, dont leurs voiſins mangeoient ſans ſcrupule & ſans incommodité.

En ſecond lieu, Moïſe a eu principalement deſſein d'écrire l'Hiſtoire des Hebreux depuis Abraham, qui eſt comme le fondateur de cette nation, & qui commença à former une apparence de nation particuliere depuis qu'il fut au païs de Chanaan. C'eſt ce qui fait que, dès qu'il a commencé à parler d'Abraham, il ne dit preſque rien des autres nations, excepté de celles qui étoient deſcenduës de ce Patriarche, & qui étoient dans l'Arabie & dans l'Idumée.

En troiſiéme lieu, Moïſe cenſure ſouvent obliquement les Iſraëlites, dans des choſes qui étoient permiſes, quoi qu'en elles mêmes elles ne fuſſent point bonnes. Il blâme le divorce & la polygamie, mais d'une maniere obſcure, à cauſe de la dureté de cœur des Iſraëlites, qu'on n'auroit pû reſoudre à ſe contenter d'une femme & à ne la repudier point.

En quatriéme lieu, il contredit les fables des voiſins des Iſraëlites, telle qu'eſt la Chronologie des Egyptiens, qui mettoit un beaucoup plus grand nombre de générations depuis le commen-

mencement du monde, que ne faiſoient les Hebreux. Ils diſoient auſſi beaucoup de fauſſetez touchant les inventeurs des arts, que Moïſe refute en paſſant, comme M. Le Clerc le fait voir par quelques exemples.

En cinquiéme lieu, il agit contre la méthode des ſages d'Egypte, qui cachoient les connoiſſances qu'ils avoient, afin de ſe faire conſiderer par le peuple; au lieu que Moïſe publie tout, & ordonne que ſa Loi ſoit luë publiquement.

En ſixiéme lieu, il fait voir la fauſſeté des prétenſions des Egyptiens, touchant l'Antiquité de leur nation, & dit pluſieurs autres choſes peu avantageuſes aux autres voiſins des Juifs, comme on le pourra voir dans l'Auteur.

En ſeptiéme lieu, quoi qu'il écrive l'hiſtoire des Iſraëlites, il s'en faut beaucoup qu'il n'écrive une hiſtoire complette, comme on le voit non ſeulement par ſa brieveté, mais encore parce qu'il omet des circonſtances remarquables, touchant l'Idolatrie des Iſraëlites en Egypte & dans le deſert, comme on le voit par quelques paſſages d'*Amos*, & d'*Ezechiel*, que l'Auteur rapporte. Cela étant, on ne s'étonnera pas qu'il ne garde pas l'ordre

des

des temps dans ſes narrations. On doit conſiderer cette Hiſtoire, comme on regarde les Vies, où la Chronologie eſt très-ſouvent négligée, ainſi qu'il paroît par les meilleurs Auteurs.

II. C'EST là en Abregé le contenu des trois Diſſertations préliminaires de M. Le Clerc, après quoi ſuit ſon Commentaire, ſur lequel nous ne nous étendrons pas, parce que nous en avons déja marqué la méthode. Nous ferons ſeulement les remarques ſuivantes. La premiére ſera, que ce Livre étant le premier du Vieux Teſtament, & d'ailleurs plein de difficultez, ſes Notes ſont plus étenduës qu'elles ne le ſeront ſur la ſuite des Livres Sacrez. Aiant expliqué une fois quelque mot, quelque phraſe, ou quelque coûtume, l'Auteur n'y reviendra plus, il ne fera que renvoier le Lecteur, là où il en aura parlé une fois pour toutes.

La ſeconde c'eſt que quoi que l'Auteur évite les Digreſſions, & les Queſtions Incidentes, autant qu'il lui eſt poſſible, il ne laiſſe pas d'y en avoir quelques-unes dans ſon Commentaire, leſquelles il n'a pû éviter. 1. Par éxemple, il y a une Digreſſion ſur la grandeur de la Coudée Egyptienne & Hebraïque ſur le Ch. VI. verſ. 15. par où il

il paroit que l'Arche de Noé étoit preſque le double plus grande, que l'on ne croit communément. Mais comme cette recherche regarde pluſieurs paſſages du Vieux Teſtament, il étoit utile d'épuiſer cette matiére, pour n'y plus revenir. 2. On peut regarder comme une eſpece de Queſtion incidente, celle qui regarde l'univerſalité du Déluge, & qui en renferme pluſieurs autres, que l'Auteur a traitées ſur le 19. verſet du Ch. VII. 3. Sur le Chap. X. 9. il eſt traité de l'antiquité de l'Empire Babylonien, & l'on refute pluſieurs erreurs vulgaires ſur ce ſujet. 4. On verra encore, ſur le Ch. XII. 7. de quelle maniére les Anciens pouvoient diſtinguer les ſonges divins, & les apparitions divines des autres, & les circonſtances qu'il falloit obſerver en cette occaſion. C'eſt une recherche de grande importance, & qui s'étend à pluſieurs paſſages du Vieux Teſtament.

La troiſiéme remarque concerne le fonds du Commentaire de l'Auteur. C'eſt qu'il ne s'y ſert preſque d'aucune raiſon de pure Théologie, ou de convenance, mais uniquement de raiſons de Critique, ou d'Hiſtoire. Il a recherché autant qu'il l'a pû les antiquitez des peuples voiſins des Juifs, & en

en a tiré pluſieurs choſes propres à éclaircir ce qu'en dit Moïſe. *Herodote* & *Diodore* de *Sicile*, par exemple, lui ont beaucoup ſervi à expliquer divers paſſages des derniers Chapitres de la Geneſe, comme on le verra en liſant ce qu'il dit ſur ces Chapitres. Il n'a pas même négligé les Voiageurs Modernes, qui nous ont donné des Deſcriptions de l'Orient, & des coûtumes qui y regnent encore. Ces peuples ſont aſſez conſtans dans leurs uſages, & l'on remarque encore parmi eux diverſes coûtumes auſquelles l'Ecriture fait alluſion. Voiez ce que l'Auteur dit ſur Gen. XXIV, 47. ſur la coûtume de porter un anneau au travers des narines. On voit auſſi aſſez ſouvent de la reſſemblance entre les coûtumes des Orientaux, & celles des Heros d'Homere, comme M. Le Clerc l'a fait voir en divers endroits. Voiez ce qu'il dit ſur Gen. XVIII, 2, 6. XX, 12. XXIV, 33. Ainſi l'on trouvera qu'aſſez ſouvent les Antiquitez prophanes lui ont été de grande utilité pour éclaircir celles des Juifs. Mais il ſe fonde principalement ſur les circonſtances que l'on trouve dans l'Ecriture elle même, & ſur la ſignification des mots, & des phraſes de la Langue Sainte, ſur leſquelles il n'aſſure preſque

que rien qu'il ne tâche de prouver par des exemples.

La quatriéme remarque, que nous avons à faire ſur cet ouvrage, regarde la Carte Géographique que l'Auteur promet à la fin du Pentateuque, où il n'y aura que les noms des lieux, dont il eſt fait mention dans ces livres. L'Auteur a pris beaucoup plus de ſoin, que l'on ne fait ordinairement à éclaircir la Géographie Sacrée, & il ôtera beaucoup de fautes que l'on voit dans les Cartes ordinaires.

III. A la fin du Volume, on trouve trois Diſſertations, que l'Auteur nomme *Appendix Commentarii in Geneſin* qui contiennent des choſes utiles à l'intelligence de ce Livre, leſquelles ne pouvoient entrer dans le Commentaire, parce qu'elles demandoient un diſcours plus étendu.

1. L'Auteur traite dans l'une, *de la ſubverſion de Sodome & des villes voiſines.* Il commence par décrire leur ſituation, qui étoit vers l'extremité meridionale du Jourdain, & de ce qu'on appelloit *la grande plaine*, qui étant partagée par ce fleuve eſt environnée de montagnes des deux côtez depuis la mer de Tiberiade, juſqu'aux frontieres de l'Idumée. Cela eſt d'importance pour comprendre comment

la

la ſubverſion s'eſt faite. Le bas de cette plaine étoit arroſé non ſeulement du Jourdain, mais d'une fontaine très-abondante, qui eſt près de Jericho, d'une autre qui eſt au delà du Jourdain, & qu'on nommoit *Callirrhoe*, & des torrens *d'Arnon* & de *Zered*, comme l'Auteur le fait voir. Il croit que les habitans épuiſoient toute cette eau, par des rigoles qu'ils faiſoient pour arroſer leurs campagnes, comme on le faiſoit autrefois, & comme on le fait encore en pluſieurs lieux d'Orient. Moïſe lui même remarque que cet endroit de *la grande plaine étoit arroſé comme le verger de Dieu*, & l'Auteur fait ici quelques remarques importantes ſur cet endroit.

Il fait voir enſuite, par Moïſe, qu'il y avoit dans cette plaine *des puits de Bitume*, de quoi il rapporte divers exemples, auſquels on en pourroit ajoûter pluſieurs autres, s'il étoit beſoin.

Cela étant ainſi, Dieu fit perir les habitans de quatre villes de cette plaine en faiſant tomber la foudre dans ces puits, & en allumant le bitume ſouterrain, dont ce païs étoit plein. Ces mines de bitume étant enflammées cauſerent ſans doute un grand tremblement de terre, &

& la matiére combuſtible s'étant conſumée, le terrain s'abaiſſa, & il ſe forma un lac de l'eau qui y couloit; laquelle eau ſe mêla avec le bitume, & fit le Lac *Aſphaltite* dont on en tire une grande quantité encore à preſent. Voila comme ſe fit la ſubverſion ſelon l'Auteur, qui en explique toutes les circonſtances en détail, & rapporte des exemples de ſemblables accidens, & ce que quelques Auteurs Paiens ont dit de celui-ci. Il remarque encore que les bords du Lac Aſphaltite ſe ſont reſſenti, pluſieurs ſiécles après, de cet embraſement; ce qui a fait dire, ſelon lui, à S. Jude que ces villes *étant ſoumiſes à la peine d'un feu éternel, nous ſont propoſées comme un ſpectacle*, de la juſtice divine. Par le *feu éternel*, il entend les flammes, que l'on voit encore ſortir de ce terroir. Il appuie cela de pluſieurs exemples, & de pluſieurs raiſons, que l'on ne rapportera pas. Il croit auſſi que les peines de l'autre vie ſont décrites ſous l'idée d'un *étang de feu & de ſoufre*, par une expreſſion tirée du Lac Aſphaltite.

Il fait voir enſuite, par la comparaiſon des principales circonſtances, que la fable de *Philemon & Baucis* n'eſt qu'une dépravation de la fuite de Lot; com-

comme il a montré ailleurs que d'autres fables ſont nées de quelques hiſtoires que Moïſe rapporte. Voiez ce qu'il dit ſur les Chapp. IX, 20. XVIII, 1. Il fait encore le parallele de la fable de *Typhée* & de l'hiſtoire de la ſubverſion. Il conjecture que ce mot eſt le même que le Chaldéen *Tipho*, qui ſignifie *inondé*, ce qui convient très-bien aux Sodomites, auſſi bien que les autres circonſtances.

Enfin il propoſe & ſout en un mot, ou plûtôt montre qu'on ne peut pas bien ſoudre la queſtion, ſi la ſubverſion des villes de la plaine ſe fit par un miracle, ou naturellement? Quoi que la choſe, conſiderée en elle même, ſe puiſſe faire par des cauſes naturelles, ſi un Ange eſt intervenu d'une maniére extraordinaire c'eſt un miracle, & il ſemble qu'en cette occaſion il y ait eu quelque choſe de ſemblable.

2. La Diſſertation ſuivante eſt touchant *la ſtatuë de Sel.* M. Le Clerc croit que l'opinion commune du changement de la femme de Lot en ſtatuë de Sel eſt venuë de l'autorité des Juifs, qui ont mal expliqué les paroles de Moïſe, & qui ont cherché un miracle où il n'y en avoit point. Il fait voir que les termes de Moïſe ſont

équi-

équivoques, & peuvent recevoir ce ſens, entre quelques autres, *elle fut comme une ſtatue dans ce terroir ſalé*, c'eſt à dire, elle y demeura roide morte. Enſuite il étale les difficultez, qui ſe trouvent dans l'opinion commune, & montre que tous les moiens dont on s'eſt aviſé, pour l'expliquer, ſont inſoûtenables.

L'Autorité des anciens Juifs & des anciens Chrétiens, qui ont ſoûtenu la métamorphoſe de la femme de Lot, n'eſt d'aucun poids, ſelon M. Le Clerc; s'étant uniquement appuiez ſur les paroles de Moïſe, qu'ils n'ont pas bien entenduës. Ces paroles aiant été une fois expliquées en ce ſens, tous deux qui en ont parlé ont ſuivi cette idée, ſans l'examiner.

Si l'on dit que Joſeph & d'autres témoignent avoir vû la ſtatuë de ſel, l'Auteur repond qu'ils auroient mieux fait de dire qu'on leur avoit montré une ſtatuë, une pierre, ou je ne ſçai quoi, qu'on appelloit *la ſtatuë de ſel*, & que l'on diſoit être la femme de Lot; parce qu'ils ne pouvoient pas ſavoir ſi ce qu'on leur diſoit étoit veritable. Cette précaution étoit ſur tout néceſſaire en ce païs-là, où l'on montre depuis long-temps une infinité d'antiquitez chimeriques, comme l'Auteur le fait voir

par plusieurs exemples. Qui pourroit s'imaginer qu'il y eut des gens, assez fous, pour montrer *la pierre du coin que les édifians ont rejettée*, dont il est parlé dans le Ps. CXVIII. si un Voiageur très-sincere ne nous l'avoit dit? Mais pour ce qui regarde Joseph, il se pourroit bien faire qu'il eût dit avoir vû la statuë de sel, avec autant de sincerité qu'il dit qu'il y avoit encore une colonne dès devant le déluge, je ne sai où, qu'il y avoit une riviere en Judée, qui étoit seche pendant sept jours, & qui couloit le Septiéme, &c.

L'Auteur examine aussi ce que quelques voiageurs plus modernes ont dit de la statuë de sel, & fait voir que les uns avouent que quoi qu'ils aient pû faire, ils ne l'ont pû voir, & que les autres ne savent pas même où elle étoit. Il montre, à cette occasion, que *Usdum*, ou *Segor* étoit à l'orient du Lac Asphaltite, & non à l'occident, où les Cartes communes le mettent. On a encore dit des absurditez, touchant cette statuë, que l'on pourra lire dans l'Auteur qui cite là-dessus S. *Irenée* & *Tertullien*. Aussi S. Jerôme, qui ne perdoit point d'occasion de faire montre de sa Rhétorique, n'en a rien dit, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire, si l'on avoit vû alors que la statuë de sel subsistât encore.

L'Au-

L'Auteur croit donc que la femme de Lot, mourut de peur, ou fut étouffée de la vapeur du ſouffre & du bitume; ce qu'il éclaircit par des raiſons, ou par des exemples, qui expliquent l'expreſſion de Moïſe, ou la choſe même. Il fait voir après cela que la fable de Niobe, qui fut petrifiée de douleur, & celle de Meduſe, qui changeoit en pierre ceux qui la regardoient, ſont des dépravations de quelques hiſtoires ſemblables mal-entenduës. Pour mettre ce principe hors de doute, il rapporte encore la fable des *Harpyes*, qu'il fait voir, auſſi probablement qu'il eſt poſſible dans ce genre de choſes, n'avoir été que des Sauterelles.

3. A la fin on trouve les évenemens de la Geneſe, mais en ordre Chronologique, avec de petites notes. M. Le Clerc n'a pas entrepris de traiter les matiéres à fonds, parce qu'il faudroit trop s'étendre; & qu'après tout, on ne feroit qu'un recueuil de conjectures, par où l'on ſoudroit peu de difficultez. Les Chronologiſtes ont beau prometre de les lever, ils ne font ſouvent que les augmenter à force d'en parler, & c'eſt ce que l'Auteur n'a pas crû devoir faire. Les Lecteurs verront ce qu'il dit dans ces notes, qui ſont courtes, & que l'on aura preſque auſſi-

tôt luës, que l'extrait qu'on en feroit.

[Les quatre livres de Moïse ſuivans ont paru en 1696. éclaircis, ſelon la même méthode.]

VI.

La SCIENCE *des* MEDAILLES, *pour l'Inſtruction de ceux qui s'appliquent à la connoiſſance des Medailles Antiques & Modernes.* A Paris, & à Amſterdam, chez George Gallet, 1693. in 12. pagg. 266.

TOus ceux qui ſe piquent de quelque ſavoir ne ſont pas obligez d'avoir une profonde connoiſſance de la Science des *Medailles*; mais ils ne peuvent guéres ſe paſſer d'en avoir du moins quelque legere teinture, ſans laquelle on ne peut entendre bien des Livres curieux & utiles, qu'on donne tous les jours au Public. Il eſt d'ailleurs certain que la connoiſſance des Medailles eſt d'un grand uſage, tant pour éclaircir divers points d'Hiſtoire, qui ne ſont rapportez que d'une maniére ou obſcure ou embarraſſée par les Hiſtoriens; que principalement pour confirmer ce que l'Hiſtoire nous raporte, & juſtifier la verité des évenemens qu'elle nous raconte.

Le Livre dont on vient de donner le Ti-

Titre, peut ſervir d'Introduction à cette étude, puis que l'Auteur s'y propoſe d'inſtruire ceux qui commencent cette étude, & de leur donner les avis néceſſaires; tant pour aquerir la connoiſſance des Medailles, que pour en faire un Cabinet, & diſtinguer les véritables des fauſſes & ſuppoſées. Tout le Livre eſt diviſé en douze Inſtructions.

I. La premiere regarde l'âge des Medailles, & le tems qui en augmente la rareté & le prix. On les diſtingue en deux claſſes, les Antiques & les Modernes. Les Antiques comprennent toutes celles qui ont été frapées juſqu'au troiſiéme ou au neuviéme Siécle de Jeſus-Chriſt; & les Modernes toutes celles qui ont été frapées depuis environ 300. ans; car on ne compte pour rien toutes celles qu'on a depuis *Charlemagne* juſqu'à ce tems.

Les Antiques ſont ou Greques ou Latines. Les Greques ſont les plus anciennes; puis que long-tems avant la fondation de Rome, les Rois & les Villes Greques frapoient de très-belles monnoyes de tous les trois metaux, & le faiſoient avec tant d'art, que Rome dans ſon état le plus floriſſant a bien eu de la peine à les égaler. Les Conſulaires ſont les plus anciennes des Medailles latines, puis que du tems des Rois

de Rome on ne savoit ce que c'étoit que de batre monnoye, sur tout en or & en argent, si bien que la suite des Familles tient le premier rang d'antiquité entre les Medailles Romaines.

Parmi les Medailles Imperiales, on distingue le haut Empire, qui commence à *Jules-Cesar* ou à *Auguste*, & finit aux 30. Tyrans l'an 1010. de Rome, ou environ, & 260. de Jesus-Christ. Le bas Empire, va jusqu'à la ruine de l'Empire de Constantinople par les Turcs, environ l'an 1450. & comprend prés de 1200. ans. Tout ce qui suit, hors des Medailles Romaines, dans les 3. derniers Siécles est appellé Moderne, & l'on en peut faire différentes suites de Papes, d'Empereurs, de Rois, de Villes, de Personnes particulieres. On peut, par exemple, avoir celle des Papes, depuis *Martin V.* environ l'an 1430. jusques à présent. On peut commencer celle des Empereurs d'Occident à *Frederic III.* l'an 1463. depuis lequel on ne peut pourtant rassembler qu'une trentaine de Medailles. Pour les Rois de France, on doit à l'égard des deux premiéres Races, se contenter des Monnoyes, dont M. *Boutcroüe* a fait un livre. On n'en a frapé aucune qui ait l'effigie du Prince avant *Charles VII.* & la premiére

re où l'on ait vû un Buſte eſt celle que la Ville de Lyon fit fraper à *Charles VIII.* & à *Anne* de Bretagne.

III. LA ſeconde Inſtruction regarde les differens metaux qui compoſent les Medailles. Ce n'eſt pas par le prix de ces metaux, qu'on juge de la valeur des Medailles. Telle Medaille d'or ſera fort commune, qui ſera tres-rare en bronze. Un *Othon* latin, par exemple, de grand bronze n'a point de prix, un Othon d'or ne vaut que trois ou quatre piſtoles au deſſus de ſon poids, qui eſt d'environ 13. francs. Il y a des Medailles d'un or plus pur & d'un plus bel œil que le nôtre, comme l'or des anciennes Medailles greques, dont quelques unes vont à 23. Karats, & 16. grains. Il y en a d'or mêlé, plus pâle & d'un alloy plus bas, qui eut cours dès le tems d'*Alexandre Severe*, lequel permit fur quatre parts un cinquiéme d'alliage; & il y en a d'un or notablement plus abbaſſé, tel qu'on le voit dans certaines Gothiques.

L'or du haut Empire eſt du même alloy, que celui des Medailles Greques. Les Romains ne commencérent à ſe ſervir de monnoye d'or, que l'an 546. de Rome. L'uſage des Medailles d'argent commença l'an 484. On en trouve beaucoup plus que d'or; mais l'ar-

gent, n'eſt eſt pas ſi fin. Il y en a de pur billon qui n'ont preſque point d'argent, comme depuis *Gallien*. Il y en a qui ne ſont batuës que ſur le ſeul cuivre & puis argentées, telles qu'il s'en trouve depuis les Poſtumes. Il y en a de *fourrées*, qui n'ont qu'une petite feuille d'argent ſur le cuivre. C'eſt une eſpéce de fauſſe monnoye, qui commença dès le Triumvirat d'Auguſte, & qui eſt une preuve infaillible de l'antiquité de la Medaille, & même de ſa rareté; puis que dès qu'on s'étoit aperçu de la fourbe, on faiſoit rompre les coins, & on décrioit l'eſpece.

On voit des Medailles de cuivre rouge dès le tems d'Auguſte, de même que de cuivre jaune & de vrai bronze. On en voit auſſi quelques unes, qui paſſent pour cuivre de Corinthe, qui eſt un alliage d'or & d'argent avec le cuivre qui l'emporte. On trouve encore des Medailles de plomb auſquelles on peut être facilement trompé, parce que la plûpart ſont modernes, & de nulle valeur, au lieu que les plombs antiques ſont les plus curieux.

III. LA troiſiéme Inſtruction concerne les grandeurs différentes, qui forment les différentes ſuites dans les mêmes metaux. Le volume de toutes les Medailles des Anciens n'eſt ordinai-

re-

rement, que depuis trois pouces de Diametre, juſques à ½ de pouce. Il y avoit outre cela des Medaillons, qui n'étoient point monnoye courante, & que l'on frapoit comme des monumens publics pour répandre parmi le peuple dans les cérémonies des Jeux ou des Triomphes, ou pour donner aux Ambaſſadeurs & aux Princes Etrangers. Les Romains nommoient ces piéces *Miſſilia*.

Les Medaillons d'or ſont fort rares. Ceux d'argent ſont plus communs, & l'on en peut faire des ſuites aſſez belles, de Rois ou de Villes, comme M. *Vaillant* a fait depuis peu à l'égard des (a) Rois de Syrie. Pour les Medailles de bronze, il y en a tant, qu'on les ſépare en trois grandeurs, le grand bronze, le moyen, & le petit. Le grand bronze excelle par la delicateſſe & la force du relief, & par les beaux monumens hiſtoriques dont les revers ſont chargez. Le moyen bronze eſt conſiderable par la multitude, & par la rareté des revers, ſur tout à cauſe d'une infinité de Colonies greques & latines, que l'on ne trouve preſque point en grand bronze. Le petit bronze eſt eſtimable par la néceſſité qu'on en a pour le bas Empire, où le grand & moyen bronze abandonnent

(a) *Il nous promet encore la ſuite des Rois d'Egypte.*

nent les Curieux, ou paſſent pour Medaillons.

La ſuite du grand bronze ne paſſe point les Poſtumes. La ſuite du moyen eſt la plus aiſée à former, puis qu'elle va juſqu'à la Décadence de l'Empire Romain en Occident, & même en Orient juſqu'aux Paleologues. La ſuite du petit bronze eſt aiſée à former dans le bas Empire, puis qu'on en a depuis les *Poſtumes* juſqu'aux *Paleologues*, avec qui l'Empire des Grecs a fini; mais depuis Jules Ceſar juſqu'aux Poſtumes, il eſt très-difficile, & depuis *Theodoſe* juſqu'aux Paleologues, il eſt abſolument impoſſible.

IV. La quatriéme Inſtruction concerne les Têtes différentes, qui ſe rencontrent ſur les Medailles. Dans toutes les Medailles parfaites on conſidére les deux côtez, la Tête & le Revers, ſoit qu'on y voye effectivement une perſonne, ſoit qu'il s'y rencontre quelque autre choſe qui tienne lieu de la perſonne, comme une figure, un nom, ou quelque monument public, dont l'inſcription eſt miſe de l'autre côté. Il eſt vrai qu'il y a quelques Medailles ſans revers. Ces différentes Têtes compoſent cinq ordres differens, 1. celui des Rois. 2. Celui des Villes Greques ou Latines. 3. Celui des Familles Romaines,

nes, qu'on appelle Consulaires. 4. Les Impériales & toutes celles qui y ont raport. 5. Les Deitez.

On peut faire de fort belles suites du premier Ordre, comme des Rois de la Grece, de Pont, de Bithynie, de Cappadoce, &c. des Rois Goths, de quelques anciens Rois de France, à qui les Empereurs d'Orient permettoient de batre monnoye. On peut encore faire des suites considérables du second Ordre, qui est celui des Villes, puis que des seules Greques, on en peut amasser plus de deux-cens. Les Medailles des Colonies, utiles pour la Geographie ancienne, peuvent faire une suite fort nombreuse, comme cela paroit par les deux Volumes de M. Vaillant sur les Colonies Latines. Les têtes des Medailles des Villes ne sont ordinairement que le Genie de la Ville même, ou de quelque autre Deité, qui y étoit honorée. On peut faire une suite de Medailles Consulaires de douze ou quinze cens; mais elles n'ont rien de fort curieux, soit pour les legendes, soit pour les types, avant la décadence de la République. Ces sortes de Medailles étoient d'abord simplement marquées de la tête de Rome casquée, ou de quelque Deité, & le revers d'une Victoire traînée à deux ou à quatre chevaux. Ce

ne fut que vers le 6. Siécle de Rome que les Monetaires se donnerent la liberté de métre les têtes des hommes illustres, qui avoient été dans leurs familles. Il faut bien remarquer au reste, que ces Medailles Consulaires ne portent pas ce nom, parce qu'elles ont été batuës pour les Consuls qui entroient toutes les années en charge; mais parce qu'elles ont été batuës lors que la République étoit gouvernée par des Consuls.

On commence à estimer les suites des Medailles des Deitez, à cause du plaisir qu'on a d'y remarquer les noms differens, les symboles, les Temples, les autels, & les Pays où elles étoient adorées.

V. La cinquiéme Instruction parle des Revers. Chez les Romains & dans toute l'Italie les monnoyes furent assez long-tems, non seulement sans revers, mais même sans aucune marque; c'étoit jusques au tems de *Servius Tullius* des piéces de cuivre brute. Ce Roi les fit marquer de l'image d'un bœuf, ou d'un mouton, ou d'un porc. Les prémiers revers furent ou *Castor* & *Pollux* à cheval, ou une Victoire poussant un chariot à 2 ou à 4. chevaux. Tôt après, les Monetaires commencerent de faire marquer

la

la Monnoye de leurs noms & de leurs qualitez, & d'y faire graver les monumens de leurs Familles. C'eſt ainſi que Jules Ceſar n'étant encore que particulier, & n'oſant faire graver ſa tête, ſe contenta d'y faire métre d'un côté un Elephant avec le mot *Ceſar* équivoque, pour marquer ou le nom de cet animal en langue punique, ou le ſien. Et ſur le revers en qualité d'Augure & de Pontife, il fit graver les Symboles de ſes dignitez, ſavoir le *Sympule*, le *Goupillon*, la hache des Victimes, & le Bonnet Pontifical. Ainſi les Medailles devinrent curieuſes par les monumens dont elles étoient dépoſitaires; juſques à ce que Jules Ceſar s'étant rendu maître abſolu, & ayant obtenu le privilége de marquer la Monnoye de ſa tête & de ſon nom, les Medailles furent dés lors & dans la ſuite chargées de tout ce que l'ambition d'une part, & la flaterie de l'autre, furent capables d'inventer pour immortaliſer la gloire des Princes & la reconnoiſſance de leurs Sujets. C'eſt ce qui fait que nous y trouvons aujourdhui mille beaux évenemens, dont même ſouvent l'Hiſtoire n'a point conſervé la mémoire.

Ces Revers ſont de pluſieurs ſortes. Les uns ſont chargez de figures ou de

Perſonnages, les autres de monumens publics, d'autres de ſimples inſcriptions dans le Champ même, & diſtinguée de la Legende. Quelques unes ne regardent que des bienfaits particuliers, avec des remercimens ou des vœux que l'on fait pour la conſervation des Princes. Quelquefois on ne trouve que les ſimples noms des Magiſtrats, de l'Empereur, des Villes, ou des Peuples. Mais les monumens publics donnent au revers des Medailles une beauté particuliere, ſurtout quand ils marquent quelque évenement hiſtorique, comme le Temple de *Janus* dans *Neron* & le *Port* d'Oſtie; l'Amphitheatre de *Tite*, ſa colomne navale, les Trophées de *Marc-Aurele* & de *Commode*, &c. Il y a ſouvent auſſi ſur les revers des animaux qui ont leur prix, quand ils ſont extraordinaires. Quelquefois le Prince ou la Princeſſe dont la Medaille porte la tête en grand Volume, ſe voit ſur le revers placé tout de ſon haut, ou aſſis, ſous la figure d'une Deité, ou d'un Genie.

Pour les Medaillons, les revers en ſont beaucoup plus curieux que ceux des Medailles ordinaires. Ils repreſentent communément ou des jeux, ou des édifices, ou quelque autre beau monument. Les

Les revers ſe trouvent auſſi ſouvent chargez des Epoques différentes des tems, des marques de l'autorité publique, de celles de la valeur de la monnoye, du lieu où elles ont été frapées, ou enfin des marques différentes des Monetaires & des Villes. Pour les Epoques qui marquent les années des Princes ou des Villes, les Grecs ont été plus ſoigneux & plus heureux que les Romains, & les derniers Siécles plus exacts que les premiers. On peut voir dans nôtre (a) Auteur les différentes maniéres dont on les marquoit, de même que les marques de l'autorité publique.

Il eſt important de faire attention aux marques des Monetaires, qui ſervent à expliquer bien des figures, dans leſquelles, ſi l'on n'en étoit averti; on ſe tourmenteroit à chercher de grands myſtéres. Il faut prendre garde néanmoins, que cela ne devienne un aſyle à l'ignorance & à la pareſſe de ceux, qui pour s'épargner la peine de chercher, ont d'abord recours à la marque du Monetaire. Il y a encore des marques pour la valeur des monnoyes & pour le changement de prix, que l'Auteur explique à la page 86.

VI.

(a) Pag. 76. &c.

VI. DANS la sixiéme Instruction on parle de la Legende, c'est-à-dire, des paroles qui sont autour de la Medaille, & qui servent à expliquer les figures qui sont sur le Champ. Chaque Medaille porte deux legendes, celle de la Tête, & celle du Revers. La premiere fait connoitre la Personne par son nom propre, par ses Charges, ou par certains surnoms que ses vertus lui ont aquis. La seconde explique ses vertus, ses belles actions, ses monumens glorieux, & les biens que l'Empire a reçus par son moyen: cela varie néanmoins en plusieurs manieres qu'on trouvera dans l'Auteur.

Dans les Medailles des Villes & des Provinces, ou de quelque Deité, la Legende de la Tête, est aussi le nom de la Ville, de la Province, ou de la Deité. Les revers sont toûjours quelque Symbole de ces Villes souvent sans Legende, plus souvent avec le nom de la Ville, quelquefois avec celui de quelque Magistrat. Comme la Legende se raporte à ce qui est contenu dans le revers, elle le doit nécessairement expliquer, & il en a par conséquent autant de différentes, qu'il y a de différens Symboles, qu'on peut mettre dans le revers.

Dans les Medailles des Empereurs, les

les legendes marquent les divers titres qu'ils ont pris. Les Villes Greques y marquent ordinairement leurs Privilèges. On remarque que ces Villes ont ſouvent donné aux Empereurs le nom de Roi, Βασιλεὺς, quoi que jamais en latin ils n'ayent ſoufert celui de *Rex*. Pour les Princes Grecs, ils ont pouſſé l'ambition ſi loin, qu'ils ont permis qu'on leur donnât le Tître de Βασιλεὺς Βασιλέων, *Roi des Rois*; & celui même de Dieu, Θεὸς. Les Grecs étant devenus ſujets des Romains, ils leur donnérent les mêmes tîtres.

VII. LA ſeptiéme Inſtruction regarde les différentes langues qui compoſent les Inſcriptions & les Legendes des Medailles. A proprement parler il y a autant de différentes langues ſur les Medailles, qu'il y a de differens Pays où l'on a frapé des Medailles ou des Monnoyes. Mais on ne s'attache qu'à ce qui s'appelle proprement Medaille dans les Cabinets; ſur quoi on remarque d'abord, que la langue ne ſuit pas toûjours le Pays, puis qu'il y a pluſieurs Medailles frapées en Grece ou dans les Gaules, dont les legendes ſont Latines; parce que cette langue a toûjours été la dominante dans tous les Pays où les Latins ont été les Maîtres. Le Latin eſt donc la langue la plus

plus univerſelle des Medailles ; & le Grec l'autre, les Romains ayant toûjours eu du reſpect pour la langue Greque, & s'étant fait une gloire de l'entendre & de la bien parler.

Il eſt vrai qu'il y a auſſi quelques Medailles Juives d'argent ou de cuivre, dont la langue eſt Hebraïque. Toutes ces Medailles ou Monnoyes ſont uniformes, y ayant d'un côté *Schekel Iſraël*, le ſicle d'Iſraël, & de l'autre *Jerouſchalaim hakkedoſcha*, Jeruſalem la Sainte. Le Type n'eſt pas toûjours le même : mais c'eſt ordinairement d'un côté une branche d'arbre éploye, que l'on appelle la *verge d'Aaron*. & de l'autre un vaſe à brûler des parfums, dont on voit ſortir la fumée.

Il y a des Medailles Arabeſques en aſſez grand nombre, mais dont on eſt peu curieux ; parce qu'elles ſont toutes modernes, que la fabrique en eſt pitoyable, & que très-peu de gens en connoiſſent la langue & le caractére. Il y en a en langue & en caractéres Puniques, dont la plûpart paroiſſent batuës en Eſpagne & en Afrique par les Sarafins. On en trouve encore en pluſieurs autres langues barbares. L'Auteur donne quelques avis ſur la maniere dont le Grec & le Latin ſont écrits

ſur

ſur les Medailles, qu'il ſeroit trop long de raporter ici.

VIII. La huitiéme Inſtruction eſt ſur la conſervation des Medailles. Il n'eſt pas vrai que les plus défigurées ſoient les plus conſidérables. Les plus antiques ne ſont les plus belles & les plus précieuſes, que lors qu'elles ſont parfaitement conſervées, de ſorte que le tour & le grenetis en ſoient entiers. Il eſt vrai que cette qualité rend quelquefois la Medaille ſuſpecte ; mais ce n'en eſt pas une preuve infaillible. Il y a ordinairement un vernis ſur les Medailles, qui en augmente le prix, & que l'art n'a pû encore contrefaire. Il faut mépriſer les Medailles fruſtes, c'eſt-à-dire, auxquelles il manque quelque choſe de ce qu'on vient de marquer ; à moins qu'elles ne faſſent ſi rares, qu'elles puſſent paſſer pour uniques. Ce n'eſt pas un défaut à une Medaille, que d'avoir le bord éclaté par la force du coin ; c'eſt au contraire une marque qu'elle n'eſt point moulée & qu'elle eſt antique, quoi que ce ſigne ſoit équivoque. Il y en a d'argent de dentelées, ce qui eſt encore une preuve de leur bonté & de leur antiquité. Quelquefois le Monnoyeur a oublié de métre les deux quarrez, & a ainſi laiſſé la Medaille ſans revers.

Il

Il y en a quelquefois de contremarquées, ce qui désigne le changement de prix qui leur est arrivé, comme aux sols de France, qu'on nomme *tappez*.

IX. La neuviéme Instruction concerne les Ornemens & les Symboles des Medailles, ce qui embarrasse le plus ceux qui commencent à étudier cette science. Voici quelques unes des lumieres que donne l'Auteur.

Lors que la Tête des Medailles Imperiales est toute nuë, c'est ordinairement la marque que ce n'est point une Tête d'Empereur, mais de quelcun de ses Enfans. Le Diadéme est le propre ornement des Rois, & n'est devenu celui des Empereurs que dans le bas Empire. Leurs Couronnes, depuis Jules Cesar, sont ordinairement de laurier. Les Radiales sont pour les Princes, lors qu'ils sont mis au rang des Dieux. Il y en a de plusieurs autres sortes, qui marquent les actions de ceux à qui on les donne; comme, par exemple, les *Rostrales* composées de proües de Vaisseaux, qui se donnoient après les Batailles navales.

Le Casque est le plus ancien & le plus universel habillement de tête, qui paroisse sur les Medailles. Les Rois, les

les Empereurs, & les Dieux même s'en ſont ſervis. Les Rois d'Armenie & de Syrie ont la Mitre; ceux de Perſe & des Parthes la Thiare; les Rois Grecs ont affecté de ſe coëffer de la dépoüille d'un Lion. Le Voile qui couvre ſouvent la tête des Princes ou des Princeſſes, marque les fonctions ſacerdotales qu'ils exercent. Les Deitez portent les mêmes habillemens de tête que les Princes. La Couronne de Laurier marque Apollon, & ainſi des autres, comme le ſavent ceux qui n'ignorent pas entiérement la Fable.

Les *Pantheons* ſont les Têtes parées des Symboles de pluſieurs Deitez différentes. M. *Baudelot*, dans la Diſſertation qu'il a faite ſur les Dieux *Lares*, veut que les Pantheons viennent de la ſuperſtition de ceux, qui prenant pour les Protecteurs de leurs maiſons pluſieurs Dieux, les réuniſſoient tous dans une même ſtatuë, qu'ils ornoient de différens Symboles propres à chacune de ces Deitez.

Les Buſtes, qui ſont ſur les Medailles, ont leurs Symboles particuliers quand les deux bras paroiſſent. On leur met quelquefois un Globe à la main, pour marquer qu'ils ſont les mai-

maîtres du Monde. Quelquefois une Ferule ; qu'ils nomment ΝΑΡΘΗΞ, & qui conſiſte en une tige aſſez longue. Dans la Famille de *Conſtantin* & dans quelques autres, ils portent une eſpéce de Guidon nommé, *Labarum*, qui eſt un quarré ſur lequel étoit figuré le Monogramme du nom de *Chriſt*. La foudre marque une ſouveraine autorité. Depuis *Anaſtaſe* on voit dans la main des Empereurs une eſpéce de ſachet ou de rouleau long & étroit, que les uns prennent pour un mouchoir plié, que jettoit de ſa loge celui qui préſidoit aux jeux, pour les faire commencer : d'autres pour un ſachet plein de cendres & de pouſſiére, que l'on préſentoit à l'Empereur à la cérémonie de ſon ſacre, nommée ἐγκαινία, comme qui diroit un moyen de ſe conſerver dans l'innocence, par le ſouvenir de la mort, que cette pouſſiére renouvelloit : d'autres un rouleau de papiers & de Memoires, que l'on préſentoit aux Princes & aux Conſuls, & qu'ils tenoient à la main pour y répondre. L'Auteur paroit avoir du penchant pour cette opinion.

Le Croiſſant ſoûtient ſouvent le buſte des Princeſſes, pour marquer qu'elles tiennent dans l'Etat dont le Prin-

Prince eſt le Soleil, la place que l'on donne à la Lune dans le Ciel.

Pour ce qui regarde les Revers ; l'*Haſte*, qui eſt un Javelot ſans fer, ou plûtôt un ancien ſceptre plus long que les ordinaires, marque la bonté des Dieux & leur Providence, & ſe donne à toutes les Deitez ; de même que la Patere dont on ſe ſervoit pour les ſacrifices, & le Caducée, quoi qu'il ſoit particuliérement attribué à Merçure. Le *Thyrſe*, qui eſt un javelot entouré de lierre & de vigne eſt le Symbole de *Bacchus*. La foudre dans la main d'un buſte, ou à côté ou au deſſous, quand ce n'eſt pas un Empereur, marque la tête du *Vejove* ; c'eſt-à-dire, du *Jupiter foudroyant* & en colere.

Une branche de Laurier à la main d'un Empereur marque ſes victoires ; celle d'Olivier la paix qu'il a donnée ou conſervée ; les autres plantes particuliéres marquent les Pays où elles naiſſent ; comme la roſe, par exemple, qui marque l'Iſle de Rhodes. L'Enſeigne militaire poſée ſur un Autel marque une nouvelle Colonie. Le Gouvernail poſé ſur un Globe accompagné de faiſſeaux marque la ſouveraine Puiſſance. Le Bouclier ſignifie, ou des vœux publics rendus à Dieu, pour

pour la conservation des Princes, ou que l'on reconnoit que le Prince est le Protecteur de ses Sujets. Des Boëtes ou des Urnes mises sur une table; d'où il sort des Palmes, des Couronnes mises à côté avec le *Sympule*, qui est un petit vase dont on faisoit les libations désignoient les Jeux, qui étoient ordinairement accompagnez de sacrifices. Un Vaisseau en course marque la joye, l'assurance, le bon succès: auprès des figures tourelées il signifie une Ville maritime où il y a un port & du commerce, &c. Un Raisin signifie l'abondance: une Harpe marque une Ville où Apollon étoit adoré. Un Boisseau d'où il sort des épiçs de blé & des pavots est signe de l'abondance.

Les Signes militaires marquent les Victoires des Legions, ou le serment de fidelité qu'elles ont prêté aux Empereurs, ou les Colonies qu'elles ont établies. Un Bâton tourné par le haut en forme de Croce est la marque des Augures. Le Bonnet surmonté d'une pointe croisée sur le pié avec deux Pendans, que les Romains nommoient *Apex* & *Filamina*, soit seul, soit joint aux instrumens dont on se servoit pour le sacrifice, marque la dignité Pontificale & Sacerdotale. La Chaire Curu-

rule marque la Magistrature, ou des Ediles, ou des Préteurs, ou des Consuls. Un Char marque ou le Triomphe, ou l'Apotheose des Princes. Une espéce de Porte de Ville ou de tour, qui se trouve depuis Constantin, marque des magazins faits pour le soulagement du Peuple. Un Panier de fleurs & de fruits signifie la Beauté & la fertilité du Pays. Une Roüe signifie les chemins publics racommodez. Chaque Deité a ses Symboles particuliers, tels qu'on l'aprend de la Fable; Jupiter, par exemple, la foudre, &c. Les Vertus, que les Payens representoient comme autant de Divinitez, ont aussi chacune leur Symbole.

Les Provinces ont des marques particuliéres, qui les font connoître. L'Afrique, par exemple, est coëffée d'une tête d'Elephant; l'Asie est marquée par le serpent, & par un Gouvernail. L'Europe n'a point de Symbole particulier. La Macedoine est vêtuë en Cocher le foüet à la main. La Mauritanie est marquée par un Cheval & par une houssine; l'Egypte par un Sistre, par l'Ibis, & par le Crocodile; l'Achaïe par un pot de fleurs; l'Espagne par un Lapin, &c.

Les Villes particuliéres ont aussi

leurs Symboles. Le Pegase ailé est le Symbole de Corinthe. Les divers Animaux sont Symboles de diverses choses. Le Phœnix marque souvent l'éternité : le Paon & l'Aigle l'Apotheose des Princes. Le Capricorne l'horoscope d'Auguste. Un Chien barboüillé de rouge avec une coquille est le Symbole de la Ville de Tyr, où l'on a trouvé le Poisson, qui sert à teindre la Pourpre. Le Cerf marque la Ville d'Ephese, &c.

X. LA dixiéme Instruction concerne les fausses Medailles & les moyens de les distinguer ; sur quoi nous ne nous arrêterons point, ayant plûtôt eu dessein dans cét Extrait de raporter ce qui peut servir à aquerir l'intelligence des Medailles, que les avis nécessaires pour dresser un Cabinet.

XI. LA onziéme Instruction contient quelques Principes, qui passent pour constans chez les Curieux, & dont voici quelques uns des plus remarquables, car on passe tous ceux qui sont ignorez de peu de gens. 1. Les Medaillons n'ont jamais servi de monnoye, le travail en étant trop exquis, & le volume trop incommode, ce qui fait qu'ils sont mieux conservez que les Medailles. 2. On prétend

que

que le Sénat Romain, jusqu'à l'Empire d'*Hadrien* a eu le pouvoir de battre des Médaillons de bronze, aussi bien que la monnoye, & que c'est pour cela, que jusqu'à ce tems on y voit le SC. c'est à dire, *Senatus-consultum*. 3. On connoit les Médaillons par l'épaisseur, par l'étenduë, par le relief, & par la grosseur de la Tête. 4. On ne trouve que très-peu de Médaillons d'argent battus en Italie, qui aillent jusqu'à 4 dragmes. 5. Toutes les Colonies sont rares en comparaison des Médailles ordinaires. 6. Quand il n'y a qu'un bœuf sur le revers, ou deux bœufs avec le Prêtre qui conduit la charruë, c'est signe que ce n'est que du peuple qui a été envoyé dans la Colonie. S'il n'y a que des Enseignes, cela marque qu'elle a été peuplée par de vieux Soldats. 7. Les Colonies portent ordinairement le nom de celui qui les a fondées. 8. Aucune Colonie qu'on a établi en Italie n'a mis la tête du Prince sur les Médailles. 9. On peut connoître parmi les Colonies celles qui avoient le droit de Citoyens Romains, & celles qui n'avoient que le droit du Pays Latin, comme toute l'Italie. Celles qui frapoient sur leurs Médailles *Remus* & *Romulus* tettant la Louve

avoient constamment le droit de Citoyens Romains, & se nommoient Colonies Romaines. 10. Depuis *Caligula*, on ne trouve plus aucune Medaille frapée dans les Colonies d'Espagne. 11. Depuis Gallien l'on ne trouve presque plus de Medailles frapées ni dans les Villes Grecques, ni dans les Colonies. 12. Les Provinces ont frapé des Medailles aux Empereurs de même que les villes particuliéres. La plûpart des autres Principes contiennent des régles pour savoir distinguer les Medailles, & sur tout celles qui sont vrayes des fausses.

XII. La derniére Instruction paroit la plus importante de toutes, puis qu'elle apprend la conduite que doit tenir celui qui se met à l'étude des Medailles, & qui veut faire un cabinet. Avant que de s'engager dans cette étude, il faut avoir du moins une connoissance médiocre de l'Histoire Grecque & Latine, & l'avoir puisée dans ses sources, & non dans des Epitomes. Il faut encore avoir étudié avec application la Géographie Ancienne & Moderne. Il faut savoir la Chronologie plus que médiocrement; non seulement par les Epoques générales & communes, mais même, s'il se peut, par les Epoques particuliéres

res des Nations & des Villes. La Mythologie & la Théologie Payenne sont absolument nécessaires pour entendre les revers des Médailles.

Si l'on n'a aucune connoissance de tout cela, il faut apprendre la Chronologie dans les Tables du P. *Petau*, qui sont les plus aisées; la Geographie dans le P. *Briet*, qui a le plus méthodiquement fait la comparaison de l'Ancienne & de la Moderne. On apprendra l'Histoire dans *Herodote*, *Dion*, *Denis d'Halicarnasse*, *Polybe*, *Tite-Live*, *Tacite*, *Velleius Paterculus*, &c. Il faut, après cela lire les Antiquaires Grecs & Latins, *Pausanias*, *Rosin*, *Philostrate*, *Rhodigin*, *Gyraldus*. Pour s'animer à cette étude, il est bon de lire l'excellent livre de M. *Ezechiel Spanheim*, *de Præstantia & Usu Numismatum*.

Pour les Medailles Greques des Villes il faut avoir *Goltzius*; M. *Patin* pour celles des Familles Romaines. Pour les Imperiales on doit avoir *Occo* de la dernière Edition, le grand Ouvrage de M. Patin, & à son défaut le Cabinet du Duc d'*Arschot*, que *Govartius* a fait imprimer avec des explications & l'on y peut joindre *Oiselius*. Mais comme ces Auteurs n'ont parlé proprement que des Medailles

de bronze ; il faut avoir pour les Medailles d'or *Hemelarius* Chanoine d'Anvers, & la derniere Edition de l'Ouvrage de M. Vaillant, qui parut depuis peu. M. du Cange dans ses *Familles Byzantines* a fait graver & a expliqué tout le bas Empire. Les Medailles rares ont été expliquées en trois volumes par *Trisan de S. Amand*. M. Vaillant a ramassé tout ce qui se pouvoit dire sur les Colonies.

Pour avoir une connoissance générale des Medailles, il faut commencer par les Dialogues d'*Antoine Augustin*. On trouvera les abréviations les plus ordinaires dans le Thrésor de Goltzius ; après on pourra lire le Livre de Hübsenius, qui est le grand repertoire des abréviations Latines. L'Auteur finit par quelques avis sur les Medailles Modernes.

VII.

SERMONS *concerning the* DIVINITY *and* INCARNATION *of our Blessed Saviour : Preached in the Church of St. Lawrence Jewry, by* JOHN *Lord Arch-Bishop of* CANTERBURY. London. Printed for Dr. Aylmer. 1693. in 8. pagg. 236.

BIEN

BIEN que ceux qui ont entrepris cette *Bibliothéque* paroissent s'être fait une loi, de ne faire l'Extrait d'aucun Sermon ; il semble néanmoins, qu'ils en doivent excepter quelques (a) Sermonaires Anglois, dont les Sermons sont plûtôt des Traitez complets sur les sujets dont ils parlent, que de simples Homelies ; & qui prouvent les veritez qu'ils avancent, non par des figures de Rhétorique, à la maniere des Orateurs, mais par des raisonnemens exacts & suivis.

Les quatre Sermons de M. l'Archevêque de Cantorbery dont on vient de lire le titre sont du nombre de ceux où il y a plus de raisons, que de paroles & d'ornemens ; & comme d'ailleurs la matiere qu'il traite est de la derniere importance, nous avons crû ne pas déplaire à ceux qui n'entendent pas l'Anglois, si nous en donnions un Extrait un peu exact.

I. LE Texte que M. l'Archevêque de Cantorbery a choisi pour traiter la matiere de la Divinité & de l'Incarnation du Fils de Dieu, est le verset 14. du premier Chapitre de l'Evangile selon S. *Jean*, *la Parole a été faite chair &c.*

(a) *On a donné un Extrait de cent de M. Barrow dans le Tom. III. pag. 289. &c.*

Il ne se contente pas d'alleguer les arguments les plus forts pour l'établissement de la vérité & pour la réfutation de l'erreur ; il pousse ses Adversaires jusques dans leurs derniers retranchemens ; & comme il a lû leurs Ecrits avec soin, il refute toutes leurs instances & renverse toutes leurs machines, avec autant de force contre l'erreur, que de moderation, d'honnêteté, & de douceur contre les Errans.

Son premier Sermon comprend deux parties, dont la premiere examine les raisons qui ont porté S. Jean à donner au Fils de Dieu le nom de *Parole*, & la seconde explique les titres que l'Evangeliste donne à cette Parole dès le commencement de son Evangile.

Pour le premier point, nôtre Auteur, qui ne prend point le ton de maître ; mais qui parle partout avec une grande modestie, dit qu'il lui semble que l'Evangeliste s'est servi du mot de Parole par condescendance pour les Juifs, qui avoient accoûtumé d'appeller le Messie la *Parole du Seigneur* ; comme, par exemple, dans le *Targum de Jonathan*, qui explique ces paroles du Psaume CX. *Le Seigneur a dit à mon Seigneur* ; & que les Juifs entendent du Messie, par celles-ci,

La

Le Seigneur a dit à ſa PAROLE. De même *Philon* Juif appelle celui par lequel Dieu a fait le Monde, *la Parole de Dieu & le Fils de Dieu.* Il y a apparence que *Platon* avoit tiré cette même idée des Juifs, ce qui fit dire à *Numenius* Philoſophe Platonicien, après avoir lû le commencement de l'Evangile ſelon S. Jean que ce Barbare convenoit avec Platon, en ce qu'il mettoit la Parole au rang de ſes principes. On ſavoit ſi bien, que ce nom étoit donné au Meſſie, que les Payens même en avoient connoiſſance. C'eſt ainſi que *Julien* l'Apoſtat appelle Jeſus-Chriſt, & *Mahomet* lui donne le même nom dans ſon Alcoran.

Que ſi l'on demande à l'Auteur, pourquoi S. Jean inſiſte tant ſur ce ſujet, il en trouve la raiſon dans les Hérétiques qui commençoient à corrompre la ſaine doctrine du tems même des Apôtres. (a) *Ebion*, *Cerinthus*, les diverſes ſectes des Gnoſtiques, parurent à peu près dans ce tems-là. De ces Hérétiques, il y en avoit, qui ne regardoient Jeſus-Chriſt, que comme un ſimple homme, qui n'avoit point exiſté avant ſa naiſſance de Marie. D'autres avoient corrompu la ſimpli-

(a) *Il y a des gens qui prétendent qu'il n'y a jamais eu d'homme de ce nom.*

cité du Christianisme par mille imaginations folles, tirées de la Cabale des Juifs, des Ecoles de Platon & de *Pythagore*, & de la Philosophie des Chaldéens. Joignant toutes ces idées ensemble, ils en avoient composé certaines Généalogies, auxquelles ils donnoient des titres illustres, & qu'ils apelloient du nom général d'*Æons*, qui signifie les *siécles*. Ils mettoient au nombre de ces Æons, (a) la *Vie*, la *Parole*, le *Fils Unique*, la *Plenitude*, & plusieurs autres *Puissances* & *Emanations*. Il y en avoit qui distinguoient entre le Createur du Monde, qu'ils apelloient le Dieu de l'Ancien Testament, & le Dieu du Nouveau : entre *Jésus*, & *Christ* : *Jesus*, selon Cerinthus, étoit un homme né de la Vierge Marie : & le *Christ* ou le *Messie* étoit la divine *Puissance* ou l'*Esprit*, qui descendit ensuite sur Jesus & habita en lui.

C'est par rapport à toutes ces Sectes, qui se servoient du nom de Parole, & parce que ce terme étoit aussi en usage parmi les Juifs, que S. Jean s'en sert, & qu'il montre que cette Parole de Dieu existoit, avant qu'elle s'unit à la nature humaine, & même de toute éternité, & que c'étoit elle qui méritoit

(a) Ζωὴ, λόγος, μονογενὴς, πλήρωμα.

toit justement tous les titres glorieux qu'ils donnoient à leurs Æons ; qu'elle étoit véritablement la *Vie*, la *Lumiere*, la *Plenitude*, & le *Fils unique* de Dieu.

C'est là la Clef nécessaire pour expliquer le premier Chapitre de S. Jean, & c'est la premiere faute qu'ont fait les Sociniens d'avoir prétendu interpreter cet endroit de l'Ecriture & plusieurs autres, par les seules régles de la Critique, sans avoir aucun égard à l'occasion qui a obligé les Ecrivains sacrez à écrire, & qui est le véritable dénouement de tout ce qu'il y a de difficile dans leurs Ecrits.

2. L'Auteur passe ensuite à la description que S. Jean fait de la Parole dès le commencement de ce Chapitre, & sur laquelle il établit l'Eternité du Fils de Dieu, sa Divinité, sa distinction d'avec le Pere, & que c'est par lui que le Pere a fait toutes choses.

Il examine ensuite le célebre passage dont se servoient les Ariens, pour prouver que Jesus-Christ étoit une Creature, & où S. Paul l'appelle (a) *le Premier-né de toute Creature*. On fait voir que le sens des Ariens est contraire à tout le fait, le but que l'Apôtre

(a) *Coloss. Chap.* 1, *vers.* 18.

se propose, qui est de prouver que toutes choses ont été faites par lui ; ce qui ne suit pas de ce qu'il est la prémiére des Creatures. Que dans le fonds l'Apôtre n'a voulu dire autre chose, que ce qui est dit Apocal. III. 14. qu'il est le *commencement* ou plûtôt le *Principe* & la *Cause efficiente de la Creature de Dieu*, au même sens qu'il est appellé dans le même endroit de l'Epître aux Colossiens *le commencement & le prémier né des morts*, c'est-à-dire, le Principe & la cause de la Résurrection.

L'Auteur tire de tout ce Discours ces 3. conséquences. 1. Que la Parole dont parle S. Jean n'est point une Creature. 2. Qu'elle est de toute éternité. 3. Qu'à plus forte raison elle a existé avant son Incarnation.

II. Voilà cette derniere conséquence, qui fait le sujet du Second Sermon, où l'on soutient fortement l'explication commune du premier verset de l'Evangile selon S. Jean, & où l'on refute celle des Sociniens. Ils prétendent que cette Parole n'a existé que lors qu'elle naquit de *Marie*, que S. Jean ne parle que du commencement de l'Evangile, & du renouvellement du monde ; par cette Doctrine, lequel est souvent appellé dans le

N.

N. Testament une *nouvelle Création*. L'Auteur oppose trois choses à ce sentiment.

1. Le Consentement unanime de tous les Interprétes de l'Ecriture, sans en excepter les Ariens, & des Payens même, qui depuis le commencement du Christianisme jusques à Socin, ont toûjours expliqué les paroles de S. Jean de la maniere dont les expliquent tous ceux qui défendent la Divinité de Jesus-Christ. Si donc l'opinion de Socin étoit véritable, il s'ensuivroit que tous les Peres de l'Eglise, même les plus anciens & ceux qui ont été Disciples des Apôtres, se seroient grossiérement trompez dans un point de la Foi de la derniere importance; & qu'avant Socin, personne n'auroit pendant quinze siécles entendu ce que voudroit dire S. Jean, ce dont cet Hérétique & ses Sectateurs semblent se glorifier.

2. La Seconde raison que l'Auteur allégue contre l'explication de Socin, c'est que s'il étoit permis de tordre ainsi l'Ecriture, lors qu'elle est contraire à nos sentimens, il n'y auroit plus rien de certain. On pourroit douter des veritez le plus clairement revelées. Par exemple, sur l'article de la Creation du monde, qui empêche-

ra, qu'en suivant les Idées de Socin, on n'entende ce qui en est dit dès le commencement de la Genese, de l'établissement de la République d'Israël & de la Loi de Moyse, & que l'on ne dise, que le *Chaos* signifie cèt état de ténébres dans lequel le monde étoit, avant que Dieu eût donné sa Loi à son Peuple? Il semble que Socin eût mieux fait, de rejetter tout d'un coup l'autorité de l'Evangile selon S. Jean, que de recourir à ces pauvretez.

Ce qui a trompé cèt homme, c'est qu'il a prétendu qu'il n'y avoit que ce passage qui établit l'existence de Jesus-Christ avant sa naissance, & que dès qu'il s'en seroit tiré, ses Adversaires ne lui pourroient plus faire de peine. C'est ce qui l'oblige à dire qu'un dogme de cette importance ne doit pas être appuyé sur un seul passage de l'Ecriture, qui, peut-être, n'est pas bien entendu. L'Auteur refute en troisiéme lieu toutes ces prétentions.

Il dit d'abord que quand ce passage seroit le seul qui prouvât cette Doctrine, il suffiroit pour l'établir; puis que tout le monde, & les Sociniens même conviennent que Dieu est un *Esprit*, bien que cette verité ne

ſoit clairement établie que dans un ſeul endroit de l'Ecriture ; ſans qu'on puiſſe dire qu'on la connoit par la raiſon ; car Socin, qui nie qu'on puiſſe connoître l'exiſtence de Dieu par la lumiere naturelle, doit nier à plus forte raiſon, que cette lumiere puiſſe nous aprendre s'il eſt un corps ou un eſprit.

Mais ce n'eſt pas là le ſeul endroit de l'Ecriture qui établiſſe le dogme de l'exiſtence de Jeſus-Chriſt avant ſa naiſſance, l'Auteur en allégue un grand nombre d'autres, qu'il reduit à deux claſſes : la premiére de ceux où il eſt dit que le Fils de Dieu a exiſté & exiſte avec Dieu dans les Cieux avant ſon Incarnation : & la ſeconde de ceux qui aſſurent que le Monde & toutes les Creatures ont été faites par lui.

Les Sociniens répondent aux premiers, que Jeſus Chriſt monta dans le Ciel avant les fonctions de ſon Miniſtere, & que c'eſt à cette aſcenſion qu'il faut rapporter tous les endroits, où il eſt dit qu'il étoit dans le Ciel, & qu'il eſt deſcendu du Ciel. Mais n'eſt-il pas étonnant que l'Ecriture, qui nous rapporte tant d'autres circonſtances moins importantes, ne nous diſe rien d'un article ſi conſiderable.

&

& dont la connoissance serviroit de clef à un grand nombre de passages, où les Sociniens prétendent qu'il est supposé? N'est ce pas se mettre en droit de dire tout ce qu'on voudra pour se tirer d'un mauvais pas?

Ils ne répondent pas mieux au celebre passage, (a) *avant qu'Abraham fut je suis.* C'est-à-dire, *je suis dans la prescience & dans le decret*, ne prenant pas garde, que Jesus-Christ veut se donner un avantage qui le distingue des autres hommes, & qu'au sens Socinien, il n'y a personne qui ne puisse dire qu'il est avant Abraham, savoir dans la prescience & dans le Decret de Dieu. L'Auteur refute de la même force toutes les réponses que font les Sociniens aux Textes de l'Ecriture où la Création de l'Univers est attribuée à Jesus-Christ, & particulierement à ceux qui sont tirez du Chapitre 1. de l'Epitre aux Hebreux.

Un des Argumens dont les Sociniens se servent le plus contre les Orthodoxes sur la Divinité de J. Christ & sur la matiere de la S Trinité, c'est qu'ils ont la raison de leur côté, au lieu que la doctrine de leurs Adversaires, est embarrassée d'un nombre infini de difficultez, & opposée à tout

(a) *Jean VIII.* 58.

toutes les lumiéres de la droite raiſon.

L'Auteur répond 1. qu'il n'eſt point arrêté par les raiſonnemens humains lors qu'une doctrine eſt conſtamment établie dans l'Ecriture Sainte, & par une perpetuelle Tradition, qui aprés l'Ecriture eſt le plus ferme fondement de la verité.

2. Que tout ce que les Sociniens peuvent dire raiſonnablement, s'ils veulent parler avec ſincerité, c'eſt qu'ils ne peuvent pas comprendre ces myſtéres, ce qui n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour les rejetter. Autrement, il faudroit dire qu'il n'y a point de myſtére dans la Réligion, ce qu'ils n'oſeroient aſſurer, puis que la nature infinie de Dieu & ſes perfections, qui ſont le premier fondement de toute Réligion, ſont des myſtéres qu'on ne peut concevoir.

Il eſt vrai qu'ils ſoûtiennent que la doctrine dont il s'agit eſt évidemment contraire à la raiſon, ce qui ſeroit un article conſidérable, s'ils pouvoient une fois le prouver. Mais tant qu'ils s'en tiendra ſur ce ſujet, à ce que l'Ecriture nous en a revelé, ſans y mêler tout ce que les Théologiens Scholaſtiques & autres y ont ajoûté pour l'expliquer, on défie les Sociniens d'y trouver une ombre de con-

tra-

tradition. Voici à quoi nôtre Auteur reduit ce Mystére. Qu'il y a trois (a) *distinctions* dans la Divinité, & dont l'Ecriture parle sous les noms de Pere, Fils, & S. Esprit, & de la même matiére que nous parlons de trois Personnes distinctes; ce qui fait que nous pouvons, sans scrupule, employer le mot de *Personne* dans cette matiere.

L'Auteur ne se contente pas d'avoir déchargé la Doctrine Orthodoxe des prétendus inconveniens que les Sociniens y trouvent; il fait voir de plus que celle de ces herétiques est infiniment plus inexplicable, & plus chargée d'inconveniens. Qui peut comprendre qu'une pure Creature soit faite Dieu véritablement, par la charge dont elle est revêtuë, & qu'on lui attribuë les mêmes honneurs qu'à celui qui est Dieu par nature? N'est-ce point introduire l'Idolatrie dans une Réligion, qui semble avoir été principalement établie pour la détruire? Est-ce un mystére fort concevable, qu'un Dieu qui n'est que depuis deux jours, un *Dieu-Creature*? On montre que pour éviter la pluralité des Dieux apparente, les Sociniens tombent dans la pluralité réelle. Ils ne peuvent re-

con-

(a) *Le mot Anglois est celui de Difference.*

connoître deux Dieux par nature, & les Orthodoxes ne les admettent pas non plus ; mais ils en reconnoissent facilement un par nature, & un par office, auquel ils rendent le même honneur qu'à celui qui l'est par nature. Tout cela est infiniment plus contraire à la raison, que la doctrine des Orthodoxes.

III. Dans le troisiéme Sermon l'Auteur traite de l'Incarnation. Il est divisé en deux parties, le mystére même, & les objections contre le mystere, dont on reserve néanmoins la principale, pour le quatriéme Sermon.

Sur cette proposition de S. Jean, que *la Parole a été faite chair*, &c. on établit les veritez suivantes. 1. Que le Fils de Dieu a paru dans le monde sous la forme d'une chair humaine réelle & véritable. 2. Que cette manifestation s'est faite pour l'avantage & l'utilité particuliére des hommes, ce qui fait dire à l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, *qu'il n'a point pris les Anges*, ou comme veut qu'on traduise l'Archevêque de Cantorbery, qu'il n'a point *relevé* les Anges qui étoient tombez, *mais la semence d'Abraham.*

3. Que la Divinité s'est unie avec la

la nature humaine, à peu près de la même maniére que l'ame eſt unie au corps, puis que c'eſt uniquement ce que peuvent ſignifier les paroles de l'Apôtre, à moins qu'on ne voulût dire, qu'elles marquent que le Fils de Dieu a été changé en homme, ce qui eſt également impoſſible & impie. 4. Enfin l'Evangeliſte veut marquer l'amour inconcevable de Dieu envers nous, en ce qu'il a permis que ſon Fils ſe ſoit fait homme, & ſe ſoit aſſujeti à toutes nos infirmitez pour nôtre ſalut.

L'Auteur explique aſſez au long les bénéfices que nous retirons de l'Incarnation : après quoi il paſſe aux Objections qu'on fait contre ce myſtére, & montre qu'il n'a rien de plus inconcevable que l'union de l'ame avec le corps.

IV. Le quatriéme Sermon eſt tout employé à refuter la plus forte objection qu'on puiſſe faire contre le Myſtére de l'Incarnation. C'eſt qu'il ſemble que cette Incarnation n'étoit point néceſſaire ; puis que Dieu, qui eſt un Etre abſolu & indépendant, pouvoit, en uſant de tout ſon droit, nous procurer le ſalut, ſans expoſer ſon Fils à l'ignominie & à la mort.

L'Auteur déclare d'abord qu'il croit

que

que c'est pousser la présomption trop loin, que d'assurer hardiment, que la Sagesse infinie de Dieu, ne pouvoit pas trouver une autre voye, pour procurer le salut des hommes, que celle qu'elle a employée; puis que c'est donner des limites à cette sagesse, & prétendre connoître jusqu'où elle peut s'étendre.

Sans donc établir cette nécessité absolue de l'Incarnation, & de la mort de Jesus-Christ; l'Auteur examine les raisons qui ont pû obliger Dieu à suivre cette voye. On remarque d'abord que dans les diverses maniéres dont la Divinité s'est revelée aux hommes, il a toûjours eu cette condescendance pour eux, que de s'accommoder en quelque sorte à leurs manieres, à leur capacité, & à l'état auquel ils se trouvent. On dit que cela a paru visiblement dans l'établissement de la Réligion Judaïque.

On croit de même, que, bien que la Religion Chrêtienne, qui n'est autre que la Loi de la nature renouvellée & perfectionnée, soit la plus parfaite institution qu'on puisse s'imaginer, on ne peut douter qu'à l'égard des circonstances, cette dispensation ne soit pleine de condescendance, & accommodée à divers préjugez dont les hommes

mes étoient généralement prévenus à l'égard de Dieu & de la Réligion, & surtout les Gentils, qui étoient moins préparez à recevoir cette dispensation, que les Juifs.

1. Le Monde étoit fort porté à aimer les mystéres dans la Réligion; les Juifs avoient les leurs, & il n'y avoit point de Payens qui n'en eussent, dont la plupart étoient ou ridicules, ou impurs, ou inhumains. Dieu pour fixer leur esprit, leur a voulu donner un mystére véritable, & saint, & qui surpassât infiniment toutes les imaginations Payennes. Tel est le mystére de l'Incarnation de Jesus-Christ, que S. Paul apelle *grand* par opposition à tous ceux des Réligions Payennes.

2. Les Hommes étoient fort portez à adorer une Divinité sensible & visible: Dieu a encore fixé leur esprit par l'incarnation de son Fils, qui s'est rendu visible, & qu'ils peuvent adorer, sans craindre de tomber dans l'Idolatrie.

3. C'étoit un sentiment général, qu'on devoit offrir à Dieu des sacrifices pour les pechez, & que la peine pouvoit être transportée du criminel sur la Victime. En particulier, les sacrifices humains étoient assez géné-

ra-

ralement reçus. C'eſt pour s'accommoder à cette penſée, que Dieu a bien voulu que ſon Fils s'ofrit en ſacrifice, pour faire l'expiation des pechez des hommes. L'Auteur n'inſiſte pas beaucoup ſur cét article, prométant de le faire une autrefois plus amplement.

4. Il n'y avoit rien de ſi commun parmi les Payens, que de métre au nombre des Dieux leurs Heros & leurs Bienfaiteurs, & de les conſiderer enſuite comme leurs Mediateurs & leurs Interceſſeurs envers le Dieu ſupréme. Pour métre fin à cette Idolatrie, il étoit à propos que le Fils de Dieu revêtu de la nature humaine fût élevé à la droite de la Majeſté Divine, pour y être adoré des hommes & des Anges; ce qui a été accompli en Jeſus-Chriſt le grand Bienfaiteur des hommes, qui a donné ſa vie en rançon pour eux. C'eſt pour nous [illegible] à ce ſeul Mediateur & Interceſſeur, que l'Ecriture nous [illegible] expreſſément, qu'il y a *un ſeul Mediateur entre Dieu & les hommes, qui eſt Jeſus-Chriſt homme*. Ce qui fait voir que les Catholiques Romains s'oppoſent directement aux intentions de Dieu, & rétabliſſent en quelque ſorte le Paganiſme par leurs Canoniſations, & par ce grand

grand nombre de Mediateurs qu'ils se font.

Cependant la seule raison de s'accommoder aux préjugez des hommes n'a pas porté Dieu à nous sauver par la voye qu'il a choisie; mais il est arrivé, par une admirable dispensation, qu'en même tems que Dieu s'accommodoit à leurs préjugez, il pourvoyoit à tous leurs besoins de la maniere la plus sainte, la plus parfaite, & la plus propre qu'on pouvoit s'imaginer, comme l'Auteur le montre en detail; mais on ne s'y arrêtera point, de peur de trop étendre cet Extrait.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSELLE ET HISTORIQUE

DE L'ANNÉE 1693.

JUIN.

VIII.

ARCHÆOLOGIÆ PHILOSOPHICÆ *sive Doctrina Antiqua de Rerum Originibus.* Londini, Impensis Gualt. Kettilby, 1692. in 4. pagg. 366.

M. *Urnet* n'a entrepris ce Livre, que pour confirmer par l'autorité des Auteurs sacrez & prophanes les sentimens qu'il a avancez

[illegible] ; qui eſt le monde, & dont ſeconde Partie du cette *Bibliotheque*, Ce nouvel Ouvrage Livres. [illegible] mier, l'Auteur ens des anciens Philoſophes de toutes les Nations du Monde, ſur la Réligion, ſur la Philoſophie en général, mais en particulier ſur l'origine du Monde ſublunaire, ſur l'état dans lequel il étoit au commencement, & ſur les changemens qui lui ſont déja arrivez, ou qui lui arriveront dans la ſuite. Il eſt vrai qu'à l'égard des changemens qui doivent lui arrivet ; comme il a allegué divers témoignages des Anciens dans ſon Livre précédent, & que tout le Monde convient aſſez en général de ce qu'il a établi, il ne s'y arrête preſque point ; s'attachant principalement à ce qui concerne l'Origine du Monde ſublunaire, & le changement qu'il a ſouffert par le Déluge, ſurquoi il ne trouve pas tant de Partiſans. Comme le deſſein de ce premier Livre eſt en partie celui que s'eſt propoſé *Stanley* dans ſon Hiſtoire de la Philoſophie, & qu'on en a donné un fort long Extrait au commencement du

VII.

VII. Tome de cette *Bibliothèque*, on le parcourra assez vîte, nous contentant de remarquer ce qui fait au dessein particulier de nôtre Auteur, & d'indiquer simplement le reste.

I. Après avoir marqué son but & son plan dans le premier Chapitre, il parle dans le second des Scythes, des Celtes, & des Ethiopiens. Pour les Scythes on ne sait presque rien de leur doctrine, & l'on n'aprend pas que chez eux il y ait eu des personnes particulierement attachées à l'étude de la Religion ou de la Nature. *Strabon* fait seulement mention d'un certain *Abaris* Hyperboréen, qui étoit Prêtre d'*Appollon*, & qui s'addonnoit à la Magie. *Suidas* nous aprend qu'il avoit écrit une *Theogonie*, c'est-à-dire, selon nôtre Auteur, un Traité de l'origine du Monde. On peut joindre à Abaris *Zamolxis*, qui étoit Gete. L'un & l'autre vivoient du tems de *Pythagore*, & s'accordoient tous sur la doctrine de l'Immortalité & de la Transmigration des Ames.

Les Celtes ont eu de tout tems leurs Philosophes, qu'ils nommoient *Druides*, mais des dogmes desquels nous n'avons plus que quelques petits restes. On sait seulement qu'ils étoient du sentiment que nous venons de mar-

quer ſur la nature des Ames, & qu'ils avoient quelque connoiſſance du Déluge & de l'embraſement du Monde.

Les Ethiopiens, ſelon *Lucien*, furent les premiers qui contemplérent les Aſtres, contre les prétentions des Chaldéens. Ils enſeignérent que la Lune empruntoit toute ſa lumiére du Soleil.

2. Le Chapitre troiſiéme traite des Indiens Orientaux. On trouve chez les Anciens Chinois quelques Traditions du Déluge, de l'Origine du Monde, qu'ils font naître d'un œuf, & des Obſervations Aſtronomiques d'une grande antiquité. Dans le Midi des Indes on trouve les Brachmanes, qui ſe ſont fort attachez à l'Aſtronomie & à l'étude des choſes naturelles. (a) Strabon nous aprend qu'ils enſeignoient que le Monde avoit eu un commencement, & qu'il auroit une fin. Que le Principe du Monde Sublunaire étoit l'eau, bien que le reſte de l'Univers eût d'autres Principes. Ils croyoient l'Ame immortelle, & un Jugement après cette vie. Ils avoient deux ſortes de doctrine, l'une populaire pour tout le Monde, & l'autre ſecréte pour leurs Diſciples particuliérs. Si l'on en croit *Clement* d'Alle-

(a) *Liv.* 15.

lexandrie, ils enſeignoient, qu'il y auroit un renouvellement de tout le Monde, car c'eſt ainſi que l'Auteur croit qu'il faut expliquer ces paroles de cet ancien Pere. Καταφρονοῦσι δὲ θανάτου, καὶ παρ' οὐδὲν ἡγοῦνται τὸ ζῆν, πείθονται γὰρ εἶναι παλιγγενεσίαν. *Ils mépriſent la mort, & comptent la vie pour rien, car ils ſe perſuadent qu'il y a un renouvellement*, ou *une renaiſſance.*

3. L'Auteur traite des Aſſyriens & des Chaldéens dans le Chapitre IV. & des Perſes & de leurs Mages dans le cinquiéme; on peut voir leur Doctrine dans le VII. Tome de cette *Bibliotheque* pag. 1. & *ſuiv.* On parle des Arabes & des Phéniciens dans le Chapitre VI. On verra dans le même Tome pag. 39. & *ſuiv.* les ſentimens des Arabes. Pour les Phéniciens, chacun ſait qu'on leur attribuë l'invention de l'Ecriture, de l'Arithmetique, de l'Aſtronomie même, & de la Navigation. *Thales* & *Zenon*, les deux principaux Philoſophes d'entre les Grecs, étoient Phéniciens. Il paroit par un paſſage de *Sanchoniaton*, que nous a conſervé (*a*) *Euſebe*, qu'il a crû que le Monde avoit été formé du Chaos.

4. Nôtre Auteur croit qu'il s'en

(*a*) *Præpar. Ev. Liv. I.*

faut bien que les Juifs dont il parle dans le Chapitre suivant, n'ayent été aussi habiles, que les Phéniciens leurs voisins. Il soûtient que ces Peuples ont été longtems fort peu connus. Les Grecs qui alloient en Egypte pour s'y instruire, ne se sont jamais avisez de passer en Judée. On les prenoit ordinairement pour des Esclaves fugitifs d'Egypte, ou pour une race obscure, qui n'excelloit ni dans les Arts, ni dans les Sciences. C'est ce qui a fait dire à (a) *Appollonius*, que les Juifs étoient les moins sensez de tous les Barbares, & les seuls qui n'avoient rien inventé pour l'utilité de la vie humaine. Ils n'avoient des écoles, que pour y enseigner les mystéres de leur Réligion, & tâcher d'obtenir le don de Prophétie; car il y avoit plus de Prophétes en Judée, que dans aucun autre lieu de l'Univers. Pour la *Cabale* des Juifs, elle ne contient rien que d'obscur ou d'inutile, comme M. Burnet le fait voir par un examen particulier. Il croit néanmoins, qu'elle peut avoir quelque fondement solide dans son commencement & qu'elle se proposoit d'expliquer l'origine de toutes choses du premier Principe, & leur résolution en ce premier Principe;

(a) *Voyez Joseph contre Appion. Liv. II.*

pe; car l'Auteur prétend que la production de toutes choſes du neant, a été inconnuë à tous les anciens Philoſophes, dont la maxime conſtante étoit, que *de rien il ne ſe fait rien*. Il dit que ce n'eſt que la Théologie Chrétienne qui a enſeigné le contraire, & que les mots de *création* & *d'annihilation*, dans le ſens qu'on les prend aujourdhui, ont été inconnus aux Hebreux, aux Grecs, & aux Latins.

5. Il n'en eſt pas des Egyptiens, dont l'Auteur traite dans le Chapitre VIII, comme des Juifs. Il paroit par cela ſeul que dit S. *Etienne*, (a) que Moyſe avoit été inſtruit dans toute leur Sapience, que dès la premiére Antiquité ils ſe ſont rendus fort célebres par leur ſavoir. Les Philoſophes Grecs, qui alloient preſque tous en Egypte, pour s'inſtruire, en ſont un autre bon témoignage. On leur attribuë l'invention de la Geometrie; mais M. Burnet croit qu'ils ne la pouſſérent pas fort loin, & que tout leur ſavoir à cèt égard, ſe reduiſoit à quelques pratiques, que la néceſſité leur avoit fait inventer; & en voici une preuve. Pythagore avoit demeuré longtems en Egypte, où il s'étoit accommodé à toutes les manieres des Egyptiens, juſ-

(a) *Act. VII*, 22.

ques à se faire circoncire, pour se mieux insinuer dans leur esprit, & penetrer dans tous leurs secrets. Cependant, à son retour, il ne savoit point encore, que le quarré de l'Hypothenuse d'un Triangle rectangle est égal aux quarrez des deux côtez du même Triangle, & lorsqu'il eut trouvé cette proposition il offrit une Hecatombe pour en rendre graces aux Dieux.

On dit aussi que les Egyptiens ont trouvé l'Astronomie, bien qu'on en attribuë l'invention à quelques autres Peuples, ainsi qu'on l'a déja vû. Mais sur cét article ils n'étoient pas non plus allez fort avant, puis qu'ils ne savoient pas seulement prédire les Eclipses du Soleil, dont l'invention est attribuée à Thales. Il est vrai néanmoins qu'ils ont connu quelle étoit la figure du monde, qu'ils ont sû distinguer les étoiles fixes des planétes, & que c'est d'eux que Pythagore a apris que la Lune étoit une autre Terre.

On attribuë encore aux Egyptiens la connoissance de la Medecine & de la Musique; mais cela ne se doit entendre qu'à l'égard de quelques pratiques, & non de la Theorie & des Principes. Ils ont crû que le Monde avoit été formé du Chaos: que la Terre étoit au commencement de la

figure

figure d'un œuf, & qu'elle devoit soufrir deux grands changemens, l'un par l'eau, & l'autre par le feu. Ils avoient aussi une double doctrine : l'une étoit pour le Peuple ; l'autre étoit pour les Personnes plus éclairées : les Sacrificateurs en étoient fort jaloux, & ils ne la communiquoient qu'à peu de gens. Ce fut ce qui leur fit inventer les Hieroglyphes, les Symboles, les Enigmes, & les Fables.

6. M. Burnet commence à parler de la Philosophie des Grecs dans le Chapitre IX. Il la divise en deux periodes ; le tems des Sectes, & le tems qui les a precedées. Avant que les Grecs se divisassent en diverses Sectes, ils eurent des Poëtes & des Philosophes, qui étoient différens quant à la methode ; mais qui dans le fonds enseignoient la même doctrine. *Orphée* a été un des premiers & des plus considerables Docteurs de la Grece, bien qu'il ait caché sa Doctrine sous diverses ombres. C'est lui qui a parlé de l'ancien Chaos & des changemens qui lui sont arrivez. Il étoit Théologien, Philosophe, & Legislateur ; & ôté les miracles, il fut chez les Grecs, à peu près ce que Moyse a été chez les Juifs. Il a parlé de Dieu & l'a fait connoître, non comme il auroit voulu, mais com-

comme il a pû. Si l'on trouve quelques sentimens dans la Doctrine d'Orphée qui paroissent ridicules, l'Auteur le justifie par la distinction des deux Doctrines, l'une publique, & l'autre cachée, selon la Politique, qu'il attribuë à tous les anciens Philosophes, & à Moyse même.

Orphée a enseigné qu'il y a une vie après celle-ci. Il a connu un Dieu Souverain, & la Trinité même, si l'on en croit quelques uns. Il ne vouloit point qu'on souillât les Autels des Dieux du sang ni des bêtes, ni des hommes; & ceux qui y voient, selon ses préceptes ne mangeoient de la chair d'aucun animal. Il ne faisoit pas la Divinité semblable aux hommes, mais à l'Univers.

Pour la Physique, il croyoit que le Monde avoit été formé de l'Air & la terre du Chaos, auſquels il joignoit le Temps, comme le principe de toutes choses. Chaque Etoile, selon lui, étoit un monde suspendu en l'air, ce que l'Auteur croit qu'on ne doit entendre que des Planétes. C'est le premier entre les Grecs qui a dit que la Lune étoit habitable. Les vers que nous a conservez *Proclus* sur ce sujet sont trop remarquables pour n'être pas rapportez ici.

Μήνατο δ' ἄλλην γαῖαν ἀπειρεσίην,
τε σεκνὴν
Ἀθάνατοι καλέζουσιν, ἐπιχθόνιοι δὲ τε
μένεα.
Ἣ πολλὰ, ὄρεα ἔχει τε πολλὰ, ἄστεα, πολλὰ
μέλαθρα.

Altera terra vaga eſt, quam ſpexit
quamque Helenem
Dii vocitant, nobis nota eſt ſub nomi
ne Lunæ.
Hæc montes habet, ac urbes, edesque
ſuperbas.

Orphée a auſſi enſeigné que la Terr devoit être renouvellée par un embra ſement.

7. L'Auteur parle de la ſecte, Ion que, dont Thalès a été le Chef, da le Chapitre X. Il a le premier del vré la Philoſophie du voile des fabl dont elle étoit envelopée, en Phil ſophant clairement. On ne ſait que le étoit ſon opinion ſur la Phyſique, ce n'eſt qu'il mettoit l'eau pour le prin cipe de toutes choſes. Ses ſectateu ſe ſont expliquez plus clairement comme on le peut lire dans nôtre A teur, où l'on verra qu'*Anaxagore* a pa lé des Tourbillons pluſieurs ſiécles vant *Deſcartes*.

8. Le Chapitre XI. traite de la S

cte Italique, c'eſt-à-dire, de Pythagore & de ſes Diſciples. Ils n'ont rien enſeigné de particulier dans la Phyſique. Ils ont connu de même que les Diſciples de Thales le mouvement de la Terre, que la Lune étoit une autre Terre oppoſée à la nôtre, que les Cometes étoient au deſſus de la moyenne Region de l'air, & pour le moins dans les Orbes des Planétes. Il ſemble qu'ils ayent enſeigné, de même que les Diſciples de Platon & pluſieurs autres, que la matiere du Monde étoit éternelle, laquelle étoit ſucceſſivement revêtue de pluſieurs formes différentes. M. Burnet fait voir combien ce que Pythagore a enſeigné ſur les nombres eſt frivole, à moins qu'il n'ait renfermé ſous cette doctrine quelque myſtere que nous ne concevons pas,

9. On parle dans le Chapitre XII. de *Xenophanes*, de la ſecte Eleatique dont il fut le Chef, & des Stoiciens. Xenophanes enſeignoit qu'il y avoit pluſieurs Mondes, qu'il faiſoit éternels & incorruptibles: mais *Parmenide* vouloit qu'ils euſſent une origine, & qu'ils euſſent été formez de l'eau & du feu comme de leurs principes. Il faiſoit naître les hommes de la Terre, car c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Diogene Laërce, ἐκ γῆς, & non ἐκ γῆς, du ſoleil,

soleil, comme on lit ordinairement, ce qui a trompé bien des Auteurs. On met encore dans cette secte, *Leucippe* & *Democrite*, qui, à ce que croit M. Burnet, se sont fort trompez dans la doctrine de leurs atomes ; mais qui ont neanmoins fourni l'occasion de philosopher d'une maniere plus exacte.

Leucippe en particulier a connu le mouvement de la Terre, & a expliqué son origine d'une maniere peu différente de celle de nôtre Auteur. Il a aussi enseigné de même que lui, qu'elle avoit changé de situation.

Pour les Stoiciens, chacun sait qu'ils ont enseigné que le Monde seroit renouvellé par le feu. Ils ont voulu que la matiere fût eternelle, & ont eu à l'égard des Cieux, à peu près les mêmes sentimens, que les Philosophes dont nous avons déja parlé. Ils ont dit en particulier, que la Lune étoit de la nature de la Terre.

10. Le Chapitre XIII. parle des Platoniciens, des Peripateticiens, & des Epicuriens, dont les sentimens sont trop connus, pour s'y arrêter. On remarquera seulement que l'Auteur a très-mauvaise opinion de la Philosophie d'*Aristote* & de celle d'*Epicure*, qu'il apelle la scalle de la Philosophie ; *Vale*, dit-il

au premier, *Vale, Stagirita, semper mihi eris malus Astronomus, Theologus pejor, Physiologus pessimus.*

11. Dans le dernier Chapitre, l'Auteur parle de l'origine de la Philosophie des Grecs & de celle des Barbares. Pour celle des Grecs, on sait qu'ils en ont apris une partie des Barbares & ont inventé l'autre. Pour les Barbares, après avoir refuté ceux qui veulent qu'ils l'ayent inventé eux-mêmes, on soûtient qu'ils l'ont reçuë par Tradition de pére en fils de Noë, qui ayant vû l'ancien & le nouveau monde, a pû instruire sa Posterité des changemens qui y sont arrivez, & de plusieurs autres veritez naturelles.

II. Dans le second Livre M. Burnet entreprend de prouver par l'autorité sainte & prophane les sentimens qu'il a avancez dans ses livres précédens, sur l'origine du Monde & sur le Déluge, & qu'il est bon de raporter ici en peu de mots, pour mieux comprendre ce qu'on dira dans la suite.

L'Auteur soûtient donc (1) Que tout l'Univers a été créé de rien; mais il n'ose assurer qu'il n'existe, que depuis environ six-mille ans. Il croit qu'il faut restreindre au Monde sublunaire ce que dit Moyse de la Creation de l'U-

nivers. (2) Qu'il y a aparence, que la Terre étoit au commencement une étoile fixe, qui ayant été couverte de taches, devint ce que les Auteurs Prophanes ont appellé le Chaos, & Moyſe *Tohu bohu*. (3) Que la Terre ayant été tirée du Chaos, elle étoit ronde, mais unie partout, ſans montagnes, ſans côteaux, ſans valées ; ſemblable à peu près à une boule de marbre bien polie. (4) Qu'au centre de cette Terre, il y avoit un grand Abyme plein d'eau. (5) Que c'eſt par divers tremblemens de terre que le Déluge eſt arrivé, parce que la Terre s'étant entr'ouverte en pluſieurs endroits, les eaux en ſont ſorties avec impetuoſité, la Terre s'eſt affaiſſée, a creuſé en divers lieux, & a été ainſi inondée ; ce qui a pro-

& ce-
ve en di-
Terre a
e ſon axe
n parfait
ſonde, ſe
t ſur l'E-
vient que
avoit un
a vetité la
it inhabi-
gné quel-

ques anciens ; mais qu'en recompenſe

il

il y avoit un printems perpetuel ſur tout le reſte de la Terre. (8) Que dans ce premier Monde, il n'y avoit ni mer, ni pluyes, ni Arc en Ciel. (9) Que la Terre que nous habitons, ayant été conſumée par le feu, reprendra un jour ſa premiere forme, juſques à ce qu'au grand & dernier jour, elle ſoit changée en Etoile fixe. (10) Que les Cometes ne ſont que des Etoiles fixes éteintes, qui cherchent un point fixe pour s'arrêter, & ſe mouvoir en ſuite à peu près comme la Terre.

1. L'Auteur commence dans le premier Chapitre par le Chaos, & il ne lui eſt pas difficile de prouver par les Auteurs Prophanes & par Moyſe, que le Monde ſublunaire en a été tiré.

2. Dans le ſecond il traite de la forme qu'eut la Terre aprés avoir été faite du Chaos. Il renvoye à ſon premier Ouvrage, où il prétend que la Terre n'a pû être d'abord avec des montagnes, & des cavernes où les eaux ſe ſoient retirées, comme elle eſt à préſent; mais que c'eſt le changement qui lui eſt arrivé par le Deluge. Il croit, que c'eſt cette difference qu'a voulu marquer *S. Pierre*, dans ſa 2. Epitre, Chap. III, verſ. 5, 6, 7. où il diſtingue les Cieux & la Terre qui étoient

toient dès le commencement, des Cieux & de la Terre d'à preſent, & des Cieux & de la Terre, que nous attendons. Il croit auſſi, que c'eſt ce qu'a voulu marquer *S. Paul*, Rom. Chap. VIII, verſ. 19-23, où il dit que toutes les Creatures ont été aſſujetties à la vanité, & qu'elles déſirent d'en être délivrées.

3. Dans le Chapitre III. l'Auteur tâche de prouver la difference de ce qu'eſt nôtre Terre aujourd'hui d'avec ce qu'elle étoit avant le Deluge, & à l'egard de ſa figure, & à l'égard de ſa ſituation par raport à l'Axe du Monde. Il établit la premiére différence ſur ce que dit S. Pierre, dans l'endroit, qu'on vient de citer, que la premiere Terre étoit *conſiſtante d'eau & par l'eau*, ἐξ ὕδατος καὶ δι' ὕδατος συνεστῶσα, *de aqua & per aquam conſiſtens*. L'Apôtre répond à certains Prophanes, qui ſoûtenoient que la Terre ne ſeroit point détruite, parce que toutes choſes ſubſiſtoient dans le même état depuis le commencement du Monde. Il leur ſoûtient qu'il n'eſt pas vrai qu'elle ſoit la même qu'au commencement, qu'ils ignorent qu'alors, elle étoit ſoûtenuë & *fondée ſur les eaux*, comme il eſt dit dans le Pſeaume XXIV, 2. que c'eſt *par ces choſes*, c'eſt-à-dire, à cauſe de

l'état

l'état dans lequel elle étoit, qu'elle a peri; & que le changement qui lui étoit arrivé, étoit une marque qu'elle pouvoit encore changer, & qu'elle seroit effectivement changée par le feu. Pour ce qui regarde la situation de la Terre par raport à l'axe du Monde, ou l'Ecriture n'en dit rien, ou elle n'en parle que fort obscurément.

4. Pour établir sa doctrine sur la maniere dont le Déluge est arrivé, l'Auteur examine les causes ordinaires des Déluges. La premiére est le débordement des riviéres, lors qu'elles rompent les digues qui les retiennent; ce qui ne peut inonder qu'un petit espace de terre, qui se trouve plus bas que ces rivieres, sans que les terres plus hautes en puissent être couvertes. Les pluyes sont la seconde cause des Déluges; mais elles n'en produisent jamais de fort considérables, parce que les pluyes venant des vapeurs qui s'élevent de la Terre, il y en peut toûjours retourner autant qu'il s'en est élevé, sans lui porter un grand préjudice. Elles peuvent tout au plus en couvrir quelque partie pendant peu de tems, jusques à ce qu'elles ayent eu le loisir de s'écouler dans les lieux dont elles ont été tirées: d'où il paroit que le Déluge universel n'a pas pû se faire

de

de cette maniere : ajoûtez à cela, que pour couvrir les plus hautes montagnes, il auroit falu pour le moins, huit fois autant d'eau qu'il y en a dans tout l'Ocean ; qu'il n'y a point d'endroit ni dans le Ciel, ni ſur la Terre où il y en aît tant ; & qu'enfin, quand on en auroit pû trouver une quantité ſuffiſante, on n'auroit plus ſû, ni où les mettre, ni comment les faire retirer.

Nôtre Auteur conclut de là, que nôtre Terre n'eſt point expoſée à un Déluge Univerſel, & que par conſéquent, c'eſt avec beaucoup de raiſon, que Dieu a mis l'Arc dans la nuée pour nous en aſſûrer.

Il reſte donc la derniere maniere, qui eſt lors que par quelque tremblement de terre, il ſe fait des ouvertures d'où il ſort abondance d'eau, & que d'ailleurs la ſurface de la Terre étant ainſi diviſée s'affaiſſe par ſon propre poids, & tombe au deſſous de l'eau, c'eſt alors qu'arrive ce que dit Ovide dans le XV. de ſes Metamorphoſes,

Vidi ego, quod fuerat quondam ſolidiſſima tellus,
Eſſe fretum. Vidi factas ex æquore terras;

Et

Et procul à Pelago conchæ jacuere marinæ.
Et vetus inventa est in montibus anchora summis.
Quodque fuit campus, vallem decursus aquarum
Fecit, & eluvie mons est deductus in æquor &c.

C'est de cette maniere, qu'on croit que le Déluge universel est arrivé, ce qu'on prouve par Moyse, qui dit que le grand Abysme fut rompu ou ouvert, & par divers autres témoignages de l'Ecriture. On parcourt aussi tous les principaux Déluges dont nous parle l'Histoire prophane, & l'on fait voir qu'ils sont tous arrivez de la derniére maniére, que nous venons d'expliquer.

5. L'Auteur parle dans le Chapitre V. de la situation de la Terre avant le Déluge par raport à l'axe du Monde, & des suites de cette situation, parmi lesquelles, outre celles que nous avons marqué, il range encore la longue vie des premiers hommes. Il établit son opinion à cét égard, sur ce que les Auteurs Prophanes ont dit du siécle d'or, de la temperature de l'air, & de la fertilité de la Terre.

6. Il parle dans le Chapitre VI. du changement de cette situation, & des

ſuites qu'il a eu. Il inſiſte ſur tout, ſur ce que diſent les Anciens, que la Zone torride eſt inhabitable, & qu'on ne peut pas même la traverſer ; pour aller vers les Peuples qui habitent au delà ; ce qui étoit vrai dans la premiére ſituation de la Terre ; puis qu'alors le Soleil étant toûjours perpendiculaire ſur l'Equateur, cette Zone étoit à la verité une eſpéce de muraille de feu, qui ſeparoit la Terre en deux mondes. Mais la Terre ayant changé de ſituation, cette Zone eſt devenuë habitable. Les Anciens, qui ne ſavoient rien de ce changement, ont retenu la premiere Tradition, & ont continué à dire de la Zone torride, ce que leurs Ancêtres leur avoient apris.

On attribuë à Thales la découverte de l'obliquité du Zodiaque & la diviſion de l'année en quatre ſaiſons ; or quelle apparence qu'on ſe fût aviſé ſi tard d'une choſe ſi facile à connoître, ſi elle eut été telle dès le commencement ? Ovide parle clairement de la diviſion de l'année en quatre ſaiſons, arrivée après le ſiecle d'or,

(a) *Juppiter antiqui contraxit tempora veris,*
Perque hyemes, æſtusque & inæquales autumnos,
Et

(a) *Metamorph. Lib. I.*

Et breve ver, ſpatiis exegit quatuor annum.

Virgile enſeigne la même doctrine, & c'eſt à quoi ſe raportent diverſes fables & pluſieurs autres opinions des Anciens. L'Auteur apuye encore ſon ſentiment de l'autorité des Juifs, & de celle même des Chrêtiens. Il fait voir qu'ils ont conſtamment enſeigné qu'il régnoit un perpetuel printems dans le Paradis terreſtre, ce qui étant, non ſeulement il n'eſt plus poſſible de le placer dans la Meſopotamie, comme on fait ordinairement; mais même dans aucun endroit de la Terre, telle qu'elle eſt aujourd'hui, puis qu'il n'y a aucun endroit qui jouiſſe d'un printems perpetuel.

7. M. Burnet examine dans le Chapitre VII. ce que dit Moyſe du Paradis Terreſtre, de la Nature en elle-même, & des premiers hommes. Pour juſtifier ce qu'il en veut dire, il revient à la methode des Anciens dont il a déja parlé, qui étoit d'expliquer les choſes ou d'une maniere populaire, ou ſelon l'exacte verité. Il prétend que Moyſe a ſuivi la premiére maniére dans l'hiſtoire de la Création, rapportant les choſes non pas préciſément telles qu'elles étoient, mais ſelon que ceux pour leſ-

leſquels il écrivoit pouvoient les comprendre.

Pour ſoûtenir ce Paradoxe, on examine l'hiſtoire de Moyſe en detail, & l'on prétend faire voir qu'elle eſt pleine de difficultez & d'abſurditez même inſurmontables, ſi on veut la prendre à la lettre. M. Burnet a ramaſſé pour cèt effet avec beaucoup de ſoin toutes les difficultez qu'on a faites contre l'Hiſtoire de la Création & de la chute du premier Homme, & y en a ajoûté peu de nouvelles. Il prétend que le Paradis Terreſtre n'étoit pas un endroit particulier de la Terre, mais un échantillon que Moyſe nous préſente, pour nous faire juger de ce qu'étoit alors tout le Monde habitable. Il prouve ſon ſentiment, de ce qu'après le peché, Dieu ne ſe contenta pas de maudire le Paradis Terreſtre, mais toute la Terre, qui ne devoit plus produire que des épines & des chardons; d'où l'on peut conclurre, ce ſemble, qu'elle étoit fertile auparavant.

D'ailleurs, ſi ce Paradis étoit un lieu particulier de la Terre, que ſeroit-il arrivé ſi l'homme eût conſervé ſon innocence, & mis au monde des enfans ſemblables à lui? Auroient-ils tous reſté dans ce lieu de délices, & le reſte de la Terre auroit-il demeuré ſans Habi-

bitans ? Ou si les hommes également saints auroient été traitez d'une maniere toute différente, en sorte que les uns eussent resté dans le jardin d'Heden, tandis que les autres auroient été exposez aux injures de l'air, à l'inconstance des saisons, & aux incommoditez fâcheuses qui naissent de la sterilité de la Terre.

On croit aussi que ce qui est dit de la production de la premiere femme, n'est qu'une pure Parabole, que Moyse allégue pour faire mieux sentir l'union qu'il doit y avoir entre le Mari & la femme, qui est effectivement la conséquence qu'il en fait tirer au premier homme. Autrement, en prenant cette histoire à la lettre, on se jette dans une infinité d'inconveniens.

Il étale de même ceux qu'il trouve dans la description du Paradis Terrestre, dans l'histoire de la Tentation, & dans ses suites. Il ne peut comprendre, par exemple, que Dieu ait mis des Cherubins avec une épée nuë à la porte du Jardin d'Heden, pour défendre l'entrée à l'homme pecheur. Il demande combien de tems les Cherubins ont été là en sentinelle. Il trouve qu'il auroit été & plus facile & plus convenable d'entourer le Jardin d'un grand fleuve, que nos premiers Parens n'au-

n'auroient pû traverſer, ne ſachant point encore l'art de conſtruire des Vaiſſeaux.

Il ſoûtient encore, qu'il eſt impoſſible, que tout ce que raconte Moyſe, ſe ſoit paſſé dans un jour ou dans la moitié d'un jour, comme l'enſeignent les Theologiens. Auſſi l'Ecriture ne le dit-elle pas, & il n'y a guéres d'apparence; & les Theologiens qui le ſoûtiennent ne l'ont jamais donné pour un article de foi. On ſuppoſe, que dans le ſixiéme jour, Dieu crea toutes les bêtes & enſuite Adam, qui leur impoſa les noms à toutes, ſans nous dire, ajoûte M. Burnet, quelle langue il pouvoit avoir apriſe en ſi peu de tems. Après cela Dieu endormit Adam, duquel il tira une côte, ſoit qu'il l'eût de trop, ſoit qu'elle lui aît manqué depuis; il en forma Eve, bien qu'à peine cette côte pût fournir aſſez de matiere, pour la centiéme partie de ſon corps. Adam s'éveilla, Dieu le maria avec Eve. Adam eut le tems de faire toutes les reflexions néceſſaires ſur ſon mariage; après quoi Eve, ayant, ſans doute, converſé quelque tems avec ſon mari, s'alla promener ſeule dans le Jardin. Le Serpent l'y vint trouver, qui eût une aſſez longue converſation avec elle. Elle man-

gea du fruit de l'Arbre defendu, & en porta à son Mari, qui en mangea aussi. Ils reconnurent alors qu'ils étoient nuds, ils se firent des habits avec des feuilles, sans nous dire, ajoûte l'Auteur, où & quand ils avoient apris l'art de coudre, le premier jour de leur Creation, où ils avoient trouvé du fil & des aiguilles, l'art de filer & de se servir du fer n'étant point encore inventez. Après s'être vêtus, ils se cachent: Dieu les cherche, les appelle, & les trouve. Il les examine, les convainc de leurs pechez, les condamne, les punit, leur fait des habits de peau, les chasse du Paradis & en commet la garde à des Cherubins; & tout cela dans un seul jour. Nôtre Auteur en conclut après quelques Anciens, que tout ce recit est Parabolique, & qu'il suffit d'en retenir le fondement, qui est que le Monde & les Hommes ont été créez de Dieu, qu'ils abandonnerent leur origine, & que Dieu leur promit de les sauver par le Messie.

8. Ce n'est pas le tout, M. Burnet change encore en allegorie toute l'Histoire de la Création du Monde en six jours, à cause des grands inconveniens qu'il y trouve, & qui font le sujet du Chapitre VIII. En voici

voici quelques uns des principaux.

(1.) Il prétend que Moyſe bâtit ſon ſyſteme ſur la ſuppoſition que la Terre eſt au centre du Monde, & qu'elle eſt la baſe & le fondement de tout l'Univers, ce qui eſt contraire aux obſervations des Aſtronomes. Mais il faloit qu'il parlât avec le Peuple ; & s'il eût commencé par dire, que le Soleil étoit au centre d'un grand Orbe, que la Terre qui ſe meut inceſſamment parcourt à peu près dans un an ; il n'auroit été ni compris, ni reçu des Hebreux, les peuples les plus groſſiers de tout le monde, qui ne ſavoient que garder des Troupeaux & cuire de la brique, & qui ſentoient encore l'ail, dont ils avoient été nourris en Egypte durant leur eſclavage.

(2.) Moyſe ſuppoſe, que le Chaos rempliſſoit tout l'Univers, & que la Terre & tous les Aſtres en ont été tirez, ſans en excepter les Etoiles fixes, qui n'exiſtoient point avant le Chaos ; ce qu'on prétend être contraire à la nature même des choſes, & à la bonne Philoſophie. On ſait que les Etoiles fixes ſont des corps ignées, qui ne ſont pas toutes dans le même Ciel, en comparaiſon deſquelles, la Terre, bien loin d'être la principale partie de toutes, n'eſt qu'un petit brin de pouſ-

fiere (a) *la lie & l'excrement de la Nature.*

3. L'Auteur prétend de plus établir par l'autorité des Péres, & par celle même de l'Ecriture, que l'Univers est plus ancien que nôtre Terre. C'est ce qu'il prouve de ce que les anciens Péres ont soûtenu, que les Anges avoient été créez auparavant. Car cela posé, il faloit qu'il y eût aussi des corps, sans lesquels les Anges n'auroient point pû avoir de plaisir, ni par conséquent tomber dans le péché. Or dès qu'on pose qu'il y a eu quelque corps avant nôtre Terre, il faut conclurre que toute la matiére a aussi existé auparavant, puis qu'on ne peut comprendre que Dieu en ait créé une partie sans la créer toute en même tems. Les paroles de S. Jerôme pour la préexistence des Anges sont remarquables. (b) *Sex mille*, dit-il, *nec dum nostri orbis implentur annis; & quantas priùs æternitates, quanta tempora, quantas sæculorum origines fuisse arbitrandum est, in quibus Angeli, Throni, Dominationes, cæteræque virtutes servierint Deo.* L'Auteur croit encore pouvoir prouver cette préexistence des Anges, de ce que Dieu dit à (c) Job, *où étiez-vous quand je posois les*

(a) *facem & recrementum Naturæ. pag.* 299. (b) *In Tit.* I, 2. (c) *Job. XXXVIII.* 4 *& suiv.*

les fondemens de la Terre, quand les Etoiles du matin me loüoient, & que tous les fils de Dieu étoient tranſportez de joye.

M. Burnet trouve encore fort apparent que toutes les Planétes ayent été des Etoiles fixes, qui ſe ſont enfin couvertes de taches, parce qu'autrement on ne ſauroit expliquer leur origine. Il prétend donc que Moyſe n'a voulu écrire que la naiſſance de la Terre, qu'il a confonduë avec celle de l'Univers, parce que le Peuple ne diſtingue point ces choſes; à peu près, ſans doute, comme la ruine de Jeruſalem eſt confonduë avec celle de la Terre dans l'Evangile.

En continuant d'examiner l'Hiſtoire de la Création, l'Auteur prétend qu'on ne ſauroit expliquer à la lettre, ce que dit Moyſe de la diſtinction des eaux d'avec les eaux, qui fut l'ouvrage du ſecond jour. Il croit que la tache n'eſt pas également partagée entre les ſix jours. Que cette diſtinction, quand elle ſeroit concevable, étoit trop peu de choſe, pour occuper Dieu un jour tout entier; mais que Moyſe qui vouloit trouver la raiſon de la ſanctification du ſeptiéme jour, dans l'Ouvrage de la Création du Monde, a été obligé de diſtinguer les Ouvrages de Dieu, en ſorte qu'il y en eût un peu pour châcun des ſix premiers jours.

Il croit d'ailleurs que Moyſe a voulu s'accommoder ici à la penſée du Peuple, qui ne connoiſſant pas l'origine de la pluye, penſe qu'il y a dans les Cieux quelques grands reſervoirs d'où elle coule de tems en tems ſur la Terre.

La lumiere qui fut créée au premier jour eſt un autre myſtere inconcevable à nôtre Auteur. Il ne peut s'imaginer ce que peut être cette lumiére avant qu'il y eut des Aſtres, & des animaux pour en joüir. Il croit que Moyſe n'en a parlé, que de peur qu'il ne parût étrange que Dieu travaillât dans l'obſcurité le reſte du tems. Le ramas des eaux qui couvroient la Terre, & leur retraite dans l'Ocean, lui paroiſſent encore des idées fort populaires. Il conclut de ces difficultez & d'un grand nombre d'autres, que toute cette Hiſtoire de Moyſe ne nous a pas été donnée pour nous aprendre les cauſes Phyſiques de la Création du Monde; mais pour s'accommoder au Peuple Juif, & pour le porter à la pieté.

6. L'Auteur répond dans le Chapitre IX. à quelques Objections, qu'on peut faire contre ſa doctrine. La principale, & qui ſe préſente d'abord, c'eſt que ſon ſentiment poſé, la maniére dont Moyſe nous a raconté l'Hiſtoi-

ſtoire de la Création ne ſera pas véritable, ce qu'on ne peut dire ſans faire tort à l'Ecrivain Sacré. On répond qu'il n'y a rien de ſi ordinaire à l'Ecriture, que d'abandonner la verité Phyſique, pour s'accommoder à la portée du Peuple. Que c'eſt ainſi, par exemple, qu'elle nous repréſente la Terre plane & quarrée & les Cieux ſolides apuyant deſſus comme une tente; la Lune comme un des plus grands Aſtres; le Soleil comme allant toûjours d'Orient en Occident; l'Ocean plus haut que le rivage; les Anges avec des ailes; les Ames ayant du Sang & dormant après la mort, Dieu ayant des pieds & des mains &c.

On objecte encore, qu'il ne faut pas s'éloigner du ſens litteral ſans néceſſité. L'Auteur l'avoüe; mais il répond, qu'il a aſſez établi cette néceſſité dans les inconveniens qu'il a fait voir à prendre à la lettre l'Hiſtoire de la Création, telle qu'elle eſt raportée par Moyſe.

10. Le dernier Chapitre poſe quelques fondemens, que l'Auteur croit néceſſaires pour juger ſainement de toute cette matiére. (1) Il faut faire attention au ſtile & à l'uſage des Orientaux, qui ſe ſervent d'Hieroglyphes, d'Allegories, de Types, de Fa-

bles, & de Paraboles, pour expliquer leur doctrine. (2) On doit faire réflexion ſur le Peuple d'Iſraël, qui, comme on l'a déja dit, étoit fort groſſier, rempli d'une infinité de préjugez, & incapable de comprendre & de recevoir ce qui n'y étoit pas en quelque ſorte conforme ; ce qui a fait dire à (a) *Manaſſe Ben Iſraël*, que ſi Moyſe en donnant la Loi aux Juifs, leur avoit ſouvent parlé de la vie à venir, ils l'auroient traité de ridicule. (3) On doit remarquer, que pluſieurs Docteurs tant Juifs que Chrêtiens, qui ont parlé de la Création ont ſoûtenu, qu'il faloit s'éloigner de la lettre de Moyſe. (4) Il faut prendre garde qu'en s'attachant trop à la lettre on n'attribuë à Dieu, ou des penſées, ou une conduite indigne de lui. L'Auteur finit par un *Appendix* ſur la doctrine des Brachmanes modernes, & par une Lettre à un de ſes Amis, pour ſe juſtifier de ce qu'on l'accuſe de n'avoir pas parlé de Moyſe, ni de ſon Hiſtoire avec aſſez de reſpect.

(a) *de Reſurr. Cap. XIII.*

IX.

IX.

HISTOIRE *de Loüis de Bourbon II. du nom* PRINCE *de* CONDE', *Premier Prince du ſang. Par* P**** A Cologne. 1693. in 12. pagg. 616. & ſe trouve à Amſterdam, chez les Huguetan.

C'Est ici le Livre qu'on a annoncé dans la premiere Partie de ce XXIV. Volume de la *Bibliotheque*. pag. 223. Ce n'eſt ni une Satire, ni un Panegyrique du Prince de *Condé*, mais une Hiſtoire auſſi naïve & auſſi véritable, que l'Auteur l'a pû faire ſur les Memoires qu'il a ramaſſez de toutes parts avec ſoin. Comme il peut dire, peut-être, avec plus de raiſon du Prince de Condé, que *Tacite* n'a dit des Empereurs dont il a écrit l'Hiſtoire, (a) qu'il n'a aucun ſujet de l'aimer ni de le haïr, il le repréſente tout tel qu'il a été, avec ſes vertus & ſes vices, les bonnes & ſes mauvaiſes qualitez.

1. On n'a, pour juger ſi c'eſt avec raiſon qu'on en parle ainſi, qu'à jetter les yeux ſur le Portrait que l'Auteur

(a) *Sine irâ & ſtudio quorum cauſas procul habeo.* Annal. Lib. I. ab init.

teur fait de ce Prince, dès le commencement de ſon premier Livre. Il lui attribuë le courage & la valeur comme les vertus qui brilloient le plus en lui, & qu'il poſſedoit à un ſi ſouverain degré, qu'on a dit de lui, *qu'il ne tentoit pas ſeulement la fortune, mais qu'il la bravoit, & que la fortune redoutant ſes menaces, le ſecondoit dans tous ſes deſſeins. Que la prudence, d'autre part, amoureuſe de ce grand courage, le ſuivoit fort ſouvent ſans avoir été appellée, faiſant paſſer pour des effets de ſes inſpirations des entrepriſes, qui n'étoient qu'un pur effet du hazard*, c'eſt-à-dire, qu'il entreprenoit ſouvent les choſes les plus difficiles, ſans prendre des meſures fort concertées, & que ſon courage, & ſa préſence d'eſprit lui fourniſſoient preſque toûjours des reſſources.

Mais on ajoûte, qu'il n'étoit pas partout auſſi grand qu'à la tête des Armées. Il ne faiſoit plus paroître le même genie dans le manîment des affaires. Il avoit à la vérité beaucoup d'ambition; mais qui n'étoit pas toûjours ſoûtenuë par la prudence. Lors qu'il entra dans le monde, il ſe trouva dans des conjonctures fort favorables pour ſon élevation. Les marques de valeur qu'il donna, dès que l'âge lui

lui permit d'aller à la guerre, lui attirérent l'affection & la confiance des Soldats & l'admiration de tout le monde. Dès lors toute la France eût les yeux ſur lui, & le regarda comme ſon appui le plus puiſſant. Il n'eût en tête que le Cardinal *Mazarin*, qui étoit expoſé à l'envie des Grands & à la haine du Peuple, pendant que ce Prince étoit reſpecté des uns & aimé des autres.

Mais ſes maniéres trop fiéres & inégales, lui firent perdre l'affection des peuples; & l'eſtime qu'on avoit conçuë pour lui ſe changea en crainte. Il fut obligé pour ſe ſoûtenir de recourir aux dernières extrémitez; & enfin le Cardinal Mazarin fit tant, qu'il obtint toutes ſortes d'avantages ſur lui. Le Prince de Condé ne ſût ni demeurer neutre, ni ſe tenir dans aucun parti; mais les embraſſant tous tour à tour, il ſe rendit également ſuſpect à tout le monde. Il négligea ſes Amis, non ſeulement lors qu'il crût qu'ils ne lui étoient plus utiles; mais ſouvent même lors qu'il en avoit le plus à faire, ce qui lui fit perdre tous ceux, qui ne s'obſtinérent pas, pour ainſi dire, à le ſervir malgré lui. Il mépriſoit ſes Ennemis, & tomboit ſouvent par là dans les piéges qu'ils lui tendoient. En un mot, l'Auteur dit

que le Prince de Condé étoit un de ces Esprits extrêmes en tout, qu'on ne peut ni trop loüer, ni trop blâmer.

Aprés ce Portrait, qui n'est point flaté, & par lequel on peut juger de ce qu'on doit attendre de cét Historien, il entre en matiere, & commence par la naissance du Prince de Condé, arrivée à Paris, le huitiéme de Septembre, de l'année 1621. Il porta d'abord le nom de Duc d'*Enguien*, qu'il conserva jusques à la mort du Prince de Condé son Pere, arrivée en 1646. où finit le premier Livre.

Jusques là la fortune accompagne toûjours ce Prince, il réussit dans tout ce qu'il entreprend, la gloire le suit partout. Il entasse tous les ans victoire sur victoire, & s'aquiert la reputation d'un des premiers Capitaines de son siécle. Ses mœurs furent un peu déreglées dans ces commencemens, & l'on pouvoit remarquer dans toute sa conduite, qu'il avoit assez de penchant au libertinage.

Comme il étoit fort enjoüé dans cette premiére jeunesse, il prenoit souvent plaisir à se divertir aux dépens d'autrui. En voici un exemple assez singulier.

Un Juge de Village lui étant allé au de-

devant pour le haranguer dans son chemin, comme il s'inclinoit profondement pour lui faire la reverence, le Duc, qui étoit dispos, fauta adroitement par dessus le corps du Juge; & se trouva derriere lui. Le Juge qui avoit une envie extrême de debiter sa Harangue, selon la maladie de tous les mauvais Orateurs, se retourna sans paroître ému de cette capriolle, & pour empêcher le Duc d'en refaire une semblable, il le salua en s'inclinant moins qu'il n'avoit fait : mais le jeune Prince, qui n'en vouloit pas demeurer là, ayant mis ses deux mains sur les épaules du Juge, fauta une seconde fois, & l'obligea, par ce moyen, de se retirer tout confus.

Il se maria avec une Niéce du Cardinal de *Richelieu* en 1641. un peu malgré lui; aussi, dit-on, qu'il voulut depuis la repudier. Le Prince de Condé son Pére le contraignit à faire ce mariage, ou par interêt ou par crainte.

Le second Livre de cette Histoire commence par le siege de Lerida, dont le Cardinal Mazarin fit donner la conduite au Prince de Condé, pour l'éloigner de la Cour; & qu'il fut contraint de lever, faute du secours qu'on lui avoit promis; le Cardinal étant bien-aise de lui faire recevoir cet af-

front pour le mortifier. On voit ici les premieres Guerres civiles arrivées sous la Minorité de Loüis XIV. & la part qu'y eût le Prince de Condé. Comment il prit imprudemment le parti de la Cour contre le Parlement, au lieu de se rendre l'Arbitre des deux Partis.

On montre comment il fut la dupe de Mazarin en plusieurs rencontres, & comment enfin ce premier Ministre le fit empriſonner avec le Prince de Conty, & le Duc de Longueville; à propos de quoi l'Auteur n'oublie pas ce qu'écrivoit *Patin* en ce tems-là sur la maniere dont ces trois Princes suportoient leur prison. *M. de Longueville*, disoit-il, *est fort triste & ne dit mot, Mr. le Prince de Conty pleure, & ne bouge presque du lict. Mr. le Prince de Condé chante, jure, entend au matin la Messe, lit des Livres Italiens ou François & joüe au volant. Depuis peu de jours, comme M. le Prince de Conty prioit quelcun de lui envoyer le Livre de l'*Imitation de Jesus-Christ, *pour se consoler par sa lecture, le Prince de Condé dit en même tems*, & moi, Monsieur, je vous prie de m'envoyer l'Imitation de Monsieur de Beaufort, *afin que je me puisse sauver d'ici comme il fit, il y a tantôt deux ans.*

On

On voit dans ce même Livre les efforts que firent les Partiſans de ces Princes, & les guerres qu'ils ſoûtinrent inutilement pour les delivrer; juſques à ce que le Parlement de Paris, & ceux de ſon Parti qu'on nommoit les *Frondeurs*, ayant trouvé le moyen d'éloigner Mazarin de la Cour, contraignirent la Reine, qu'ils avoient comme aſſiégée dans ſon Palais, de conſentir à leur liberté. C'eſt par où finit le ſecond Livre de cette Hiſtoire.

3. On voit dans le troiſiéme comment le Prince négligea la plûpart des Amis qui l'avoient ſervi durant ſa priſon, ce qui fit que pluſieurs l'abandonnerent dans la ſuite. Les intrigues de ce Prince contre Mazarin y ſont répréſentées dans toute leur étenduë, de même que ce qu'il fit les armes à la main contre la Cour qui protégeoit ce Miniſtre; & les mauvais ſuccès dont ſes entrepriſes furent ſuivies, ce qui l'obligea de ſe jetter enfin entre les mains des Eſpagnols, c'eſt-à-dire, à prendre à peu près le plus mauvais parti qu'il pouvoit choiſir, puis que les Eſpagnols lui promirent beaucoup; mais ne lui tinrent pas le quart de ce qu'ils lui avoient promis.

L'Auteur recherche les raiſons qui pu-

purent obliger le Prince à se jetter dans cette extrémité, & croit, après le Duc de la *Rochefoucault*, qu'une de ces raisons fut, une *envie démesurée d'imiter Monsieur de Lorraine en plusieurs choses, & particulierement en la maniere de traiter ses Troupes & ses Officiers; il se persuada, que si Monsieur de Lorraine, dépoüillé de ses Etats, & avec de bien moindres avantages que les siens, s'étoit rendu si considérable par son Armée & par son argent, qu'ayant des qualitez infiniment au dessus de lui, il feroit des progrès à proportion, & cependant meneroit pour y parvenir une vie entierement conforme à son humeur.*

4. Le quatriéme Livre comprend l'Histoire du Prince de Condé depuis qu'il fut engagé dans le parti des Espagnols, jusques à son retour en France. On y voit le Prince à la tête des Troupes Espagnoles & d'un petit nombre des siennes presque toûjours battu par les François, parce qu'il manque de tout, qu'il n'est point secondé par les Espagnols, & qu'au lieu de trouver en eux de veritables amis, il y trouve des envieux, ennemis de sa gloire, qui s'oppofent à tous ses meilleurs desseins, ou qui les traversent secrétement.

Enfin les Espagnols lassez de leurs per-

pertes, & le Prince de Condé de l'eſpéce d'exil dans lequel il vivoit, l'on penſa de part & d'autre à la paix. On voit ici les négociations dans une juſte étenduë, les reſſorts que le Miniſtre d'Eſpagne employa pour faire obtenir quelque ſatisfaction au Prince de Condé, en faiſant accroire au Cardinal Mazarin, que ſi le Roi de France ne rétabliſſoit le Prince dans ſes Charges, le Roi Catholique lui donneroit des Places dans ſes Etats, & les avantages que le Cardinal Mazarin tira à ſon tour de cette ouverture, pour porter l'Eſpagne à ceder à la France diverſes Places conſiderables.

5. Le cinquiéme & dernier Livre contient l'Hiſtoire du Prince de Condé depuis ſon retour en France juſques à ſa mort. C'eſt là où l'on ne trouve plus ce Prince fier & inflexible; mais un homme entiérement humilié par le Roi, exclus des affaires, contraint de dépendre de la volonté des Miniſtres, faiſant ſa Cour, comme le moindre des Courtiſans, & n'étant employé, que lors que l'on ne peut ſe paſſer de lui. On remarque même qu'ayant été employé dans la guerre de Hollande, en même tems que le Maréchal de *Turenne*, après que ce Maréchal fut mort, & lors qu'on avoit,

ce

ce ſemble, plus beſoin du Prince de Condé que jamais, il n'eût plus néanmoins aucun commandement dans les Armées. On eſt aſſez en peine de découvrir la raiſon de cette conduite. Quelques uns diſent qu'il avoit demandé lui-même la permiſſion de ne plus ſervir, à cauſe de ſes incommoditez; mais l'Auteur n'eſt point content de cette raiſon. Il croit que la principale fut la maniere dont le Prince ſe conduiſit à la Bataille de Seneff, où il fit perir tant de monde, pour ſatisfaire ſon ambition, ce qui l'éloigna du ſervice. Monſieur de Louvois lui fut entiérement contraire, & n'oublia rien pour lui faire ôter le commandement des Troupes. On ajoûte que le Roi devint lui même jaloux de la gloire que le Prince de Condé aqueroit par les armes, & craignit que ce Prince n'ébloüit les Soldats & le Peuple par l'éclat de ſes victoires, ne gagnât inſenſiblement leur affection, & qu'après la paix, il ne formât dans le Royaume un parti pour avancer les deſſeins que ſon ambition lui pourroit ſuggerer.

Quoi qu'il en ſoit; ce Prince éloigné des emplois, ſe retira à Chantilly, où il paſſa le reſte de ſes jours, menant plûtôt la vie d'un Particulier, que

que celle d'un Prince, & ne quittant ce lieu de retraite, que pour aller de tems en tems faire ſa Cour, juſques à ce qu'il mourut tranquillement dans ſon lit l'onziéme de Decembre de l'année 1686

[*On a fait une ſeconde Edition de cette Hiſtoire, en 1695 révuë, corrigée, & augmentée par l'Auteur.*]

X.

MISCELLANEA ITALICA *Erudita. Collegit Gaudentius Robertus Carm. Cong.* Parmæ. en 4. voll. Le premier publié en 1690. pagg. 720. Le ſecond en 1691. pagg. 704. Le troiſiéme la même année, pagg. 678. Le quatriéme eſt intitulé *Miſcellanea Italica Phyſico-mathematica*, dont on pourra parler une autre fois.

IL y a beaucoup de petits Ouvrages, qui ſe perdent ou deviennent extrémement rares, à cauſe de leur ſeule petiteſſe; quoi qu'ils méritent ſouvent d'être mieux conſervez, que de plus gros. C'eſt ce qui a donné la penſée à pluſieurs habiles gens de faire de temps en temps des recueuils de ces ſortes de piece, pour les rendre plus communes, & le Public leur en a toûjours sû bon gré. Voici un nouveau

veau recueuil d'Auteurs Italiens, de cette nature, dont il y aura pluſieurs Volumes, comme ceux qui paroiſſent. On ne peut pas entreprendre de donner aucun extrait des pieces, qui s'y trouvent, ſoit parce qu'elles ſont aſſez connuës pour la plûpart, ſoit parce qu'elles ſont en trop grand nombre, & qu'étant d'ailleurs de differens Auteurs, on ne pourroit pas juger des autres, par l'extrait de quelques unes. On ſe contentera donc d'en mettre ici une liſte, ſelon l'ordre où elles ſe trouvent.

I. LE premier volume eſt compoſé de Diſſertations de ſix differens Auteurs, mais qui concernent toutes quelque partie des Antiquitez Romaines.

1. Il y a cinq pieces de *Joſeph Caſtalio* d'Ancone, où ce ſavant homme, qui vivoit ſur la fin du ſiecle paſſé, explique, ou corrige divers paſſages des Auteurs Latins, ou éclaircit les coûtumes de l'ancienne Rome, ſans oublier de reprendre les Modernes, lors qu'il croit qu'ils s'y ſont trompez. La premiere piece que l'on trouve ici ſont ſes *Diverſes Leçons*, où l'on ne voit autre choſe que ce que l'on vient de dire. La ſeconde eſt *des anciens prénoms des enfans*, parmi les Romains, matiére qu'il

qu'il éclaircit, par quantité d'inſcriptions Romaines. Dans la troiſiéme, l'Auteur tâche de prouver qu'il faut écrire *Vergile*, & non *Virgile*; & que le Poëte que l'on nomme ainſi, & qui étoit de Mantouë, avoit été fait Citoien Romain par quelcun de la famille *Vergilienne*, ce qui lui avoit fait prendre ſon nom, ſelon la coûtume. *Caſtalio* prouve, dans la quatriéme, que les femmes n'avoient point de *prénom*, parmi les Romains, mais ſeulement des *ſurnoms*, *cognomina*, *non prænomina*. On voit encore ici quantité d'Inſcriptions. La cinquiéme eſt un Commentaire Critique ſur la l. 1. du C. *quæ res pignori obligari poſſit*, où l'on eſt en peine de ſavoir ce que le mot *Alumnus* ſignifie, ce que l'Auteur explique au long. Il ſoûtient que l'on nommoit ainſi les Eſclaves, que leurs Maîtres avoient pris plaiſir d'élever avec ſoin, & à qui ils faiſoient ordinairement quelques legs, en mourant.

2. On trouve en ſuite le Livre d'*Alde Manuce* de *Civitate Romana*, où il parcourt les differentes eſpeces de Citoiens Romains. Ce livre fut imprimé pour la premiere fois l'an 1585.

3. On a joint immédiatement après deux Traitez d'*Onufrius Panvinius*, l'un

l'un, des *Jeux ſeculaires*, & l'autre *des Sibylles & des vers Sibyllins.* Quelques Savans ont traité depuis ces matieres, avec beaucoup plus de ſoin, & d'étenduë ; cependant la lecture de ces livres n'eſt pas inutile. Ils parurent en 1558.

4. Les deux Traitez ſuivans de *Conſtantio Landi* de Plaiſance ne ſont pas moins utiles. Le prémier contient diverſes explications de Medailles Romaines & Greques, où il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût joint les empreintes de chaque Medaille. Pluſieurs de ces explications ſont en forme de Lettre, & l'Auteur s'y étend aſſez au long. L'autre traité contient un Commentaire ſur l'inſcription du Tombeau de *M. Caſſius Cacurius* & d'*Atilia Manduilla.* Ces livres furent imprimez en 1559.

5. On voit en ſuite un Ouvrage du célebre Juriſconſulte *André Alciat*, touchant les *Magiſtrats des Romains*, & *les devoirs civils & militaires*, dont ils étoient chargez, en Orient, & en Occident, pendant les premiers & les derniers temps de l'Empire.

6. Ce volume finit par les *Opuſcules divers* de *François Robortel d'Udine*, qui regardent la diviſion des Provinces Romaines, & leur gouvernement ; les

Ju-

Jugemens, & la maniére de plaider les cauſes chez les Romains ; les Legions Romaines ; les Magiſtratures, dont les Empereurs prenoient les titres ; les Familles Romaines ; les ſurnoms & les titres des Empereurs ; les avantages & les recompenſes des ſoldats ; les peines & les ſupplices, qu'on leur faiſoit ſouffrir ; les honneurs & les Magiſtratures des Romains : enfin les noms des Mois tirez de ceux de quelques Empereurs. Ce *Robortel* mourut Profeſſeur à Padouë l'an 1567. le 51. de ſon âge, & a fait pluſieurs autres Livres de la même nature, comme on le peut voir dans les Additions de M. *Teiſſier* ſur les hommes illuſtres de *De Thou*. p. 332.

II. Six Traitez de ſix Auteurs rempliſſent le ſecond Volume, & quoi que les matiéres en ſoient differentes, ils ſe rapportent tous néanmoins aux Antiquitez Romaines.

1. Le premier eſt de *Pierre Servio*, de Spolete, & Profeſſeur en Médecine à Rome, qui vivoit au milieu de ce ſiécle. Il parut à Avignon l'an 1638. mais couvert de fautes, ce qui fait qu'une ſeconde édition étoit néceſſaire. Il eſt intitulé *Juveniles Feriæ, quæ continent Antiquitatum Romanarum Miſcellanea.* La méthode & le

le ſujet ſont ſemblables à l'ordre & à la matiere des diverſes leçons de Joſeph Caſtalio, dont nous avons parlé. Chaque Chapitre eſt adreſſé à un Ami de l'Auteur, & il n'y en a que dix.

2. Le ſecond eſt d'*Ageſilao Mareſcotti*; & traite de l'origine & de l'uſage des *Maſques*, parmi les Anciens.

3. La troiſiéme piece eſt un recueuil de ſix lettres tirées d'un livre intitulé: *de quæſitis per Epiſtolas à claris viris reſponſa Fortunii Liceti.* Il y en a une en Italien & les autres ſont en Latin. Toutes ces Lettres ont été écrites en ce ſiecle.

4. La quatriéme porte ce titre: *Alexandri Sardi Ferrarienſis, de Moribus ac Ritibus Gentium Libri III.* C'eſt un recueuil de diverſes coûtumes des Paiens, que l'Auteur rapporte en ſes propres termes; ſans citer preſque les Originaux de qui il a tiré ce qu'il dit. Cette maniére d'écrire de pluſieurs Savans du ſiecle paſſé, & de quelque peu de celui-ci, plaît à très-peu de gens, parce que l'on ne ſauroit ſe fier à ce qu'ils diſent. Le P. *Roberti* aſſure qu'il y a encore pluſieurs ouvrages de cet Auteur en MS. mais s'ils ſont comme celui-ci, il n'y a pas grand' perte pour le public; à moins que quelcun ne fit en faveur de *Sardi*, ce que *Tira-*

raqueau a fait ſur *Alexander ab Alexandro.*

5. La cinquiéme concerne les anciennes habitations des *Gaulois Inſubres*, & eſt de *Bonaventura Caſtiglione* de Milan. Cet Ouvrage eſt plus exact que le précedent, & l'Auteur y rapporte tout ce qu'il a pû trouver des Anciens habitans de la *Gaule Ciſalpine*, & des noms des rivieres, des montagnes, des villes &c. Il rapporte pluſieurs Inſcriptions anciennes, que l'on y trouve. Ceux qui ſont curieux de ces ſortes de choſes pourront comparer divers endroits de *Caſtiglione* avec *l'hiſtoria di Torino* de *D. Emanuel Teſauro*, où il y a quantité de choſes ſur ce ſujet.

6. La derniere piece de ce volume eſt en Italien, & en voici le titre en François: *Diſcours d'Enée Vic, de Parme, ſur les Medailles des Anciens, diviſez en deux livres, où l'on découvre des fautes remarquables des Auteurs anciens & modernes, touchant l'hiſtoire Romaine.* On imprima ce livre à Veniſe pour la premiére fois, en 1555.

Le premier de ces deux livres eſt un traité des Médailles, en géneral, où l'Auteur traite de l'origine, de la matiere, de la forme, du prix des Medailles &c. Le ſecond montre l'uſa-

ge que l'on peut faire des Medailles, à l'égard de l'Hiſtoire. On peut rétablir par là la Chronologie des Empereurs, marquer les Colonies qu'ils ont fondées, la figure des anciens bâtimens, leurs veritables prénoms & ſurnoms &c. M. *Spanheim*, Conſeiller de l'Electeur de Brandebourg, a traité de tout cela, beaucoup plus à fonds, dans ſon ouvrage de l'excellence & de l'uſage des Medailles, comme on l'a déja dit ailleurs. Il n'eſt pas néanmoins inutile de lire ce qu'en dit *Enea Vico*.

III. NEUF Auteurs ont fourni au P. Roberti la matiére du troiſiéme Tome, dont voici le contenu.

1. *Leon Caſella* a fait un livre *des premiers habitans de l'Italie*, & un autre *de l'origine des Toſcans & de la Republique Florentine*. Il y a beaucoup de fables dans ces deux Traitez, ſemblables à celles *d'Annius de Viterbe*, & le ſtyle de l'Auteur tient bien plus de la Déclamation, que du ſtyle d'un Hiſtorien, ou d'un Critique.

2. Le livre de *Paul Manuce, des Loix Romaines*, eſt non ſeulement plus important, mais incomparablement plus exact, & mieux écrit. Les Lecteurs, qui n'auront pas trouvé leur compte aux autres, ſe pourront dédommager

ger par la lecture de celui-ci, qui peut ſervir en partie d'introduction à la Lecture de l'Hiſtoire Romaine, & des bons Auteurs Latins.

3. On ne ſauroit mépriſer le livre de *Lilio Giraldi*, touchant *les ſepultures des Anciens, & de leur maniere d'enſevelir*, quoi que d'autres aient traité cette matiere depuis plus exactement que lui. Il n'avance rien, qu'il ne prouve par de bons Auteurs, & c'étoit un homme d'une très-grande lecture. Il publia ce livre en 1539.

4. On trouve après cela un Commentaire fort étendu d'*Alde Manuce* ſur l'Ode II. des Epodes d'Horace, qui eſt à la loüange de la vie ruſtique.

5. Le Traité ſuivant eſt le jugement de *Charles Sigonius* touchant XL. Hiſtoriens qui nous reſtent & qui ont écrit quelque partie de l'Hiſtoire Romaine, depuis les plus anciens juſques à ceux qui ont vécu du temps de Charlemagne.

6. *Balthaſar Bonifacio*, qui le publia en 1626. y a joint de ſemblables jugemens recueillis de *Bodin*, de *Voſſius* & d'autres, ſur ces mêmes Hiſtoriens.

7. A cela il a encore ajoûté l'ordre de lire l'Hiſtoire Romaine par

Charles Sigoine & par *Adriano Politi* ou plûtôt les noms des Historiens disposez, selon l'ordre des choses qu'ils ont écrites.

8. Le huitiéme est un Traité de *Jean Antoine Venieri*, noble Venitien, *des Oracles & des Divinations des Anciens*. Ce n'est qu'un recueuil des sentimens des anciens Philosophes & principalement des Platoniciens, touchant les Oracles, avec quelques réflexions de l'Auteur, qui ne sont pas de grande importance.

9. Le dernier Traité de ce volume a pour titre: *Petri Servii Spoletini Dissertatio Philologica de Odoribus*. Il traite ces trois questions. 1. Si le Baume a une bonne odeur? 2. Si son odeur est plus agreable que celles de l'encens, de la myrrhe, & des autres Aromates? 3. S'il sent meilleur que l'ambre, que le muſc, & la civette? L'Auteur fait voir, par un grand nombre d'autoritez des Anciens & des Modernes, que l'odeur du Baume est agréable, contre quelques Modernes qui l'ont nié. D'autres ont crû que l'encens & la myrrhe avoient une odeur plus agreable que le Baume, ce que l'Auteur nie encore. Il croit que le *Cinnamome* d'Arabie a l'odeur plus douce qu'aucune autre plante de ce païs-là & que ce-

cependant il le cede au Baume.

Mais il s'arrête particulierement à l'encens, & fait voir que ſi l'encens avoit eu une odeur eſtimée, on s'en ſeroit ſervi dans les oignemens, depuis qu'il fut connu; ce que l'on ne voit pas que l'on ait fait, que du temps d'*Athenée*. D'ailleurs ceux qui parlent de l'encens & de ſes differens uſages, & qui ſont prodigues en épitheſes, ne lui donnent point celle d'odoriferant, pendant qu'ils lui en joignent d'autres beaucoup plus recherchées, comme l'Auteur le montre par quantité de paſſages.

On peut objecter à cela l'étymologie du mot *Thus*, que pluſieurs dérivent du mot Grec Θύειν qui ſignifie *ſacrifier, encenſer*: mais l'Auteur ſoûtient après *Varron* & pluſieurs autres Grammairiens, qu'il vient de *tundo*, parce qu'il le faut piler avant que de s'en ſervir, pour le nettoier. Au reſte quoi qu'on ſe ſervît de l'encens dans les Sacrifices, *Servius* nie que ç'ait été à cauſe de ſon agréable odeur, mais à cauſe de ſa grande fumée, qui en s'élevant vers le ciel ſembloit y emporter avec elle les priéres de ceux qui ſacrifioient.

Si les Poëtes ont nommé l'Arabie *odoriferante*, ce n'a pas été à cauſe de

l'encens, mais des autres odeurs qu'elle porte. On l'appelloit auſſi *heureuſe*, c'eſt à dire, *riche*, à cauſe des gommes, & des aromates qu'elle produit, & qu'elle vendoit aux voiſins, ſans rien acheter d'eux; à cauſe de ſes perles & de ſon or &c. Ainſi on n'a que faire de recourir au ſeul encens, pour rendre raiſon de ces titres.

A l'occaſion de cela, l'Auteur recherche ſi, comme *Virgile* & *Pline* & pluſieurs autres l'ont dit, l'encens croit dans la ſeule Arabie. Il leur oppoſe *Dioſcoride* & *Strabon*, qui parlent de l'encens de la *Perſe* & des *Indes*. Mais il accorde que la ſeule Arabie produit de l'encens en quantité, & c'eſt comme il concilie Virgile & Pline, avec pluſieurs Auteurs, qui ont aſſuré que l'encens naiſſoit ailleurs.

Pour la myrrhe, l'Auteur ne croit pas qu'on la puiſſe en aucune maniére comparer au Baume. Ainſi après en avoir dit quelques mots, il traite ces quatre queſtions touchant la partie la plus pure de la myrrhe, que les Anciens nommoient *ſtacte*: 1. Si on la tiroit par artifice de la myrrhe, ou ſi elle couloit de l'arbre ſans artifice? 2. S'il en coule du Cinnamome, comme quelques uns l'ont dit? 3. Si elle a une bonne odeur? 4. Si elle eſt meil-

leure

leure que celle du Baume ? L'Auteur répond négativement aux trois dernieres queſtions, & pour la premiere, il croit que pour accorder *Dioſcoride* & *Pline*, il faut dire que la *Stacte* ſe faiſoit de ces deux maniéres.

Il ſoûtient auſſi que le Baume ſent meilleur que la *civette*, *le muſc* &c. quoique ces odeurs mêlées avec d'autres les rendent très-agreables. Il finit ce traité, par diverſes remarques curieuſes touchant l'antiquité, la nature & l'uſage des oignemens. Il explique, dans toute cette Diſſertation, divers paſſages des Anciens, & remarque pluſieurs erreurs des Modernes. Ce Traité n'eſt pas des moindres du volume, & ſeroit beaucoup meilleur, ſi *Servio* ne faiſoit pas trop l'agréable en traitant une matiére, qui n'a que faire d'ornement, & en embelliſſant ſon ſtyle de citations inutiles.

Au reſte il ſeroit à ſouhaiter que tous ces Ouvrages fuſſent un peu plus corrects, car il faut avoüer qu'ils ne le ſont guere, ſur tout dans les paſſages Grecs. Si on imprimoit un ſemblable recueuil en Hollande, il y faudroit bien faire des réparations.

XI.

M. TULLII CICERONIS *Opera quæ extant omnia ex MSS. Codd. emendata, studio atque industriâ* JANI GULIELMII & JANI GRUTERI, *additis eorum notis integris: nunc denuo recognita ab* JACOBO GRONOVIO, *cujus ubique adjectæ sunt emendationes, petitæ partim ex Libris* MSS. *partim ex animadversionibus virorum doctorum; etiam Orationibus illustratis accessione* ASCONII PEDIANI, & *doctissimi Veteris* SCHOLIASTÆ *nunquam antea editi. Appositis in margine, ad utentis commodum, numeris non tantum Gruterianis, sed etiam apparatui Latinæ locutionis Nizoliano respondentibus. Cum Indicibus aliis correctis, aliis novis & accuratissimis.* Lugd. Batav. apud P. vander Aa 1692. in 4. & in 12. où il a 11 voll. & 4344. pages, sans compter le Tome des Indices, qui est de 14. feüilles.

LEs Editions de Ciceron *in* 4 & *in* 12. d'*Elzevier*, & celle de *Blaeu* en cette seconde forme étant devenuës rares, le Public doit avoir de l'o-

l'obligation à M. *Gronovius*, de ce qu'il lui met de nouveau entre les mains, les œuvres de Ciceron, non seulement *in* 4. mais encore *in* 12. Ce sont des livres, que l'on ne sauroit trop lire, & qui par conséquent ne peuvent être trop communs. Mais il est aussi à souhaiter qu'ils soient aussi corrects, qu'il est possible, & pour bien entendre Ciceron, & pour ne pas se tromper, en imitant des expressions, qui sont plûtôt des Copistes, ou des Critiques, que de lui. C'est ce qui a engagé M. Gronovius à revoir exactement l'Edition de *Gruter*, qui étoit la meilleure, mais qui avoit été en quelques endroits gâtée par les Correcteurs, ou par les Imprimeurs, comme M. Gronovius le montre dans sa Préface, où le Lecteur attentif (car il le faut être pour l'entendre) trouvera des preuves de ce qu'on vient de dire. Il y a néanmoins quelques differences entre l'édition de Gruter & celle-ci, que nous marquerons; & c'est en quoi consistera ce que nous avons à dire de Ciceron.

Premierement, dans l'édition de Gruter, il y a une Préface de ce savant Critique, où il rend raison de son travail, & marque non seulement les M. S. S. dont il s'est servi, mais en-

core les noms de ceux qui l'avoient aidé. Je ne sai pourquoi on avoit retranché cette Préface, dans l'Edition in 4. d'Elzevier, & encore moins pourquoi M. Gronovius l'a aussi omise, lui qui est si exact. Peut-être qu'aiant loüé Gruter, & blâmé quelques uns de ceux que Gruter loüe, il n'a pas trouvé à propos de faire paroître aux yeux du Lecteur l'opposition des sentimens, où il se trouve, avec ceux de ce grand homme. Gruter après avoir représenté la peine qu'il s'étoit donnée, pour conferer les MSS. & les anciennes Editions de Ciceron, ajoûte, *& ne sit quidem nusquam evasissemus, nisi subsidio nobis veniisset, quasi par Castorum, duo egregii juvenes R. Gebardus, ac D. Clericus. Hic enim adornavit notas in Epistolas ad Atticum & Bosii animadversionibus excerptas, cujus Bosii editionem per omnia sequuti sumus tanquam optimam.* Au contraire M. Gronovius méprise extrémement ce secours, & sur tout trouve fort mauvais que *David Le Clerc*, n'ait fait qu'abreger *Bosius*. Il est vrai qu'il a eu principalement *Bosius* devant les yeux, selon l'ordre qu'il en avoit eu de Gruter son maître; mais il cite très-souvent *Victorius*, *Ursin*, *Manuce*, *Muretus*, *Lambin* & *Junius*, qui é-

étoient avec *Boſius* les principaux Auteurs, que l'on pût conſulter là-deſſus. Son deſſein ne s'étendoit pas plus loin, & Gruter avoit ſoin de revoir ce qu'il falloit ; car David Le Clerc demeuroit en penſion chez lui en 1615. auquel temps ces notes furent compoſées, comme des Lettres MSS. de ſa main nous l'apprennent. Il appelle, dans une de ces Lettres, *variarum lectionum corpus* ce qu'il faiſoit ſur Ciceron. Les perſonnes intelligentes, & équitables pourront juger, ſi Gruter a eu raiſon de trouver ce recueuil bien fait ; ou ſi M. Gronovius a droit de le mépriſer. Ils feront auſſi fort bien de lire ce qu'il ajoûte du ſien ſur les notes des Epîtres à Atticus, pour voir comment il a ſupplée au défaut de l'édition de Gruter, qui auroit été très-mépriſable, ſelon lui, ſi tout étoit de même. S'il falloit que le ſtile des notes reſſemblât à celui du Texte, pour être eſtimées bonnes, l'un des deux courroit grand riſque d'être condamné du bonnet. Perſonne ne pourroit s'imaginer qu'il eût lû Ciceron, à en juger par là ; car aſſurément il n'y a rien de plus éloigné que le ſtile de ce grand maître de la Langue Latine, & le ſien.

Au lieu de la préface de Gruter, M. Gronovius en met une très-longue

de sa façon, dont on ne se hazardera pas de faire aucun extrait, de peur de s'y tromper. On pourroit l'entreprendre d'une harangue de Ciceron; mais cette Préface n'est pas faite pour ceux qui sont accoûtumez à lire les Auteurs du Siecle d'Auguste. Le Lecteur y verra de quelle sorte M. Gronovius y traite M M. *Grævius* & *Perizonius*, qui sont ses amis, & des Critiques du premier rang, & s'étonnera peu, après cela, de la difference des sentimens de Gruter & des siens.

Après la Préface, viennent diverses figures de Ciceron tirées des marbres, ou des médailles; mais dont M. Gronovius ne répond point, s'étant seulement contenté de faire en sorte que ces copies représentassent les Originaux. On verra la Critique, qu'il en fait, dans sa Préface. Il y a joint un arrêt du Senat contre les Bacchanales, dont *Ciceron* dit un mot dans le 2. Liv. *de Legibus* c. 15. C'est une piece, qui méritoit d'être publiée ici, ou ailleurs, & on en peut lire toute l'histoire, dans *Tite-Live* Liv. XXXIX.

M. Gronovius a mis après cela la vie de Ciceron, par *François Fabricius*, mais plus correcte qu'elle n'étoit dans l'édition même de Gruter, & y a ajoûté quelques petites notes au bas.

Il a joint auſſi aux notes de Gruter les ſiennes, comme on le peut voir par le titre. Les plus longues & les plus fréquentes ſont ſur les livres *ad Herennium*, leſquels il a conferé avec un M S. de la Bibliotheque du Grand Duc de Florence, & deux autres d'Oxford. Il y joint auſſi ſes conjectures, & celles des Critiques, qui ſont venuës à la connoiſſance, & que Gruter avoit omiſes.

Outre cela, M. Gronovius a fait mettre, au deſſous des pages, les remarques d'*Aſconius Pedianus*, plus correctes qu'elles n'avoient paru juſqu'à préſent, avec quelques conjectures de M. Gronovius le Pere, qui étoit un excellent Critique. *Aſconius Pedianus* ne ſe trouvoit plus, il y a long-temps, dans les Boutiques, & l'on peut dire qu'il n'y a que peu de Commentateurs, qui méritent d'être lûs autant que cet habile Grammairien. Il s'en faut beaucoup que le *Scholiaſte Anonyme*, ſur quelques harangues de Ciceron, que M. Gronovius publie le premier, & qui accompagne quelquefois Aſconius, en approche. Ce n'eſt pas qu'il ſoit tout à fait à mépriſer, y aiant pluſieurs choſes comme M. Gronovius le remarque, qui peuvent ſervir à établir la

veritable maniére de lire de quelques endroits de Ciceron, ou à entendre ce qu'il dit. Peutêtre qu'il l'avoit tiré de quelque meilleur Auteur que lui ; car c'eſt ſe moquer que de le vouloir faire paſſer pour un ſavant homme, ou en Grec, ou en Latin. Un homme qui dit (*a*) *Solon quidam Athenienſis fuit hic legum inventor*, ne ſauroit paſſer pour un homme qui ſâche les élemens de l'hiſtoire Greque. La plûpart des remarques qu'il fait ſont auſſi plates, & auſſi mal-tournées que celle-là. Le Copiſte de ce Scholiaſte, que M. Gronovius loue auſſi beaucoup, fait des fautes à tous momens, comme quand ſur le même Chapitre il dit *Cretici* pour *Critici* & cent autres. Si ce Scholiaſte cite *Herodote* & *Demoſthene*, il ne s'enſuit pas qu'il les eût lûs ; il avoit vû ce qu'il en dit, dans quelque Auteur Latin. On trouvera au reſte, dans la préface du M. Gronovius, quelques endroits de ce Scholiaſte, qui n'ont pû être mis au deſſous des pages.

Enfin M. Gronovius a mis aux marges les nombres de *Nizolius*, ce qui eſt fort utile pour ſe ſervir de ce livre, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'on rimprimât, étant devenu aſſez rare. Peut-

être

(*a*) *In Orat. pro Roſcio Amer. c.* 25.

être qu'il ſe trouvera des gens, qui ſouhaiteront que M. Gronovius n'eût pas commencé un *à capite* à chaque nombre de *Nizolius*, qui coupe très-ſouvent le ſens. Ces diſtinctions, comme on l'a dit ailleurs, doivent ſervir à ſéparer les chefs differens, & non à partager en deux un même chef.

Au reſte, on peut dire que le Texte de cette Edition eſt aſſez correct, car on en a lû quelques Tomes, & qu'on a ſujet de ſe louër des ſoins de M. Gronovius. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques fautes, outre celles qui ſont marquées dans l'Errata; mais il eſt impoſſible d'être ſi exact, qu'il n'échappe quelque choſe dans un grand Ouvrage. On a remarqué *conſtare invidiâ*, pour *conflagrare invidiâ*, *ad Quirites* à la tête de quelques unes des Philippiques, qui ont été prononcées dans le Senat, & quelques autres fautes, dont on ne ſe ſouvient pas. Les Indices ſont auſſi augmentez dans cette édition, mais le malheur eſt qu'un Indice aiant été une fois mal fait, il eſt preſque impoſſible de le raccommoder. Ceux qui font les Indices ſont ſouvent des gens, qui n'entendent preſque rien dans les matieres, & ces gens-là mettent dans leurs Indices ce que perſonne n'y cherche, & omettent des cho-

choſes remarquables. On ne trouve, par exemple, ici ni *notæ librariorum*, ni *interpungere*, dont Ciceron dit néanmoins quelque choſe, qui mérite d'être remarqué.

XII.

MENAGIANA *ſive excerpta ex ore Ægidii* MENAGII. A Paris, chez Florentin & Pierre Delaulne. 1693. in 12. pagg. 504. ſans les Indices & la Préface.

CEux qui ont lû les *Scaligeriana*, *Perroniana*, &c. ſavent à peu près ce qu'ils doivent chercher dans ce Livre. Il contient tout ce qu'on a recueüilli d'un peu important de la bouche de feu M. *Menage*, comme ſont ſes bons mots, ſes penſées ingénieuſes, & morales, & quelques obſervations particuliéres, qui regardent les Savans, & leurs Ouvrages, ou quelques points de litterature. Il eſt vrai qu'à l'égard des bons mots, qui ſont la meilleure partie de ce Livre, il y en a bien moins de ceux dont M. Menage lui-même eſt l'Auteur, que de ceux qu'il avoit lûs ou ouï dire à diverſes perſonnes, & qu'il rediſoit à ſes Amis; & en particu-

culier de ceux de M. le Prince de *Guimené* & de M. de *Bautru*.

On peut dire en général, que ceux qui ont pris plaiſir à lire les autres livres de la même eſpéce, qu'on a imprimez ci-devant, ne ſeront pas fâchez de lire celui-ci, qui fait, ſans doute, beaucoup moins de tort à M. Menage, que les *Scaligeriana* n'en font à *Scaliger*; & quelques autres livres ſemblables, aux Auteurs qu'on y fait parler. Ce n'eſt pas qu'on n'y trouve quelques endroits, dont le Lecteur auroit bien pû ſe paſſer : mais tout ne peut pas être également bon, dans les livres de cette nature.

Pluſieurs perſonnes dont on nous donne les noms ont contribué à ce Recueüil, & l'on a ſoin de marquer en particulier ce que châcun a fourni. Pour ce qui regarde l'ordre, on nous aprend qu'on a obſervé autant qu'on a pû que les bons mots, les penſées de morale, & l'érudition, ſe ſuiviſſent preſque alternativement. On y a ajoûté deux Tables très-amples & très-commodes, l'une des noms propres, & l'autre des matiéres; avec le Catalogue des Ouvrages de M. Menage, tant imprimez, que Manuſcrits. Il ſeroit à ſouhaiter, que les Savans à qui nous avons l'obligation de ce Recueüil euſſent voulu

lu nous donner un Abrégé de la vie de l'Auteur. Pour avoir une plus juſte idée de ce Livre, on raportera un petit nombre d'exemples des remarques qu'il contient.

1. On commence par celles qui regardent les Auteurs, dont les Savans ſont bien aiſes de ſavoir certaines particularitez, qui ne viennent pas à la connoiſſance du Public. M. Menage nous aprend que c'eſt M. *Peliſſon* qui eſt l'Auteur du Prologue en vers de la Comedie des Fâcheux de Moliere : mais que les loüanges, qu'il donna au Roi de France dans cette occaſion, n'empêcherent point qu'il ne fût arrêté priſonnier peu de tems après, dans la diſgrace de M. *Fouquet*. C'eſt le même M. Peliſſon qui a fait l'avertiſſement, que l'on voit au devant des Oeuvres de Sarazin, que lui & Mad. de *Scuderi* firent imprimer après ſa mort.

Nôtre Auteur croit que le P. *Rapin* n'avoit pas la capacité qu'il faloit pour faire le Paralléle de Virgile & d'Homere. Ce fut M. le *Févre* de Saumur, qu'il vouloit convertir, qui lui fournit les paſſages grecs qu'il a citez. Ce même Pére faiſoit bien les vers Latins, mais il n'étoit pas d'une grande érudition. Il eut de grands démêlez avec le P. Vavaſſeur ; & il fit acheter tou-

toute l'impreſſion du Livre *de Epigrammate* de ce Pere, où il écrit contre lui, afin de le ſuprimer; ce qui fait que ce Livre eſt extrémement rare.

M. de Saumaiſe diſoit des Ouvrages de M. de Balzac, que c'étoit des *Sotiſes harmonieuſes*. M. de Bautru diſoit du même Auteur, qu'il étoit attractif d'injures, & ſur ce qu'il étoit toûjours malade & valetudinaire, *comment eſt-ce*, diſoit-il, *qu'il pourroit ſe bien porter, il ne fait que parler de lui-même; & à chaque fois qu'il en parle, il met le chapeau à la main, cela l'enrhume.* Nôtre Auteur trouve le Latin de Balzac très-pur; mais il ſoûtient que les penſées en ſont françoiſes; ſur quoi il remarque que les écrits Latins de la plûpart des Modernes ſont pleins de *Galliciſmes*, de *Teutoniſmes*, d'*Angliciſmes*; il en excepte néanmoins parmi les François, Mrs. de *Valois*, *Petit*, *Huet*, Madame. *Dacier*, & quelques autres; & parmi les Etrangers l'illuſtre M. *Cuyper* à préſent dans le Conſeil Souverain des Etats de Hollande, Mrs. *Grævius*, *Carpzovius*, *Fabretti*, le P. *Noris*, & M. *Spanheim*.

On ſoûtient que M. *Dacier* a commencé ſon *Horace*, par une faute; puis qu'au lieu de traduire *atavis Regibus*, par *anciens Rois*, il a traduit par *anciens Seigneurs*.

On

On aſſure qu'Horace & tous les Anciens ont publié que *Mecenas* deſcendoit des anciens Rois d'Etrurie. On ajoute que M. *Perrault* le défenſeur *des Modernes* ſe plaint de ce que M. Dacier a mal parlé de lui, & que Meſſieurs de l'*Académie* en général ne ſont point contens de ce qu'il a dit des Academies dans l'*Art Poëtique*, où ils croyent qu'il a choqué leur Compagnie.

M. Menage dit qu'il y a de bons morceaux dans les Ouvrages de M. *Catherinot*; mais qu'il y en a un bien plus grand nombre de mauvais, & de choſes plates : auſſi ne ſont-ils jamais parvenus à l'honneur de la relieure. Comme aucun Libraire ne vouloit s'en charger, parce qu'on ne les débitoit point; l'Auteur, lors qu'il alloit à Paris, ſe chargeoit de quantité de ſes Exemplaires en blanc; & paſſant par deſſus les Quais, il faiſoit ſemblant de regarder les vieux Livres, qu'on y étale; & tirant de ſa poche cinq ou ſix de ſes Exemplaires, il les fourroit adroitement parmi ces vieux Livres. Il ſe ſervit de cette méthode, juſques à ſa mort.

2. Voici quelques-unes des Remarques d'Erudition de M. Menage. Il nous aprend que du tems de S. Cyprien, *Sacramentum* ne ſignifioit pas en-

encore *Sacrement*, mais *Serment*. Il ſoûtient que les Anciens n'eſtimoient pas une perſonne, ſi elle ne ſavoit de la Muſique, témoin ce que dit *Quintilien* de *Themiſtocle*; *quia fidibus canere neſciebat, indoctior habitus eſt.* Il dit qu'on a remarqué que de tous les noms propres Latins, il n'y en a qu'un de composé qui eſt *Publicola*; mais que celuilà même ne l'eſt pas, puis qu'il vient de *Publica.*

Quand un Bœuf n'avoit que quelques taches blanches, on achevoit de le blanchir pour le ſacrifice, c'eſt ce qu'on appelloit *Bos cretatus.* M. Menage prétend qu'il n'y a que deux Dialectes dans la langue Greque, l'Attique & l'Eolique. L'Attique eſt la contraction de l'Ionique, & l'Eolique de la Dorique: & la contraction n'eſt pas une raiſon, pour faire une Dialecte différente. Il n'y a point de Dialecte commune, ni de langue commune.

On remarque qu'il y avoit chez les Atheniens cinq Juges établis pour régler les différens, qui pouvoient naître au ſujet de la Comedie; & l'on en avoit autant chez les Romains. Lors que les Parties en attendoient le jugement, l'on diſoit ἐν θεῶν γόνασι κεῖται: *ſtat in genubus Deorum*; comme de choſes qui dépendoient de la volonté des Dieux

Dieux, C'étoit l'uſage d'attacher aux genoux des ſtatuës des Dieux les vœux qu'on leur faiſoit pour en obtenir des graces, ou pour les en remercier. Il y en a qui prétendent, qu'on enduiſoit de cire ou la ſtatuë entiére, ou les genoux, ou la baſe; & que les Payens y gravoient ainſi leurs vœux. Quoiqu'il en ſoit, on diſoit encore ὁ πέντε κριτῶν γόνασι κεῖται: *ſtat in genubus quinque Judicum.*

L'Auteur croit que cette expreſſion d'apeller la Poëſie le *langage des Dieux* a trois origines: que ce n'eſt pas ſeulement, parce que les Anciens attribuoient l'inſpiration des vers à Appollon & aux Muſes; mais parce que les vœux & les prieres, qu'on faiſoit aux Dieux dans le Paganiſme des premiers tems, étoient en vers. C'étoit le langage qu'on adreſſoit aux Dieux; & la plûpart du tems les Oracles en employoient la meſure & le ſtile pour s'exprimer & pour répondre aux hommes. Tout ſe faiſoit en vers autrefois. Les Poëtes ont été les premiers Théologiens & les premiers Legiſlateurs.

3. Nous finirons par deux ou trois bons contes, ou bons mots raportez par nôtre Auteur. Les Dames de France ont aſſez accoûtumé de négliger l'Orthographe, comme une étude qu'elles croyent

croyent n'être digne que d'occuper des Pédans. Cette ignorance fut cauſe de cette plaiſante équivoque. Mad. de Longueil mandoit d'Angers à Paris qu'on lui envoyât deux bonnets piquez, qu'elle orthographioit ainſi *bonnes piques*. Pour s'aquitter de la commiſſion, on attacha avec des cordes deux piques derriere le coche.

Une famille à Rome, de laquelle il y avoit eu un Saint nouvellement béatifié, ayant fait quelque peine au Pape, il dit: *Queſta gente è molto ingrata; io hò beatificato un de' loro parenti, chi non lo meritava.*

M. de *Louvois* étant prêt à partir, & voulant dire où il vouloit aller: *Monſieur*, dit M. de Roquelaure, *ne nous dites point où vous allez, car auſſi bien nous n'en croirons rien.* Ce Livre vient d'être rimprimé à Amſterdam chez Brakman.

XIII.

LIVRES *de* MORALE.

1. ENTRETIENS *de* MORALE *dédiez au Roi*, ſuivant la copie imprimée à Paris, 1693. in 12. Tom. I. & Tom. II. pagg. en tout. 443.

LA

LA méthode de Mademoiſelle de *Scudery*, dans ce nouvel Ouvrage, n'eſt pas différente de celle qu'elle a ſuivie dans tant d'autres de même nature qu'elle, a donnez au Public. Ceux, par conſéquent, qui les ont lûs, n'ont pas beſoin qu'on les en inſtruiſe ; & ceux qui ne les ont pas lûs peuvent conſulter ce qu'on en dit dans le Tome X V. de cette Bibliothéque pag. 221. On ſe contentera de remarquer, que cette maniere de débiter ainſi ſes ſentimens, en faiſant parler diverſes perſonnes dans une converſation, eſt toute propre à loüer ſes propres penſées, ſans qu'on y puiſſe beaucoup trouver à redire ; en effet, un de ceux qu'on introduit n'a pas plûtôt expliqué ſon ſentiment ſur ce dont il s'agit, qu'un autre s'écrie, *cela eſt parfaitement bien dit*, *cela eſt fort bien démêlé*, *cela eſt ingénieuſement penſé*, *cela eſt parfaitement beau*, *&c.* On indiquera les ſujets de ces deux Volumes, qu'on accompagnera de quelques remarques, ſans entrer dans un grand détail.

I. LE premier Entretien du premier Volume eſt *de la Modeſtie*. 1. Mad. de Scudery tâche de diſtinguer cette vertu de l'humilité. Cette derniére, dit l'un des Interlocuteurs, eſt une vertu

vertu Chrêtienne, que tous les Philoſophes Payens ont ignorée; & la Modeſtie ordinairement eſt une vertu purement humaine: quiconque a de l'humilité ne peut manquer d'être modeſte; mais tous ceux qui ont de la modeſtie, ne vont pas juſqu'à l'humilité. Un autre ſoûtient que ces deux vertus en un certain ſens ſont la même choſe. Le mot d'*humilité* eſt un terme Chrêtien, parce que cette vertu a été mieux connuë depuis le Chriſtianiſme; qu'elle ne l'étoit parmi les Payens. Un grand homme eſt modeſte, parce qu'il connoit mieux la grandeur de ſes obligations & de ſes devoirs; qu'il a dans l'eſprit un caractére de perfection qu'il ne peut atteindre; qu'il ſent lui-même ſes imperfections & ſes défauts; & qu'il n'eſt pas auſſi aſſuré des imperfections & des défauts des autres. Ce qu'il y a de plus dans l'humilité Chrêtienne, c'eſt que le Chrêtien connoit ſes foibleſſes & ſes fautes par les préceptes de la Loi divine, & qu'ayant un véritable regret de ne la pouvoir accomplir, il ſe hait lui-même, & ne hait que lui. On définit la Modeſtie, par juger bonnement d'autrui, & ſévérement de ſoi-même.

2. Le ſecond Entretien eſt *de la diverſité des Amitiez*. Comme on y ſoû-

tient eutr'autres, que les meilleurs Chrêtiens ſont les meilleurs amis, & qu'on peut oppoſer à cela que les exemples de la plus parfaite amitié dont les hiſtoires nous faſſent mention ont été Payens; (*a*) on répond que la plus grande partie de ces Payens-là, qui, ſelon le malheur des tems où ils vivoient, alloient aux temples des faux Dieux, craignoient pourtant le vrai Dieu, ſans le bien connoître, & que leurs vertus qui paroiſſoient purement humaines, avoient un fondement de Réligion caché dans le fond de leur cœur: que ces illuſtres Payens qui nous ont laiſſé de ſi héroïques exemples d'amitié avoient de véritables lumieres de la Divinité, ſans oſer le dire, à cauſe de l'aveuglement général des Peuples.

3. L'*Impatience* fait le ſujet du troiſiéme Entretien. Le quatriéme examine, *quelles douceurs ſont les plus grandes ou celles de la gloire, ou celles de l'amour.* Mad. de Scudery y ſoûtient une maxime bien ſingulière, c'eſt que les Secondes nôces ſont aſſez difficiles à excuſer, ſurtout quand on a perdu un aimable mari dont on étoit aimée & qu'on aimoit; & elle auroit du penchant à croire, qu'il n'y auroit nulle im-

(*a*) *Pag.* 54.

impoſſibilité, à celles qui ſe remarient ſans de grandes raiſons, à être infideles à un mari pendant une longue abſence; parce que l'amour doit être unique dans le cœur d'une honnête femme; & celles qui pourront aimer deux fois en leur vie, pourroient, peut-être, en aimer cent, ſi elle étoit aſſez longue pour en trouver les occaſions.

4. Le cinquiéme Entretien eſt de l'*Experience*. Le ſixiéme *des Fleurs & des Fruits*. Mad. Scudery remarque, que l'amour du jardinage a été une des premiéres paſſions innocentes des hommes, & que les ſimples jardins potagers étoient en ſi grande eſtime parmi les anciens Romains, qu'ils prenoient quelquefois les noms des herbages qui y croiſſoient plus beaux & meilleurs qu'aux autres, comme on le vit en la famille des *Valeriens*, qui accepterent le nom de *Lutaciens* qu'on leur donna, parce que leur jardin produiſoit d'une eſpéce de laituës plus belle & plus rare que les autres. Les noms des *Fabius*, des *Cantules*, des *Ciceros* ont eu une pareille origine.

Un Interlocuteur remarque au ſujet des fruits, qu'il a vû un poirier portant de deux ſortes de poires en un même œillet; & partout où il y avoit deux poires où les queües étoient u-

nies, il y en avoit une longue & verte, & l'autre griſe & ronde ; étant non ſeulement différentes en forme, en couleur, & en goût, mais encore en maturité : car la poire verte étoit bonne à manger en la cueüillant, & il ne falloit manger la griſe, que trois ſemaines après l'avoir cueüillie.

L'Auteur trouve aſſez raiſonnable la penſée de ceux qui ne voudroient vivre que des fruits de la terre, & épargner les animaux, qu'on tuë inhumainement pour s'en nourrir, ſans qu'ils nous ayent fait aucun mal. Il n'y a que deux raiſons qui la déterminent au parti contraire ; l'autorité divine, qui y eſt expreſſe, & qui donne les animaux à l'homme pour en faire ce qui lui plaira ; & la raiſon politique, de ne laiſſer pas trop multiplier les bêtes, qui tueroient ou affameroient l'homme, ſi on ne les tuoit pas. Les loüanges qu'on donne ici à la vie champêtre par oppoſition à toutes les autres occupations de la vie ſont fort agréables. La guerre en général, juſte ou injuſte, eſt pleine d'horreur : le commerce & les affaires, de fraude & de tromperies : les plus grandes villes ſont celles où la ſureté publique ſe trouve le moins : toutes les Cours grandes & petites ſont remplies d'ambitieux ;

d'en-

d'envieux, de mediſans, de calomniateurs, de voluptueux, & de libertins; & la ſeule agriculture ne fait tort à perſonne, & ne fournit guére de matiére aux paſſions humaines. On reconnoit pourtant que l'envie régne à la campagne comme dans les Villes, & que la chaſſe fait plus de procès & de querelles, que les charges de la Cour, de la guerre, & de la juſtice n'en peuvent faire. Enfin, l'on conclut, que le cœur humain une fois réglé, toutes profeſſions ſeront innocentes; mais que s'il eſt déreglé, elles ſont toutes criminelles.

On voit dans le même entretien un Interlocuteur qui avance l'opinion d'un nouveau Philoſophe qui veut que les fruits ne ſoient qu'une foibleſſe & une imperfection de l'arbre, qui aſpire toûjours à faire du bois, & ne produit des fruits, que quand il ne peut arriver à ſa fin: c'eſt ce qui fait que pour avoir quantité de fruits il ne faut que diminuer le nombre des branches fortes, & augmenter celui des foibles; parce qu'on empêche par ce moyen que l'arbre n'arrive à ſon but, mais Madame de Scudery refute ce ſentiment.

5. Le ſeptiéme Entretien roule ſur les *Deſirs*. On examine à cette occaſio

ſion ſi l'on peut ſérieuſement deſirer la mort ; ſur quoi l'on remarque que ces deſirs paſſoient pour héroïques chez les Payens ; & qu'il étoit tellement établi de ſe faire mourir , qu'on changeoit de mode là-deſſus, comme aujourdhui ſur les bâtimens & ſur les habits. Les premiers Payens, & ſurtout les Grecs ſe pendoient , témoin *Timon* , qui avant que de faire couper ſon figuier, avertit à ſon de trompe tout le peuple, qu'il étoit le plus commode du monde pour ſe pendre ; les poiſons eurent leur tems, le poignard eut le ſien, & ſous l'Empire de Neron c'étoit la mode de ſe faire couper les veines.

II. Le premier Entretien du Second Tome eſt *des fauſſes Conſolations.* 1°. Le Second eſt *des Impertinens.* On ſoûtient qu'afin de meriter ce nom d'impertinent il faut être en pouvoir de ne l'être pas. C'eſt mal parler , par exemple, de donner le nom d'impertinent à un vent qui nous incommode, parce que pour mériter ce nom il faut avoir de la connoiſſance & de la volonté. La difference qu'on met entre un impertinent & un ſot ; c'eſt qu'un ſot n'a jamais guéres d'eſprit , & un impertinent en peut avoir, quoi qu'il n'ait jamais ni jugement , ni délica-

teſſe,

teſſe, & qu'il confonde l'air libre avec la familiarité exceſſive. Pour l'extravagant, il eſt encore plus près de la folie que l'autre. Il faut, ce ſemble, un grand amas d'impertinences pour faire un extravagant.

2. On trouve après cela une Hiſtoire d'*Ariamene*, qu'on feint être tirée d'un Manuſcrit Grec, & qui eſt une eſpéce de Roman, dont les Heros ſont (a) *Ariamene* & *Xerxès*, les deux fils de *Darius*, & dont le fondement eſt la diſpute de ces deux Princes pour la ſucceſſion à la Couronne.

3. Ce Roman eſt ſuivi d'un Traité des *Papillons* qu'on feint avoir été compoſé par *Democrite*, & traduit d'un Manuſcrit grec. Madem. de Scudery affecte fort de faire parler cèt ancien Philoſophe à la maniére de ſon tems; mais elle ſe trahit en deux endroits; puis que dans l'un elle parle des *microſcopes*; & qu'elle dit en un autre, que les Papillons ont deux petites cornes ſur la tête, qui groſſiſſant par le bout, reſſemblent en petit *aux maſſes que portent les Bedeaux des Univerſitez.*

Qui qu'il en ſoit, il ne laiſſe pas

(a) *Plutarque l'appelle ainſi dans ſes Apothtegmes. Juſtin. Liv. II. chap. 19. l'appelle Artamene, & Herodote Artobarzane.*

d'y avoir dans ces obſervations des remarques aſſez curieuſes. (1) Sur l'origine des Papillons qu'on ſoûtient ne point venir des chenilles, du moins les véritables Papillons, comme les abeilles ſont produites d'autres abeilles. (2) Sur leur forme, & ſur leurs ailes, qu'ils ont au nombre de quatre, & dont la ſtructure eſt merveilleuſe, étant compoſée d'une eſpéce de Cartilages, qui étant déchargé de ce duvet délicat, qui colore ces aîles, paroit mince & transparent, comme du parchemin très-delié. Ce cartilage eſt plein de petits rameaux veineux, deſtinez, ſans doute, à porter le ſuc alimentaire, qui nourrit ces parties-là. (3) Sur la maniére dont ils rangent leurs aîles, ſelon les circonſtances différentes. (4) Sur leurs diverſes couleurs, qu'on dit venir des diverſes fleurs dont ils ſe nourriſſent, ce qu'on croit établir ſur l'expérience. (5) Sur leur maniére de voler. (6) Sur la longueur de leur vie. On croit qu'ils paſſent d'une année à l'autre; puis que dès les premiers jours du printems, on en voit dans toute la grandeur & toute la beauté qu'ils avoient les années précédentes. Le dernier Entretien eſt de la *Reconnoiſſance*.

2. *La*

2. *La* FAUSSETE' *des* VERTUS HUMAINES. *Par Mr.* ESPRIT, *de l'Academie Françoiſe.* A Paris, chez André Pralard. 1693. in 12. pagg. 496. & ſe trouve à Amſterdam, chez les Huguetan.

IL y a déja pluſieurs années que ce Livre a été imprimé en France, & il y eſt fort connu. Mais comme il ne l'avoit jamais été dans ces Provinces, ce ſera comme un Livre nouveau, qui ſelon toutes les aparences ſera goûté de bien des gens. C'eſt à proprement parler un Commentaire fidéle des *Réflexions ou Sentences & Maximes Morales de M. de la Rochefoucault* : à cela près, qu'au lieu que ce dernier Auteur parle en général; M. *Eſprit*, après avoir montré la fauſſeté des Vertus purement humaines; finit tous ſes chapitres en montrant la verité de ces mêmes vertus pratiquées d'une maniére Chrêtienne. Ceux qui ſe plaiſent à voir apliquer heureuſement les plus beaux endroits des Auteurs prophanes trouveront auſſi de quoi ſe ſatisfaire dans cét Ouvrage.

3. REFLEXIONS *ſur les* DEFAUTS *ordinaires des* HOMMES *& ſur leurs*

BONNES QUALITEZ. A Paris, chez la Veuve M. Guerout. 1692. in 12. pagg. 345.

CE n'eſt point ici un Traité complet de Morale. L'Auteur même n'y aprofondit point les ſujets particuliers dont il entreprend de parler. Il ſe contente de faire ſur ces ſujets pluſieurs Réflexions détachées, & dont quelques unes ſont aſſez communes. Il recite auſſi ſouvent diverſes avantures feintes ou véritables qui viennent à ſon ſujet. Dans le Chapitre troiſiéme, qui eſt de la Réligion, il nous aprend qu'étant à Veniſe, il fut ſurpris de voir que le Senat au lieu d'employer le Dimanche au ſervice Divin, s'aſſembloit ce jour-là dès le matin. Il voulut témoigner ſa ſurpriſe à un Noble Vénitien qu'il connoiſſoit, qui lui répondit froidement, *Siamo Venezziani e poi Chriſtiani* ; „ nous ſommes Véni„ tiens & puis Chrêtiens. *Si j'avois ſuivi les mouvemens de mon indignation*, ajoûte l'Auteur, *je lui aurois dit mille injures : mais je parlois à un Noble, & j'étois à Veniſe, il n'en falut pas davantage pour me rendre ſage.*

La Foi, dit l'Auteur dans le même Chapitre, eſt le principe de toutes nos bonnes actions ; mais les mauvaiſes l'ob-

l'obſcurciſſent & l'étouffent. Plus on eſt dans la pratique des bonnes œuvres, plus la foi s'augmente: au contraire, quand on vit dans le déréglement, peu-à-peu on ceſſe de craindre, & quand on a ceſſé de craindre, on ceſſe de croire.

Dans le Chapitre ſixiéme l'Auteur parle de l'Eſprit. Il remarque, que ce qu'on appelle aujourdhui *bel Eſprit* n'en a que le nom, & que ce bel Eſprit, eſt de tous les Eſprits celui qui l'eſt le moins. De belles paroles, un peu de feu, & beaucoup de hardieſſe, voila le caractére du bel Eſprit, & en quoi il conſiſte. Cette qualité coûte peu à aquerir. Un Sonnet aſſez bien tourné & dont la chute eſt heureuſe, quelques Stances dérobées; mais déguiſées & habillées de neuf, où quelques traductions aiſées à faire, mettent un homme en droit de s'ériger en bel Eſprit, & de paſſer pour tel. L'Auteur nous aprend au ſujet de ceux qui veulent paſſer pour beaux Eſprits, qu'ayant rendu une premiére viſite à une Dame elle débuta par un paſſage de S. *Baſile*; *à ces mots*, dit-il, *je me crus perdu, & ne me trouvant pas capable de fournir à un entretien qui debutoit par un paſſage d'un Pere Grec, je penſai me lever & avoüer mon inſuffiſance.*

Elle reconnut mon embarras, & s'étant un peu humanisée, je vis bien que c'étoit un éclair qui avoit paru, qui ne seroit suivi d'aucun Orage accompagné de Foudres.

L'Aeuteur traite des Devots dans le Chapitre X. Il n'oublie pas de remarquer, que c'est ordinairement la ressource ou des personnes qui n'ont point de mérite réel ; ou de celles qui ne peuvent plus faire figure dans le monde, que de se faire devot. *Un homme*, dit-il, *qui ne peut plus faire figure dans le Siecle, prend souvent le parti de s'ériger en Devot. Cela est bien-tôt fait ; il n'a qu'à reformer un peu son exterieur, qu'à faire le sevère, qu'à trouver à redire à tout, & qu'à hanter des gens de bien.* Ce n'est pas qu'il ne croye qu'il peut y avoir un véritable retour pour ceux qui ont beaucoup été dans le monde ; mais il soûtient que ce retour n'est pas facile, & qu'on ne trouve pas Dieu si aisément, après l'avoir si peu cherché.

On remarque dans le Chapitre XX. qui traite de *l'Honnête Homme*, que cette qualité se donne trop aisément, pour l'estimer beaucoup. Elle va d'un pas égal avec celle de Comte & de Marquis, que l'on jette à la tête de bien des gens, qui n'ont pas un pou-

ce

ce de terre en fief. Un honnête homme, ſelon nôtre Auteur, eſt un homme qui a un bon ſens, une probité inviolable, une humeur douce, un cœur capable de tout bien, un eſprit agréable, un naturel fait pour la vertu, & pour plaire à tout le monde; un air qui attire les yeux de tous les autres, & qui marque l'empire que ſon ame a ſur les cœurs, par la modeſtie de ſon viſage, & par la tranquilité de ſon eſprit.

4. ETHICÆ *ſeu Moralis* PARS PRIMA, *de Cognitione ſui & Dei ut Principii, ut Finis, ut Regulæ Morum. Per Guil. Marcellum* CLAES *S.T.L. Profeſſorem Ethicæ in Academia Lovanienſi.* Lovanii, apud Ægidium Denique. 1692. in 8. pagg. 590.

CE n'eſt point l'envie de paroître & d'être Auteur, qui porte M. *Claes* à donner ce livre au Public; mais le ſeul deſſein d'éviter à ſes Diſciples la peine d'écrire la Morale qu'il leur enſeigne. Il commence par des queſtions Préliminaires, dans leſquelles il établit la néceſſité de purger l'entendement de Préjugez, pour parvenir à la vérité, donnant quelques ré-

gles pour cela après Ciceron & S. Auguſtin. Il examine en ſuite la nature de la Morale, ſon utilité, ſon origine, & l'excellence de la Morale Chrêtienne par-deſſus la Payenne.

Il diviſe la ſienne en deux Parties. La premiere traite de la connoiſſance de ſoi-même, de celle de Dieu, comme de ſon principe & de ſa fin, & des régles des mœurs. La Seconde, que nous n'avons point encore vuë, traitera des Paſſions de l'ame, des mœurs en particulier, des vertus, & des vices.

L'Auteur fait conſiſter l'excellence de la Morale de l'Evangile, par deſſus la Payenne. 1. En ce que cette derniére mêloit pluſieurs erreurs parmi les véritez qu'elle enſeignoit. 2. Elle n'étoit établie ſur aucun bon fondement. 3. Pluſieurs choſes vrayes en elles-mêmes étoient fauſſes dans la bouche des Philoſophes Payens, tant parce que leur conduite étoit contraire à leurs préceptes, ce qu'on trouve auſſi chez les Chrêtiens, que parce que leurs préceptes même étoient contraires les uns aux autres. 4. Ils ſe trompoient groſſiérement ſur la nature du Souverain bien, & ſur ce en quoi ils le faiſoient conſiſter. 5. Ils définiſſoient leur *Sage* d'une telle maniere, qu'on n'en pouvoit trouver de tel. *Fortaſſe*, dit

(a) *Se-*

(a) *Seneque, tanquam Phœnix anno quingenteſimo naſcitur.* 6, Ils prétendoient être les Auteurs de leur félicité, au lieu d'établir pour Principe que nous ne pouvons la recevoir que de Dieu.

Comme le premier Principe de la Morale c'eſt de ſe connoître ſoi-même, l'Auteur employe les quinze premiers Chapitres à faire connoître l'Homme ; excepté le ſecond, où il traite de la connoiſſance de Dieu, & où il établit que les anciens Philoſophes Payens n'ont connu qu'un ſeul Dieu, & que les Poëtes même ſe ſont moquez de la pluralité des Dieux. L'Auteur explique la nature de l'Ame à la Carteſienne, & fait voir la dignité & la baſſeſſe de l'homme.

Dans les Chapitres XVII. & XVIII. il montre combien l'on a beſoin du ſecours de Dieu pour ſe porter à la vertu ; & quels ſont les ſecours extérieurs qu'il nous fournit pour ce ſujet.

Il employe les Chapitres ſuivans, juſqu'au quarantiéme, à faire voir quelle eſt la derniére fin de l'Homme, qu'il ſoûtient ne pouvoir être que Dieu ſeul, auquel toutes les autres fins doivent ſe raporter. Depuis le Chapitre XL juſqu'au LIII. on fait voir que Dieu

(a) *Epiſt.* 42.

Dieu eſt la premiere régle des mœurs, & que l'ignorance de la Loi éternelle n'excuſe pas, parce qu'elle n'eſt point invincible. Tout le reſte de cette premiére Partie eſt employé à refuter le ſentiment des Opinions probables, qui établit qu'il ſuffit, pour qu'une action ſoit innocente, qu'elle nous paroiſſe probablement telle.

Au reſte, il eſt bon d'avertir, que l'Auteur cite perpétuellement les Auteurs Prophanes & les Peres, raportant de longs paſſages des uns & des autres.

XIV.

TRAITE' *du* POEME EPIQUE. *Par le R. P. Le* BOSSU, *Chanoine Regulier de Sainte Genevieve.* A Paris, chez André Pralard. 1693. in 12. pagg. 420. Et ſe trouve à Amſterdam, chez les Huguetan.

IL y a dix-neuf ans que ce Livre a été imprimé à Paris, mais il n'en étoit pas plus connu dans ces Provinces; parce qu'on n'y en avoit point fait d'Edition. Il meritoit bien néanmoins de l'être, puis qu'on peut dire que le P. *le Boſſu* y a comme épuiſé la ma-

matiére du Poëme Epique, qu'*Ariſtote* & *Horace* n'avoient preſque qu'ébauchée. Ceux qui croyent que *l'Iliade d'Homere* n'eſt qu'une Rapſodie de diverſes Piéces faites par différens Auteurs & couſuës enſemble d'une maniére aſſez groſſiére, trouveront ici, ou de quoi ſe deſabuſer, ou, du moins, de quoi admirer l'eſprit du P. le Boſſu, qui trouve dans ce Poëme toutes les Régles de l'art, qui ſont fondées ſur la raiſon, exactement obſervées. L'Auteur eſt ſi éloigné de la penſée de ceux qui ont peu d'eſtime pour les Ouvrages d'Homere ou de *Virgile*, qu'il finit ſon Livre par cette régle. *Une perſonne*, dit-il, *peut ſe fier à ſon jugement en ce qui regarde le Poëme Epique, & peut s'aſſurer de ſa régularité & de ſa droiture, quand ſa penſée, ſon genie, & ſes raiſonnemens ſe trouvent conformes aux préceptes d'Ariſtote & d'Horace, & à la pratique d'Homere & de Virgile.*

FIN.

INDICE
DES
MATIERES
Contenuës dans le Tome XXIV.

A.

ABaris, *ſa doctrine*, 451
Abeilles, *il y en a beaucoup dans les Forêts de Lithuanie, qui ſont détruites par les Ours.* 221
Abraham, *parloit Chaldéen avant que de venir en Chanaan.* 373
Accens hebreux de la Bible ont été multipliez pour en embarraſſer le ſens, 383
Actes des Apôtres, *mis avec les Livres Apocryphes par les Juifs de Tiberiade.* 142
Acuanites, *Manichéens ainſi appellez & pourquoi*, 339
Adam, *n'eſt pas un nom propre*, 371. *Il peut n'avoir point été traduit*, 372
Adon, *a ſuivi le calcul du Texte Hebreu après* Bede, 113
Æons *des* Gnoſtiques, 434
Akiba (R.) *Auteur des* Deuteroſes, 116. *qui il étoit*, 139. *a corrompu le Texte Hebreu*, 140
Agapes, *comment elles ſe celebroient du tems de* Tertullien, 312
Ages, *la durée du Monde diviſée en dix Ages par les vers des* Sybilles, 146
Albaſin, *deſcription de cette Ville*, 216
Albert (*Duc de Saxe*) *comment il devient maître de la Friſe*, 153

Alciat (*André*) *un de ſes Ouvrages*, 494
Alde Manuce, *ſon Commentaire ſur une Ode d'Horace*, 499
Allegoriſtes (*Interprétes*) *qui eſt l'auteur de leur methode*, 77
Alphonſe (*le Sage*) *parole de ce Prince au ſujet des bons Rois*, 179
Alumnus, *dans la L.* 1. *du C. ſignifie un Eſclave, que ſon Maître avoit élevé avec ſoin*, 493
Ame, les Sages Payens en ont crû l'immortalité. 230. Ciceron *en particulier: comment il la prouve.* là-même. 233. *Croit ſon origine éternelle*, 232. *Semble dire ailleurs qu'elle meurt pour toûjours, ou en parle d'une maniére douteuſe: paſſage remarquable ſur ce ſujet*, 234. *Sentiment de* Tertullien *ſur la nature de l'Ame*, 314. *ſon état aprés la mort*, 315. *Il étoit incertain ſur celle des Martyrs*, là-même.
Amelot (*de la Houſſaye*) *repris.* 193
Amerique, *comment elle s'eſt peuplée*, 219
Amid, *même ville que* Caraëmid, 205
Amitié, quel eſt le but de Ciceron, *dans le Traité qu'il en a fait*, 235. *Semble en pouſſer trop loin les devoirs*, 236. *Les Payens qui en ont donné des marques extraordinaires n'étoient Payens que de nom.* 422
Ammian Marcellin, *paſſage de cèt Auteur expliqué*, 90
Anan (*R*) *rejette le* Talmud, *Chef des Caraïtes*, 102
Anatchies, *ne ſont point comptées dans la ſup-*

ſupputation des tems, ni par Joſeph, *ni par les Hiſtoriens ſacrez,* 124
Anaxagore *a parlé des Tourbillons avant* Deſcartes, 459
Androcle, *nourri par un Lion, qui le reconnoit à Rome,* 78
Anes, *on n'en avoit pas le même mépris autrefois qu'aujourd'hui,* 261
Anges, *ont été créez avant la Terre, paſſage de S.* Jerôme *ſur ce ſujet,* 476. *s'ils ſont tombez avant la Création du Monde.* 12. *S'il faut entendre d'eux ce qui eſt dit Coloſſ.* I. 16. 13
Animaux, raiſons qui doivent obliger l'Homme à en manger la chair, 524
Annihilation, *ce mot inconnu aux Anciens dans le ſens que lui donnent les Chrêtiens,* 455
Antioche (*l'Egliſe d'*) *comptoit ſix-mille ans depuis la Création du Monde juſqu'à* Jeſus-Chriſt, 108
Apion, *eſt le premier qui a parlé du Lion qui nourrît* Androcle, *& le reconnut à Rome,* 77
Apocalypſe. III. 14. *expliqué.* 436
Apocryphes (*Livres*) *où les Juifs les tenoient cachez,* 141. *On y trouva l'Evangile de S.* Jean *& les Actes des Apôtres,* 142
Apotheoſe *des Payens corrigée par l'Aſcenſion de* Jeſus-Chriſt, 447
Apôtres, *ſe ſont ſervis de la Verſion des* LXX, *& non de l'Hebreu,* 133. *Qui ainſi*

ainſi nommez par les Juifs après la ruine de Jeruſalem, 88. *leur pouvoir*, 130
Apphien, *action violente de ce Martyr*, 340
Aquila, *quand il a fait ſa Verſion, & pourquoi*, 138
Arabie, *pourquoi nommée odoriferante par les Anciens*, 501. *& heureuſe*, 502
Ararat, *deſcription de cette montagne*, 207
Arche, *cofre où les Juifs de Tiberiade conſervoient leurs Livres*, 141. Arche *de* Noë *étoit le double plus grande qu'on ne la fait ordinairement*, 395
Architecte, *puni par* Tibére, *parce qu'il avoit le ſecret de rétablir le verre caſſé*, 64
Archives des Juifs de Tiberiade, où ils conſervoient les Livres Sacrez & les Apocryphes, 131
Ariſtote, *ſa doctrine peu différente de celle de* Spinoza, 42. *S'eſt mis peu en peine de la Divinité*, 43. *a crû que Dieu étoit un Animal*, 44. *Extrait de ſa Poëtique*, 241. *Mauvaiſe opinion qu'a M.* Burnet *de ce Philoſophe*, 461
Arminiens, *ne demandérent d'abord que d'être tolerez, ce qui s'en enſuivit*, 171. 172. *Se ſont moquez de leurs cinq Articles*, 174
Arnaud (*d'Andilly*) *infidélité de ſa Traduction de Joſeph*, 82
Arphaxad, *quand il nâquit*, 149
Arrêts de mort donnez par le Senat Romain, Loi faite à ce ſujet, 60
Artemon, *nioit la Divinité de* Jeſus-Chriſt. 17
Aſcelin (*Moine*) *Auteur du ſentiment de l'Im-*

l'Impanation, 355
Aſé (*R.*) *a commencé la* Gemare, *& quand.* 118. *& ſuiv.*
Aſinius Gallus, *ſi c'eſt le même que* Saloninus *fils d'*Aſinius Pollio, 91
Aſphaltite (*Lac*) *comment il s'eſt formé*, 399
Aſtracan, *quelle ville c'eſt*. 209
S. Athanaſe, *ſon Hiſtoire avec une Fille d'Alexandrie.* 19
S. Auguſtin, *S'il a préferé l'Hebreu aux* LXX. 143
Avril (*Jeſuite*) *ſon voyage en divers Etats d'Europe & d'Aſie.* 203
Auteurs profanes ont diverſes expreſſions ſingulieres ſemblables à celles de l'Ecriture Sainte, 461. *Auteurs Modernes qui parlent bien latin.* 515
Azazel, *ce que l'on doit entendre par là.* 287

B.

BAlzac, *jugement de ſes Ouvrages, bon mot ſur ce qu'il parloit toûjours de lui même, ſon latin pur*, 515. *Son ſentiment ridicule au ſujet des opinions reçuës.* 73
Banianes, *quels peuples c'eſt, croyent la Metempſycoſe.* 209
Baſnage (*de Flottemanville*) *corrigé par* van-der Wayen. 301
Baudrand, *corrigé.* 205
Baume, remarques ſur ſon odeur, &c. 500
Bede, *le premier qui ſuivit la Chronologie du Texte Hebreu, ce qui le fit paſſer pour Héretique.* 312
Behemot, *animal qui donne de l'yvoire.* 218

Berenger, *ſa derniere Confeſſion ſuppoſée.* 357
Beryle *de* Boſtres, *nioit la Divinité de* Jeſus-Chriſt. 16
Beze, *accuſé par* Huber. 166, 167
Bible Hébraïque *imprimée par* Bombergue, *remarque curieuſe ſur ce ſujet.* 127
Bien & Mal, *d'où dépend leur nature.* 239
Bogdoï, *ont conquis la Chine.* 213
Bois (*du*) *ſa Traduction de quelques Ouvrages de* Ciceron. 229
Bombergue (*Daniel*) *remarque curieuſe ſur la Bible Hébraïque qu'il fit imprimer.* 127
Bonaventura Caſtiglione, *un de ſes Ouvrages.* 497
Bonnes piques, *équivoque pour* bonnets piquez. 519
Bos cretatus, *ce que c'étoit.* 517
Bouts qui devoient être préſentez devant Dieu, ce qu'ils ſignifioient. 287
Bouhours (*Jeſuite*) ſes nouvelles Remarques ſur la langue françoiſe. 191
Brachmanes, *leurs opinions.* 452
Brentius, *a renouvellé le dogme de l'*Ubiquité. 359
Briſac, *au ſiège de cette Place on mangea* 27. *François.* 176
Bronze, *à l'égard des Medailles il y en a de trois ſortes par rapport à la grandeur.* 409
Burnet, *ſon* Archæologia. 449

C.

CAbale *des Juifs, a eu quelque choſe de bon dans ſon origine.* 454
Caligula, *contraint de mourir ceux qui s'étoient voüez à la mort pour ſa ſanté,* 58. *ſes cruautez,* 64. & ſuiv. *ſes folies.* 67
Calmoucs, *quels Peuples c'eſt.* 214
Calviniſtes, *leur ſentiment ſur l'Euchariſtie n'eſt pas né de celui de* Luther. 345
Caraëmid, *même Ville qu'*Amid. 205
Caraïtes, *Juifs ainſi nommez, leurs Chefs.* 120
Carolſtad, *ſes diſputes avec* Luther, *ſon ſentiment ſur l'Euchariſtie.* 348
Caſaubon, *refuté.* 89
Caſpienne (*Mer*) *comment & par où elle a communication avec l'Ocean.* 208
Caſtalio (*Joſeph*) *quelques uns de ſes Traitez.* 492
Catherinot, *remarques ſur cét Auteur.* 516
Catholiques Romains, *ont plus de zéle pour la propagation de la Foi que les* Reformez. 180
Cérémonies Judaïques, *ſi elles tirent leur origine des Egyptiennes,* 288. & ſuiv.
Cerfs dont on ſe ſert pour voyager ſur des Traîneaux. 217
Chair, *ſelon les* Cocceïens *ce mot ſignifies ſouvent le Levitique dans l'Ecriture.* 284
Chair humaine mangée durant les guerres d'Allemagne. 175, 176
Chânaan, *les noms des Villes de ce Pays ſont purement Hebreux.* 374

Cherubins, *ſi Dieu en mit effectivement à la porte du Jardin d'Heden.* 472
Cheval de Caligula, *folies de cèt Empereur à ſon égard, il le veut faire Conſul.* 67
Chine, *comment on y peut aller par terre en paſſant par la Grande Tartarie*, 210. *n'eſt point ſi Orientale qu'on la fait.* 211
Chin-hoan, *idole des Chinois.* 99
Chinois, *leurs ſentimens*, 97. *offrent des ſacrifices proprement dits*, 100. *Ont quelques traditions de l'origine du Monde ; ce qu'ils penſent ſur ce ſujet.* 452
Chœur, *étoit autrefois le principal de la Tragédie, comment il en devint l'acceſſoire.* 246 *banni mal-à-propos: juſtifié des inconveniens qu'on y trouve*, 257. *ſon uſage*, 263. *On lui a mal-à-propos ſubſtitué les violons.* 258
Chrêtiens, *condamnez ſur leur ſimple nom*, 308. *Pourquoi accuſez d'adorer une tête d'âne*, 309. *Tertullien ſoûtient qu'ils ne ſe ſont jamais vengez, quoi qu'ils le puſſent*, 311. *s'ils refuſoient d'aller à la guerre*, 312, 335. *apellez troiſiéme eſpèce & pourquoi*, 316. *leurs ſentimens juſtifiez par* Minucius Felix, 317. *Leur nombre très-grand ſur la fin du III. ſiécle*, 336. *Injuſtices qu'on leur faiſoit ſous* Diocletien. 337
Chriſtianiſme, *ne peut ſubſiſter avec la qualité d'Empereur*, 310. *combien étendu du tems d'Origéne.* 321
Chronologie, *ſur quels fondemens elle doit être établie*, 145. *Utilité de celle qu'ont ſui-*

ſuivie les LXX. 105
Chute de l'homme & ſes ſuites, ſi tout cela a pû arriver dans un jour. 473
Ciceron, *traduction de quelques uns de ſes Ouvrages*, 229. *Nouvelle édition de toutes ſes Oeuvres.* 504
Cicovius, *ſon Ouvrage contre les Ariens, refuté.* 23
Cinna, *Tragédie de* Corneille *n'obſerve pas l'unité de lieu.* 255
Circonciſion, ſi les Juifs l'ont apriſe des Egyptiens, 291. *attribuée à* Abraham. 292
Celle des Egyptiens différente de celle des Juifs quand les Egyptiens ont commencé à ſe circoncire. 294
Claes, *ſa Morale.* 533
Claude (*Empereur*) *fait celebrer les Jeux ſéculiers, on ſe moque de lui*, 68. *ſouhait ridicule de* Vitellius *à ſon égard*, 69
Le Clerc (*David*) *défendu contre Gronovius.* 506
Le Clerc (*Jean*) *ſon Commentaire ſur la Geneſe.* 368
Cocceïaniſme, *quand il eſt né.* 182
Cocceïus, *remarque ſur cèt Auteur.* 183
Coloſſiens I. 16. *expliqué.* 13
——— 18. *expliqué.* 435
Comedie, *ſon origine*, 246 *ſon ſujet*, 247. *Si l'on peut y faire parler des Rois.* 248
Commentateurs *de la Bible, deux raiſons qui les ont empêché de bien réuſſir.* 388
Concile d'Elvire, *ſon canon contre les Chrêtiens qui témoignent un zéle indiſcret contre les*

les Payens, 34. *Fait une héréſie de peu de choſe.* 341
Conciliateurs de Religions, leurs efforts inutiles. 170
Concours de Dieu dans le mal expliqué durement par Przipcovius. 9
Condé (*le Prince de*) *Mémoires ſervant à ſon Hiſtoire*, 222. *ſon Hiſtoire même*, 481. *ſes qualitez*, 482. *ſa naiſſance*, 484. *il traite plaiſamment un Juge de village*, 485. *ſon mariage*, là-même. *Léve le ſiége de Lerida*, là-même. *Sa priſon & ce qu'il y fait.* 486. *ſa liberté*, 487. *ſe jette dans le parti des Eſpagnols & pourquoi*, 487. *ſes malheurs dans ce parti*, 488. *ſa paix avec la France*, 489. *ſa maniere de vivre juſques à ſa mort*, là-même. *Pourquoi on ne lui donna plus d'emploi après la mort du Marêchal de* Turenne, 490
Conference ſinguliére entre Manès *& un Evêque où l'on prend des Payens pour juges.* 329
Conjonctions Hébraïques, combien il eſt difficile de les traduire. 381, 382
Conſtance, *s'il ferma le temple de* Janus. 29
Conſubſtantiel, *ce mot eſt employé avant le* Concile de Nicée, 324. *en quel ſens le* Concile d'Antioche *le condamna.* 326
Contre-Remontrans, *accuſations que leur fait* Huber. 172
Corbeau à qui le Peuple Romain fait des obſéques. 94

I. Corinthiens. V. 10. *expliqué.* 11
VII. 14 *expliqué.* 318
VIII. 3. *expliqué.* 10
XV. 24. *expliqué.* 29
Corneille (*Pierre*) *censuré par* Dacier. 247. 253, 254, 255
Cour souveraine établie à Leuwarde où l'on suit exactement le Droit Romain. 154
Création, ce mot inconnu aux Anciens dans le sens que le prennent les Chrêtiens, 455. *Le recit que fait* Moyse *de la Création du Monde est allégorique selon* Burnet, 474. *inconveniens si on le prend à la lettre.* 475
Culte interieur ne renferme pas toute l'essence de la Foi salutaire. 35
Cybéle, *son Temple brûlé par un Chrêtien.* 340
Cyrus, *son Discours à ses Enfans avant que de mourir.* 232

D.

DAcier, *justifie mal-à-propos les Stoïciens sur l'égalité des pechez,* 240. *Sa Traduction de la* Poëtique *d'*Aristote, 241. *Celle de deux Tragédies de* Sophocle, 261. *faute de cèt Auteur,* 515. *Ennemis qu'il s'est attiré.* 516
Dalaë-Lama, *Patriarche des Tartares Idolatres, si c'est le* Preste-Jean. 215
Daniel, *ôté du rang des Prophètes par les Juifs, & pourquoi.* 142
Déluge, sentiment de Burnet *sur le Déluge universel,* 462. *Causes des Déluges.* 466
Denis d'Alexandrie, *comment il se justifie d'avoir*

d'avoir été accuſé d'avoir dit que le Fils eſt une Creature. 325
Denoncez ſous Tibére, *le meilleur pour eux étoit de ſe faire mourir.* 62
Denonciateurs communs à Rome. 62
Dent extraordinaire préſentée à Tibere, 63. *Autre adorée par ceux de* Ceylon, *que les* Portugais *ne veulent pas leur rendre* 180
Deshonnête, *ce mot eſt different de* mal-honnête. 164
Devotion affectée, reſſource des gens ſans mérite ou qui ne peuvent plus paroître avec honneur dans le monde. 532
Devoüemens aux Empereurs, leur origine, 58 *Ceux qui s'étoient devoüez pour* Caligula *contraints de ſe faire mourir,* là-même.
Deuteroſes, *leur origine, quand & par qui elles ont été faites,* 116. *Ont d'abord été écrites en Grec.* 117
Diaconiſſes, *leurs fonctions dans la primitive Egliſe.* 18
Dialectes greques combien il y en a. 517
Diarbekir, *même ville que* Caraëmid & Amid, *fautes des Geographes ſur ce ſujet,* 205
Dieu, *ce nom donné quelquefois aux Princes Grecs,* 417. *Les Philoſophes Payens & les Poëtes même n'en connoiſſoient qu'un.* 535
Difficultueux, *mot approuvé par* Bouhours. 202
Diogene Laërce, *corrigé.* 460
Diognete, *Epître qu'on lui attribuë eſt veritablement de lui excepté la fin.* 94

Dithyrambique (*Poëme*) *ce que c'eſt*, 245
Divinité de Jeſus-Chriſt, *comment expliquée & prouvée par* Przipcovius, 27 28. *& par* Tertullien, 310. 313. *Prouvée contre les Sociniens*, 432. & ſuiv. *a toûjours été crûe. ce que repondent les Sociniens*, 14. *Anciens qui l'ont niée.* 16
Divinitez *d'*Homere, *ſont allégoriques.* 260
Diutchari, *les Tartares de cette Province ont conquis la Chine.* 213.
Docteurs du IV. Siécle, s'ils ont été plus éclairez que ceux qui les ont précédez. 31
Droit ſouverain ne réſide pas dans le Peuple ſuivant les déciſions des Etats de Hollande. 160
Druides, *leur ſentiment.* 451
Druſille, *ſœur de* Caligula, *folies & cruautez de ce Prince à ſon ſujet*, 65. *Senateur qui témoigne avoir vû monter cette Princeſſe au Ciel.* 65
Druſus, *fils de* Tibere, *on dit que ſon pére le fit mourir.* 63
Durand *de S.* Porcien, *croyoit* l'impanation, 357

E.

E*Aux ſupérieures & inferieures, ce qui en eſt dit dans la Genéſe ne ſe peut entendre à la lettre ſelon* Burnet. 477
Ebionites, *pourquoi ainſi appellez.* 16
Eccléſiaſte, *deſſein des Juifs de le retrancher du Canon.* 127
Eclipſes de Soleil, Thalès *eſt le premier qui les ait prédites.* 456

Ecriture S. *ſi elle eſt écrite ſans ordre & ſans methode*, 42. *S'il faut donner à ſes paroles tout le ſens qu'elles peuvent recevoir*, 45. *Diviſée autrement par les Juifs que par* Jeſus-Chriſt, 142. *pluſieurs de ſes expreſſions qui paroiſſent extraordinaires ſe trouvent dans les Auteurs Prophanes*, 265. *exemples*. 266. 269

Edipe *de* Sophocle, *remarques ſur cette Tragédie*. 262

Egliſes d'Occident, *quand elles changerent la maniére de compter les tems*. 111

Egypte, Auguſte *ordonne qu'elle ſoit gouvernée d'une maniére particuliére*, 56. *Il y a eu des Rois dans la Baſſe-Egypte avant le tems d'*Abraham. 145

Egyptiens, *leurs ſuperſtitions condamnées à Rome*, 60. *Leur Réligion plus nouvelle que celle des Juifs*, 291. *S'ils ont ſacrifié des animaux avant* Moyſe, 301. *Illuſtres pour leur ſavoir, n'avoient pas pouſſé la Géometrie fort loin*, 455. *ni l'Aſtronomie* 456. *Leur ſcience & leurs ſentimens*, là-même.

Electre *de* Sophocle, *remarques ſur cette Tragédie*. 264. 265

Ellipſes, *il y en a dans des endroits de l'Ecriture où l'on croit qu'il n'y en a point*. 382

Empereurs, *ce qu'ils firent pour établir leur autorité*, 57. *Les Villes Greques leur ont quelquefois donné le nom de* Roi. 417

Ἐν δεῶν γένεσι κεῖται, *origine de ce Proverbe*. 517

Enée Vic, *ſon livre ſur les medailles des Anciens.* 497
Encens, ſon odeur n'étoit pas eſtimée, pourquoi on s'en ſervoit dans les ſacrifices, 501. *S'il croit dans l'Arabie ſeule.* 502
Επιλαμβάνεσθαι, *ſens de ce mot.* 46
Epiſode, *ce que c'eſt dans la Tragédie.* 246
Epopée, *Régles de ce Poëme.* 259
Eres Romaine & d'Egypte, ce que c'eſt. 110
Eſclaves, *Loi en leur faveur, traitez cruellement par les Romains & pourquoi.* 61
Eſprit, *Auteur de* la fauſſeté des Vertus humaines. 529
S. Eſprit, *ce qu'en croyent les Sociniens.* 26
Eſprits, *combien de ſortes en ſont les Chinois,* 97
Ethiopiens, *premiers Aſtronomes.* 452
Ethnarque, *les Juifs en eurent un, long-tems après la ruine de Jeruſalem.* 87
Etoiles, *ſont autant de mondes ſuſpendus ſelon Orphée.* 458
Etymologies des noms de la Bible, ſi elles prouvent que la premiére langue a été l'Hebraïque, 371. *On n'en doit tirer des conſéquences qu'avec précaution.* 387
Ecebolius, *Sophiſte qui changeoit de Religion ſelon que les Empereurs étoient Chrétiens ou Payens.* 364
Eve, *l'Hiſtoire de ſa creation eſt parabolique ſelon* Burnet. 472
Evêques, *fort corrompus malgré la perſecution, exemple remarquable ſur ce ſujet.* 341
Euſebe, *eſt le premier qui a abrégé les tems,*

106. *de qui il a été ſuivi.* 111
Exemplaire Hebreu d'Hillel, *ſur lequel on prétend que tous les autres ont été corrigez.* 131
Extravagant, *définition de ce mot.* 527

F.

Fables des Tragédies de combien de ſortes. 252
Fanatiques *qui prêchoient aux Oiſons.* 35
Femmes débauchées, loix faites contre elles par Auguſte. 59
le Févre (*Jaques*) *eſt le premier qui a enſeigné* l'Ubiquité *du corps de* J. C. 358
Fidéles de l'Ancien Teſtament, comment ils étoient ſous la malédiction. 284
Figuier propre pour ſe pendre. 526
Fin du monde crüe prochaine par les premiers Chrétiens. 108
Fleuves du Paradis-Terreſtre, on prétend qu'on en peut voir trois près d'Erzerum. 207
Foi perit bientôt ſans les œuvres. 503
François I, *on croyoit qu'il ſe reformeroit, pourquoi il ne le fit pas.* 165
François David, Socin *eſt accuſé de ſa mort.* 22
Françoiſe langue, combien il eſt difficile de la bien parler. 191
Friſe (*Province*) *comment elle eſt venüe à la Maiſon d'Autriche*; 152. *On n'y peut établir des Fiefs.* 154
Fruits, il ſemble que les hommes devroient s'en contenter pour leur nourriture, S'ils ſont la

foibleſſe & l'imperfection de l'arbre. 525

G.

GAlates (*Epître aux*) *Analyſe de cette Epître par* vander Wayen, 281. *ſon but.* 282

Galates III. 2. *expliqué.* 283

—— 10. *expliqué.* 285

—— 20. *expliqué.* 284

Gamaliel (R) *nommé* Dibana, *qui il a été.* 139

Gemare, *ce que c'eſt*, 117. *par qui compoſée & quand*, 118. & ſuiv.

Genealogies de J. C. *conciliées par* Africain. 320

Geneſe, *Commentaire de* M. Le Clerc *ſur ce Livre*, 368: *Il n'y a pas beaucoup de fautes de Copiſtes.* 376

Geneſe XIX. 26. *expliqué.* 382

Gnoſtiques, *leurs penſées ſur les Æons.* 14

Godefroy *corrigé.* 88

Grace Univerſelle, *demi-Arminianiſme ſelon* Huber. 181

Græcinus, Caligula *le fait mourir, pureté de ſes mœurs.* 66

Grandier (*Urbain*) *brûlé injuſtement comme Magicien.* 226

Gros *pour* Grand, *remarque de* Bouhours *ſur ce ſujet.* 195

Guerres ont extremément défiguré la Reformation. 168

Guitmund, *grand ennemi des* Berengariens. 354

H.

HArpyes, *étoient des Sauterelles.* 403
Heber, *ſi cette famille s'occupa à la conſtruction de Babel.* 373
Hebraïſmes, *difficiles à traduire, régles à obſerver ſur ce ſujet.* 380
Hebreu, *ſi ç'a été la langue d'*Adam, *& des Patriarches avant le Deluge*, 370. *Ce n'en eſt qu'une Dialecte*, 371. *C'étoit la langue des Chananéens, elle étoit pauvre, ambiguë & peu cultivée*, 374. *Se corrompit beaucoup après la captivité*, là-même. *Ne s'aprenoit plus que par étude du tems des LXX.* 375
Hebreux, I, 11. *expliqué ſelon les Cocceïens.* 45
II, 5. *expliqué.* 13
——— 16. *expliqué.* 46
IV, 3. *expliqué.* 107
XI. 40. *expliqué.* 47
XIII, 14. *expliqué.* 48
Heraclius, *Tragedie de* Corneille, *cenſurée.* 253
Héréſie née en Egypte ſur la fin du III. Siécle, 337. *Le Concile d'Elvire en fait une de ne célébrer pas la Pâque un certain jour*, 341
Hérétiques, *ſentimens outrez d'*Origene *à leur égard.* 322
Herode *le Grand, ordre cruel qu'il donne avant que de mourir.* 75
Herodote, *refuté ſur ce qu'il dit au ſujet de la Circonciſion.* 293. 300
Hierax *ou* Hieracas, *Héréſiarque qui nioit la*

Résurrection. 337
Hillel, *il y a eu plusieurs Juifs de ce nom; c'est celui qui vivoit du tems d'*Herode *qui a donné le nom au fameux Exemplaire des Juifs.* 132
Histoire reçut de préjudice du changement de la République Romaine. 58
Hollande, *pourquoi elle fut si-tôt d'accord avec les Espagnols à la paix de Munster.* 177. *ce qui irrita extrémement la France.* 178
Hollandois, *leur conduite au Japon condamnée par* Huber. 180
Homére, *défendu par* Aristote *& par* Dacier. 260
Homme puni pour en avoir battu un autre qui avoit sur lui une piéce d'argent où étoit l'image de Tibere. 62
Homme de Cour, *ce que cette expression signifie.* 193
Honnête-homme, *on donne ce nom à bon marché, qualitez nécessaires pour faire un honnête homme.* 532
Huber (*Ulric*) *son Histoire Universelle.* 151. *fautes qu'il y a commises,* 185. *comment il s'en justifie.* 188
Huet (*Evêque*) *corrigé.* 295
Humilité *comment distinguée de la* Modestie. 521
Hus (*Jean*) *comment il s'est expliqué sur l'Eucharistie.* 352
Hussites, *ont suivi* Wiclef *plûtot que* Jean Hus *au sujet de l'Eucharistie.* 351

I.

JAques I. *parole de ce Prince sur les Evêques.* 169.
Jaques d'André *a renouvellé le Dogme de l'Ubiquité du Corps de* J. C. 359
Jardinage, premiere occupation des hommes. 523
Jan-Baptiste, *le passage où il est parlé de lui est supposé selon* Blondel. 83
Jean (*l'Evangile de S.*) *mis avec les livres Apocryphes par les Juifs de Tiberiade.* 142
Jean (*Evangile*) Chap. I. 14. *expliqué.* 431. & suiv.
Jean de Paris, *semble avoir cru* l'impanation. 357
S. Jerôme, *remarques sur sa Version latine & ses fautes,* 136. *s'il a suivi la Chronologie des LXX.* 144
Jerusalem, *si elle fut entierement détruite par* Tite, 80. *prise par les Perses.* 119
Jesuites *de la Chine, accusez d'Idolatrie, leurs disputes avec les autres Religieux,* 95, 99. *leurs pratiques condamnées à Rome, ce qu'ils répondent refuté,* 100. *Combien on en a envoyé à la Chine & combien il en est mort en chemin.* 204
Jesus-Christ, *s'il monta au Ciel avant les fonctions de son Ministere,* 5, 439. *Ce que croyent les Sociniens de sa personne,* 25. & *suiv. si* Joseph *a parlé de lui,* 82. *Anciens croyoient qu'il étoit né dans le sixieme millenaire du monde.* 106
Jeux seculiers, *celebrez par* Claude *dont on*

ſe moque, 68. Pythiques, *quand inſtituez, faute de* Sophocle *à cèt égard.* 265
Ilium, Tibere *ſe moque des Habitans de cette Ville.* 63
Images, *Canon du* Concile d'Elvire *qui les défend*, 341. *Les Lutheriens devroient les bannir des Temples*, Luther *ne les conſerva que pour contrarier* Carolſtad. 359
Impanation, *quand* Luther *commença de l'enſeigner.* 347. *Nouveauté de ce ſentiment*, 354. *qui en a été l'Auteur.* 355. Rupert *défenſeur de cette opinion*, 356. *Ceux qui la défendent tolerez dans l'Egliſe juſqu'en* MLIX. 356
Impertinent, *ce que c'eſt.* 526
Incarnation, *expliqué*, 443. *ſa néceſſité établie*, 444. *Dieu a eu égard dans ce myſtére aux préjugez des hommes*, 445. & ſuiv. 526
Incitatus, *Cheval de* Caligula *qu'il veut faire Conſul, honneur qu'il lui rend.* 67
Indépendans, *tendent à la Democratie.* 170
Indifférence des Réligions refutée, 34. *combien elle eſt injuſte & impie.* 37
Interpreter, *ce que ce mot ſignifie, combien il eſt difficile de bien interpreter.* 377
Johannan (R) *qui il a été.* 139
Joſe (R) *c'eſt lui qui a achevé la* Gemare. 119
Joſeph (*Flave*) *ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez*, 81. *Si le paſſage où il parle de* J. C. *eſt ſuppoſé*, 82. *n'eſt pas toûjours bien inſtruit des affaires de Rome*, 84. *ſes harangues*

rangues quelquefois peu judicieuſes, 85. *a partout ſuivi les LXX. ſavoit l'Hebreu*, 122. *paſſage corrompu*, 123. *fables qu'il a raportées*, 402
Joſuë V. 9. *expliqué*. 293
Irenicon Irenicorum, *livre desavoüé par les Sociniens, & que* Przipcovius *défend en pluſieurs choſes*. 29
Iſaye. I, 11. 14. *expliqué*. 296
XL, 6. *expliqué*. 284
Juda (*R*) *a compilé la* Miſne *& quand*. 118
Judas, *ſecte qu'il établit en Judée*, 76. *ſi celui qui ſe revolta à la mort d'*Herode *eſt le même que Theudas*. 92
Jude, verſ. 7. *expliqué*. 399
Juge de village plaiſamment traité par le Prince de Condé. 484
Juifs, *le ſentiment de ceux qui ſe convertirent au commencement du Chriſtianiſme*, 14. *les Juifs ne croyoient pas que ce fût un crime d'avoir commerce avec une femme qui n'étoit pas Juive*, 48. *Leur Réligion condamnée à Rome*, 63. *après la ruine de Jeruſalem conſervent aſſez longtems une forme d'Etat, & condamnent encore quelquefois à la mort*, 87. 89. *Ce qui leur arrive après cette ruine*, 116. & ſuiv. *S'ils ont corrompu le Texte Hebreu*, 125. *en ont été accuſez*, 126. *comment ils l'ont pû corrompre*, 128. *Liſent la verſion des LXX. dans leur Synagogues & puis l'abandonnent*, 134. *permiſſion que leur donne* Juſtinien *ſur la lecture*

lecture de l'Ecriture, 135. *des Juifs ont habité en Grece avant* Platon, 146 *si leurs cérémonies étoient tirées des Egyptiens*, 288. & suiv. *Ont été peu connus & fort ignorans des choses de la Nature.* 454

Jules Africain, *fut cause qu'on ne compta que* 5500. *ans jusqu'à* J. C. *son calcul généralement suivi.* 110

Justinien, *permet aux Juifs de lire les* LXX. *ou la version d'*Aquila. 135

Juvenal, *traduit en vers François*, 267. *Abregé de sa vie.* 273

L.

LAndi (*Constantio.*) *deux de ses Ouvrages.* 494

Langue, *il n'y en avoit qu'une avant le Déluge de laquelle sont nées toutes les autres*, 373. *Remarques sur les langues qui se trouvent sur les Medailles.* 417

Langue greque commune, il n'y en a point. 517

Langues Orientales utiles pour l'intelligence de l'Hébraïque. 386

Legendes des Medailles, remarques sur ce sujet. 416

Legion Thebéenne, *condamnée à la mort & exécutée sans resistance.* 334

Leicester (*le Duc de*) *pouvoir que lui accordent les Provinces-Unies.* 159

Leon Casella, *livre de cèt Auteur.* 498

Lettrez, *qui ainsi apellez dans la Chine.* 95

Leucippe, *a connu le mouvement de la Terre.* 461
Lilio Giraldi, *un de ſes Ouvrages.* 499
Ling-hoen, *Dieu des Chinois.* 96, 98
Lion, *qui nourrit un homme & le reconnoit à Rome,* 78
Lipſe, *corrigé.* 90, 91
Loi de Moyſe *ſi elle eſt tirée des Egyptiens, eſt toute typique*, 288. & ſuiv. *Loi qui ordonne de ſe marier faite par* Auguſte, *autre du même contre les femmes débauchées,* 59. *Autre faite par* Claude *en faveur des Eſclaves.* 61
Lot, *ſi ſa femme fut changée en ſtatuë de ſel*, 400
Loudun, *hiſtoire des Diables de cette Ville.* 224
Louvois, *bon mot à ſon ſujet.* 519
Lumiere du premier jour de la création inconcevable. 478
Lune habitable ſelon Orphée, 458. *Vers ſur ce ſujet.* 459
Luther, *ſon caractére ſelon* Huber, *brûle le Corps du droit canonique*, 163. *quand il abandonna le dogme de la* Tranſubſtantiation, 346. *quand il enſeigna l'*Impanation, 347. *ſes diſputes avec* Carolſtad, 348. *Ne conſerva les Images que pour le contrarier.* 359

M.

MAgiciens, *qui viennent à Rome ſous* Neron, *font voir l'impuiſſance de leur art*,

art, mot de Pline à leur égard. 70
Magiſtrat, *ſon droit défendu à l'égard de la guerre & des Criminels,* 38. & ſuiv.
Maiſon *d'Elie, ce que c'eſt & quel fondement on y doit faire.* 114, 121
Manès, *ſon hiſtoire,* 327. *ſes diſciples,* 330. *ſa doctrine.* 331
Manuce (*Alde*) *ſon livre de* Civitate Romana, *rimprimé.* 493
Marcel, *ſoldat Chrêtien qui quitte le ſervice & pourquoi.* 336
Mareſcotti (*Ageſilao*) *Livre de cèt Auteur.* 496
Mariage, *loi ſur ce ſujet faite par* Auguſte. 59
Martianay, *fautes de cèt Auteur relevées.* 112
Martyrs, *s'ils doivent être produits ſur le Théatre,* 254. *On ne doit pas les imiter en tout, il y en a qui ſe donnent la mort volontairement,* 338. *d'autres s'expoſent à la perſecution, Canon de S.* Pierre *d'*Alexandrie *ſur ce ſujet, irritent leurs perſecuteurs,* 339. 340. *Canon du* Concile d'Elvire *à ce ſujet,* là-même.
Matthieu V. 39. *expliqué.* 39
VI. 7. *Comment il doit être traduit.* 197
IX. 18. *Comment il doit être traduit.* 197
XXVI. 41. *expliqué.* 198
Maximilien, *refuſe de porter les armes parce qu'il eſt Chrêtien.* 335
Meaux (*Evêque de*) *paroles remarquables de cèt*

cet Auteur ſur les ſentimens des Philoſophes au ſujet de la Réligion. 73.
Medailles, *ſont antiques ou modernes, les plus anciennes des Latines*, 405. *les Imperiales comment diſtinguées, depuis quand on peut avoir celles des Papes, des Empereurs d'Occident, & des Rois de France*, 405. *Metaux differens qui les compoſent*, 407. *quelles appellées fourrées, celles de plomb*, 408. *leur differente grandeur*, 409. *les Conſulaires peu eſtimables*, 411. *pourquoi ainſi appellées*, 412. *Legendes & inſcriptions des Juives, les Arabeſques peu eſtimées*, 418. *remarques ſur la conſervation des Medailles*, 419. *Maximes ſur leur ſujet*, 426. *Comment on doit ſe conduire pour en aquerir la connoiſſance*, 428. *Leur uſage.* 498
Medaillons, *n'étoient point monnoye courante; ceux d'or ſont fort rares.* 409
Melchiſedec, *eſt le S. Eſprit ſelon certains hérétiques.* 337
Menagiana, 512
Menaſſeh Ben Iſraël, *paſſage remarquable de cet Auteur ſur la vie à venir.* 480
Mennonites, *ce qu'en penſe* Huber. 174
Metaux differens qui compoſent les Medailles. 407
Miniſtres Réformez, *précautions de la Friſe, afin qu'ils n'abuſent de leur autorité.* 173
Miracles, *de* J. C. *comment defendus par* Origene, 322. *communs de ſon tems parmi les Chrétiens...* 324
Miſcellanea Italica. 491

Miſne, *ce que c'eſt.* 117. *par qui compilée,* 118. *& quand.* 119
Miſſilia, *nom que les Romains donnoient aux Medaillons.* 409
Miſſionaires, *la Cour de Rome leur permet de ſuivre les LXX. dans la Chine.* 148
Modeſtie, *ce que c'eſt.* 520
Mœurs dans la Tragedie, queller qualitez elles doivent avoir. 255
Monarchiens, Sociniens *ainſi appellez & pourquoi.* 24
Monaſtéres, *pourquoi abolis par les Réformez,* 164
Monde, *pourquoi l'on a cru qu'il ne devoit durer que ſix-mille ans,* 115. *ſentimens de Burnet ſur ſon origine.* 462
Mongul, *deſcription de ce Pays.* 214
Monnoye, *frapée en Grece avant la fondation de Rome,* 405. *on n'en a point frapé d'or & d'argent à Rome du tems des Rois.* 406
Montées d'Iſaye, *livre Apocryphe.* 337
Morale Chrêtienne en quoi differente de la Payenne; 532 *Tome VI. de la* Morale Pratique des Jeſuites, 94
Mort, *s'il eſt permis de ſe donner la mort, inconſtance de* Ciceron *ſur ce ſujet,* 236. *Les Payens ſe donnoient la mort & avoient des modes ſur ce ſujet.* 526
Moſcovites, *ont fait de grandes conquêtes en Tartarie,* 216. *comment ils vont à la Chine,* 217. *Mouvement de la Terre connu par Leucippe.* 461
Moyſe, *eſt Auteur du* Pentateuque, 389. *def-*

deſſeins qu'il a eus en l'écrivant, 390. & ſuiv. *s'eſt expliqué d'une maniere populaire dans l'Hiſtoire de la Création.* 479

Muſique, *comment elle eſt partie de la Tragedie*, 250. *Les Anciens n'eſtimoient point ceux qui ne ſavoient pas la Muſique* 517

Myrrhe, *queſtions ſur ce ſujet.* 502

N.

NEron, *raille lui-même de ſes crimes, pardonne quelquefois aux Coupables*, 70. *Chrétiens qui croyoient qu'il étoit l'Antechriſt, ſuppoſant fauſſement qu'on n'avoit point trouvé ſon corps.* 71

Niobé, *ſa fable tirée de quelque Hiſtoire mal-entenduë.* 403

Nôces ſecondes difficiles à excuſer ſelon Mad. de Scudery. 422

O.

ONuphrius Panvinius, *deux de ſes Traitez.* 493

Opera, *piéces impertinentes.* 250

Ordre, il y en a un immuable qui régle toute la conduite des hommes. 238

Origene, *ſes erreurs*, 318. *excuſé par* Fleuri. 319

Originaux Hebreux, *comment conſervez par les Juifs.* 131

Ornemens des Medailles, inſtructions ſur ce ſujet. 420

Orphée *a été à peu près chez les Grecs, ce qu'a été* Moyſe *chez les Hebreux*, 457. *ſes ſentimens.* 458

Orthographe, *plaiſante équivoque pour avoir mal orthographié.* 519

Othon *de grand bronze, n'a point de prix.* 407

Otrokocſi, *ſon* Irenicon. 342
Ours, *dorment tout l'hiver.* 221

P.

PAcuve, *eſt le premier qui ſe ſoit dévoüé aux Empereurs.* 58
Pantheons, *leur origine.* 421
Papat, *eſt de droit naturel ſelon* Luther. 179
Pape, *bon mot d'un Pape*, 519. *declaré Antechriſt par un Synode tenu à Gap.* 169
Papillons *ne naiſſent point des chenilles, ſtructure merveilleuſe de leurs ailes, d'où viennent leurs couleurs, leur durée,* 528
Paradis-Terreſtre, *trois des fleuves qui l'arroſoient*, 207. *ne peut être placé ſur aucun endroit de la Terre, telle qu'elle eſt aujourdhui*, 470. *C'étoit un échantillon de ce qu'étoit toute la Terre avant le Deluge.* 47
Paradoxes *de* Ciceron *traduits, quel en eſt le ſujet.* 237
Parole, Jeſus-Chriſt *ainſi appellé par* S. Jean *ſelon la coûtume des Juifs*, 432. *Il inſiſte ſur ce ſujet à cauſe des* Gnoſtiques. 434
Paronomaſie, *peut ſouvent être heureuſement exprimée dans une autre langue.* 372
Patriarche *des* Juifs *après la ruine de Jeruſalem, conſideré par les Empereurs*, 87. *Ils croyoient qu'ils continuoient la promeſſe de* Jacob ; *il n'y en avoit plus en* CCCCXXIX, *les Juifs lui envoyoient de l'argent tous les ans*, 88. *Son autorité* 129. 130
S. Paul, *dictoit ſes Epîtres.* 18
Paul-Manuce, *ſon livre des Loix Romaines.* 498

Paul *de Samoſate nioit la Divinité de* J. C. 17. *Son raiſonnement*, 325. *Sa dépoſition*, & *ſes vices.* 326
Payens, *regardoient comme une vertu de ſe donner la mort*, & *changeoient de mode ſur ce ſujet.* 526
Pays-Bas, *diſpoſitions qui s'y trouvoient à ſecoüer le joug d'Eſpagne.* 154
Pechez ne ſont pas égaux, 237. *d'où vient leur inégalité.* 238
Peines éternelles niées par Przipcovius. 20
Pekin, *mal marqué ſur les Cartes.* 212
Pentateuque, Moyſe *en eſt l'Auteur*, 381. *deſſeins qu'il a eus en l'écrivant.* 390. & ſuiv.
Penſer à vous, & penſer en vous, *differens*, 193
Peres *du* 4. *Siécle, s'ils ont été plus éclairez que ceux qui les ont precedez*, 31. *Les Anciens Peres n'ont pas eu les mêmes ſecours que nous pour expliquer l'Ecriture.* 297
Periodes *d'*Alexandrie & *de* Conſtantinople, *ce que c'eſt.* 110
Peripetie, *ce que c'eſt*, & *les conditions qu'elle doit avoir.* 252
Perizonius, *ſa Critique de l'Hiſtoire d'*Huber. 183
Perron (*le Cardinal du*) *remarques ſur ſa naiſſance, ſa vie*, & *ſon irreligion*, 365. *On ne lui fit point d'oraiſon funebre, jugement qu'en fait de* Thou. 366
Perſécution fort violente ſous Diocletien. 337
Perſonnifié, *mot particulier au P.* Bouhours,

hours. 202
Petrone, *harangue peu judicieuſe que lui fait faire* Joſeph. 86
Peyron, *ſa* Defenſe de l'Antiquité des Tems. 103
Pharaon, *ſignifie la même choſe que* Sultan, 386
Philemon, & Baucis, *leur fable tirée de l'Hiſtoire de* Lot. 399
Philiſtins, *n'étoient point circoncis du tems de* Samſon, *ni de* David. 293
Philoſophes, *ne croyoient pas qu'on dût changer la Religion, quoique fauſſe.* 72
Philoſophie, *les* Barbares *l'ont apriſe de* Noë *par tradition.* 462
Philon, *ſentimens partagez au ſujet du prix de ſes livres ſur l'Ecriture, s'il eſt le premier qui l'aït expliquée allegoriquement.* 77
2. Pierre III. 5. 6. 7. *expliqué.* 464. 465
Pierre que les édifians ont rejettée, il y a eu des gens qui ont prétendu la montrer. 402
Pierre d'Ailly (*Cardinal*) *croyoit l'impanation.* 357
Planétes, *ont toutes été des étoiles fixes ſelon* Burnet. 477
Platon, *ne vouloit point qu'on changeât la Réligion reçuë, ſon ſentiment ſur la nature de Dieu.* 73
Poëme Epique, *inventé ou perfectionné par* Homere. 243
Poëſie, *ce que c'eſt & de combien de ſortes il y en a*, 242. *Son origine*, 242. 245, *pourquoi apellée le langage des Dieux.* 518

Poëtes, *ont été les premiers Philoſophes & Theologiens*, 518
Poëtique d'Ariſtote, *traduite en François*, 241
Pœtus, *raillerie ſanglante de* Neron *ſur ſon ſujet*, 70
Poirier extraordinaire. 523
Polyeucte de Corneille, *défauts & perfections de cette piece*, 254
Ponts de neige dans l'Armenie, 206
Portugais, *ne veulent point vendre une idole aux* Indiens, 180
Poſſedées *prétenduës de* Loudun, *leur Hiſtoire*, 222
Prédicateurs en Hollande oppoſez aux Principaux de l'Etat, qui tachent de diminuer leur pouvoir. 160
Prépoſitions Hébraïques, il eſt difficile de les traduire, 381
Presbyteriens *aiment le Gouvernement Ariſtocratique*, 170
Preſte-Jean, *le même que le Patriarche des Tartares, ſelon le P.* Avril. 215
Princes Grecs, *nommez quelquefois* Roi des Rois, & Dieu, 417
Prophétes, *comment eux & le Peuple pouvoient connoître qu'ils étoient inſpirez*, 149
Proteſtans, *régles qu'ils doivent obſerver pour ſe réunir*, 343. *ſe reunirent en Pologne*, 360
Provinces-Unies, *articles de leur confederation*, 156. *s'offrent à divers Princes*, 158. *partis différens qui y régnent*, 159. *ſi leurs Conquêtes leur ont été utiles*, 161. *Défendent à toutes les Nations le commerce avec les Eſpagnols, & lévent cette défenſe*, 162
Przipcovius, *ſes Ouvrages & ſa vie*, 1
Pſeaumes, *ce qu'entend par là J. C. dans la diviſion de l'Ecriture*, 142
Punition d'un homme par Tibere *pour une plaiſante raiſon*, 62
Purpurius, *Evêque chargé de crimes abominables*, 341
Pygmées, *leur Pays*, 275
Pythagore, *ſe fait circoncire, ſon ſejour en Egypte*, 455

Q.

QVinte Curce, *quelques uns croyent que c'eſt* Curtius Rufus, *qui vivoit du tems de l'Empereur Claude*, 69

R.

RApin (*Jeſuite*) *remarques ſur ſes Ouvrages*, 514
Recueuil de piéces ſervant à l'Hiſtoire d'Henri III. 361
Reflexions ſur les défauts des hommes & ſur leurs bonnes qualitez. 529
Réformation, *produite par l'amour de la liberté*, 164 *pourquoi elle n'a pas fait plus de progrez*, 165.
Reformez, *pourquoi ils abolirent les ſtrénuités*, 164. *taxez pour n'avoir pas voulu recevoir la reforme du Calendrier*, 167. *Cenſe de France accuſez par Hiuet*, 168.
Regne de J. C. *ſera un jour établi ſur la Terre*, 5. *doit être éternel*, 29
Religion, *n'a jamais duré plus de 30. ans dans le même état en Hollande*, 181. *celle des Egyptiens* 291
[illegible] 19.
[illegible] *poiſſon*, 67
[illegible] *gez*, 412. & ſuiv.
[illegible] *rité ſur ce ſujet*, 366
[illegible] 2, 496
[illegible] *males*, 494
[illegible] *nes par les Villes* [illegible] *des Rois aux Prin-* [illegible] *de Roi, qui n'ait* 79. *Il y en a peu de* [illegible] *là même.*
Romaine, *qui ont pris le nom de diverſes herbes.* 523
Romains (*Epître aux*) *ſon but.* 82
Romains I. 17. *expliqué*, 6
III. 1. *expliqué*, 7
V. 12 *expliqué*, 7
VII. *Si S. Paul y parle en la perſonne d'un Regenéré*, 8
VIII. 19 & ſuiv. *expliqué*, 9
Rotan *veut trahir les Réformez & s'en repent*, 367
Rubarbe, *la meilleure croit à Soſi*, 211

Rupert, *défenſeur du ſentiment de l'*Impanation, 356

S.

SAcramentum, *du tems de S.* Cyprien, *ne ſignifioit pas encore un Sacrement*, 516
Sacrifices premiers, *de quoi ils étoient faits ſelon* Porphyre, 302. *Humains offerts*, 308
Sacy, *quelques fautes de cét Auteur*, 200
Samſon, *fautes de ce Géographe*, 205
Sanchoniaton, *a cru que le Monde a été formé du Chaos*, 453
Sancy, *qui il étoit*, 363
Sang, les premiers Chrétiens n'en mangeoient point, 309
Sarasin, *qui a eu ſoin d'imprimer ſes Oeuvres*, 514
Sardi, (*Alexandre*) *un de ſes Ouvrages.* 496
Satires, *leur origine*, 243
Saül (R) *rejette le* Talmud. 120
Saumaiſe, *plaiſante erreur de cét Auteur*, 189
Scéne, *doit être un lieu public*, 257
Sciences reçoivent du préjudice par le changement de la Rép. Rom. 57. *Science des Medailles*, 404
Scripturaires Juifs, *qui ainſi nommez, &c.* 120
Scuderi (*Mad.*) *ſa Morale*, 519. *ſes fautes*, 527
Scythes, *deſcendent de* Gomer, *leur antiquité*, 147. *leurs Philoſophes*, 452
Sectes de la Chine, 95 *Chrétiennes ſi elles commencent dans l'eſſentiel*, 36. *Secte Italique, ſes ſentimens*, 460
Seder Olam-Rabba, *par qui cette Chronique a été faite*, 140
Segor, *étoit à l'Orient du Lac* Aſphaltite, 402
Seneque, *connoiſſoit la folie de l'Idolatrie Payenne, quoi qu'il crût qu'on devoit la pratiquer*, 72
Septante *Interpretes, n'ont traduit que les cinq livres de* Moyſe, 126. *Ils dans les Synagogues*, 134 *leur autorité*, 143 *leur verſion permiſe aux Miſſionnaires de la Chine*, 148 *leurs fautes*, 375
Servio (*Pierre*) *Ouvrage de cét Auteur*, 498
Sibylles, *leurs vers compoſez par des Juifs*, 145
Sicaires, *qui ainſi appellez en Judée*, 76
Sigoine, (*Charles*) *un de ſes Ouvrages*, 499
de Silvecane, *ſa traduction de* Juvenal, 267

Sin, *comment appellée par les Grecs & pourquoi.* 375
Singe, *né d'une Dame Romaine,* 69
Socin (*Fauste*) *accusé de la mort de* François David. 22
N'a pas bien médité sur les droits des Magistrats & de la guerre, 38
Socin (*Lelius*) *comment* Calvin *répond à ses questions,* 22
Sociniens, *ce qu'ils croyent de la S.* Trinité, 24. *& de la personne de* J. C. 25. *du S.* Esprit, *& du merite de* J. C. 26. *leur explication du commencement de S. Jean, refutée,* 437. *leur doctrine plus pleine de difficultez que celle des Orthodoxes,* 441. *Croyent ne pouvoir s'unir à la communion Greque,* 33. *ne croyent pas qu'ils doivent dissimuler leurs sentimens,* 34
Socrate, *vouloit que chacun suivît la Réligion de son Pays,* 72
Sodome, *& les villes voisines, leur situation,* 397. *comment leur ruine est arrivée.* 398.
Sophocle, *deux de ses Tragedies traduites en François,* 261
Sot, *comment different de l'*Impertinent. 526
Spanheim (*Frideric*) *sa Harangue sur les études,* 275. *Catalogue des Ouvrages qu'il veut faire imprimer.* 276
Spencer, *refuté par* vander Wayen, 288. & suiv.
Spoletinus (*Petrus Servius*) *un de ses Ouvrages.* 500
Statuë de Sel, si la femme de Lot *fut changée en Statuë de sel.* 400
Struys (Jean) *censuré.* 207. 209
Superstitions *Payennes, décrites par* Tertullien. 314
Symboles des medailles, instructions sur ce sujet. 420
Synode de Dordrecht, *réflexions d'*Huber *sur ce sujet,* 172. *La Frise condamne ce qui regarde la Discipline.* 173
Synonymes, *la langue Françoise en a peu.* 194

T.

TAlmud *où & quand on a commencé de le fabriquer*, 116. 117. *ne fut pas reçu de tous les Juifs*, 120.
de Jerusalem, *quand composé*. 118
Tartarie, *description de ce Pays*. 213
Temple *de* Janus, *si les Chrétiens ont observé la coûtume de l'ouvrir & de le fermer*. 89
Tems, *comment ils doivent être comptez*. 148
Terre *étoit une étoile fixe selon* Burnet, 463. *ce qui lui est arrivé depuis*, là-même. *Sa premiere situation, son changement & les suites*. 468
Tertullien *corrigé*. 18
Têtes des Medailles, il y en a 5. ordres differens, 410. *Têtes des Consulaires de quoi marquées au commencement*. 411. *pourquoi ainsi appellées* 412
Tetzel, *prêcheur d'indulgences que l'Empereur veut jetter dans la riviere*. 163
Texte Hebreu, quand on a commencé d'en suivre le calcul, 113. *S'il a été corrompu*, 125. *comment on pretend que cela s'est fait*, 128. 138. 139. 140. *Si l'Eglise Chrétienne l'a regardé comme authentique, & s'il a été d'un usage public*, 133. *Les Juifs ne le lisoient point dans leurs Synagogues*, 134. *Les Juifs enseignent qu'on le peut changer*, 141. *Son autorité revoquée en doute par quelques Chrétiens*, 320. *est plus correct que le Samaritain & ceux dont les anciens Interprêtes se sont servis*. 327
Thalès, *a le premier predit les Eclipses du Soleil*, 456
ses sentimens. 459
Theodore (*Martyr*) *brûle le Temple de* Cybele, 340
Theodore *de* Byzance *nioit la Divinité de* J. C. 16
Theudas, *si c'est le* Judas *qui se revolta à la mort d'*Herode. 92
Thus, *étymologie de ce mot*. 501
Tibere, *accusé de la mort de son fils* Drusus. 63
*Sa réponse à ceux d'*Ilium, là-même.
Tibere (*fils de Drusus*) *est obligé de se faire mourir*, 64
Tiberiade, *particularitez touchant l'école des Juifs qui y étoit établie*, 116. 129. *Comment elle conservoit les Livres Saints & les séparoit des Apocryphes*. 141

Tien-kin, *Dieu des Chinois.* 96. 98
Tigre, *où il se fait de grands dégats pour le passer & navigier dessus.* 206
Tillemont, *son Histoire des Empereurs.* 52
Tillotson, *ses sermons.* 430
I. Timothée, 1. 4. *expliqué.* 17
Timon, *avertit qu'il a un fignier fort propre pour s'y prendre.* 526
Tiphée, *sa fable tirée de l'Histoire des Sodomites,* 400
Tolerance, *jusques où poussée par les Sociniens.* 33
Tour d'un Soleil, *ce qu'il faut entendre par là.* 248
Tourbillons, Descartes *n'en est pas l'Auteur.* 459
Tradere, *lors qu'il s'agit de* Judas, *signifie seulement livrer.* 199
Tragedie, *son origine,* 243. 246. *Son utilité, son but, là-même & 249. degrez par lesquels elle a passé,* 246. *Si elle peut donner la bonne,* 248. *d'où on doivent être tirez les sujets,* 251. *de combien de sortes,* 252. *Caractères qu'on doit choisir pour qu'elle soit parfaite,* 253. *Quelles doivent être les mœurs,* 252. *dénouement, quel il doit être, unité de lieu nécessaire,* 256. *plus parfaite que l'Epopée,* 261. *Où il y a double Catastrophe moins parfaite, & qui elle doit son origine.* 264
Transubstantiation, *établie en* 1215. 357
Trinité, *comment crue par les Sociniens,* 24. *n'est pas contraire à la raison,* 441. *ce que l'Ecriture nous en dit.* 442
Tsohar, *étoit à l'Orient du Lac* Asphaltite. 402
Tubal-Caïn, *composé de deux mots Arabes.* 372
Tulipes, *vendues en Hollande à un prix excessif.* 176
Turdules, *avoient des monumens de fin-mille ans d'antiquité.* 146
Tyr, *antiquité de cette Ville.* 146

V.

Vaches, *fort respectées par les Banians.* 209
Vau, *combien cette particule signifie de choses en Hebreu,* 381. *C'est presque l'unique liaison des Hebreux.* 382
Vavasseur, *par quel moyen son livre de Epigrammate est devenu rare.* 514

Ubiquité, quand Luther *commença de l'enſeigner*, 350. *Enſeignée* 1°, *par* Jaques le Févre, 358
Venieri (*Jean Antoine*) *un de ſes Ouvrages.* 500
Venitiens, préferent l'interêt de leur Patrie à celui de la Religion. 530
Vergile, *c'eſt ainſi qu'il faut lire.* 493
Verre, on avoit trouvé le ſecret de le rejoindre parfaitement quand il étoit caſſé 64
Verſets, leur diſtinction incommode dans la Bible pour le ſens 383
Verſion de Mons cenſurée. 10. 197
Verſion Latine de S. Jerôme, *remarques ſur cette verſion.* 136
Victor (*Pape*) *regardé comme le premier Antechriſt par* Przipcovius. 17
Vie champêtre, ſes éloges. 524
Vie des hommes pourquoi ſi longue au commencement du monde. 468
Vieilleſſe, deſſein de Ciceron *dans le Traité qu'il en a fait.* 230
Vitellius (*L.*) *ſouhait ridicule qu'il fait à l'Empereur* Claude. 69
Union d'Utrecht, articles de cette union. 156
Unitaires, *Sociniens ainſi appellez & pourquoi.* 24
Unité de l'action d'où elle dépend, 251. *de lieu, ſa neceſſité, peu obſervée par les Modernes.* 255
Univers, *plus ancien que la Terre ſelon* Burnet. 476
Voetianiſme, *quand il eſt né, ce que c'eſt.* 181. 182
Vœux, on les attachoit aux genoux de la Statuë des Dieux. 517
Uſſerius *refuté.* 93
Vulgate *de l'A. Teſtament, ſi c'eſt la verſion de S. Jerôme.* 137

W.

WAyen (*vander*) Varia ſacra. 281
Wiclef, *a enſeigné le ſens figuré des paroles de l'Euchariſtie.* 353
Wittichius, *ſon Commentaire ſur les Hebreux.* 41

X.

Xanti, *Dieu des Chinois.* 96
Xenophanes, *enſeignoit qu'il y avoit pluſieurs Mondes.* 460

Y.

Y *Voire particuliere dans la Tartarie.* 218

Z.

Z Acharie III. 9. *expliqué.* 304
IV. 2. *expliqué.* 303
Zacharie (*Fils de Baruc*) *les Zélateurs lui font faire ſon procès*, 78. *Si c'eſt le même dont parle* J. C. 79
Zamolxis, *ſa doctrine.* 51
Zelande, *ne vouloit pas conſentir à la paix avec les Eſpagnols & pourquoi*, 178. *ce dont la France lui fait bon gré.* 179
Zélateurs, *qui ainſi nommez en Judée.* 76
Zèle indiſcret condamné par le Concile d'Elvire. 340
Zône torride, *étoit inhabitable avant le Déluge.* 463
Zuingle, *quand il entra dans ſon opinion ſur l'Euchariſtie*, 349. 350. *D'où il l'avoit priſe.* 352

FIN.